



تأشيرة 4898 Visa

دراسات دولية

عدد 130/131 . جوان 2016

مجلة دراسات دولية عدد 131/130



Revue : Études Internationales N° 130/131

ISSN 03308758



تأشيرة 4898 Visa

ETUDES INTERNATIONALES

N°130/131 . Juin 2016

■ Actes du colloque :

*Enjeux méditerranéens :
Maghreb - Union Européenne*

■ Regards sur l'actualité

■ فعاليات ندوة :

**رهانات متوسّطيّة :
الفضاء المغاربي والاتحاد الاوروبي**

■ متابعات



رقم 03308758

جمعية الدراسات الدولية السعر : 10 دنانير

Association des Etudes Internationales Prix : 10 DT

ÉTUDES INTERNATIONALES

N° 130/131
Juin 2016

Fondateur
Rachid DRISS

Directeur responsable
Ezzeddine KERKENI

Rédacteur en chef
Boubaker BEN FRAJ

ÉTUDES INTERNATIONALES

Dirassat Duwalya

N° 128/129

Juin 2015

Revue trimestrielle

Comité directeur de l'association des études internationales

Ezzeddine Kerkeni	: <i>Président</i>
Salem Fourati	: <i>Vice-président</i>
Boubaker Ben Fraj	: <i>Secrétaire Général</i>
Abdelhamid Bouhawallah	: <i>Secrétaire Général- Adjoint</i>
Adnèn Damergi	: <i>Trésorier</i>
Khaled Bouzguenda	: <i>Trésorier adjoint</i>
Riadh Zghal	: <i>Membre</i>
Mondher Mami	: <i>Membre</i>
Hédi Ben Nasr	: <i>Membre</i>
Moncef Baati	: <i>Membre</i>
Mohamed Aouiti	: <i>Membre</i>

Prix de la revue : **10 DT**

Abonnements (envoi à l'étranger par avion)

- Tunisie : **40 dinars** - Europe : **70 Euros** -
- Pays arabes et Maghreb : **70 \$** ou équivalent.
- Etats-Unis - Asie : **100 \$** ou équivalent.

Adresse postale : Association des Etudes Internationales

BP 156 - 1012 Tunis Belvédère.

Adresse du siège : Immeuble Babel- Escalier B. 1^{er} étage

Cité Montplaisir - Tunis

Tel. : (216)71901683 - Fax : (216)71906793

Site web : www.aei-tn.org

Email : aei@topnet.tn

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Conception : Taoufik Sassi / *Impression* : Simpact

Ce numéro est imprimé avec le soutien de la **Fondation Friedrich Ebert**

© Association des Études Internationales

Tunis - Juin 2016

ISSN n° 03308758

Sommaire

□ Editorial	5
□ Actes du colloque : <i>Enjeux méditerranéens : Maghreb - Union Européenne</i>	
I- Note conceptuelle	9
II- Programme	11
III- Allocutions officielles	
□ Allocution de M. Ezzeddine KERKENI, <i>Président de l'A.E.I.</i>	17
□ Allocution de M. Henrik MAYER <i>Représentant Résident de Frederick Ebert à Tunis</i>	23
□ Allocution de Mme Katarina LEINONEN <i>Première secrétaire à la délégation de l'UE à Tunis</i>	27
□ Allocution de M. Tarek BEN SALEM <i>D.G. Europe au ministère des A.E.</i>	31
IV- Communications	
□ Maghreb et Europe : une si longue histoire connectée Mounira CHAPOUTOT-REMADI	41
□ Maghreb-Union Européenne : une coopération essentielle ? Ahmed OUNAÏES	67
□ Partenariat Tunisie - UE, Etat des lieux et nouveaux horizons □ Tahar SIOUD	73
□ Crise migratoire européenne Jawad KERDOUDI	77



□ Quelle coopération Maghreb-UE dans une économie mondiale tirée par la connaissance ? Riadh ZGHAL	81
□ Le renforcement du partenariat tuniso-européen : choix ou nécessité ? Moncef BAATI	95
□ L'Accord de Libre-Échange Complet et Approfondi (ALECA) de la Tunisie avec l'UE Azzam MAHJOURB	107
□ Enjeux Maghreb-Europe : Les grands enjeux Salah HANNACHI	121
□ La coopération Maghreb- Union européenne, avenir et impact de l'Aleca, les enjeux énergétiques Jomaa BEN SALAH	133

V- Rapport général du colloque

Ezzeddine ZAYANI	137
------------------------	-----

ARTICLES HORS COLLOQUE

La Tunisie au cœur de la tourmente jihadiste Boubaker BEN FRAJ	153
La Russie dans le tableau stratégique Ahmed OUNAÏES	165
La romanisation du Maghreb oriental et l'historiographie Ammar MAHJOURBI	187
The way forward for the cooperation with mediterranean partners: a view from the south Mohamed LESSIR	203



EDITORIAL

La Méditerranée est devenue depuis 2011 l'épicentre des tensions et des crises qui menacent la paix et la prospérité dans cette région.

La révolution qui a déferlé sur la Tunisie, a submergé l'Égypte, la Libye, la Syrie, le Yémen, et ses vagues se sont répandues bien au-delà. Elle a pour la première fois, traduit la volonté de rupture des sociétés arabes avec les régimes autoritaires.

Mais cette révolution visant l'instauration de régimes démocratiques a été dès son déclenchement, combattue par des forces hostiles à cette marche vers la démocratie. Ces forces malveillantes ont éveillé des conflits latents, comme ceux opposant sunnites et chiites, arabes et kurdes. Elles se sont servi d'un islam dogmatique, de croyances surannées, avec leurs charges émotionnelles et explosives pour déclencher des guerres dévastatrices dans notre voisinage maghrébin immédiat, et au proche Orient. Les soulèvements populaires ont été ainsi détournés de leur objectif, et les révolutions ont été aliénées.

Ces facteurs régressifs, sont venus s'ajouter à la radicalisation des populations, née des deux guerres d'Irak et de la surréaction des États Unis au 11 septembre 2001.



Dés lors, l'échelle des priorités a été bouleversée. La sécurité et la gestion des conflits ont supplanté toute autre préoccupation.

Les questions majeures qui se posent donc pour la Tunisie, et les autres pays maghrébins, sont la sécurité intérieure, la défense des frontières et la relance de l'économie.

En Europe on assiste également, et comme jamais auparavant, à la mise en selle, de l'agenda sécuritaire, face à la crise des réfugiés, et aux attentats meurtriers qui ont frappé des pays Européens.

Dans ces conditions comment peut-on orienter les relations, entre un Maghreb en crise, et une Union Européenne affaiblie par le Brexit du 23 juin 2016? Quelle stratégie peut contribuer à relever les multiples défis qui se posent à nous tous ?

S'est-on suffisamment attelé à élaborer des stratégies de dialogue entre nous, capable d'approfondir les affinités et aller au delà des malentendus ?

A-t-on suffisamment tenté de renouer avec les échanges culturels pour faire disparaître les barrières d'incompréhension et dépasser l'écueil du repli sur soi ?

Le présent numéro consacre une partie de son contenu aux actes du colloque annuel de Mai 2016, organisé par l'Association Des Etudes Internationales et la Fondation Friedrich Ebert à laquelle je rends hommage pour la confiance qu'elle nous a toujours témoignée.

Ce colloque est une contribution en vue d'approfondir la réflexion sur ces thèmes et les défis considérables que nous affrontons, et qu'il importe de relever.

En plus de ces actes, ce numéro propose des articles en rapport avec les préoccupations liées aux conflits qui déchirent notre région. La guerre en Syrie, le retour de la Russie au Proche Orient, et la guerre au Yémen ont, ainsi fait l'objet d'analyses approfondies.

Ezzeddine KERKENI





Actes du colloque
Enjeux méditerranées :
Maghreb - Union Européenne
05-06 mai 2016
Tunis

*Organisé par l'Association des Etudes Internationales
en partenariat avec
la Fondation Friedrich Ebert - Tunisie -*



NOTE CONCEPTUELLE

Les changements politiques survenus au cours de ces dernières années aux pays du Maghreb, comme aux pays du Proche Orient, ont eu des répercussions profondes sur l'ensemble de la région Méditerranéenne; tant dans la rive Sud que dans la rive Nord.

L'effondrement à partir de 2011 de certains régimes arabes et l'implosion qui s'en est suivie de certains pays qui se sont enfoncés dans de véritables guerres civiles, la propagation transfrontalière du terrorisme, l'ampleur sans précédent des mouvements migratoires illégaux des pays en guerre vers l'Europe, placent le Maghreb et ses voisins du Nord de la Méditerranée, face à des défis d'ordres stratégiques et sécuritaires croissants, qui ne manqueront pas d'impacter positivement ou négativement, le présent et l'avenir des relations très anciennes, changeantes, complexes et pas toujours faciles, entre ces deux grandes entités méditerranéennes.

Ce colloque qu'organise l'Association des études internationale, en partenariat avec la fondation Frederich Ebert, se propose de mettre en lumière, dans un contexte méditerranéen global qui rapproche le Maghreb de l'Europe autant qu'il les sépare, les mutations géopolitiques lentes et profondes, ainsi que les bouleversements rapides et conjoncturels, qui influent les uns et les autres, sur les rapports actuels entre ces deux géopolitiques très proches, sur les multiples plans politique, sécuritaire, économique, humain et culturel.



La revue rétrospective des phases successives qui ont déterminé au cours des trois dernières décennies années les rapports Maghreb-Union Européenne d'une part, et le réexamen des concepts clés qui ont défini ces rapports dans chacune de ces phases ; des différentes structures, des différents mécanismes et programmes qui furent à un moment ou un autre mis en place pour les régir serviront comme background, pour mener une réflexion approfondie et multidimensionnelle sur les perspectives possibles, ou souhaitables, de ces relations sur les court, moyen et long termes.

Participeront à cette réflexion commune ainsi qu'à l'élaboration des recommandations qui seront dégagées, des universitaires, des diplomates et des responsables tunisiens, maghrébins, africains et européens, ayant tout une solide connaissance des différentes thématiques qui seront abordées.

Afin d'atteindre ces objectifs, les travaux du colloque ont été réparti en cinq sessions, qui traiteront successivement des sous-thèmes suivants :

- * Premier sous-thème : Les enjeux, géopolitiques, historiques et culturels
- * Deuxième sous-thème : Les enjeux politiques et sécuritaires
- * Troisième sous thème : Les enjeux humains et l'immigration incontrôlée
- * Quatrième sous-thème : Les enjeux économiques.
- * Cinquième sous-thème : La coopération Maghreb-Union Européenne : état des lieux, réalisations, insuffisances et défis.

Les cinq séances plénières réservées aux sous-thèmes, seront suivies d'une table

ronde d'experts qui sera consacrée à élaborer la synthèse des travaux, à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et à dégager des recommandations.



PROGRAMME

Jeudi 05 mai 2016

MATINEE

Session d'ouverture

8:30-9:00 Accueil des participants

9:00-9:30 Allocutions de bienvenue

- **M. Ezzeddine KERKENI**, Président de l'Association des Études Internationales,
- **M. Henrik MEYER**, Représentant Résident de la Fondation Friedrich Ebert Tunisie,
- **Mme katarina LEINONEN** premier Secrétaire à la délégation de l'Union Européenne à Tunis.
- **M. Tarek Ben Salem**, Directeur Général Europe – Ministère des Affaires Étrangères.

9:30-10:00 Pause-café

Session 1 : *Enjeux géopolitiques, historiques et culturels*

Président : **M. Boubaker Ben Fraj**

- 10:00-11:00
- **M. Hatem Ben Salem**, ancien Ministre, Directeur de l'Institut Tunisien des Études Stratégiques – ITES (*Tunisie*)
 - **Mme Mounira Chapoutot -Remadi**, Universitaire, Historienne (*Tunisie*)
« *Le Maghreb et l'Europe, une si longue histoire connectée* »

Session 2 : *Enjeux politiques et sécuritaires*

Président : **M. Ezzeddine Kerkeni**

- 11:00-12:30
- **M. Ahmed Ounaies**, ancien Ambassadeur, Expert en matière politique (*Tunisie*)
« *Le Maghreb et l'Union Européenne, une coopération essentielle ?* »
 - **M. Mohamed El-jarah**, Expert international (*Libye*) "The libyan crisis, implications in the region"

12:30-13:15 Débats

13:30-14:3 Déjeuner



APRES-MIDI

Session 3 : Enjeux Humains, Migrations incontrôlées

Président : M. Selem Fourati

- 14:30-16:00**
- **M. Hassan BOUBAKRI**, Universitaire (Tunisie)
« *La migration dans les relations euromaghrébines : Hésitations et défis* »
 - **M. Jawad Kerdoudi**, Président de l'IMRI (Maroc)
« *D'une migration d'urgence à une migration stratégique* »
 - **Mme Riadh Zghal**, Universitaire, Sénatrice tunisienne (Tunisie)
« *Quelle coopération Maghreb – U.E dans une économie mondialisée tirée par la connaissance ?* »
- 15:30-16:00** Débats
- 16:00-16:15** Pause-café

Session 4 : Enjeux économiques

Présidente : Mme Riadh Zghal

- 16:15-18:00**
- **M. Alberto Cortezon Gomez**, Responsable des questions économiques de la Délégation de l'UE en Tunisie
 - **M. Moncef Baati**, ancien Ambassadeur (Tunisie)
« *Le renforcement du partenariat tuniso-européen, nécessité ou choix* »
 - **M. Mohamed Cherif Belmihoub**, Universitaire (Algérie)
« *Le Maghreb dans les enjeux économiques en Méditerranée* »
 - **M. Farid Tounsi**, Expert International (Tunisie)
« *L'accord d'Agadir au service du raffermissement de la coopération UMA – UE* »

Fin de la Session



Vendredi 06 mai 2016

MATINEE

Session 5 : La coopération Maghreb-Union Européenne : État des lieux, insuffisances et défis

Président M. Henrik Meyer

- 9:00-10:20**
- **M. Taher Sioud**, ancien Ministre du Commerce (*Tunisie*)
 - **M. Azzam Mahjoub**, Universitaire (*Tunisie*)
« *l’ALECA ... au-delà* »
 - **Alvaro Vasconcelos**, Chercheur sénior
« *La Tunisie comme priorité européenne* »
 - **Salah Hannachi**, Expert – ancien ambassadeur
 - **Jomaa Ben Salah**, Expert

10:20-10:30 Débat

10:30-10:45 Pause-café

10:45 Table Ronde

La Coopération Maghreb et Union européenne : Avenir et Impact

L’ALECA, les Enjeux énergétiques

Quelle coopération Maghreb-UE dans une économie mondialisée ?

Modérateur : M. Taher Sioud

Rapporteur : M. Ezzeddine Zayani

Clôture de la Conférence



ALLOCUTIONS OFFICIELLES

ALLOCUTION DE MONSIEUR

EZZEDDINE KERKENI

Président de l'AEI

Monsieur le représentant du ministre des Affaires étrangères, l'ambassadeur Tarek Ben Salem directeur général Europe

Monsieur le Représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert à Tunis

Mme Katarina Leinonen, représentant la délégation européenne en Tunisie

Mesdames, messieurs, honorables invités

Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue à ce colloque international et annuel qu'organise l'Association des études internationales en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert à Tunis sur le thème «Défis méditerranéens : Maghreb–Union Européenne».

Le thème choisi reflète les préoccupations partagées par les gouvernants et les peuples des deux rives de la Méditerranée aux prises avec de multiples défis.

Il pose surtout la question de la centralité de la Méditerranée dans la géopolitique du Maghreb et de l'Union européenne, et notamment la question de l'adéquation des politiques européennes aux défis auxquels nous sommes tous exposés.

Ces défis, comme vous le savez si bien, concernent notamment :



- Le terrorisme dans tous ses états, nourri par le trafic et la circulation des armes à travers la Libye plongée dans le désordre et le chaos.
- Les soubresauts d'un Proche-Orient en décomposition qui s'enfoncent dans une folie meurtrière, déstabilisant des populations entières et faisant peser sur le monde une menace réelle qui se traduit ici et là par un terrorisme transnational qui tue au nom de la foi.
- L'intensification des mouvements migratoires illégaux, traduits par la multiplication des incidents tragiques et effroyables en pleine mer Méditerranéenne
- Les retombées d'un espace sahélien et plus largement africain en crise marquée par une poussée démographique, une crise économique, un effondrement écologique, exacerbée par le terrorisme.

Mais le bilan de la guerre contre le terrorisme se révèle jusqu'ici, sinon désastreux du moins plus que médiocre, ne faudrait-il pas alors envisager d'autres approches qui traiteraient aussi le long terme et s'attaqueraient aux causes et ne pas se limiter seulement aux effets ?

Ne faudrait-il pas se pencher plus sérieusement sur les problèmes liés à la marginalisation culturelle, identitaire, économique et sociale, qui ont fait des jeunes et moins jeunes des proies faciles entre les mains des Daechiens et leurs semblables ?

Evidemment, les relations des pays du Maghreb avec l'UE gagneraient à être adaptées à ce nouveau contexte dans lequel le développement économique et social revêt une importance cruciale et constitue un défi majeur à relever pour assurer la sécurité dans notre espace commun et faire avancer ainsi le processus démocratique

Ne faudrait-il pas orienter alors les relations entre les pays du Maghreb et l'UE vers une perspective stratégique contribuant à relever les principaux défis qui se posent



actuellement, et qui sont, outre le défi de la sécurité, ceux de l'emploi, de la dette, de la maîtrise des technologies, de l'autonomie énergétique, de la gestion de l'eau, de la sécurité alimentaire?...

Ne faudrait-il pas orienter la coopération de l'UE avec le Maghreb vers les besoins identifiés et non pas subordonner les stratégies nationales des pays partenaires exclusivement en fonction des fonds existants, et optimiser ainsi les emprunts et les subventions en les adaptant à une stratégie claire de développement durable et inclusif ?

Est-ce les négociations engagées avec la Tunisie pour un Accord de libre-échange complet et approfondi vont réellement être placées dans un cadre de coopération vraiment équitable ?

Cet accord est un instrument censé favoriser un accès libre des biens et services entre les marchés des deux parties dans le cadre d'une intégration plus profonde.

Il vise l'établissement à terme d'un espace économique commun à l'instar de celui qui lie l'UE la Suisse et la Norvège.

Cet accord ainsi conçu tient-il réellement compte de la compétitivité inégale entre les économies tunisienne et européenne ?

A-t-on réellement étudié l'impact de ce partenariat s'il vient à être réalisé même progressivement, aux plans notamment de l'emploi, de la protection sociale, des ressources fiscales ?

A-t-on réellement mesuré les ajustements législatifs considérables et nécessaires pour le démantèlement des barrières non tarifaires qu'implique l'accord ?

Quels mécanismes doit-on utiliser pour tenir compte de la sensibilité de certains secteurs ? Comment doit-on prévoir la symétrie des engagements et de calendrier eu égard au niveau inégal de développement de l'économie des deux parties ?

C'est ce genre de questions qui ont été soulevées par quatorze organisations de la société civile tunisienne dans un communiqué publié le 12 octobre 2015 à l'occasion du démarrage des négociations sur l'ALECA entre la Tunisie et l'UE.

Par ailleurs, comment faire de la Méditerranée « Mare Nostrum » qui nous unit à travers la libre circulation des personnes et cesser de la considérer comme rempart de sécurité pour une Europe forteresse ?

Ne faudrait-il pas penser à une approche globale de la migration comme vecteur de développement et de promotion des échanges humains ?

Ne faudrait-il pas souligner aussi que la coopération entre le Maghreb et l'UE est tributaire du renforcement de la compréhension entre les populations des deux rives de la Méditerranée ?

Cette coopération pour être pérenne ne doit-elle pas être élaguée des malentendus qui ont souvent caractérisé nos relations à travers l'histoire des temps anciens et modernes ?

N'est-il pas urgent d'élaborer pour cela des stratégies de dialogue entre nous capable d'approfondir les affinités, car les affinités existent en dépit des malentendus ?

N'est-il pas aussi urgent de renouer avec les échanges culturels pour faire disparaître les barrières d'incompréhension, car là où la culture est défaillante la violence s'installe ?

Ces interrogations et plusieurs autres questionnements suscitent un débat souvent passionné dans les médias, au sein des partis politiques, et dans la société civile.

Notre colloque est une contribution en vue d'approfondir la réflexion sur ces thèmes, les enjeux sont considérables pour notre présent et le devenir des générations futurs.

C'est une opportunité pour nous de requérir l'avis et l'analyse de hauts responsables et d'éminents experts



et universitaires, ici présents, et dont certains parmi eux ont conduit les négociations ayant abouti aux précédents accords avec l'UE.

Leurs avis et les recommandations qui vont suivre vont certainement mieux nous éclairer sur ces enjeux et d'autres que je n'ai pas cités. Qu'ils soient vivement remerciés.

Pour terminer, je souhaite une nouvelle fois la bienvenue au nom de l'AEI à vous tous ici présents et renouvelle mes remerciements à notre partenaire le Représentant Résident de la Fondation Friedrich Ebert à Tunis et son équipe pour leur soutien très apprécié, leur disponibilité et l'action efficace de la Fondation pour la promotion du dialogue entre les cultures

« Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons-nous de nos mutuelles différences », disait Paul Valéry.

Merci pour votre attention

ALLOCUTION DE MONSIEUR

HENRIK MAYER

Représentant Résident de Frederick Ebert à Tunis

S.E. Monsieur Ben Salem, Directeur général de l'Europe au ministère des Affaires étrangères,
S.E. Madame Leinonen, Première secrétaire de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie,
Monsieur Kerkeni, président de l'Association des études internationales et cher partenaire de la Fondation Friedrich-Ebert,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à ce rendez-vous annuel de l'Association des études internationales, en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert et c'est avec une grande joie que nous vous accueillons aujourd'hui dans le cadre de ce colloque consacré à une thématique importante, à savoir « les enjeux méditerranéens : Maghreb-Union européenne » liés aux développements de ce qu'on a appelé en Europe pendant longtemps le « printemps arabe » et aux développements récents que traverse l'Union européenne.

Je tiens à remercier Monsieur Tarak Ben Salem, Directeur général du département Europe, auprès du ministère des Affaires étrangères et Madame Katariina Leinonen, Première secrétaire de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, d'avoir accepté notre invitation, malgré leurs



agendas serrés. Leurs éclairages sur la thématique seront certainement utiles pour cerner les incidences du contexte régional sur les perspectives des relations Tunisie-Union européenne d'un point de vue stratégique, des relations qui vont sans aucun doute jouer un rôle décisif pour le futur développement de la Tunisie et de l'Europe.

Permettez-moi de souligner que la Fondation Friedrich Ebert accorde un intérêt particulier aux questions relatives aux partenariats stratégiques et au voisinage euro-méditerranéen.

Vous le savez peut-être, mais pour ceux qui ne connaissent pas encore très bien la Fondation Friedrich-Ebert, permettez-moi de souligner que la FES est en même temps une organisation indépendante et en même temps une organisation qui fait partie des efforts de l'Allemagne de créer des liens avec d'autres pays pour construire un environnement international stable et paisible. La FES travaille beaucoup en Tunisie en soutenant par solidarité ses partenaires, mais nous considérons aussi comme notre tâche d'informer des décideurs politiques en Allemagne, de les fournir avec une image véritable de ce qui se passe en Tunisie et dans la région. Des échanges entre le milieu académique et le milieu politique sont, pour cette raison, très importants.

C'est dans ce cadre et avec notre partenaire l'Association des études internationales que nous nous efforçons dans le cadre de ces rencontres d'enrichir le débat autour des différents thèmes stratégiques entre les décideurs, le milieu académique et les acteurs associatifs.

Mesdames et Messieurs

La vague des revendications populaires pour la démocratie et les droits socio-économiques survenue dans les pays du Sud, avec le déclenchement de la révolution tunisienne, le 14 janvier 2011, nous rappelle un passé assez proche où des pays européens comme le Portugal ou l'Espagne ont traversé un processus similaire de transition démocratique suite auquel ils sont devenus aujourd'hui des



démocraties bien établies. L'Europe a appris – ou devrait avoir appris – deux choses de cela : premièrement, les changements politiques, voire les révolutions, ne sont pas faciles et nécessitent du temps, de l'effort et surtout de l'aide décisive, considérable et de longue durée, pour aboutir à un succès qui peut néanmoins rester fragile pendant longtemps. Deuxièmement, les changements intérieurs changent aussi l'état des choses sur le niveau géo stratégique. De vieilles alliances peuvent être mises en question, de nouvelles alliances se créent, de nouveaux défis se présentent, l'avenir pendant et directement après des situations de changement est volatile en incertain. Et c'est justement pour cela que dans la phase dans laquelle la Tunisie et la région se trouvent, il faut faire des efforts pour comprendre les dynamiques de la région et pour construire activement un avenir politique dans l'intérêt de tous ceux qui sont concernés.

Notre colloque d'aujourd'hui et demain va faire justement cela et je tiens, encore une fois, à remercier notre partenaire AEI d'avoir pris l'initiative et d'avoir fait l'effort de rendre cette rencontre possible.

Tenant compte de ce qui précède, il est légitime de soulever un certain nombre de questionnements.

Comment l'UE aborde-t-elle la question sécuritaire ? Qu'attendent non seulement les Européens, mais aussi le Maghreb de cette nouvelle dynamique géostratégique ? Quelles constantes, quelles variables détermineront l'avenir du partenariat Tunisie-Union européenne et des partenariats plus larges qui s'esquissent indépendamment de la géographie et de l'histoire ? Quels leviers d'action faudrait-il déployer dans ce sens ? Quel rôle pourrait jouer le Maghreb dans cette phase cruciale de l'évolution du contexte régional ? La crise économique en Europe ne remet-elle pas à l'ordre du jour l'impératif d'optimiser l'intégration euro-méditerranéenne en vue d'élargir les perspectives de croissance économique ? Et comment la crise migratoire va-t-elle influencer les décisions politiques et les relations entre les pays de la rive Sud et de la rive Nord de la Méditerranée ?

Ce sont-là quelques interrogations auxquelles des éléments de réponse méritent d'être apportés pour cerner les perspectives régionales des relations Maghreb-Union européenne d'un point de vue stratégique.

La présence d'un panel d'experts, composé de hauts responsables, de chercheurs universitaires constitue aussi une opportunité pour élargir le débat et approfondir la réflexion sur la thématique examinée et une table ronde conclura les travaux du séminaire et s'efforcera de dresser les perspectives d'avenir des rapports entre le Maghreb et l'Union européenne.

Je remercie une dernière fois notre partenaire AEI, je remercie tous les participants et les intervenants et aussi ma collègue Malek Lamine qui a, ensemble avec l'AEI, contribué à l'organisation de cet évènement.

Je vous souhaite une conférence intéressante et vous remercie de votre attention.



ALLOCUTION DE MADAME

KATARINA LEINONEN

Première secrétaire à la délégation de l'UE à Tunis

Monsieur le président de l'Association des études internationales

Monsieur le Représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert Tunisie

Monsieur le directeur général Europe au ministère des affaires étrangères

Chers participants,

« Enjeux méditerranées... »

- La Méditerranée est au centre de notre histoire commune. L'histoire de l'Europe, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient a été construite autour de la Méditerranée.

- Notre défi commun est de savoir comment transformer cette mer commune une fois de plus dans un espace qui nous unit tous.

- C'est dans ce cadre que je salue l'organisation de cet évènement et me sens fière de prononcer quelques mots d'ouverture. Je pense aussi que le choix de la Tunisie comme pays hôte pour le séminaire est particulièrement réussi.

« Maghreb... »

- Le Maghreb est une région possédant un potentiel de développement très riche. Il ne manque pas de ressources naturelles et humaines de haute qualité et possède aussi des liens culturels et linguistiques communs.



- Pourtant, il reste l'une des régions les moins intégrées du monde, ce qui ne facilite pas l'utilisation pleine de son potentiel de développement. Le coût réel de la non-intégration va au-delà de la croissance économique et inclut la sécurité et le développement humain.

« **L'Union européenne...** »

- L'Union européenne a un intérêt vital dans la transition démocratique, l'intégration économique et la stabilité de la région. Elle met tout en œuvre pour faire avancer les relations avec nos partenaires maghrébins tant sur le plan bilatéral que multilatéral et régional.

- L'année passée nous avons révisé **la politique européenne de voisinage** avec la participation active de nos partenaires.

- La PEV, l'Union pour la Méditerranée et d'autres groupements régionaux comme le Dialogue 5+5 et l'Union du Maghreb arabe fournissent autant de cadres politiques et un soutien institutionnel utile ; ils permettent suffisamment de souplesse pour développer et renforcer les relations inter-méditerranéens au bénéfice de toutes les parties.

- La communication de 2012 sur une coopération plus étroite et l'intégration régionale au Maghreb inclut des suggestions dans de nombreux domaines. Nous avons exploré avec les partenaires du Maghreb comment mieux travailler ensemble sur le suivi, et continuons à le faire.

- Force est de constater, néanmoins, que les progrès restent encore insuffisants. Parmi ceux-ci il faut noter la stratégie de l'eau dans la Méditerranée occidentale qui a été adoptée lors de la 1^{ère} conférence ministérielle du dialogue 5+5 sur l'eau tenue à Alger le 31 mars 2015. L'UE a encouragé cette initiative de l'Espagne et de l'Algérie dès le début et l'a soutenue tout au long du processus.

- Il est important de voir ce genre d'initiatives se multiplier.



« Sécurité... »

- Au cœur de cet objectif est la nécessité de relever les défis de sécurité auxquels nous sommes confrontés, et qui sont bien connus de tous.

- Je me félicite à cet égard de la session du Conseil des ministres de l'Intérieur de l'Union du Maghreb arabe, la semaine passée à Tunis, consacrée à définir une stratégie commune pour combattre l'extrémisme religieux et la pensée takfiriste.

- Le 20 avril passé, la Commission européenne a proposé l'action à mener en vue de mettre en place une union européenne de la sécurité réelle et effective qui se concentre sur le terrorisme et les combattants étrangers, la prévention de la radicalisation, le crime organisé transfrontalier et la cybercriminalité.

- Il est urgent que notre coopération s'intensifie dans tous ces domaines.

- Beaucoup voient la nécessité de penser -à long terme- à une approche régionale, y compris une certaine forme de l'architecture de sécurité qui pourrait être développée dans la région.

« Enjeux humains... »

- La sécurité est intimement liée au développement social. Force est de constater que sur ce plan, il y a eu une baisse générale dans les espoirs des gens pour une vie décente et un avenir stable sur la rive sud de la Méditerranée. Les perspectives économiques demeurent incertaines. La polarisation au sein des sociétés et dans la région nourrit la radicalisation et le terrorisme.

- Dans ce cadre, l'UE est active et engagée. Pour prendre l'exemple de la Tunisie, sur la période 2011-2015, je suis fière de constater que l'aide apportée à la Tunisie s'élève à 1.3 milliard d'euros dont 1 milliard de dons (et 300 millions d'euros au titre de l'Assistance macro-financière). Si l'on ajoute les prêts de la BEI sur la même période -soit

1.5 milliard d'euros- la Tunisie a bénéficié de 2.8 milliards d'euros d'aide sur les cinq dernières années. A cela s'ajoutent les contributions considérables des Etats membres de l'Union européenne.

- L'effort est particulièrement conséquent, car nous sommes conscients de l'importance des enjeux.

- Pour terminer, la question qui se pose est comment peut-on améliorer la cohérence de nos efforts ? Comment l'UE peut aider ses partenaires maghrébins pour répondre aux défis auxquels nous sommes tous confrontés ?

- L'UE - par défaut - croit en la **coopération régionale**. Par expérience, nous savons que le renforcement de la confiance est fondamental. Nous devons être pragmatiques. Travailler ensemble sur des sujets moins controversés, tels que le développement, la protection de l'environnement, le commerce peut aider à rassembler les différents acteurs et de jeter les bases pour des projets plus ambitieux.

- La région méditerranéenne est cruciale pour les travaux en cours sur une **stratégie globale de l'UE sur la politique étrangère et de sécurité**, qui définira une vision politique de haut niveau pour les années à venir, y compris l'engagement avec les partenaires. **La stratégie reconnaît que la sécurité de l'UE est extrêmement liée à celle de son voisinage, en particulier la région méditerranéenne.**

- Nous nous trouvons à un moment décisif de notre histoire commune. Malgré les tendances à rechercher l'isolement, les solutions ne seront trouvées que par une plus grande participation et coopération régionale. Cela exige du courage politique et de la vision.

- Je suis convaincu que les discussions aujourd'hui et demain aideront à éclairer ce chemin.



ALLOCUTION DE MONSIEUR TAREK BEN SALEM

DG. Europe au Ministère des affaires étrangères

Monsieur le président de l'Association des études internationales,
Monsieur le Représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert,
Excellences, honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes remerciements pour m'avoir invité à participer avec vous à la Conférence internationale annuelle organisée par l'Association des Etudes internationales en partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert. Je voudrais également saluer les organisateurs pour le choix pertinent du thème «Enjeux méditerranéens: Maghreb-Union européenne».

En effet, le contexte régional dans lequel nous évoluons depuis les mutations profondes qu'a connues la région du sud de la Méditerranée, en 2011, recèle des défis majeurs d'ordre politique, sécuritaire, économique et social.

Face à ces défis, les pays et organisations de la région sont acculés à apporter des réponses adéquates à court, moyen et long termes.

L'Union européenne, acteur majeur du nord de la Méditerranée, a pris une série de mesures depuis 2011 pour répondre aux transformations enregistrées dans son



voisinage méridional et pour soutenir les valeurs universelles de la démocratie et des libertés publiques et individuelles.

C'est dans cette logique que les relations entre la Tunisie et l'Union européenne ont connu un nouveau départ depuis la révolution tunisienne et se sont hissées à un palier supérieur et stratégique à travers notamment l'adoption, en novembre 2012, du « Plan d'action pour un partenariat privilégié ».

Ce plan d'action exprime la volonté commune de la Tunisie et de l'Union européenne de renforcer leurs engagements dans différents domaines, qu'il s'agisse de l'État de droit et de la bonne gouvernance, du respect et de la promotion des droits de l'Homme, de l'économie libérale, du développement et de la bonne gouvernance.

L'actuel plan d'action qui prend fin en 2017 a permis de créer une dynamique positive dans différents domaines, notamment avec l'établissement d'un dialogue politique de haut niveau sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme, le lancement des négociations sur la conclusion d'un Accord de libre-Echange complet et approfondi (ALECA), l'adhésion de la Tunisie au Programme de recherche et d'innovation H2020, la signature d'une déclaration politique sur le partenariat pour la mobilité, et une augmentation substantielle de l'aide financière. (*en dons et en crédits qui a dépassé les trois milliards d'Euros entre 2011 et 2015*).

Mesdames et Messieurs,

Il y a deux semaines, le Conseil d'association Tunisie-Union européenne s'est tenu au Luxembourg. Les deux parties ont à cette occasion renouvelé leur engagement à approfondir leur partenariat privilégié, «reflet de l'exception que représente la transition tunisienne et de l'ambition partagée d'intensifier les relations dans tous les domaines».

Je voudrais, dans ce cadre, saluer l'engagement qu'a pris l'UE lors de ce Conseil pour mettre à la disposition de la Tunisie les outils nécessaires pour favoriser l'accomplissement



des réformes socio économiques destinées à offrir à notre pays, et en particulier à sa jeunesse, les opportunités génératrices d'emploi et de progrès social et les investissements visant à réduire les disparités régionales.

L'UE et ses Etats membres exploreront également la possibilité de mettre en place des modalités spécifiques et exceptionnelles engendrant des effets rapides et visibles, afin d'accroître et d'optimiser l'assistance financière à la Tunisie, l'objectif étant de soutenir notre pays à mieux gérer ses défis sécuritaires et socioéconomiques qui menacent l'avenir de sa jeune démocratie.

Mesdames et Messieurs,

La réponse aux défis sécuritaires et socioéconomiques requiert, outre l'effort national, une coopération plus étroite au niveau régional, notamment dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe et de l'Union pour la Méditerranée.

Dans ce cadre, la Tunisie attache une importance primordiale au renforcement de la coopération entre les pays du Maghreb. Plusieurs études ont montré qu'une plus forte intégration pourrait accroître le taux de croissance de chacun des pays du Maghreb de 1 à 2 %.

Je tiens à rappeler qu'au cours des cinq années qui ont suivi la création de l'Union du Maghreb arabe (1989-1994), ses pays membres ont réussi à signer plus de 40 conventions qui auraient pu permettre de marquer un saut qualitatif dans la coopération maghrébine et de produire des effets économiques sensibles sur les populations de cette région.

Malgré les multiples obstacles qui empêchent l'intégration maghrébine, la Tunisie n'a jamais perdu l'espoir d'une possible relance de ce noble projet et a multiplié au cours des dernières années les initiatives en vue de redynamiser la coopération entre les pays du Maghreb. Je voudrais, dans ce cadre, rappeler qu'aujourd'hui même, la Tunisie accueille une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UMA. Je formule l'espoir que cette réunion

pourra contribuer à rétablir la confiance entre les différentes parties et à renouveler la volonté politique qui a marqué les débuts de cette coopération.

Par ailleurs, je tiens à saluer l'effort déployé par l'Union européenne pour soutenir l'intégration dans le Maghreb. La Tunisie se félicite de l'initiative de la Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la Commission européenne de publier en décembre 2012 une communication sur le soutien de l'intégration maghrébine et le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb qui comporte une panoplie de propositions dans les différents secteurs prioritaires pour la région.

Cette communication, qui intervenait dans un contexte de profonds changements dans la région du Maghreb, traduit la volonté de l'UE de soutenir les efforts d'intégration entre les différents pays d'une région qui demeure l'une des moins intégrées au monde.

Je formule l'espoir que cette communication, qui a déjà suscité beaucoup d'enthousiasme au niveau des décideurs maghrébins, pourra aboutir à la mise en place de mécanismes politiques permanents de coopération entre l'Union européenne et l'UMA et contribuer au renforcement de la coopération entre ces deux organisations.

Mesdames et Messieurs,

Lors du processus de révision de la politique européenne de voisinage, la Tunisie a fait part de son attachement à la consolidation du rôle de **l'Union pour la Méditerranée** (*UpM*) dont le secrétariat général fournit des efforts louables, malgré les nombreux défis, pour le renforcement du rôle fédérateur de cette institution qui stimule l'intégration économique régionale à travers la réalisation de projets concrets et porteurs.

J'ajouterais, à ce propos, que même si on peut être dubitatif sur le bilan global du Processus euro-méditerranéen de Barcelone, nous sommes optimistes en Tunisie quant



aux perspectives de développement de l'UpM. Les idées avancées dans la nouvelle feuille de route de l'UpM sont de nature à conforter sa stratégie d'accompagnement des pays du Sud de la Méditerranée pour la réalisation de projets permettant l'amélioration des conditions socio-économiques des populations. Plusieurs avancées sont enregistrées pour la concrétisation de projets se rapportant aux six domaines prioritaires de l'UpM qui sont la dépollution de la Méditerranée ; les autoroutes maritimes et terrestres ; la protection civile ; les énergies renouvelables ; l'enseignement supérieur et la recherche ; le développement des entreprises). A cet effet, une attention particulière a été accordée à trois projets phares, à savoir la dépollution de la Méditerranée, le Plan solaire Méditerranéen, et les autoroutes maritimes et terrestres.

C'est dans ce cadre que l'UpM a notamment labellisé deux projets tunisiens :

- Le premier est relatif au programme intégré de protection contre la pollution du lac de Bizerte dont le démarrage est prévu pour le mois de juillet 2016 ;

- Le deuxième projet qui s'insère dans le cadre de l'Initiative pour le financement des projets urbains (*UPFI*), concerne l'aménagement de la côte nord de Sfax (Sfax Taparura).

Mesdames et Messieurs,

Notre attachement à la Méditerranée ne nous dispense pas d'être attentifs à sa dimension sous-régionale. Dans le but de contribuer à faire de cette région un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité. La Tunisie est soucieuse d'œuvrer à renforcer l'intégration et la complémentarité sous-régionale, notamment dans le cadre du **Processus de coopération en Méditerranée occidentale** (*Dialogue* « 5+5 ») et de **l'Accord d'Agadir**.

Notre objectif est de faire de ce dialogue un des piliers de la coopération euro-méditerranéenne, et ce en

élargissant ses domaines de coopération, en impliquant de nouveaux acteurs, tels que la société civile, et en consolidant la coopération décentralisée entre ses entités territoriales et régionales. La Tunisie œuvrera également à renforcer la composante économique de ce forum pour parvenir à faire du Dialogue « 5+5 » un pôle économique et financier compétitif.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi à ce propos d'aborder deux questions qui nous semblent être prioritaires et dont la résolution permettra sans doute de créer un tournant dans la coopération régionale aussi bien au niveau maghrébin que méditerranéen.

La première concerne la situation en Libye et ses répercussions sur la stabilité en Tunisie. La Libye, véritable vivier pour les organisations terroristes, constitue une menace de plus en plus accrue pour notre pays. L'opération terroriste contre la ville de Ben Guerdane confirme le danger que représentent les groupes terroristes opérant à partir de la Libye, pour la sécurité de la Tunisie et des pays voisins.

Il est donc vital pour la Tunisie qu'une solution politique acceptée par les différentes parties prenantes libyennes qui préserve l'intégrité et l'unité de la Libye soit trouvée rapidement.

Partant des constantes de sa politique étrangère, la Tunisie s'oppose à toute intervention militaire en Libye et rejette toute ingérence dans les affaires internes de ce pays. Notre pays adopte une position de neutralité vis-à-vis de la crise libyenne tout en étant une force de proposition positive.

Dans ce cadre, la Tunisie a accueilli et entretenu des contacts au plus haut niveau avec toutes les parties libyennes sans exception et sans exclusion. Ces contacts avaient pour objectif d'encourager les parties prenantes à résoudre leurs divergences d'une manière pacifique en les invitant à faire prévaloir l'intérêt suprême de la Libye et à favoriser le dialogue pour trouver une solution politique consensuelle à la crise libyenne.



La Tunisie a également laissé ses frontières accessibles aux Libyens pour contribuer à alléger leurs souffrances, et ce, malgré les difficultés économiques auxquelles elle fait face.

Les 21 et 22 mars 2016, la Tunisie a accueilli la huitième réunion ministérielle des pays du voisinage de la Libye. Il a été souligné à cette occasion la disposition de la Tunisie à mettre ses expertises et ses potentialités pour permettre au Conseil présidentiel du gouvernement d'entente libyen d'asseoir ses institutions et d'assumer son rôle dans la lutte contre le terrorisme. Il a été indiqué que l'installation d'un gouvernement d'entente nationale, seul représentant légitime du peuple libyen, permettra :

- * la consécration d'un pouvoir central capable d'affronter les défis du terrorisme et de garantir les services de base pour la population et,

- * d'adresser un message rassurant au peuple libyen et aux pays voisins ainsi qu'à la communauté internationale.

Par ailleurs, je rappelle à ce sujet la position convergente entre la Tunisie et l'UE quant à la situation en Libye. Lors du récent Conseil d'association, les deux parties ont salué les développements positifs des dernières semaines en Libye et renouvelé leur engagement à soutenir le gouvernement d'union nationale, afin qu'il soit capable d'affronter les défis du terrorisme et de garantir les services de base à sa population.

Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, je voudrais mettre l'accent sur l'importance du rapprochement entre les peuples du Nord et du Sud de la Méditerranée. Cet espace commun trahirait sa vocation naturelle si l'on met beaucoup d'entraves à la mobilité des personnes et à leur libre circulation. Il est évident que la mobilité n'exclut pas le renforcement de la coopération pour combattre l'émigration clandestine et le trafic des êtres humains.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je vous remercie de votre attention.



COMMUNICATIONS

MAGHREB ET EUROPE : UNE SI LONGUE HISTOIRE CONNECTÉE

*Mounira CHAPOUTOT-REMADI**

*«Le Maghreb n'est pas latin, le Maghreb n'est pas punique
il n'a pas été français et il n'est pas seulement islamique,
le Maghreb vient des profondeurs comme
l'eau vient d'un puits extrêmement profond»*

F. Braudel

L' Afrique s'est séparée de l'Europe par la formation du détroit de Sicile et l'effondrement du détroit de Gibraltar, à l'aube des temps quaternaires. Dommage ! Les *harragas* auraient pu atteindre «l'Eldorado» à pied sec et la Méditerranée ne serait pas la fosse commune pour de si nombreux corps ! Et comme disait Pascal, « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé ! ». Et il avait raison. Un autre élément du relief a retenu notre attention : en bordure du continent africain presque figé depuis la fin du Primaire, l'Afrique du Nord apparaît comme une jeune région, de formation récente et complexe, dont les tremblements de terre attestent encore l'instabilité». Cette instabilité et ce caractère juvénile de la géologie maghrébine sont comme le reflet, en un certain sens, de l'actualité politique et sociale de nos pays.

*. Professeur émérite.

1. «La Méditerranée ne doit pas être un tombeau, la Méditerranée est un berceau, le berceau de la civilisation de l'art, de la philosophie et de la liberté», a déclaré Claude Bartolone, au forum de Réalités.



Le Maroc est à quelques kilomètres de l'Espagne et Kélibia en Tunisie est à 140 km de Trapani en Sicile, sans compter toutes les îles du bassin occidental de la Méditerranée qui ont toujours servi de relais entre nos deux continents. Les 5.000 km de côtes de Tanger à Tobrouk constituent autant de possibilités de contact avec les côtes méridionales de l'Europe. L'Espagne, la France et l'Italie ne pouvaient pas ne pas regarder vers le Sud et vice-versa.

Il faut retenir de Fernand Braudel, auteur de la première synthèse sur *la Méditerranée et le Monde méditerranéen au temps de Philippell* (1949), son concept important de «la longue durée». L'ouvrage de Fernand Braudel a offert un cadre géographique pour l'étude des relations entre les trois continents qui bordent cette mer. Pour ce qui nous concerne, nous n'évoquerons que les relations multiséculaires entre le Maghreb et l'Europe.

Deux chercheurs américains ont voulu renouveler l'approche et la réflexion sur ce monde méditerranéen : Peregrine Horden et Nicholas Purcell, dans *The Corrupting Sea : a Study of Mediterranean History* (Oxford, 2000) ; retenons pour notre part que la Méditerranée se caractérise par sa connectivité, c'est-à-dire, qu'il est possible, à partir d'un point de la Méditerranée, d'accéder à n'importe quel autre point de son contour par petits voyages répétés, en bateau ou par voie terrestre...De plus, la Méditerranée est composée d'une infinité de micro régions fondamentalement différentes les unes des autres, à la suite de variations climatiques et géologiques. Tertio, les habitants de la Méditerranée ont apporté des réponses très différentes aux caractéristiques de leur environnement. On ne peut comprendre chaque point que si on l'intègre dans son réseau de micro régions, dans la connectivité de l'ensemble.

De ces deux théories, retenons celle de la longue durée pour les relations entre le Maghreb et l'Europe car ils ont quasiment toujours été connectés. Les acteurs de cette connectivité ont varié en rapport avec la conjoncture du moment et les rapports de domination de l'une des puissances méditerranéennes sur les autres. Les formes ont



également varié allant d'une occupation côtière, ce n'est pas par la colonisation d'une puissance venue d'Orient – les Phéniciens, les Byzantins, les Arabes, les Turcs ottomans – ou du Nord de la Mer – les Romains, les Espagnols, les Français et les Italiens.

« La Méditerranée était une zone d'échange, d'emprunts, de créolisation culturelle et de brassage des races, de conflits, de violence et d'esclavage » Choukri El Hamel².

Les appellations de cette grande région ont varié au cours de l'histoire : liés d'abord aux peuples qui les habitent, ces pays restent fractionnés en régions ethnico-géographiques jusqu'à l'arrivée des Arabes qui les unissent pour la première fois dans une seule appellation : *Bilad al-Maghrib*, Pays du Couchant, de l'Ouest, à l'Occident du monde arabe oriental. Ils l'ont même appelée *Jazirat al-Maghrib*, la presqu'île du Maghreb entourée de l'Atlantique à l'Ouest, de la Méditerranée au Nord et à l'Est, et du Sahara au Sud. Cette entité regroupait également une partie de l'Espagne, celle qu'on appelle al-Andalus. Les Arabes, une fois installés, cherchent et conquièrent les îles et en particulier les Baléares et la Sicile ; ils ne se maintiennent pas vraiment en Corse ni en Sardaigne.

Aux XV^e-XVI^e s., on appellera cet ensemble la Barbarie ou les États barbaresques par référence à ses premiers habitants, les Berbères. Au XIX^e siècle, au moment de la colonisation, on appellera cet ensemble des trois pays (Tunisie, Algérie, Maroc), Berbérie, Berbérie musulmane, Afrique blanche ou plus souvent l'Afrique du Nord. Le Maghreb reviendra sur la scène surtout en février 1989 avec la création du l'UMA, on emploie également les appellations de grand Maghreb, ou de l'Union du Maghreb arabe.

2. « L'esclavage dans la pensée méditerranéenne », *Les ruses de l'historien : essais d'Afrique et d'ailleurs en hommage à Jean Boulègue*, éd. Fauvelle-Aymard, François-Xavier et Hrsch, Bertrand, p. 205.

I- Le Maghreb avant l'arrivée des Arabes et de l'islam

Avec des formes et des temporalités très diverses, ce que nous appelons le Maghreb sera lié à l'Europe, tout au long de son histoire. Ces relations différeront d'une époque à l'autre, mais quatre moments sont à distinguer.

Dix siècles de présence phénicienne côtière

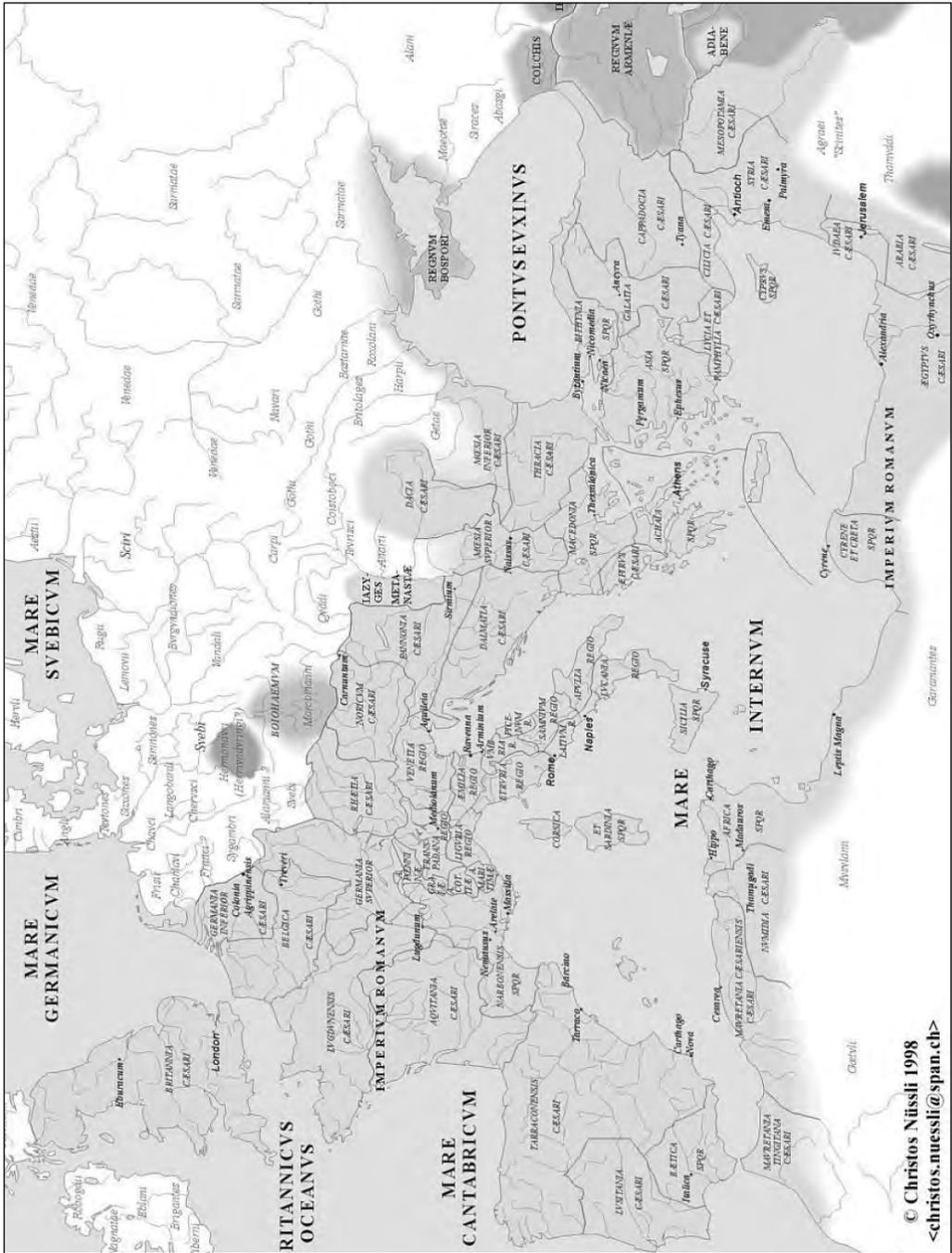
La très grande ouverture sur la mer, en particulier de la Libye et de la Tunisie, explique en partie que très tôt elles ont attiré les autres peuples méditerranéens. Les Phéniciens tout d'abord qui accostèrent sur leurs rives dès le XII^e siècle avant av. J.-C. et en marins éprouvés, ils fondèrent un empire thalassocratique appuyé sur des comptoirs un peu partout en Méditerranée et en particulier sur presque toutes les côtes du bassin occidental. Nous leur devons la fondation de Carthage en 814 av. J.-C. Les Carthaginois eurent l'ambition de conquérir la Sicile au VI^e siècle av. J.-C. et ils se heurtèrent aux Grecs et lorsqu'ils voulurent conquérir l'Italie, ils se heurtèrent à Rome

Leur domination, avec les Carthaginois, qui a contribué à la naissance et à l'essor de la civilisation punique durera jusqu'à la chute de Carthage en 146 av. J.-C. soit **dix siècles** ! Retenons bien que le commerce et les hommes ont maintenu tout au long de ces siècles une très grande connexion.





Le Maghreb dans l’empire romain et après de 146 av. à 698 après : trois moments, trois temporalités très relations très différentes



© Christos Nüssli 1998
<christos.nuessli@span.ch>



L'Afrique romaine (146 av. J.-C. - 439 ap. J.-C.)

Dans les temps les plus reculés : le Maghreb en grande partie englobé dans un empire romain centré sur la Méditerranée, de 146 av. J.-C. à 439 ap. J.-C. soit un peu plus de six siècles. Mais dans cette configuration, il s'agit bien d'une colonisation et d'une première situation de **subalternité** ? C'est l'Afrique qui devient le grenier à blé de Rome.

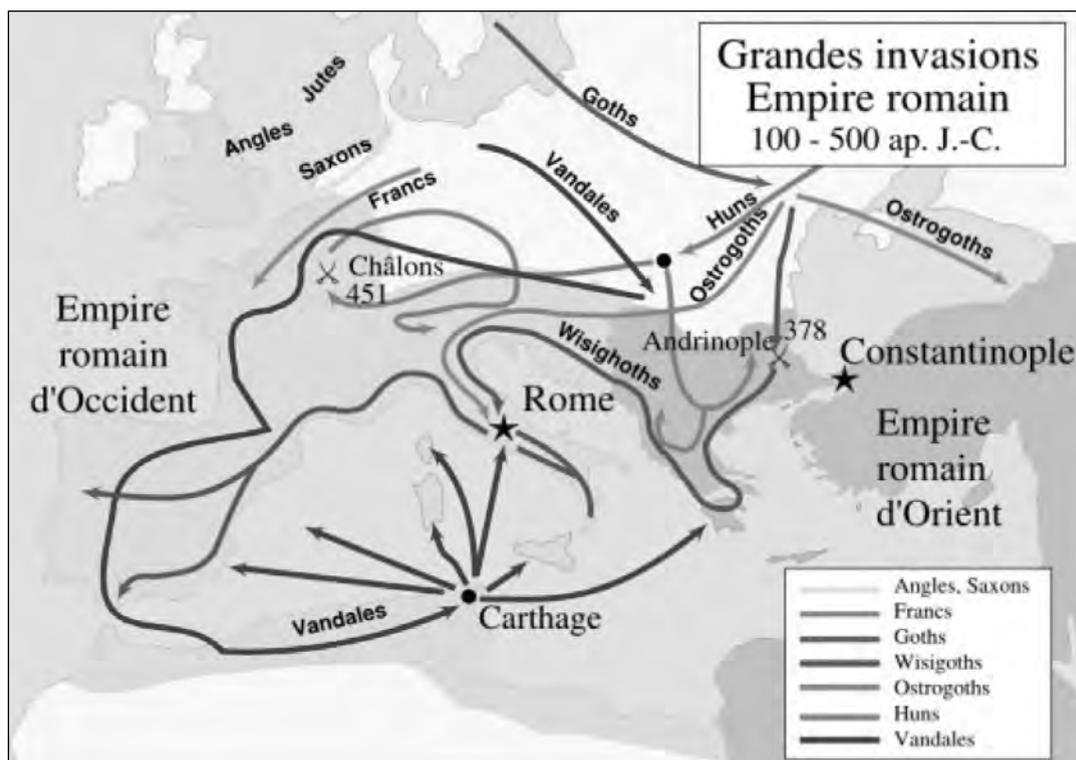
Même si l'Afrique a fourni quelques grands hommes à Rome comme la dynastie libyenne des **Sévères**, des intellectuels et de penseurs comme Apulée, Térence, Corippe, Tertullien, St Cyprien et St Augustin (tué en 530, par les Vandales au siège d'Annaba) et même des papes (dont Gélase. «Ce sont des Africains de souche, de naissance et de cœur» qui ont donné un élan à la culture latine au moment où elle déclinait à Rome.

Le christianisme commence à se répandre en Afrique vers le milieu du II^e siècle après J.-C., mais comme l'occupation romaine elle-même, certaines régions ne sont pas touchées par cette nouvelle religion et les IV^e-V^e siècles sont des siècles de décadence de l'empire.



Le royaume vandale (439-533)

De nouveaux envahisseurs « barbares » vont peu à peu mettre fin à l'empire romain vieillissant. Ce sont les Vandales originaires du Jutland, germanisés au passage et venant en Afrique par l'Espagne qui sont cette fois les agents de la connexion avec l'Europe. Ils donnent leur nom à cette partie méridionale de l'Espagne, la Vandalousie (bilad al-Andalus) et occupe une longue frange côtière avec Carthage pour capitale. Les Vandales se sont emparés de la Corse et de la Sardaigne. Ils voulaient reprendre pied à Rome et l'ont attaquée et pillée en 455. Mais ils ont finalement été expulsés d'Afrique par les armées de Justinien, empereur romain d'Orient, de Byzance en 533.



Une reconquête byzantine partielle (533-698)

L'empire romain d'Occident a disparu après la chute de Rome en 476. L'empire d'Orient appelé aussi empire byzantin résiste mieux et au VI^e siècle, Justinien tente de reconstituer l'empire à son profit. Il reprend pied en Italie, en Sicile et en Afrique mais si son armée chasse les Vandales, elle ne reconquiert pas l'ensemble de l'ancien empire et le préfet du prétoire ne contrôle plus qu'une partie de l'ancienne Afrique romaine. Des révoltes berbères nombreuses compromettent le pouvoir. Mais le patrice Héraclius, partant d'Afrique, a conquis le trône impérial et le patrice Grégoire s'est révolté à son tour, cherchant à renouveler l'exploit mais... Il fut battu à Sufétula/Sbeitla en 647 par les Arabes guidés par sept commandants portant le nom d'Abd Allah, on l'appelle la bataille des *Abâdila*³. A noter d'ailleurs le chiffre ô combien magique de ces sept conquérants !



3. Abd Allah Ibn al-Zubayr ; A. Ibn 'Abbas ; A. Ibn 'Umar ; A. Ibn Mas'ud ; A. Ibn 'Amr Ibn al-'Âs ; A. Ibn Ja'far Abi Talib ; A. Ibn Sa'd Ibn Sarh.

Tout au long de cette phase, le Maghreb sera inséré dans des empires successifs et aucun d'eux n'a rompu la connexion avec l'Europe. Mais il faut bien comprendre qu'être inséré signifie généralement être «subalterne», du moins politiquement mais au cours de ces siècles et surtout avant le VI^e siècle, l'Afrique était prospère et c'est un des facteurs de son attractivité.

Carte n°6II. Le Maghreb dans l'empire arabe et musulmane :

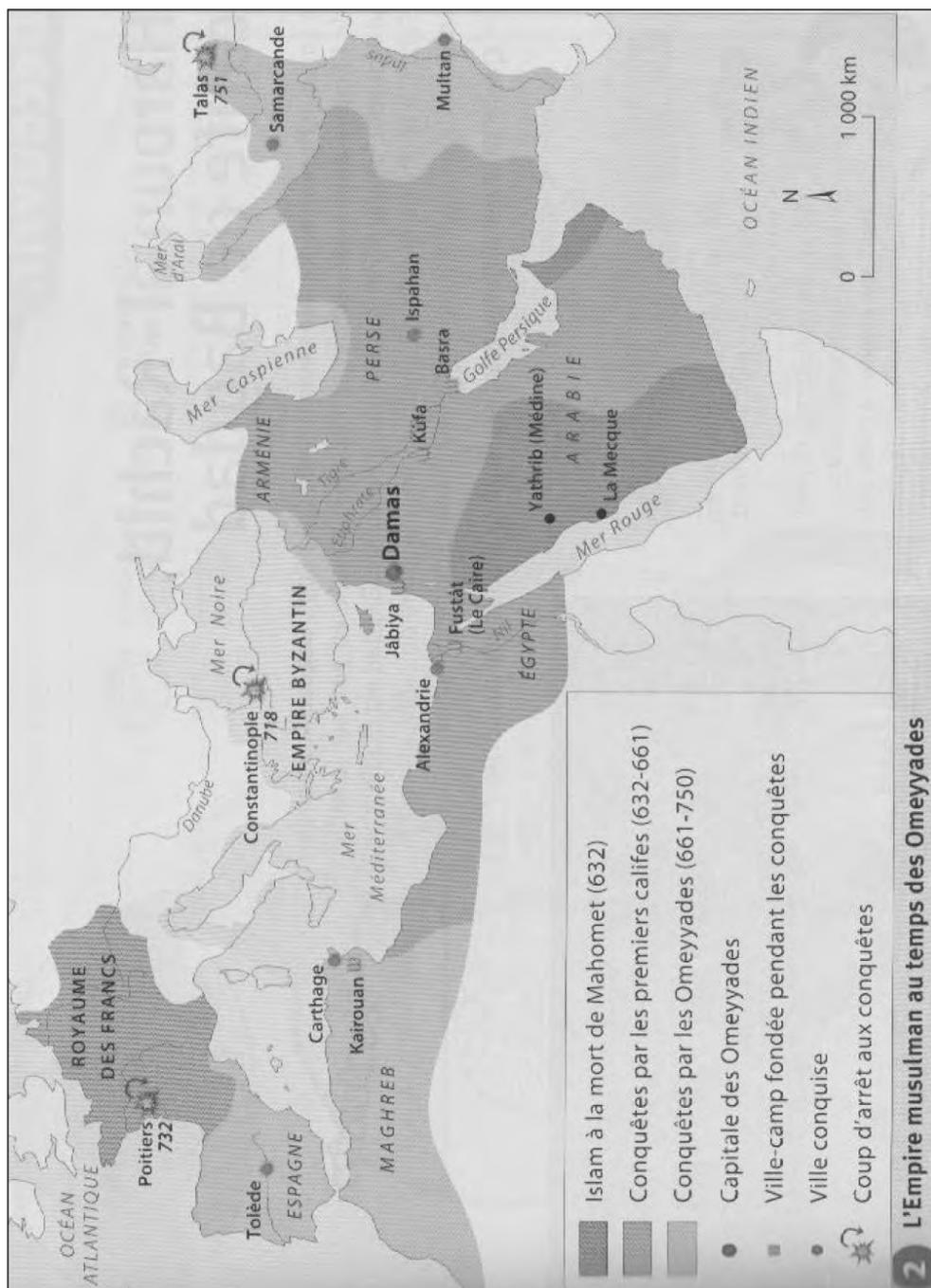
« If we think, of the Arab conquests as an astronomical Big Bang, the origin of an expanding universe, the trinitarian belief in God, Prophet and Book, has acted as a Black hole, a center of gravity that has attracted other ways of life and thought into Galaxy that is by now far wider than the original Arab empire, and much more varied than its already complex society».⁴

« Si nous jugeons les conquêtes arabes comme étant un Big Bang astronomique, comme étant à l'origine d'un univers en expansion, la foi trinitaire en Dieu, son Prophète et son Livre a agi comme un trou noir, un centre de gravité qui a attiré tous les autres modes de vie et pensé dans une galaxie qui est à présent plus vaste que l'empire arabe originel et beaucoup plus varié que sa société déjà complexe ».

Si la conquête de l'Ifriqiya/Africa fut longue et difficile, les Arabes réussirent de fait le Bing Bang en un siècle ! Entre 647 et 732, l'empire sous les Omeyyades allait de la Chine et l'Inde jusqu'en Aquitaine incluant de ce fait le Maghreb et un bout d'Europe.

4. Brett (M.), Jerusalem, 2006, p.5





Un Maghreb gouverné à partir de Fustat, capitale de l'Égypte, puis de Kairouan.

C'est une grande période d'islamisation et les débuts de l'arabisation. Des principautés apparaissent un peu partout mais les plus brillantes sont **l'émirat aghlabide** qui dure un peu plus d'un siècle, les Idrissides de Fès et l'émirat omeyyade de Cordoue. Plusieurs autres petits États centrés sur des villes sont plus éphémères.

Au X^e siècle, la rive sud de la Méditerranée est divisée en trois califats «arabes» rivaux d'Est en Ouest, abbasside à Bagdad, fatimide au centre de la Méditerranée, omeyyade en Andalousie mais les divisions politico-religieuses n'arrêtent ni la circulation des hommes ni celle des idées, ni celle des marchandises.

Bien sûr, jusqu'au XI^e siècle, les Arabes ont dominé la mer⁵ et une partie de l'Europe via l'Espagne, l'Italie du sud, les îles. Ils ont initié des civilisations brillantes dont les monuments et les vestiges témoignent encore aujourd'hui en Andalousie, en Sicile et au Maghreb.

Les Berbères reprennent en main leur destinée aux X^e-XVI^e siècles

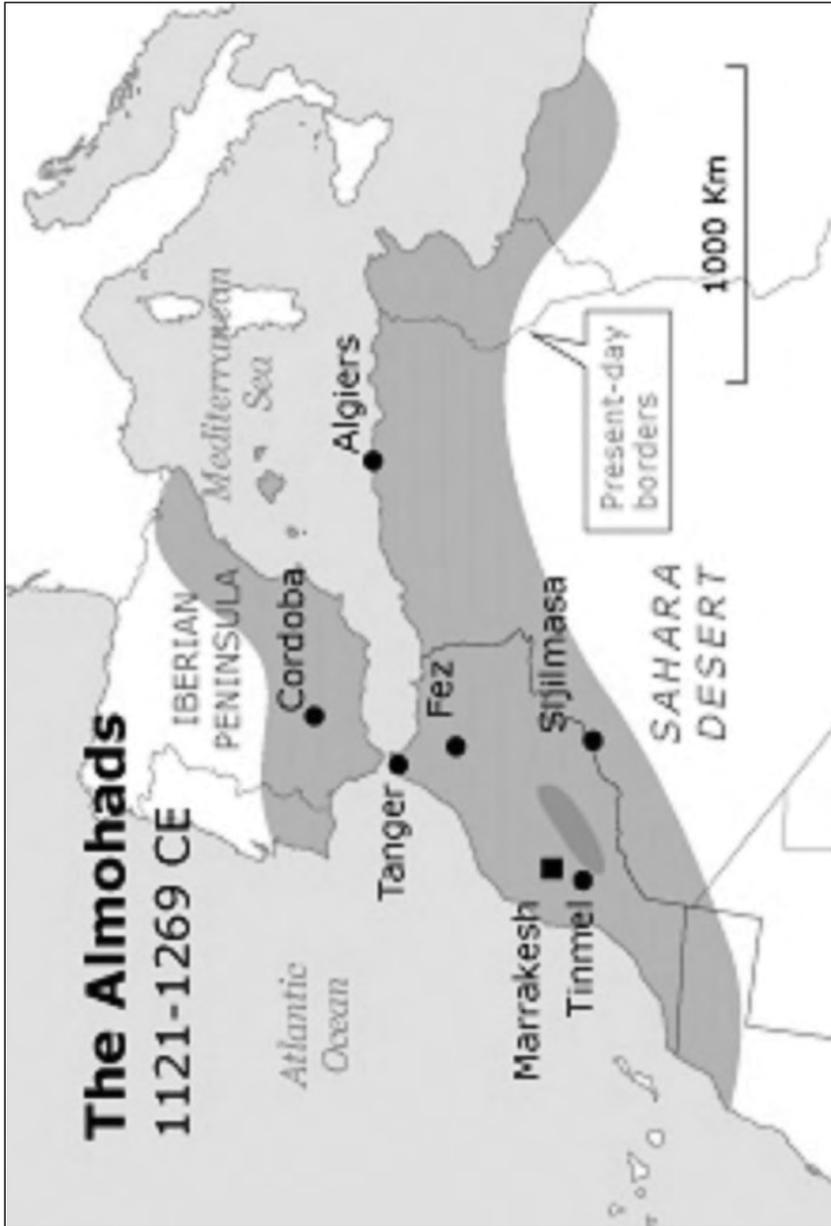
A partir du X^e siècle, les Zirides et leurs cousins Hammadides, après eux les Banu Kurasan, une partie des principautés andalouses sont berbères mais ce sont des petits États rivaux sans grand avenir parce que divisés et antagonistes.

La **grande fracture**, qui décida pourtant de l'avenir du Maghreb dans l'affirmation de son identité linguistique et religieuse et dans son «recul» en Méditerranée, est l'irruption au Maghreb de près de 100.000 nomades arabes, **Hilaliens**, venant de Haute Égypte en 1050 exprimant avant tout un retour au nomadisme. Leur «invasion» a provoqué

5. Ibn Khaldun, Muqaddima, 563-566.



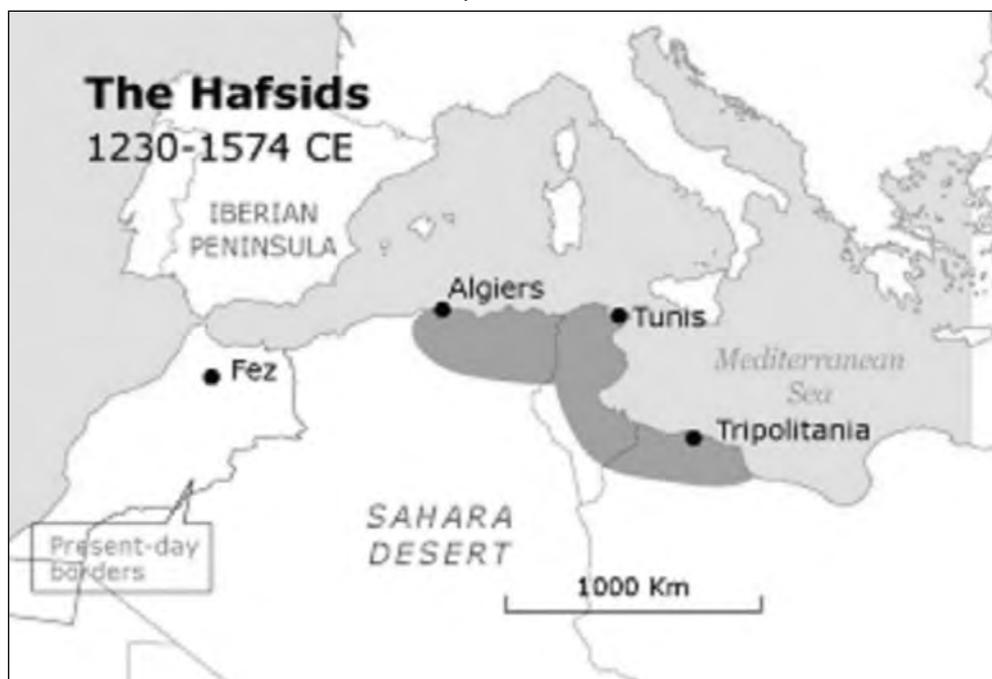
l'apparition de cités-États depuis Tripoli jusqu'à l'Andalousie. Partout les villes s'entourent de murailles pour se protéger du plat pays dominé par les nomades.



Apparition des quatre royaumes autonomes et rivaux

Nasride de Grenade, Mérinide de Fès, Zayyanides de Tlemcen et Hafside de Tunis

Le Maghreb connut encore deux tentatives d'unification à partir de l'Ouest, d'abord avec les Almoravides (1040-1147), tribu berbère du sud marocain qui ne parvient que partiellement en Andalousie et au Maghreb Extrême/Maghrib al-Aqsa/Maroc. Après eux, les Almohades, berbères de l'Atlas marocain, réussirent au prix de guerres incessantes pour un temps très bref de (1160-1238). Ces moments de domination du Maghreb sur l'ensemble ou presque de **l'Occident musulman** - Maghreb et Andalousie - ont retardé l'achèvement de la Reconquista



Après cet intermède des empires nomades berbères, le Maghreb s'est divisé en trois États hafside, zayyanides et mérinides rivaux mais de force équivalente dont les frontières ont certes bougé mais qui dessinent ce que

deviendront à l'avenir et de plus en plus, les trois grands pays du Maghreb, Maroc, Algérie, Tunisie. Ibn Khaldun leur avait donné des noms géographiques, al-Maghrib al-adna/proche, al-Maghrib al-Awsat/médian et al-Maghrib al-Aqsa/extrême.

Ce Maghreb rapidement évoqué a fourni constamment au Nord de la Méditerranée : le blé, l'huile, les cuirs et surtout l'or du Soudan et les esclaves. Mais comme par un système de vases communicants l'Europe était à la traîne au moment où les États « arabes » étaient puissants et dynamiques et vice-versa lorsque les États européens se réveillent, la léthargie frappera le Maghreb.



«Un pont jeté entre deux mondes» (l'Afrique et l'Europe) selon Mohamed Kably.

II- LE MAGHREB ET L'EUROPE : LA LONGUE MARCHÉ VERS LA DÉPENDANCE ?

Au milieu du XI^e siècle : début de l'offensive européenne en Méditerranée :

Les débuts de la *Reconquista* en Espagne, la reconquête normande de la Sicile et les croisades en Orient en sont les principales manifestations. Ces luttes durent approximativement deux siècles en Orient de 1099 à 1291, en 8 croisades et s'achèvent par la chute de St Jean d'Acre aux mains des Mamluks d'Égypte.

La conquête de la Sicile (1061-1091) dure 30 ans et assure l'hégémonie normande au centre de la Méditerranée.

La Reconquista fut plus longue, elle s'acheva avec la chute de Grenade (1492)

Les marchands des ports de la côte septentrionale sont partout. Ce sont eux qui viennent conclure des traités de «paix et de commerce» chercher les marchandises dans les ports africains.

Le Maghreb et l'Europe aux XV^e-XVI^e siècles dans la 1^{ère} mondialisation dans l'économie mondiale

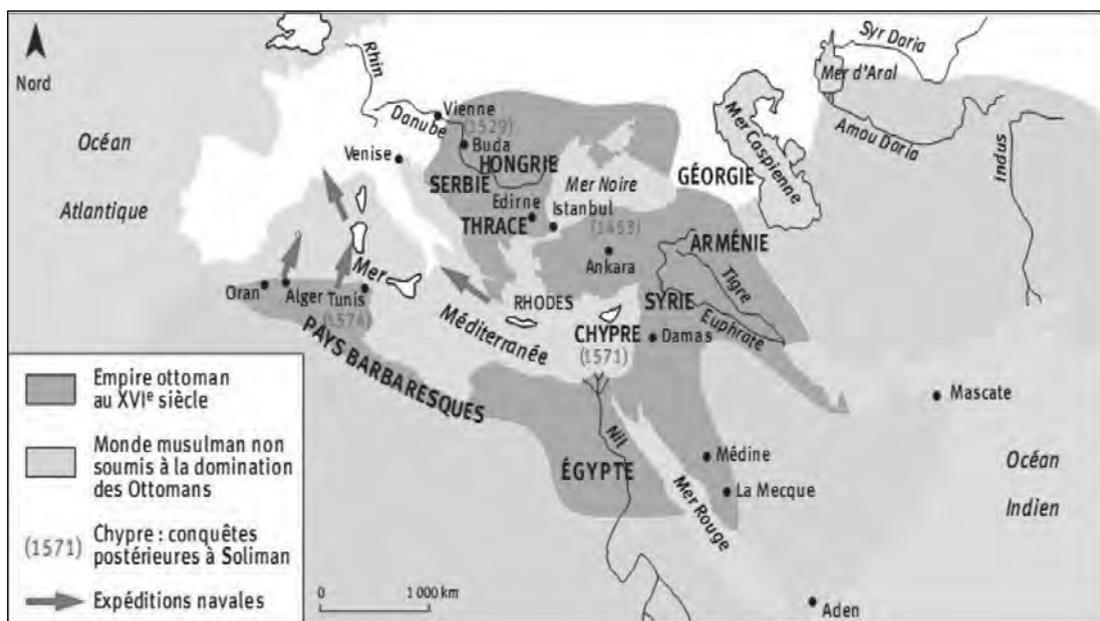
Le Maghreb sert d'intermédiaire entre l'Europe méditerranéenne et l'Afrique subsaharienne. La fin de la Reconquista déclenche ce qu'on appelle «la croisade africaine» : les Espagnols et les Portugais attaquent les ports des côtes atlantiques et méditerranéennes du Maghreb et installent des Présides à Ceuta, Kasr al-Séghir, Tanger, d'une part et Mers-el-Kébir, Oran, Alger et Bougie, d'autre part.



Les corsaires barbaresques, les frères Barberousse luttent contre eux pour la possession d'Alger et avec l'aide des Ottomans, ils créent successivement les régences d'Alger et de Tunis. Le bassin occidental de la Méditerranée connaîtra d'intenses combats parce que Charles Quint et Soliman le Magnifique se disputent âprement la possession des pays méditerranéens. Les Turcs avaient réussi à s'emparer des pays du Moyen-Orient. Malgré leur défaite à Lépante en 1571, deux régences barbaresques sont fondées, à Alger et à Tunis, et la Libye est donnée aux Karamanlis.

« Le XV^e siècle est le temps de l'invention du monde. De Tamerlan à Magellan, depuis l'Asie centrale jusqu'à la capture de l'Amérique en 1492, s'accomplit une première mondialisation... »

Lépante nous rappelle que nous commémorons le 400 anniversaire de la mort de Cervantés, captif dans les bagnes d'Alger après Lépante, et auteur de Don Quichote.



Le temps colonial et le temps des empires 1830-1962 ; 1881-1956 ; 1912-1956

La colonisation du Maghreb a débuté par la conquête de l'Algérie. Était-elle fortuite, comme on la présente généralement dans les manuels, « provoquée par un coup d'éventail du Dey d'Alger au consul de France » ou dans l'air du temps ? La chose importe peu mais le partage des pays commence bien au Congrès de Vienne. L'Algérie résiste mais finalement elle est conquise et devient une colonie tandis que la Tunisie et le Maroc deviennent des protectorats. L'Espagne obtint le Sahara espagnol et l'Italie la Libye. «Fleuron de l'Empire au temps de l'exposition coloniale et du centenaire de la conquête de l'Algérie, l'Afrique du Nord française allait choisir un quart de siècle plus tard les voies de l'indépendance »⁶.

Les circonstances particulières de ces indépendances expliquent les relations passionnelles et conflictuelles de l'Algérie avec la France. Mais si les relations avec le Maroc et la Tunisie sont plus apaisées, le vrai bilan de la colonisation : « les bienfaits de la colonisation », les causes du sous-développement, les retards, toutes ces questions continuent à susciter bien des polémiques.

Si la France s'est retirée des trois pays et l'Italie de la Libye, le problème du Sahara occidental n'est toujours pas réglé et deux enclaves espagnoles persistent, Sebta/Ceuta (1415) et Mellila (1497) plus que jamais hispaniques.

Le Maghreb des indépendances : la dictature en héritage !

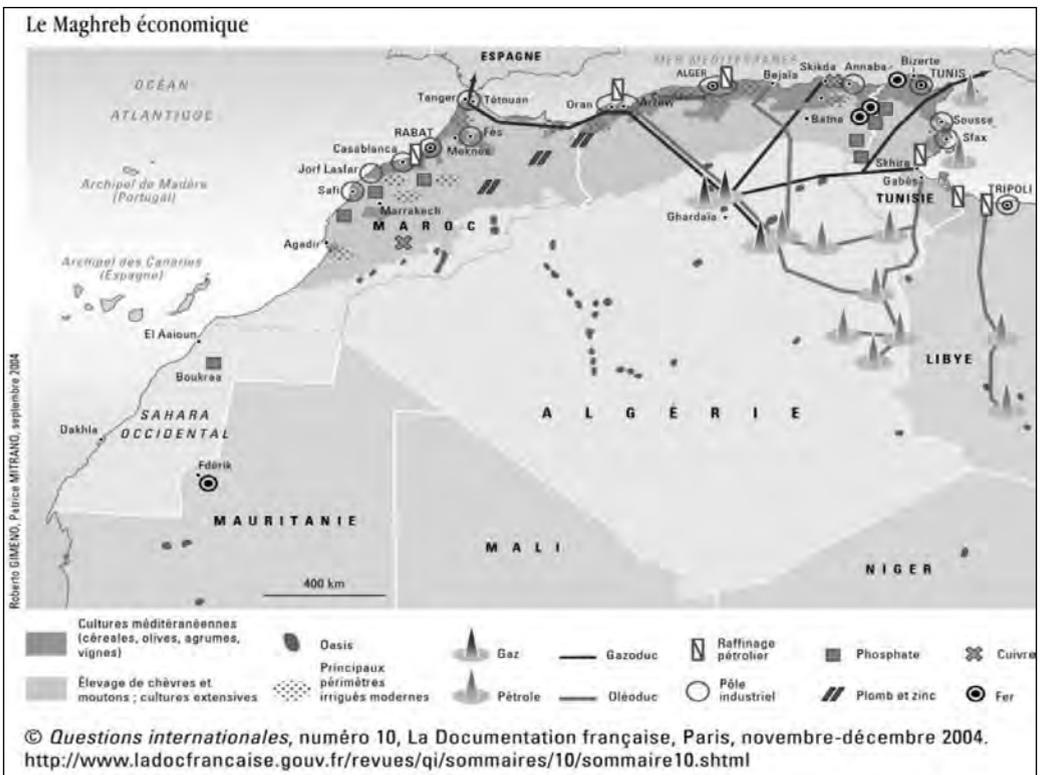
Des leaders charismatiques, des morts pour l'indépendance, des martyrs, une monarchie «sacrée», des présidents à vie. Le modèle issu de la 2^{ème} moitié du XIX^e siècle, c'est l'État-nation et on construit des États-nations mais le tropisme du panarabisme, panislamisme...

6. Conrad, Philippe, *Le Maghreb sous domination française (1830-1962)*, Clio, 2003.

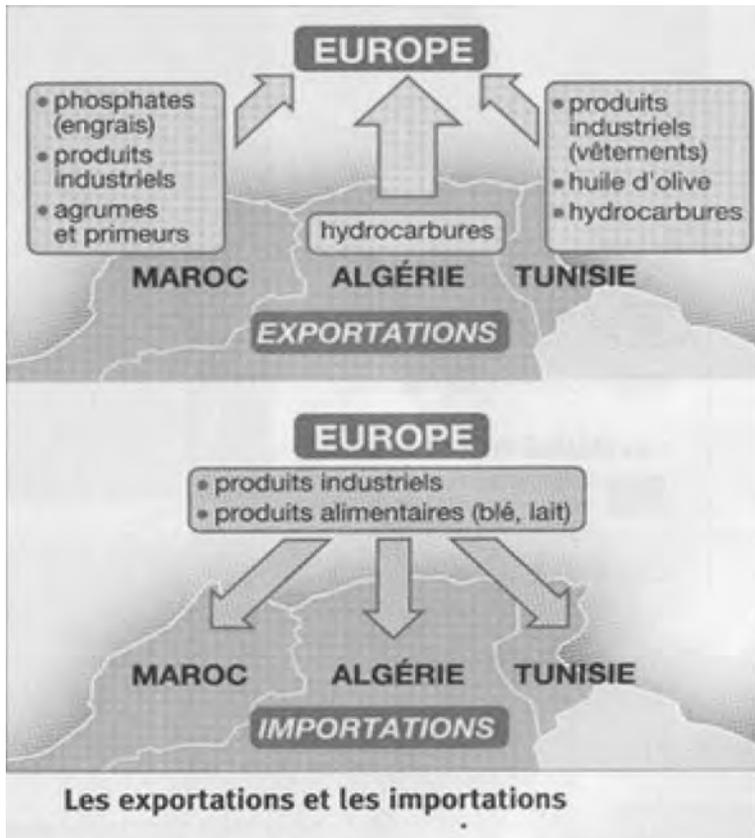




Certes, un certain nombre d'avancées ont été réalisées concernant l'éducation, les femmes, la santé, la mise en place d'institutions, et même les privatisations, la contractualisation... l'entrée dans la mondialisation.



Il en a résulté des régimes autoritaires, des dictatures. Tout était à construire et à qui s'adresser sinon à la France, à l'Espagne et à l'Italie ; ces pays maghrebins dont une partie de l'élite au moins parle la langue, a fait des études dans «l'ancienne métropole», y envoie ses enfants... Bref le cordon ombilical n'a jamais été rompu. Il lui arrive de se distendre mais comme le roseau de La Fontaine, il plie mais ne rompt point.



Après tant de temps, mais ce n'est pas si long au regard de l'histoire, l'apprentissage de la démocratie commence à peine. Certes, plusieurs fées, qui se penchent sur le berceau, font des vœux pour sa réussite mais la méchante fée Carabosse n'est pas loin, elle peut à tout moment briser le fragile espoir des citoyens qui rêvent.

Du côté de l'Europe beaucoup de bonnes intentions marquées périodiquement

1. 1990, la politique méditerranéenne renouvelée (**PMR**) qui a introduit des innovations, tels que l'appui aux réformes économiques, le développement de la coopération décentralisée, et la nécessité d'une approche plus globale

2. 1995 à douze partenaires méditerranéens d'établir un partenariat euro-méditerranéen, assorti d'une aide financière dans le cadre du **programme Meda**.

3. Les 27 et 28 novembre 1995, une conférence euro-méditerranéenne s'est tenue à Barcelone qui a défini les bases du **«Processus de Barcelone»**

4. En 2004 a été établie la **Politique européenne de voisinage (PEV)** suite à l'élargissement de l'Union européenne, et qui s'adresse aux voisins de l'Europe de l'Est et du Sud

5. En 2004, à l'initiative des ministres des Affaires étrangères le **5+5, qui regroupe 5 pays du Nord de la Méditerranée et 5 pays du Sud**, et qui a pour objectif de développer une coopération politique et économique dans un cadre informel et non contraignant entre les cinq pays de l'UMA et cinq pays de l'Union européenne : Espagne, France, Italie, Malte et Portugal

6. En 2005, pour marquer le dixième anniversaire de la Conférence de Barcelone, un sommet a eu lieu dans la même ville en 2005, qui a fait le bilan de la décennie et a ouvert de nouvelles perspectives à la coopération euro-méditerranéenne

7. Le 13 Juillet 2008 à Paris, l'Union pour la Méditerranée, **UPM** regroupe tous les membres de l'Union européenne et les pays sud-méditerranéens

En 2008, a été accordé au Maroc par l'Union européenne le **«Statut avancé»**. **Agréé en 2008 pour la Tunisie et signé en novembre 2012**



Conclusion : connectés certes mais...

Conclusion : Le Maghreb et l'Europe post-coloniale et dans la mondialisation actuelle. Malgré cette connectivité multiséculaire, malgré sa proximité, le Maghreb occupe une place secondaire parce que la proximité n'est pas suffisante. « Le vécu ne remplace pas le savoir » Benjamin Stora

« Perspectives », selon **Edgar Weber** « Les deux côtes de la Méditerranée ne se comprendront et ne deviendront solidaires l'une de l'autre que dans un regard tourné vers l'avenir. Le Maghreb et la France sont deux pièces maîtresses et indispensables de la Méditerranée. Il faut faire le pari d'une réinvention de la Méditerranée...

La convention de Barcelone signée en 1976 entre 17 pays riverains de la Méditerranée et par la Commission des communautés européennes....(1989)

Ali Bensaâd parle d'une mondialisation subalterne

Laissons aux professionnels de la politique et de l'économie faire l'état des lieux de cette mondialisation subalterne et parlons surtout **des enjeux culturels**

Le rôle des SHS est crucial pour essayer de comprendre et d'analyser les problèmes sociétaux d'aujourd'hui. La mondialisation que nous percevons est surtout technique et commerciale. On ne voit que les progrès considérables de la numérisation et de l'innovation technologique mais beaucoup des problèmes soulevés dans nos sociétés ne peuvent être réglés par eux. Les défis environnementaux, la santé, la paix sociale, la demande de justice, les questions de l'Homme et de la Société.

Certes, des programmes **Erasmus**, des programmes internationaux sont mis à la disposition des chercheurs comme le programme **Horizon 2020**, la **coopération transfrontalière**, la **coopération bilatérale et latérale** constituent autant d'appels à projets mais pour avoir participé récemment à une réunion sur les SHS, nous nous sommes rendus compte que comme d'habitude, c'est un peu le

miroir aux alouettes. La coopération transfrontalière profite surtout à l'Italie et à la Sicile en particulier. Quant aux projets H2020, il faut carrément s'adresser à des professionnels qui ont la pratique de ces types de contrats de recherche pour arriver à constituer un dossier et espérer le présenter à l'Union européenne.

Bibliographie

- Abécassis, Frédéric, Direche, Karima, Aouad, Rita (ss la direction de), *La Bienvenue et l'adieu, Migrants juifs et musulmans au Maghreb XV^e-XX^e siècle*, Vol. 3 Entre mémoire et nouveaux horizons, 2010.
- Le Maghreb avec ou sans l'Europe ? Dossier, L'Année du Maghreb*, IX, 2013, (n° spécial).
- L'espace euro-maghrébin*, Dossier, *L'Année du Maghreb*, I, 2004.
- Attac, *La Méditerranée entre rives et dérivés*, Paris, 2011.
- Boucheron Patrick, (ss la direction de), *Histoire du monde au XV^e siècle*, 2 vol. Paris, 2012.
- Ben Chekroun, Chafik T., «Le Maghreb médiéval et l'Antiquité, de la perception et de la connaissance du passé antéislamique dans l'historiographie maghrébine», *Mélanges de la Casa de Velazquez*, Madrid, 2015, p. 195-223.
- Ben Saâd Ali, «Maghreb une mondialisation subalterne», *Méditerranée*, 2011, n°116, *Le Maghreb dans la mondialisation*, p. 3-8.
- Braudel Fernand, *La Méditerranée et les Méditerranéens au temps de Philippe II, rédit*.
- Horden, Peregrine et Purcell Nicholas, *The Corrupting sea, a Study of Mediterranean History* (Oxford, 2000)
- Carpentier, Jean et Lebrun, François, *Histoire de la Méditerranée*, Paris, 1998.
- Gourdin, Philippe, « la première intervention européenne dans l'exploitation du corail Maghrébin : les Catalans et les Siciliens à Tabarka (1446-1448)», *Anuario de Estudios Medievales*, 27, 1997, p. 1021-1044.
- Kayzer, Berbard, *Méditerranée, géographie de la fracture*, Edisud-Alif, 1996
- Maaroufi, Foued, *le grand Maghreb : rcréation des ins-*



- titutions politiques dans les années 80*, Ottawa, 1994.
- Mebtoul Abderrahmane, *Le Maghreb dans son environnement régional et international : La coopération Europe-Maghreb face aux mutations stratégiques mondiales*, IFRI, 2011.
- Stora Benjamin, *Le Maghreb Colonial (1830-1956)*, cours, INALCO, 2003-2004.
- Pocard, Christophe, *La mer des Califes, quand la Méditerranée était musulmane*, Paris, 2015
- Shaw, Brent (D.), review, «Challenging Braudel : a new vision of the Mediterranean», p.420-453, University of Pennsylvania.
- Vidiasov, Maria (F.), «Le Maghreb médiéval : mercantilisme parasitaire ou société productrice» *Du Moyen âge à la Renaissance, Migrations, échanges économiques et transferts linguistiques*, 1993.

MAGHREB-UNION EUROPÉENNE : UNE COOPÉRATION ESSENTIELLE ?

Ahmed OUNAÏES*

*

L'explosion de violence jihadiste et le drame des réfugiés dans l'espace Euro-méditerranéen reposent le problème politique et sécuritaire au centre du dialogue entre le Maghreb et l'Europe. Nous prenons conscience de l'unité du théâtre stratégique entre le Maghreb, le Machrek et l'Europe. Dans l'ampleur prise par la violence jihadiste sur les trois fronts, la part de l'Europe est lourde. Trois facteurs déterminent l'évolution de nos rapports dans la perspective de l'apaisement et de la normalisation de la scène Euro-méditerranéenne.

1- Un choix politique paradoxal

A la faveur de la Révolution démocratique de 2011, nos partenaires européens se sont efforcés de faire prévaloir, au Maghreb et au Machrek, la suprématie des partis et des mouvements d'obédience islamique. C'est avec stupeur que nous avons observé, en Tunisie et ailleurs, ce choix paradoxal.

Pour succéder aux régimes despotiques que nous avons réussi à abattre, et que d'autres s'efforçaient d'abattre, était-ce le bon choix ? Les engagements pris dans les Accords d'Association sont clairs : la démocratie, l'Etat de droit, le respect des libertés fondamentales. Tel est l'esprit du Partenariat. De toute évidence, les forces démocratiques

*. Ancien Ministre - Ancien Ambassadeur.



étaient seules en mesure de garantir ces engagements et de les traduire dans les institutions et dans la praxis des pays partenaires méditerranéens. L'Europe, apparemment, fait un choix différent.

Lorsque les partis d'obédience religieuse ont accédé au pouvoir, ont-ils respecté ces engagements ? Leurs échecs, leurs alibis, leurs discours n'abusaient ni les peuples concernés, ni les peuples européens familiers des hypocrisies longtemps dispensées par les partis totalitaires qui, en Europe, avaient conduit leurs pays à l'impasse. Nous avons ensemble observé que, sous l'autorité des partis islamistes, la violence typique de ces mouvements éclatait en un crescendo infernal. Cette violence est propre aux mouvements dogmatiques captifs d'une idéologie totalitaire qui prétend détenir la vérité absolue et qui s'estime en devoir de l'imposer par le feu et par le sang.

En Tunisie et en Egypte, les peuples ont pu évincer le parti islamiste chacun à sa manière. En Libye et en Syrie, où les luttes étaient féroces, l'Europe s'était obstinée et avait poussé son choix en faveur des partis islamistes à des extrémités inouïes. A notre sens, le choix était plus que risqué.

2- La culture de l'Etat

Les coalitions occidentales qui, dans le champ du grand Moyen-Orient, avaient attaqué l'Afghanistan puis l'Irak dans des guerres inégales mais classiques, avaient certes remporté des victoires sur le terrain. Ont-elles pour autant gagné la guerre ? Elles ont détruit les Etats et, ce faisant, elles ont fait surgir une force d'une nature sub-étatique. Cette force a levé l'étendard de la religion pour mieux opposer à la puissance des coalitions, la puissance du jihad. L'islamisme en appelle aux victimes de tous les Etats prétendus justes et forts mais qui ne sont, dans sa logique, que des entités illégitimes, arrogantes et impures. L'appel au jihad porte loin.

Une telle force se nourrit de la flamme vive au fond des



êtres qui subissent dans l'impuissance le destin des damnés qui n'ont d'autre bien que la vie et d'autre culture que la gloire des ancêtres. Ceux-là entendent l'appel. Rejetant dès lors la résignation et la futilité de leur présent, ils se font les soldats d'une grande cause. A leurs yeux, les Etats ne sont rien. Les Etats occidentaux en particulier sont au cœur des humiliations infligées à la nation islamique. Quant aux Etats arabes, esclaves de l'Occident, ils ont trahi la foi et servi, dans l'opprobre et la turpitude, les desseins des ennemis de l'islam. L'islamisme soulève des échos dans toutes les sociétés d'orient et d'occident. L'impact est ravageur.

Dans l'ordre politique, nous ne sommes pas dupes du subterfuge, mais la ruse est imparable. L'islamisme, nous le savons, est une fuite en avant, un amalgame de jugements de réalités et de grossières évasions. Comment lutter contre l'islamisme sinon en s'appuyant sur un discours critique et sur des Etats forts. Nos partenaires européens se dérobent au discours critique et s'acharnent dans la destruction des Etats du grand Moyen Orient. Ils lancent, non plus la guerre classique par des armées régulières, mais le chaos par le moyen de groupes islamistes qui ignorent les lois de la guerre.

Avec quelle légèreté nos partenaires européens ont-ils éclipse l'opposition démocratique syrienne pour créer, armer et encadrer des groupes islamistes contre l'Etat syrien. Il est vrai que des pays de la région étaient complices et que le gouvernement tunisien d'alors, dirigé par Nahdha, était particulièrement actif dans ce dessein. L'Europe, pour sa part, s'y engage fermement. Au-delà du choix politique paradoxal, l'option de la guerre par le moyen de groupes terroristes est catastrophique. Ces groupes ne pratiquent pas la guerre mais le chaos. Ni les complicités, ni la finalité de l'entreprise, ni la confiance dans ces groupes ne sont justifiables. L'Europe renie la culture de l'Etat.

En cas de victoire, les islamistes prétendront reconstruire les Etats. Est-ce le calcul de l'Europe que la Syrie et la Libye soient reconstruites par des islamistes, des obscurantistes, quand la Tunisie et l'Egypte y ont échappé de justesse ?



Ces groupes se sont déjà retournés contre leurs parrains. Au Machrek, au Maghreb et en Europe, nous réalisons dans le sang la vraie nature de ces monstres. Lorsque le Président Poutine, en septembre 2015, interpelle les pays occidentaux à la tribune de l'AGNU : «Avez-vous conscience de ce que vous avez fait?» nous ne saurions dire s'ils étaient réellement lucides. Nous payons tous les conséquences de cette politique.

3- Un ordre discriminatoire

Pourquoi nos partenaires européens retiennent-ils, dans le voisinage arabe, un ordre discriminatoire ? Nous nous posons des questions. Armer et encadrer des mouvements fanatiques contre un Etat membre est impensable au sein de l'Union Européenne : pourquoi le faire au Moyen Orient, dans notre Euro-méditerranée ?

Au sein de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, nos partenaires européens n'ont jamais daigné soutenir les projets de résolution des Etats partenaires méditerranéens qui insistent, d'année en année, pour proclamer le Moyen Orient zone exempte de l'arme nucléaire. Pourquoi cette discrimination par rapport aux autres régions du monde ?

Pourquoi se dérober devant la Cour Internationale de Justice quand la Cour était appelée à se prononcer sur la légalité du mur de séparation en construction sur les territoires palestiniens occupés ? Par la vertu de sa tradition juridique, l'Europe pouvait contribuer à faire prévaloir le droit. Pourquoi nos partenaires se sont-ils totalement abstenus de mettre le droit au service de la justice ?

Si la page du colonialisme est sincèrement tournée, comment s'explique l'expansion indéfinie des colonies dans les territoires palestiniens ?

Les Européens honorent la résistance contre l'occupation. Ils ont élevé des monuments à la mémoire des résistants et à la gloire de la résistance. Pourquoi dès lors la résistance palestinienne est-elle qualifiée de terrorisme ?



Qu'est-ce qui justifie cette discrimination ?

Nous découvrons en mars dernier que la France exonère les dons des citoyens français au profit de l'armée d'Israël : ces dons bénéficient de l'exemption fiscale. Combien, parmi nos partenaires, ont légalisé cette forme de soutien quand l'Etat bénéficiaire est qualifié de puissance occupante par des résolutions du Conseil de Sécurité ? Quels pays, hors le Moyen Orient, bénéficient d'une telle faveur ?

Les documents d'évaluation de la PEV, dont le plus récent remonte à Novembre dernier, ne constatent rien à signaler dans le voisinage palestinien, ne relèvent pas de violation des droits et des principes. Est-ce sérieux ?

Nous nous étonnons enfin que nos partenaires européens se dérobent à établir le lien entre le sursaut de violence en Palestine et 50 ans d'occupation. Le constat n'est-il pas évident ? Quand une partie de l'Europe subissait l'occupation militaire par d'autres européens, c'est par la guerre, par la résistance, au prix du sang, que l'occupation était combattue. L'occupation de l'Europe, du reste, n'avait duré que cinq ans. Cinquante ans d'occupation, et les violences inhérentes, ne méritent-ils pas ce simple constat ? Est-il vrai que nul n'est capable, parmi nos partenaires européens, de l'établir et de dénoncer l'incroyable perpétuation de l'occupation ? Les dérobades, les fausses solutions, le chaos ne font pas un Partenariat.

Pour conclure

Le problème politique et sécuritaire dans notre Euro-méditerranée tient à l'ordre discriminatoire que nos partenaires européens fixent dans leur voisinage arabe. Cet ordre injuste est aggravé par un choix politique paradoxal et par une option de guerre contraire à la culture européenne. Nous estimons indispensable, parce que nous partageons un destin commun, de nous former une même vision de l'ordre et de la sécurité en Méditerranée. Un partenariat authentique vaut un dialogue franc et constructif.



PARTENARIAT TUNISIE - UE ETAT DES LIEUX ET NOUVEAUX HORIZONS

*Tahar SIOUD**

Je suis particulièrement heureux d'être aujourd'hui avec vous pour participer à cette conférence intitulée enjeux méditerranéenne Maghreb-Union arabe.

Je vais pour l'instant me limiter à décrire l'état des lieux et revenir sur les anciens accords sur l'accord d'association signé en 1995, inspirée ou ayant inspiré le processus de Barcelone institué aussi en 95 à l'initiative de l'Union européenne et qui régit encore les relations Tunisie-CEE sur l'Union pour la Méditerranée initiée par la France et instaurée en 2008, sur la politique de voisinage que M. Prodi, président de la commission au début de ce siècle, a voulu instaurer (tout sauf les institutions) et aussi un peu plus loin sur l'accord de coopération signé en avril 1976 entre la Tunisie et la communauté européenne et au terme duquel tout ce qui est produits industriels tunisiens avait accès librement et sans autorisation à la CEE.

Au sujet de cet accord identique à tout point de vue aux trois pays du Maghreb, je dirai qu'il présentait plus d'avantage que celui de 1995. Ce dernier consacrant davantage le principe de la réciprocité mais même avec cette exigence de l'OMC nous avons fait de notre mieux pour faire la part des choses et préserver nos intérêts.

Malheureusement, les événements et les applications qui ont eu lieu par la suite se sont totalement écartés de

*. Ancien ministre, ancien ambassadeur.



l'esprit de l'accord lui-même il y avait des mises à niveau qui devaient se faire, une aide qui était promise.

Dans le cadre de cet accord 95, nous avons évité de parler de l'agriculture, un seul problème nous intéressait, c'était celui de l'huile d'olive et nous avons réussi à faire bénéficier ce produit d'un accès privilégié avec un contingent d'environ 50.000 tonnes et un avantage économique. Si ce contingent a été augmenté dernièrement, je dirai que ce n'est pas une grâce que l'Europe nous a accordée mais que c'est un intérêt bien compris et c'est tant mieux.

Ces rappels que je me suis permis de faire ce sont pour dire qu'il faudrait maintenant que l'équipe de négociateurs en charge de ce dossier ALECA va devoir voir les choses d'une manière objective, mais aussi avec une projection sur l'avenir, reste que pour le moment nous ne sommes peut-être pas bien outillés pour le faire, il n'y a pas d'études d'impact nécessaires et économiquement nous sommes dans une position difficile qui risque d'aggraver la situation.

Mais je veux quand même dire qu'aujourd'hui quel que soit l'état d'esprit des uns et des autres, l'ALECA est une nécessité dans le cadre de rapports futurs entre l'UE et la Tunisie, aussi il va falloir la négocier avec toutes les précautions requises.

Nous allons négocier un accord de libre-échange complet et approfondi en ce sens qu'il touche à tous les volets, complet dans le sens où il requiert un grand nombre de dispositifs et notamment réglementaires.

Comment veut-on parler de libre-échange en l'absence même d'un code d'investissement, d'une loi pour le PPP, d'un code de commerce...

Nous ne pouvons pas demander aux autres de nous aider si nous ne nous aidons pas nous-mêmes. Il ne faut pas tout rejeter sur le partenaire.

En 1995, des études avaient été élaborées pour mesurer les impacts et les retombées de l'accord d'association, qu'a-



t-on fait aujourd'hui ? A part un débat inutile sur la question mené par les uns et les autres.

Aujourd'hui, il faut que la structure des négociations elle-même soit assez consistante.

Une question se pose : est-ce que cet accord peut être bénéfique à la Tunisie ?

Je dirai bien sûr l'intérêt commun des partis en présence UE/Tunisie les oblige à continuer cette relation.

Bien sûr, il y a une différence entre les deux qui oblige en principe le première à accorder un peu plus d'avantages et la deuxième partie de faire un peu plus d'efforts.

Ensuite, il faudra quelle que soit la situation procéder à une application qui sera faite d'une manière progressive.

Enfin, comme cela a été prévu auparavant en 95 la mise à niveau est une nécessité sur tous les plans. Des mesures d'accompagnements ont été prises : financement, alignement...

Le tout devra être fait dans le cadre d'une vision globale qui prend en considération toutes les dimensions de la coopération politique, économique, sociale, culturelle, éducative et j'en passe.

L'Europe, pour un cas spécifique comme la Tunisie, a le devoir après analyse de réviser son attitude et de la clarifier.

CRISE MIGRATOIRE EUROPÉENNE

*Jawad KERDOUDI**

Nul ne peut rester insensible à la grave crise migratoire que connaît actuellement l'Europe sous nos yeux grâce à la télévision et aux réseaux sociaux. Les drames humanitaires se multiplient et se succèdent avec la même horreur. Citons à titre d'exemple et seulement pour l'année 2015 un naufrage le 26 août au large de la Libye faisant 50 victimes, le 27 août 71 migrants sont retrouvés morts dans un camion en Autriche, et peut-être le plus emblématique le 2 septembre quand un enfant de trois ans, Aylan Kurdi, a été retrouvé mort sur une plage de Turquie.

Cette crise migratoire en Europe s'est accentuée à partir des années 2010. L'origine des migrants était l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du sud-est auxquels se sont ajoutés en 2015 un grand nombre de réfugiés syriens. Entre janvier et août 2015, plus de 430.000 migrants ont franchi la Méditerranée qui sont en grande majorité des demandeurs d'asile, avec une prévision de un million pour toute l'année 2015. L'Organisation internationale pour les migrants (O.I.M.) a révélé 2.748 migrants morts ou disparus en Mer Méditerranée pendant l'année 2015. Le transport des migrants se fait principalement par des passeurs moyennant une forte rémunération. Les itinéraires utilisés par les migrants sont principalement la Méditerranée et dernièrement les Balkans, surtout la Hongrie et la Croatie.

*. Président de l'Institut Marocain des Relations internationales



Les causes de cette crise migratoire en Europe, la plus forte depuis la Seconde Guerre mondiale, sont d'ordre économique et politique. Les migrants économiques proviennent majoritairement d'Afrique et d'Asie. Pratiquement, toute l'Afrique est concernée par ce phénomène migratoire avec cependant un fort pourcentage provenant de l'Afrique Subsaharienne. Pour l'Asie, les migrants proviennent principalement d'Afghanistan, Bangladesh, Inde et Pakistan. En effet, dans ces pays le développement économique est insuffisant pour offrir une activité économique ou un emploi à tout le monde. D'où la tentative de se rendre en Europe où l'économie est plus développée et les prestations sociales plus généreuses. La seconde cause de l'immigration est due aux guerres civiles consécutives au Printemps arabe, notamment en Libye et en Syrie. Dans ce cas, une partie de la population fuit ces pays car elle ne se sent plus en sécurité. Ce sont des familles entières qui prennent le risque incommensurable de s'aventurer sur les routes de l'exil et d'affronter les risques de la mer. C'est ainsi qu'on estime à 4,6 millions les migrants de Syrie qui se sont réfugiés principalement en Turquie (2M), Liban (1,1M) et Jordanie (629.000) avant de tenter l'Europe.

La gestion de la crise migratoire par l'Union européenne a été chaotique. Sur le plan juridique, les problèmes de migration sont régis par les Accords de Schengen et de Dublin. L'Espace Schengen est constitué de 26 Etats dont 22 de l'Union européenne et 4 Etats de l'AELE (Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse). Dans cet espace, les frontières intérieures sont abolies et remplacées par des contrôles aux frontières extérieures. Les Accords de Dublin spécifient que c'est le premier Etat membre où entre un demandeur d'asile qui est responsable de la demande d'asile. Théoriquement, ceux qui ne peuvent pas bénéficier du droit d'asile devraient être reconduits vers les pays d'origine ou de transit. L'Union européenne a créé parallèlement des institutions pour gérer les flux migratoires. C'est le cas de Frontex créée en 2004 et dont le siège est à Varsovie. Elle est responsable de la coordination des activités des gardes-frontières pour le maintien de la sécurité des frontières de



l'Union. C'est aussi le cas de Nafvor Med qui est chargée de lutter contre les réseaux de trafiquants de migrants. Elle est dotée de moyens de guerre maritimes et aériens, mais ne peut intervenir sans une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU dans les eaux territoriales des pays du sud de la Méditerranée.

Aussi bien le cadre juridique de l'Union européenne que les institutions mises en place n'ont pu apporter une réponse satisfaisante à la crise migratoire. D'une part, les pays frontaliers européens (Italie, Espagne, Grèce, Hongrie) ont été submergés par les migrants et ont demandé à plusieurs reprises la révision des Accords de Dublin pour assurer une meilleure répartition des migrants à travers tous les pays de l'Union. D'autre part, contrairement aux Accords de Schengen, les contrôles aux frontières intérieures ont été rétablis par certains pays de l'Union. Face à cette situation, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a fait des propositions pour répartir entre les 28 pays membres de l'Union 160.000 réfugiés selon un quota pour chaque pays et de réviser les Accords de Dublin. La proposition du quota par membre a été fermement repoussée par certains pays de l'Est : Hongrie, République Tchèque, Lettonie, Slovaquie, Lituanie. Le Conseil de l'Union européenne du 22 septembre 2015 regroupant les ministres de l'Intérieur des pays membres a voté à la majorité pour la répartition de 120.000 réfugiés, mais cette répartition n'est ni obligatoire ni permanente. Il a proposé également la création en Italie et en Grèce des Hotspots pour l'identification et l'enregistrement des migrants avant leur répartition. Enfin, le Sommet européen du 23 septembre 2015 a mobilisé un milliard d'euros pour le HCR, et le PAM (Programme alimentaire mondial), décidé l'aide au Liban, Jordanie, Turquie, accroître le financement pour le développement économique de l'Afrique et chercher une solution diplomatique pour rétablir la stabilité en Syrie et en Libye.

En conclusion, la crise migratoire a montré que l'Union européenne n'a pas été préparée pour l'affronter, et



qu'un clivage sur cette question est apparu entre l'Ouest et l'Est de l'Europe. La gestion de la crise a été très laborieuse et a montré que chaque Etat membre a d'abord défendu ses intérêts nationaux. Quoi qu'il en soit et par respect des valeurs humanitaires qui ont présidé à sa création, l'Union européenne doit tout mettre en œuvre pour un accueil digne des migrants sans aucune discrimination, ces derniers ayant fui leurs pays pour sauver leur vie. Il faut que l'Union européenne agisse d'une façon solidaire, car aucun pays européen ne peut seul résoudre la question migratoire, étant donné la facilité de circulation entre les pays membres, et que certains pays de l'Union n'ont que de faibles moyens. Au-delà du volet humanitaire, il est prouvé que l'immigration est un investissement profitable à long terme, d'autant plus que la démographie européenne est déclinante. C'est ainsi que sans l'apport d'immigrants, la population de l'Union européenne diminuerait de 338 millions actuellement à 330 millions en 2050.

Enfin, il y a lieu de résoudre la source du problème de la migration qui est, d'une part, le sous-développement économique et social qui frappe plusieurs pays d'Afrique et d'Asie, et les guerres civiles qui ravagent la Libye et la Syrie. L'Union européenne doit mettre en œuvre un véritable plan Marshall au profit de l'Afrique dont la population va doubler d'ici 2050. La communauté internationale doit également trouver une solution politique en Syrie pour rétablir la stabilité et aider à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye.



QUELLE COOPÉRATION MAGHREB-UE DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALE TIRÉE PAR LA CONNAISSANCE ?

*Riadh ZGHAL**

Que peut-on attendre d'une coopération entre deux entités où le différentiel économique est très important ? Si l'objectif est le comblement du fossé qui sépare pays développés et pays qui le sont moins, il faudra d'abord reconnaître les forces motrices qui commandent le fonctionnement du système monde. On est aujourd'hui dans un contexte où l'économie est tirée par la connaissance et la concurrence à une échelle planétaire. Paradoxalement s'il faut penser globalement l'économique, l'action est locale au sens où elle doit tenir compte des spécificités du contexte local avec ses ressources matérielles et immatérielles, l'environnement des affaires qui lui est propre, les ressources humaines disponibles.

On en est venu à cette conclusion après avoir longtemps expérimenté le paradigme du «one size fits all» et des modèles idéalisés des «success stories». L'application d'un tel paradigme n'a pas permis l'éradication de la pauvreté ni la réalisation d'un développement durable. En effet, la tentation de répliquer les expériences réussies conduit souvent à perdre de vue les préalables nécessaires à leur «transplantation» ainsi que les expériences moins parfaites mais qui ont réussi dans des contextes particuliers.

La nécessité de réinventer les rapports entre pays développés et pays moins développés s'impose

*. Professeur émérite.



aujourd'hui si l'on vise plus de sécurité, un monde plus juste et une prospérité partagée, autrement dit un arrêt des conflits armés, moins de pauvreté, moins d'émigration et de bateaux de la mort, moins d'exclusion sociale et moins d'iniquité dans la répartition des richesses, bref un monde plus viable pour le plus grand nombre d'hommes et plus durable pour la nature ; aussi un monde débarrassé du rejet de la différence et du mépris de la culture des autres, **un monde d'hybridation culturelle où la quête de la modernité s'enrichit de l'attachement aux traditions et au capital intellectuel et artistique hérité.**

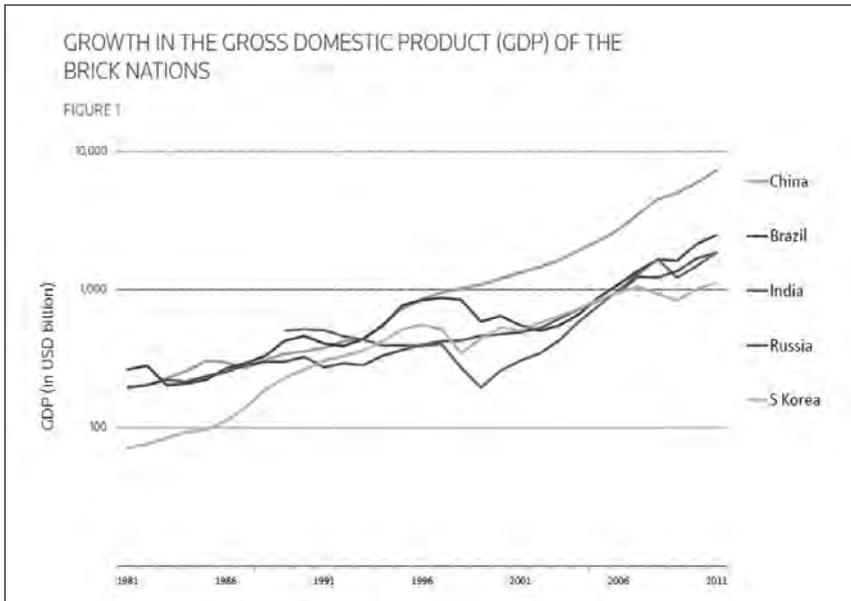
Une coopération internationale pour renforcer des leviers du développement

Il est clair aujourd'hui que le principal moteur du développement est la capacité de créer de la richesse à travers l'innovation et l'exploitation des avancées technologiques. L'exemple est donné par les pays émergents dont la croissance économique évolue parallèlement à l'investissement dans la recherche et développement et à la production scientifique. Cela est illustré par les figures ci-dessous qui représentent la croissance du PIB, les dépenses brutes en R&D et les publications scientifiques annuelles² :

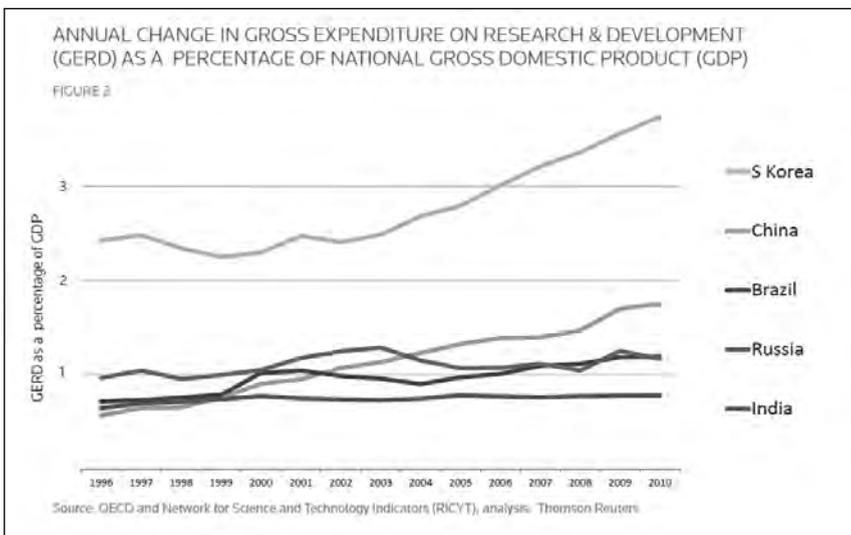
-
2. Source : J. Adams, D. Pendlebury & B. Stembridge (2013) "Building BRICK's Exploring the Global Research and Innovation Impact of Brazil, Russia, India, China and South Korea", <http://sciencewatch.com/sites/sw/files/sw-article/media/grr-brick.pdf> consulté le 24 avril 2016, Brésil, Russie, Inde, Chine, Corée du Sud



Quelle coopération Maghreb-UE
dans une économie mondiale tirée par la connaissance ?



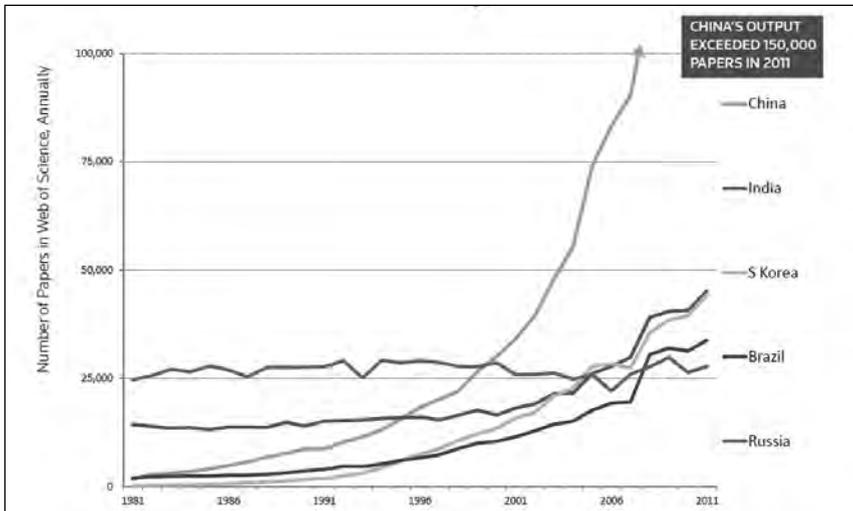
Source: Data from the World Bank expressed as US\$ current in the year for which the data are recorded (i.e., 2001 data at 2001 prices). Data not adjusted for purchasing power parity. Some sources query the precise values but not the profile for China.



Dépenses brutes en R&D en pourcentage du PIB

Entre 2013 et 2014 l'accroissement des DIRD en Chine était de 46%³.

Publications scientifiques annuelles



Il est des nations comme des personnes, leur situation peut s'améliorer de façon durable non pas lorsqu'ils bénéficient de dons charitables mais lorsqu'ils s'autonomisent et se prennent en charge. L'un des facteurs cités au World Economic Forum qui s'est tenu au Caire du 19 au 21 mars dernier pour expliquer les révoltes arabes de 2011 est le fait que les **Etats ont misé sur les pouvoirs extérieurs pour résoudre leurs problèmes économiques et de sécurité**. Les pays du Maghreb ont moins besoin d'aide bienfaitante que de soutien orienté vers plus d'autonomie et d'intégration dans une économie mondialisée –ce qui n'est pas paradoxal-. L'autonomie rime avec le développement des capacités qui donnent les moyens d'être compétitif dans une économie dont la force motrice est la concurrence et l'innovation.

3. http://www.strategyand.pwc.com/global/home/what-we-think/multimedia/video/mm-video_display/10-years-rd-spending

A cet égard, il est utile de souligner que le soutien aux pays du Maghreb ne doit pas être considéré comme un acte de bienfaisance mais comme un dû par l'Europe. Ce sont bien des pays européens qui ont agressé les pays du Maghreb par la colonisation qui n'est pas seulement un pillage des richesses, des violences militaires et policières, mais aussi une rupture provoquée de la dynamique historique de développement autonome des pays colonisés⁴, c'est aussi une agression psychologique aux effets durables lorsque le colonisateur œuvre pour la domination de sa culture et diffuse les attitudes de mépris et d'infériorisation de la culture « indigène ». Ce sont bien des pays européens qui ont planté au cœur du monde arabe auquel appartient le Maghreb, un Etat pour les juifs qu'ils avaient persécutés sur leurs territoires. L'occident tout entier soutient économiquement et militairement cette colonie et se tait sur ses exactions, ses crimes et son maintien de tout un peuple dans une prison à ciel ouvert. Rappelons que selon le gouvernement de l'autorité palestinienne, Israël a emprisonné depuis sa création plus d'un million de Palestiniens !

Les besoins des pays du Maghreb et la coopération avec l'UE

Coopération et recherche en sciences humaines et sociales

Pour un développement autonome et durable, et pour un bon positionnement dans le système économique mondial, les pays du Maghreb ont besoin de **développer leur système national de recherche et d'innovation.**

4. Cf. Moncef Chebbi (2009) *L'image de l'occident chez les intellectuels tunisiens du XIX^e siècle*, Arabesques Editions. L'auteur écrit « l'idée de réforme fait son chemin dans l'état Husseinite, Ahmed Bey songe à une modernisation des structures de l'Etat...Une école militaire est fondée au Bardo une année seulement après son arrivée au pouvoir. » p.8, cela se passait au moment où l'on voyait la menace de l'agression française venir vers la Tunisie après l'occupation de l'Algérie

Cela ne peut se réaliser sans une compréhension profonde des contextes et des forces motrices qui sous-tendent le fonctionnement des sociétés et des économies maghrébines, leurs ressources matérielles et immatérielles, leur écosystème social avec ses valeurs dominantes, son système de relations et de solidarité, ses inerties et son dynamisme. Ces connaissances sont fondamentales si l'on cherche à instaurer un système politique démocratique, décentralisé qui favorise la responsabilisation et l'autonomisation des populations, au sens d'ouverture des champs du possible.

La recherche en sciences humaines et sociales pluridisciplinaire s'impose si on vise des changements des comportements et des représentations pour amener des populations à passer d'une logique de passivité, d'attente de ce que peut/doit leur apporter l'Etat, à une logique d'acteur responsable qui prend des initiatives et libère ses énergies créatives. La connaissance s'impose, car comme le disait Watson « pour commander à la nature il faut lui obéir » un principe que les politiques volontaristes ont souvent ignoré. Ne voyant pas les changements venir elles sont arrivées au bout du rouleau et généré un éclatement des systèmes sociaux et politiques et, au grand malheur des populations de plusieurs pays arabes, des guerres civiles, des interventions étrangères, des guerres par procuration et l'occupation par des troupes étrangères, le tout avec son cortège de morts, de privations, de souffrances et d'émigration. N'oublions pas que depuis que Bush a décidé d'envahir l'Irak en 1991, il y a eu plus de quatre millions de morts dans la région du Moyen Orient sans compter les Palestiniens qu'assassinent sans arrêt l'armée et les colons israéliens. Ces morts ne semblent pas compter pour l'Occident ! Mais il a crié haut et fort son enthousiasme pour ce qui a été cyniquement désigné par « le printemps arabe », un concept destiné à détourner l'attention des horreurs qui l'ont suivi notamment en Libye et en Syrie et à entretenir les illusions chez les populations de la région *ad vitam aeternam*.



Comme tous les pays, ceux du Maghreb ont besoin de cette recherche en sciences humaines et sociales pour mieux se connaître, remettre leurs pendules à l'heure et se forger un nouveau contrat social pour un développement humain et économique durable. Nos sociétés ont besoin de se connaître, reconnaître leur diversité, s'apprécier, s'auto-évaluer positivement, se libérer du complexe de sous développé, un concept occidental à déconstruire⁵, s'affranchir du complexe de colonisé, se reconnaître dans son héritage tout autant que dans sa modernité⁶. Nos sociétés ont besoin de se connaître pour enfin **faire confiance à leur jeunesse, lui donner l'initiative, lui accorder le statut d'acteur principal sur le chemin de la modernité et la construction du futur qui sera le sien** et pas celui des séniors qui sont sur le chemin de la partance.

En quoi la coopération avec l'Europe sera-t-elle utile ?

L'Europe a parcouru ces chemins bien avant nos pays, elle est riche d'expériences et de savoir dans lequel nous avons intérêt à puiser non pour la mimer mais pour s'en inspirer, pour innover et apprendre par les erreurs. En nous aidant dans notre quête de savoir, l'Europe a un intérêt majeur : celui de stopper l'appel d'air qui l'inonde d'émigrants. Elle a aussi un intérêt cognitif car l'apprentissage sera réciproque. La recherche dans nos pays s'appliquant à un contexte particulier avec son histoire et sa culture, apportera sans conteste des pierres à l'édifice du savoir. Elle créera des concepts qui sont comme des organes des sens sans lesquels beaucoup de ce qui nous entoure reste invisible. La disposition d'un concept permet de voir ce que d'autres n'ont pas vu. L'Europe pourra avec l'aide de nos outils intellectuels mieux comprendre ses communautés d'origine maghrébine qui se comptent par millions et éventuellement les sociétés européennes elles-mêmes car les processus

5. Arturo Escobar (2012) *Encountering Development. The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton University Press.

6. Joumana Haddad (2010) *J'ai tué Schéhérazade. Confessions d'une femme arabe en colère*, Edition Actes Sud, traduit de l'anglais par Anne-Laure Tissut.

d'échange culturel et d'acculturation s'inscrivent dans la réciprocité malgré les inégalités. Le premier sociologue Ibn Khaldoun n'était-il pas tunisien ? Aujourd'hui que les liens entre dictature et corruption paraissent évidents, voilà une vision tellement actuelle exprimée au 19^e siècle par Al : ,et mort au Caire en 1902 1854 kawakibi né à Alep en

«الاستبداد لو كان رجلا وأراد أن يحتسب وينتسب لقال : «أنا الشر وأبي الظلم وأمي الإساءة وأخي الغدر وأختي المسكنة وعمي الضر وخالي الذل وابني الفقر وبنيتي البطالة وعشيرتي الجهالة ووطني الخراب أما ديني وشرفي وحياتي فالمال، المال، المال.»

« Si la tyrannie était un homme et voulait être apprécié et avoir une appartenance, il aurait dit : «Je suis le mal, mon père l'injustice, ma mère l'abus, mon frère la trahison, ma sœur le misérabilisme, mon oncle paternel l'offense, mon oncle maternel l'humiliation, mon fils la pauvreté, ma fille le chômage, ma famille l'ignorance, mon pays la ruine, quant à ma religion, mon honneur, ma vie c'est l'argent, l'argent, l'argent.»⁷

La coopération sous forme de **fonds** et de **réseautage des chercheurs** permettra de produire du savoir et du savoir faire pour un enrichissement réciproque. Au lieu de l'écémage de cerveaux à travers la triste politique d'«émigration choisie» si prédatrice et infériorisante, la coopération Maghreb-Europe devrait s'orienter vers **la circulation des cerveaux**.

La coopération pour une dynamique de R&D

Aujourd'hui les deux forces motrices qui commandent la croissance économique sont la concurrence globalisée et l'innovation. Les entreprises qui réussissent sur le marché international ne sont pas seulement les grandes entreprises et les multinationales. Ce sont aussi les petites, très petites ou moyennes entreprises qui se découvrent des niches de marché ou s'adosent à des entreprises plus grandes ou

7. Cité par Mohamed Harakat (2016) in

ثالوث الإستبداد والفساد والإرهاب. مساهمة في الاقتصاد السياسي للفساد



encore s'intègrent dans un réseau d'agents économiques opérant dans un secteur spécialisé. Pour ce faire, elles doivent innover dans l'organisation, le mode de gestion de leurs ressources humaines, leurs méthodes de communication, le design de leurs produits, leur technologie... De même, elles devront développer leurs **capacités d'apprentissage individuel** (à travers la formation continue) et celles de **l'apprentissage collectif** (à travers le capital de savoir et de savoir faire accumulé par l'entreprise).

Le besoin d'innovation nourrit l'investissement dans la R&D pour transformer la connaissance en produit, en service et in fine en argent. La R&D dans un pays en développement, en plus de ce qu'elle aide à un meilleur positionnement de ses produits et services sur le marché, devra permettre la satisfaction des besoins du plus grand nombre comme le montre cet exemple d'une start up italienne : un système appelé « Watly » fonctionnant uniquement à l'énergie solaire permet aux habitants des zones rurales d'accéder à l'eau potable, l'électricité et Internet au moyen d'une seule installation⁸.

Dans une vidéo publiée sur son site en octobre 2015, PriceWaterhouseCooper (PWC)⁹ constate que les 1000 plus grandes entreprises innovantes du monde conduisent 94% de leurs recherches hors de leur pays d'origine. L'orateur sur cette vidéo Barry Jaruzelski parle d'un **nouvel ordre mondial de la recherche** où l'Asie occupe la première place avec 35% de l'investissement dans la R&D, les USA la 2^e place avec 33% et l'UE la 3^e place avec 28% ; 58% des dépenses aboutissent à des innovations incrémentales, les innovations de rupture ne représentent que 14%. Selon le même auteur, il y a **trois modèles de stratégies d'innovation, celui des chercheurs de besoins, celui des scrutateurs du marché**

-
8. <http://www.msn.com/fr-fr/finance/actualite/cette-%c3a9tonnante-invention-pourrait-changer-la-vie-de-millions-dafricains/ar-BBrUcW0?ocid=spartanntp>
 9. 2015 Global Innovation 1000 Study
http://www.strategyand.pwc.com/global/home/what-we-think/multimedia/video/mm-video_display/innovations-new-world-order-video



et celui des pilotes de la technologie¹⁰. 86% des grands innovateurs appliquent le premier modèle.

Si on applique ce modèle aux pays en développement comme ceux du Maghreb, on prendra conscience de **ce que peuvent représenter les besoins non satisfaits de la population comme gisement immense d'innovations**.

De même, au vu de l'investissement dans l'enseignement supérieur on peut aisément reconnaître que les innovations de rupture ne sont pas interdites aux pays du Maghreb lorsque les innovateurs rencontrent le soutien nécessaire pour passer du concept à la réalisation. A titre d'exemple nous citerons cette réalisation d'un jeune innovateur tunisien inventeur qui, pour faire aboutir son projet, s'est associé à un autre jeune, un gestionnaire, tout en bénéficiant du soutien de Microsoft. Ce qu'il a inventé c'est un nouveau type d'éolienne la «saphonienne» appelée ainsi en hommage à Carthage¹¹. Dans une récente interview, l'inventeur de cette nouvelle technologie a affirmé que son équipe est entrée dans la phase de production et un parc de «saphoniennes» sera bientôt implanté en Inde.

Il est courant de penser que les pays du Maghreb souffrent d'un déficit de transfert de technologie de l'université vers le système productif. Mais le problème est plus profond. L'innovation n'est pas un phénomène linéaire qui commence par la recherche fondamentale, passe par la recherche appliquée puis par la R&D pour aboutir à la production. Elle est plutôt un processus qui se développe à travers les interactions et les apprentissages réciproques d'acteurs d'horizons divers : académiciens pluridisciplinaires, agents économiques et institutionnels. Le déficit d'innovation et de transfert technologique est principalement dû à l'absence de connexion entre les deux mondes celui de l'université et celui de l'économie. L'innovation n'est pas uniquement le produit de la R&D. Elle existe dans les entreprises qui ont besoin de s'approprier la technologie disponible (ce qui veut

10. "need seekers", "market readers", "technology drivers"

11. Voir la video présentant le produit <http://www.tuitec.com/un-tunisien-invente-une-nouvelle-forme-denergie/>



dire sa maîtrise, son adaptation grâce à un rapport intelligent à la technologie), de répondre à la demande du marché et à la volatilité des besoins des consommateurs.

Seulement ces innovations ne sont souvent ni documentées, ni partagées entre collaborateurs, ni soumises au regard de l'académicien spécialiste qui l'améliore, l'enrichit ou remplace une solution technique basique par une solution technologique élaborée. La connexion du monde académique au monde économique nécessite des moyens financiers pour les stages d'étudiants et leur encadrement, et pour la R&D. Et c'est vers cela que la coopération avec l'UE pourrait être dirigée plutôt que de l'axer comme c'est le cas aujourd'hui sur la coopération académique certes utile mais insuffisante. Lors des assises de la recherche scientifique en 2007, le Professeur Refaat Chaabouni avait souligné :

«En à peine plus d'une décennie, la Tunisie a conclu des accords de coopération scientifique avec pratiquement tous les pays européens, l'ensemble des pays maghrébins et arabes, de nombreux pays africains, plusieurs pays asiatiques et d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'avec plusieurs organisations internationales et régionales, en particulier avec l'Union européenne...

«Enfin, si on analyse les diverses formes de cette coopération, on constate que ce sont les projets de recherche à caractère académique qui sont les plus nombreux. Très souvent ce sont des projets intéressants non seulement sur le plan scientifique et pour la formation des ressources humaines, mais aussi en termes d'utilité sociale. Cependant leurs résultats, ... sont rarement valorisés... Quant aux projets de R&D, ils sont encore relativement peu nombreux... **il conviendrait maintenant, de considérer la coopération scientifique comme une activité stratégique dans certaines de nos ambassades à l'étranger (Bruxelles, Paris, Tokyo, Washington, Vienne etc.) et de la doter de moyens**

humains et financiers adéquats.¹² »

La coopération pour le développement de programmes communs de R&D peut constituer un moyen important de développement de l'entrepreneuriat innovant. En conséquence, la coopération devrait s'orienter vers la **transformation des innovations technologiques** produites par les chercheurs –enseignants ou étudiants- **en entreprises**. Elle devrait également soutenir les entreprises existantes qui cherchent à **monter en gamme** dans leurs produits ou services. Le tout devrait aboutir in fine à la création de richesse. Les mécanismes sur lesquels pourrait s'appuyer la coopération seraient entre autres, la création d'opportunités pour des stages en entreprise, l'insertion des chercheurs dans des réseaux pluridisciplinaires, l'association de chercheurs des deux bords à des programmes ciblés de R&D.

Conclusion

Passant en revue l'état de l'art en matière d'intégration régionale, l'économiste marocain Mohamed Boussetta note entre autres que « La réussite de tout processus d'intégration suppose l'existence d'un ou plusieurs pays leaders qui prennent en charge les coûts de l'intégration.¹³ » Il ne faut pas oublier non plus qu'ils sont les mieux placés pour en tirer le meilleur profit.

Notre intervention aujourd'hui consiste dans un plaidoyer pour une coopération Maghreb-UE axée sur la R&D comme levier de développement pour les pays du Maghreb et pour une compréhension mutuelle des ressorts humains, sociaux et politiques des nations qui affectent nécessairement les processus de coopération et leurs effets.

12. Refaat Chaabouni, *Assises nationales de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, table ronde : science et coopération*, Le kram 19 et 20 novembre 2007

13. Mohamed Boussetta (2008) «Intégration sud-sud et son impact sur les pays arabes du sud de la méditerranée : le cas des pays de la déclaration d'Agadir » Economic Resarch Forum, Working Paper



Si la coopération avec l'UE devait aboutir à une intégration de nations diverses dans un espace de prospérité partagée, il y aurait un prix à payer par les pays européens leaders pour enclencher un processus de comblement du fossé qui les sépare avec les pays du Maghreb. Et pour que cela aboutisse à un développement durable et une prospérité partagée, **il faudra que le Maghreb œuvre pour sa propre intégration et produise davantage de richesses.** Nous considérons que l'investissement dans la R&D dans le contexte actuel s'impose comme le moyen le plus adéquat à la fois pour l'intégration régionale et celle mondiale dans une économie tirée par la connaissance. C'est aussi le moyen de réaliser un développement qui se nourrit à la fois de la modernité et de l'héritage culturel. Une telle **hybridation** - par opposition à la hiérarchisation des cultures et au mimétisme qui entretient la dépendance - ouvre les champs des possibles et renforce **le dynamisme économique nourri des capacités créatives et de la fertilisation croisée des savoirs et des cultures.** Cela a fonctionné lorsque depuis l'antiquité lorsque la Méditerranée était le berceau des civilisations. Aujourd'hui, on peut avancer, sans grand risque d'erreur, que l'intégration dans un esprit égalitaire et respectueux des différences constitue un gisement intarissable d'enrichissement réciproque tant que dure la vie. Malgré sa théorie controversée du choc des civilisations Samuel P. Huntington avait reconnu dans cette phrase :

«L'Occident a dominé le monde non pas par la supériorité de ses idées, de ses valeurs ou de sa religion mais par sa supériorité à recourir méthodiquement à la violence. Les occidentaux l'oublient souvent, les autres ne l'oublient jamais.»

LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT TUNISO-EUROPÉEN : CHOIX OU NÉCESSITÉ ?

Moncef BAATI*

Introduction

La Méditerranée est très présente dans l'histoire, la vie et la personnalité des Tunisiens. Les relations de la Tunisie avec la rive nord de la Méditerranée sont passées de la confrontation (Carthage / Rome-Tarek Ibn Zied /Gibraltar-colonisation/lutte pour l'indépendance), à la coopération en arrivant au partenariat.

Aujourd'hui, la Tunisie, fière de sa révolution et de ses acquis démocratiques, est confrontée à une situation économique très difficile. Il devient urgent voire impérieux pour notre pays de mener des réformes d'envergure qui touchent l'ensemble des secteurs économiques.

La classe politique, la société civile et les opérateurs économiques s'interrogent sur la question de savoir si la Tunisie a intérêt à mener ces réformes avec la profondeur nécessaire et dans des délais raisonnables d'une manière autonome, ou doit-elle situer ces réformes dans le cadre de négociations avec nos partenaires européens ? L'objectif étant, dans ce cas :

- d'assurer à nos biens et services un meilleur accès sur le marché de notre principal partenaire,
- de garantir à nos exportations un passeport d'accès aux autres marchés du monde qui considèrent les normes européennes comme étant la référence et

*. Ancien ambassadeur.



- de bénéficier d'une aide financière allouée à l'effet d'adapter notre économie à une concurrence accrue.

Ces éléments nous interpellent et nous amènent à nous interroger si les négociations avec l'UE d'un Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) sont un choix ou une nécessité. La réponse à cette question n'est pas aisée. Il y a plusieurs facteurs qui interfèrent et se télescopent.

Dans cet exposé on va s'arrêter, dans une première partie sur les éléments qui font redouter ces négociations (I) et dans une deuxième partie les éléments qui favorisent l'initiation de ces négociations (II).

I- Facteurs qui font redouter le lancement des négociations

Plusieurs facteurs ont contribué à une mauvaise lecture de la proposition d'initier des négociations concernant l'ALECA voire un rejet de ces négociations. Il y a des facteurs liés au timing, d'autres sont liés à la portée de l'ALECA, enfin il y a des interférences qui ne sont pas nécessairement liées aux négociations proprement dites.

A- Facteurs liés au timing

Ces facteurs concernent des éléments endogènes et d'autres sont de nature exogène :

1. Facteurs exogènes

La concomitance des négociations concernant l'ALECA avec celles engagées par l'UE et les Etats-Unis au sujet de la conclusion d'un Accord transatlantique dit « TAFTA » a constitué un facteur majeur de nuisance. Les positions des agriculteurs européens, de la société civile européenne voire celles de personnalités politiques sont suivies avec attention. Le fait que les deux négociations couvrent les mêmes thèmes n'a fait que renforcer la méfiance des jeunes et moins jeunes à l'égard de ces négociations de l'ALECA.



2. Facteurs endogènes

Le modèle de développement suivi par la Tunisie jusqu'à la révolution permettait une croissance dont les fruits étaient mal répartis. Une cassure s'est opérée entre les générations et les régions. A tort ou à raison, l'accord d'association de 1995 et le démantèlement tarifaire qu'il a impliqué ont été associés à ce schéma de développement.

Nombreux sont ceux qui estiment que l'accord d'association de 1995 a été destructeur d'un grand nombre de postes d'emplois en éliminant du marché plusieurs PME opérant dans des secteurs à forte densité de facteur travail. La concomitance de cette situation avec le démantèlement de l'AMF et l'invasion asiatique des marchés de l'habillement et de la chaussure n'ont fait qu'aggraver cette situation qui est la résultante de la conjugaison d'une mondialisation galopante doublée d'une régionalisation accélérée.

Le lancement de négociations concernant l'ALECA est perçu dans ce contexte comme une volonté de perpétuer l'ancien modèle qui a engendré la révolte sociale et, partant, la révolution.

B- Facteurs liés à la portée des négociations

1. Les négociations portant sur le commerce des services

L'un des chapitres clés de ces négociations, selon l'Union européenne, est les négociations portant sur le commerce des services et plus particulièrement sur le droit d'établissement des sociétés fournisseurs de services. Cette question est à l'origine de craintes de différentes natures.

Il y a d'abord celles qui portent sur la nature des négociations. Dans le domaine des services, les négociations se traduisent généralement par la souscription à une série de réformes à engager par l'État souscripteur pour rendre le secteur concerné attractif aux investisseurs étrangers. Il est à signaler que l'accord GATS retient une définition très large des services en se basant sur les modes de livraison couvrant ainsi toutes les activités non agricoles et non industrielles.

La Tunisie, après la révolution, a identifié une multitude de réformes nécessaires qui touchent pratiquement tous les secteurs, mais les études et le dialogue entre les parties prenantes les concernant tardent à être initiés. L'engagement de négociations concernant les services dans le cadre de l'ALECA donne l'impression qu'on voudrait soustraire ces réformes à l'ensemble des intervenants et les confier uniquement aux négociateurs de cet instrument.

De surcroît, avant la révolution, le parlement était confiné dans le rôle de chambre d'enregistrement, le lien établi entre les réformes d'une part et les négociations, d'autre part, donne l'impression que l'on cherche à limiter de nouveau le rôle du parlement.

Toujours concernant les services, le fait de vouloir à tout prix écarter le 4^e mode de livraison des services (mouvement des personnes physiques) donne raison à ceux qui veulent voir dans l'ALECA des négociations pilotées par des forces habitées par le seul souci de favoriser le seul facteur capital sans porter attention aux autres facteurs (travail) surtout dans cette période où la Tunisie connaît un problème aigu de chômage et plus particulièrement des jeunes diplômés.

2. Les marchés publics

L'intégration des marchés publics dans le paquet des négociations de l'ALECA a élargi le cercle des parties qui regardent ces négociations avec suspicion.

Les autorités publiques des petits comme des grands pays cherchent à garder les marchés publics exclusivement pour leurs sociétés nationales. Ce souci est doublé dans le cas de la Tunisie par deux facteurs :

- Le tissu économique est composé essentiellement de petites et moyennes entreprises disposant de peu de moyens pour concurrencer les grandes entreprises des pays développés,
- L'absence d'adhésion de la Tunisie à l'accord plurilatéral des achats gouvernementaux de l'OMC.



Nombreuses sont les entreprises qui nourrissent l'espoir de voir relancer leurs activités à la faveur des chantiers d'infrastructure que le gouvernement est appelé à entreprendre pour désenclaver le pays et répondre ainsi à l'une des premières doléances de la révolution. La concurrence étrangère dans le domaine des marchés publics risque de réduire ces espoirs.

C- Les facteurs non liés aux négociations proprement dites

La Tunisie, qui est en train de réussir sa transition démocratique, s'attendait à ce que les encouragements et les mots de bienveillance de ses partenaires soient accompagnés par des aides substantielles lui permettant de surmonter les difficultés majeures que connaît son économie. En mai 2011, le chef du gouvernement, Béji Caïd Essebsi, s'est adressé au G7 réuni à Deauville, réclamant un soutien de 25 milliards de dollars répartis sur 5 ans à raison de 5 milliards de dollars par an. La Tunisie attend toujours cette aide substantielle.

On peut discuter de la compétence du G7 en la matière mais il s'agit d'une communication à l'intention des 7 puissances les plus riches au monde qui sont les membres les plus influents du FMI, de la Banque mondiale et d'autres instances financières qui peuvent aisément mobiliser ces fonds au profit de la Tunisie.

L'engagement de négociations concernant l'ALECA renvoie l'image que nos partenaires veulent favoriser la dimension mercantile dans nos relations et omettent l'importance de l'expérience unique de la Tunisie et sa transition démocratique réussie à laquelle ils ont octroyé le prix Nobel de la Paix.

II- Les facteurs qui constituent l'attrait de ces négociations

Il y a d'abord des facteurs liés au choix de société voulu par les Tunisiens et ensuite des facteurs liés à la nécessaire et urgente modernisation de l'économie tunisienne.



A- Le modèle de société choisi par la Tunisie

La Tunisie a toujours favorisé sa coopération avec l'Union européenne. Le 25 avril dernier, la Tunisie et l'Union européenne ont célébré le 40^{ème} anniversaire de l'accord de 1976. Cet accord a été le premier d'une nouvelle génération d'accords signés par l'Union européenne avec ses partenaires méditerranéens en remplacement des Accords pionniers des années 60. En juillet 1995, la Tunisie a été le premier pays de la rive sud à signer un Accord d'association avec l'Union européenne.

L'article 2 de l'Accord d'association témoigne du souci des négociateurs de viser d'autres horizons que la seule perspective libre-échangiste. La dimension modèle de société a toujours existé dans nos relations avec l'Union européenne. Cette soif de démocratie et attachement au respect de l'Etat de droit dont les jeunes Tunisiens ont fait montre à l'occasion de la révolution de la liberté et de la dignité sont nourris de schémas provenant d'un socle typiquement tunisien qui remonte au 19^{ème} siècle et qui a été nourri par des contacts de nature multiple avec la rive nord de la Méditerranée.

De ce fait, ces négociations permettent de dissiper un malentendu provenant de l'absence de l'inclusion de la dimension méditerranéenne de la constitution tunisienne de janvier 2014. Cette omission volontaire ou non a froissé les Tunisiens qui mesurent l'importance pour notre pays d'une coopération renforcée avec l'Union européenne afin d'arrimer définitivement notre pays dans le groupe des pays démocratiques.

B- De la difficulté de repositionnement de notre pays en temps de crise

L'Union européenne est notre principal partenaire et absorbe 80% de nos exportations. Quelque 60% de nos exportations sont orientées vers trois pays membres de l'Union européenne. Contrairement à une idée largement partagée par des « experts », nos plus grands déficits commerciaux



sont à imputer à la Chine, la Turquie et à la Russie. La part des importations en provenance de l'Europe se situe depuis plusieurs années autour de 55% de nos importations totales. La part de l'Asie, essentiellement la Chine et l'Inde, sont en constante progression, elle se situe actuellement à 17%. Opérer un repositionnement abrupte au moment où notre économie est confrontée à une situation des plus difficiles n'est pas tâche aisée.

Au contraire, cette opération pourrait s'avérer dangereuse pour notre économie fragilisée par une balance commerciale déficitaire, un endettement galopant, une productivité marginale et un secteur touristique en veilleuse.

Nos exportations de phosphate, les seules qui ne sont pas concernées par le marché européen, sont en panne. Selon certains experts, notre productivité dans ce secteur est divisée par 10. L'employé qui produisait, en 2010, 600 T/an ne produit plus aujourd'hui que 60T/an.

Nos exportations agricoles à l'exception de l'huile d'olive continuent de subir les aléas du climat. Le mois de Ramadan intervenant cette année au mois de juin risque de handicaper lourdement nos explorations de dattes et de réduire nos ambitions dans ce domaine. Nos principaux clients seront obligés de nous acheter la récolte de l'année dernière et forcément à des prix réduits.

Seule une partie de nos exportations des services est habituée au marché africain. Mais notre réussite sur ce marché et les marchés asiatiques nécessite une préparation adéquate sur les plans :

- Logistique : transport aérien et maritime
- Politique d'accompagnement: une présence plus importante de nos missions diplomatiques, ainsi que des entités et des institutions spécialisées (CEPEX, banques, représentations universitaires, ...)
- Financier : soutien à nos opérateurs dans la phase exploratrice.

Dans ces conditions, une diversification de notre économie (production et partenariat) est une nécessité, une rupture est un naufrage.

C'est pourquoi la Tunisie est invitée à se déployer dans les deux directions à la fois selon le hadith :

«اعمل لدنياك كأنك ستعيش أبدا واعمل لأخرتك كأنك ستموت غدا»

En d'autres termes, la Tunisie veillera à la poursuite de ses négociations avec l'UE et à bien préparer la diversification de son partenariat.

C- Modernisation accélérée de l'économie tunisienne

La Tunisie doit viser à travers les négociations avec l'Union européenne une série d'objectifs ciblés, clairs et bien définis et ce, en suivant une approche à la fois ambitieuse et conforme aux intérêts de notre pays, notamment dans les domaines clés de ces négociations, en particulier l'agriculture, les services et les marchés publics.

Concernant les objectifs, je me limiterai dans cet exposé à 5 priorités, à savoir :

1- Garantir un meilleur accès de nos biens et services sur le marché européen.

2- Hisser son économie au niveau des normes européennes, ce qui constituera notre passeport pour le marché européen et au-delà. Il convient de souligner qu'avec la conclusion de la TAFTA, les normes américano-européennes seraient l'aune par laquelle sera jugée l'accessibilité des produits sur les marchés européens et américains mais également sur tous les autres marchés qui vont chercher à mettre leur curseur sur les normes européennes et américaines s'ils souhaitent avoir accès au plus grand et le plus rémunérateur marché du monde. Une aide substantielle technique et financière à l'INNORPI et également la mise à niveau de nos normes sanitaires et phytosanitaires doivent figurer parmi les exigences des négociateurs tunisiens.



3- Bénéficiaire d'un soutien financier substantiel pour transformer son agriculture et la soustraire aux aléas du climat assurant ainsi aux paysans tunisiens un revenu décent et régulier. Cette aide de mise à niveau doit également concerner plus d'un secteur dans le domaine des services pour leur permettre d'affronter la concurrence étrangère. A cet égard, il convient de rappeler que notre pays a demandé de pouvoir avoir accès aux fonds structurels qui ont permis aux pays de l'Est de franchir sans difficultés la phase de transition dans le cadre de leur accession à l'Union européenne.

4- J'ajouterais un 4^{ème} objectif d'une grande importance pour notre pays mais qui n'est pas lié directement aux négociations. En effet, la Tunisie doit veiller, tout en consolidant sa présence sur ce marché traditionnel, à bien préparer son repositionnement futur. A cet effet, elle doit s'assurer que les négociations sectorielles avec l'Union européenne ne soient d'une profondeur qu'elles viennent à éroder sa marge de manœuvre et handicaper son action dans les futures négociations avec ses partenaires de l'UMA, de l'Afrique et de l'Asie.

5- Toujours concernant des objectifs qui ne sont pas directement liés aux négociations proprement dites, il y a lieu de souligner que plusieurs voies se lèvent en Tunisie pour réclamer l'élargissement du programme ERASMUS au plus grand nombre d'universités tunisiennes.

D- Portée des négociations sectorielles.

Chaque négociation a sa logique propre étant donné qu'elle est la résultante de plusieurs facteurs à la fois : stratégique, politique et technique. Les trois secteurs clés des négociations de l'ALECA se trouvent à la rencontre de ces éléments.

1. Les négociations portant sur les marchés publics

Ces négociations peuvent être modulées en fonction de nos intérêts et nos priorités. Ainsi ces négociations peuvent porter essentiellement sur les questions de la transparence et de la gouvernance des marchés publics qui

sont des soucis majeurs des Tunisiens. En effet, nombreux sont les Tunisiens qui réclament des réformes touchant les délais des adjudications et une plus grande transparence concernant l'action des autorités publiques dans l'attribution des marchés. Des négociations ciblées et bien préparées avec des échéanciers précis peuvent être bénéfiques, à la Tunisie et ses opérateurs autant qu'au processus de négociations.

2. Les négociations portant sur le volet agricole

La poursuite des négociations concernant l'agriculture sont spécifiquement visées par les dispositions de l'accord d'association de 1995. Dans ce domaine, il serait logique de continuer d'opérer la même distinction entre l'huile d'olive et les autres produits (céréales,...).

Pour ce que est de l'huile d'olive, l'un des produits phares de nos exportations et qui est restée l'un des piliers de notre balance commerciale ces dernières années, il serait raisonnable que les négociations dans ce domaine visent l'obtention de la consolidation du quota tarifaire de 90.000T qui nous a été accordé à titre exceptionnel pour 2016/2017.

La logique du partenariat dicte la nécessité de stabiliser nos échanges pour être plus prévisibles en leur assurant plus de stabilité et de continuité.

Par ailleurs, le temps est venu pour la Tunisie d'initier une action avec le soutien financier et technique de ses partenaires européens pour faire un saut qualitatif et qualitatif en matière de conditionnement de son huile d'olive.

Les autres secteurs agricoles et notamment les céréales, qui ont subi les aléas du climat, nécessitent une attention particulière de la part des négociateurs pour l'identification des années de référence.

En effet, après cinq ans de sécheresse, le choix des années de référence pour la fixation des quotas tarifaires est d'une importance cruciale. Les techniciens et les négociateurs sont invités à déployer des trésors d'imagination pour que notre pays ne se retrouve pas dans la situation d'éternel importateur net de ces produits.



3. Les négociations concernant les services.

La priorité dans ce domaine pour notre pays serait d'inclure le 4^{ème} mode de livraison des services, à savoir le mouvement des personnes physiques dans le paquet final.

Nos partenaires européens devraient être sensibilisés quant à la portée stratégique d'une réponse positive, de principe, à cette requête.

Bien entendu, la Tunisie acceptera certainement en contrepartie des négociations concernant l'équivalence des diplômes, la sécurité des documents de voyage, la réadmission des clandestins. L'essentiel est de sortir de cette hypothèque qui résulte de l'exclusion du 4^{ème} mode de livraison des services. Cette exclusion traduit une option qui privilégie la libre circulation des biens et des capitaux et pas des personnes et amène avec elle un effet réducteur de la portée du soutien de l'UE à la Tunisie, à sa révolution et sa transition démocratique.

L'approche du programme d'action 2013-2017 qui soustrait cette dimension de «mouvement des personnes physiques» des négociations des services pour en faire un document séparé axé sur le volet sécuritaire ne répond pas également à l'objectif ambitieux qui doit rester celui de la Tunisie dans ce domaine. Il convient, par ailleurs, de souligner que l'approche suivie par la Jordanie qui a déjà intégré les services dans le cadre de son accord d'association avec l'Union européenne (conclu depuis les années 90), basée essentiellement sur la dimension «présence commerciale» ne peut constituer pour notre pays une source d'inspiration, car elle écarte totalement le 4^{ème} mode de livraison des services.

Quant aux négociations proprement dites en matière de services, la Tunisie pourrait donner la propriété aux secteurs dits services d'infrastructure (télécommunication, transport, infrastructure...).

Pour conclure, je dirais que des négociations bien préparées accompagnées des études nécessaires et en

s'attachant à suivre une approche inclusive (notamment en associant les parlementaires et la société civile) permettrait à la Tunisie de surmonter les difficultés liées à ces négociations pour en faire un passeport vers la modernité et la modernisation de son économie.



L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE COMPLET ET APPROFONDI (ALECA) DE LA TUNISIE AVEC L'UE

Azzam MAHJOUR*

Introduction

La Tunisie connaît une transition démocratique en partie réussie, car, menacée sur les plans sécuritaire et socio économique, cette transition se doit d'être consolidée. La Tunisie affronte, en effet, plusieurs défis, sécuritaires évidemment, mais aussi socio économiques, compte tenu du fait que les revendications pendant la révolution, en 2011, portaient sur la liberté, la dignité et la justice sociale (les droits économiques et sociaux dont le droit au travail ainsi que le droit au développement équilibré et équitable) étaient au cœur de la révolution de janvier 2011. Nous allons traiter l'offre européenne sur un Accord de libre-échange complet et approfondi avec la Tunisie en tenant compte de ce contexte.

Des négociations ont débuté, rencontrant des réticences et des pesanteurs voire une contestation allant jusqu'au rejet par la société civile.

Cette brève communication s'appuie sur une étude que nous avons réalisée récemment en collaboration avec Ziad Sâadaoui (L'impact de l'ALECA sur les droits économiques et sociaux en Tunisie), sur la demande du réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Tunis), et qui se proposait d'évaluer l'impact probable de cet accord sur les principaux droits économiques et sociaux.

On présentera succinctement l'ALECA, on verra ensuite les risques, les coûts, mais aussi les opportunités et

*. Universitaire - expert international.



les conditions pour les avantages. Enfin, nous essayerons d'aller au-delà de l'ALECA pour entrevoir ce que l'UE en tant que partenaire privilégié pourrait faire pour mieux s'ajuster et répondre aux besoins actuels de la Tunisie, et ce, en allant au-delà de l'accord proposé.

1. L'ALECA est un accord de libre-échange complet, car il touche à l'ensemble des secteurs productifs, c'est-à-dire qu'en plus de l'industrie qui a fait déjà l'objet d'un accord de libre-échange en 1995/1996 avec la Tunisie, désormais tous les secteurs sont concernés, y compris l'agriculture et les services. Cet accord de libre-échange est approfondi, parce que non seulement, comme il s'agissait de l'ancien accord de libre-échange limité uniquement au démantèlement des tarifs douaniers, il s'agit désormais aussi de la levée des mesures dites non-tarifaires pour faire converger la législation tunisienne vers l'acquis communautaire.

Cela concerne, pour le commerce extérieur, l'ensemble de ces mesures à caractère législatif et réglementaire, autres que les droits de douane, qui sont considérées comme des obstacles au libre commerce entre les partenaires. Voir le tableau suivant :

Classification des barrières non-tarifaires	
A	Mesures sanitaires et phytosanitaires
B	Obstacles techniques au commerce
C	Inspections avant expédition et autres formalités
D	Mesures de contrôle des prix
E	Licences, contingents, prohibition et autres mesures de contrôle quantitatif
F	Imposition, taxe et autres mesures para-tarifaires
G	Mesures financières
H	Mesures anticoncurrentielles
I	Mesures concernant les investissements et liées au commerce
J	Restrictions à la distribution



K	Restriction concernant les services après-vente
L	Subventions (autres que les subventions à l'exportation)
M	Restrictions en matière de marchés publics
N	Propriété intellectuelle
O	Règles d'origine : mesures liées à l'exportation
P	Mesures liées à l'exportation

Source : CNUCED, 2012

En conséquence, dans le cadre de l'Accord de libre-échange complet et approfondi, il s'agit non seulement d'éliminer les tarifs douaniers, c'est-à-dire les droits de douanes, mais aussi de procéder à la levée des barrières non-tarifaires, ce qui signifie, compte tenu de l'asymétrie, considérable entre la Tunisie et l'UE, de la mise à niveau et de l'ajustement de la Tunisie aux législations, aux réglementations européennes en matière d'échange extérieur.

Pour l'asymétrie, deux exemples pour montrer la nature des défis pour la Tunisie

1. L'agriculture : en termes de niveaux de protection.
(Voir le tableau suivant)

Comparaison des tarifs douaniers sur les importations agricoles				
	Droits de douanes		Droits de douanes NPF	
	Tunisie	UE	Tunisie	UE
Céréales et autres préparations	119,4%	21,9%	35,5%	17,1%
Fruits, légumes, plantes	137,5%	10,2%	36%	10,7%
Produits d'origine animale	113,1%	23,2%	36%	20%
Produits laitiers	132,6%	53,9%	36%	52,8%
Pêche et produits halieutiques	71,9%	10,9%	34,8%	11,8%

Huiles, graisses, oléagineux	110,1%	5,6%	31,4%	6,1%
Boissons et tabacs	107,1%	21,2%	35,5%	20,8%
Sucre et confiseries	100%	30,6%	36%	29,7%
Café, thé	85,6%	6,2%	36%	6,2%
Coton	62%	0%	0%	0%
Autres produits agricoles	99,7%	4,1%	24,1%	4,4%
Moyenne des droits	116%	13,5%	33%	13,2%
Mesures non-tarifaires (éq. Ad-valorem)	25,1%	13,6%		

Source : OMC, profils tarifaires dans le monde, 2014

Les mesures non-tarifaires, relatives à l'année 2009, sont reprises à partir des calculs de Rau (2014). Note : les droits sont relatifs à l'année 2012 pour la Tunisie et l'année 2013 pour l'UE.

Les droits de douanes sont en moyenne de 116% pour la Tunisie et de 13% pour l'UE et pour les BNT 33% contre 13,2 % respectivement. Les écarts sont variables selon les secteurs.

2. Les services :

Asymétries entre les marchés tunisien et européen

	Tunisie	Union Européenne
PIB	47.129	17.351.715
PIB par tête (Dollars US)	4190	34.110
VA services (% PIB)	57,6%	74,1%
Exportations	4768	1.998.560
% PIB	10,1%	11,5%
Importations	3103	1.663.158
Solde	1665	335.402

▪ **Source : OMC (2013) et WDI (2013).** Données en millions de dollars américains.



- En termes de relations commerciales dans le domaine des services entre la Tunisie et l'UE, le tableau met en évidence l'asymétrie qui existe entre les deux partenaires en matière d'exportation. En effet, dans les secteurs tunisiens les plus compétitifs comme les communications (secteur des télécommunications compris) ou le transport aérien, les exportations de l'UE ont atteint, en 2007, des valeurs 100 fois et 70 fois supérieures que celles des exportations tunisiennes dans les deux secteurs respectivement.

Par ailleurs, l'ALECA couvre 13 domaines, à savoir: le libre commerce concernant l'agriculture et les services, mais aussi tout ce qui touche aux barrières non-tarifaires et facilitations des échanges, droit et facilitation du commerce, règlements techniques pour les produits industriels, mesures sanitaires et physio-sanitaires, transparence des réglementations, mais aussi le marché intérieur et autres domaines liés, les marchés publics, la libéralisation des investissements, mais aussi la propriété intellectuelle, la politique de concurrence, les mesures anti-dumping et compensatoires, et enfin le développement durable et les aspects liés au commerce de l'énergie (ce dernier aurait été supprimé d'un commun accord récemment).

Vers la nouvelle politique de voisinage L'accord de Libre Échange Complet et Approfondi - ALECA 1- Qu'est-ce que l'ALECA?			
13 domaines couverts			
Libre commerce			
Commerce agricole		Commerce des services	
Barrières non-tarifaires et facilitation des échanges			
Douane et facilitation du commerce	Règlements techniques pour les produits Industriels	Mesures sanitaires et phytosanitaires	Transparence des réglementations
Marché intérieur et autres domaines liés			
Marchés publics		Libéralisation des investissements (droit à l'établissement)	
Propriété intellectuelle	Politique de concurrence	Mesures anti-dumping et compensatoires	
Développement durable		Aspects liés au commerce de l'énergie	

2- Coûts, opportunités et conditions

En règle générale, dans les accords de libre-échange, et surtout entre partenaires où l'asymétrie est très forte et pour le partenaire faible, les coûts, les pertes, les menaces et les risques sont quasi certains, alors que les avantages probables sont conditionnés comme nous allons le préciser.

Ainsi, d'une manière générale, compte tenu de l'inégal rapport de force, mais aussi des différences notoires en matière de compétitivité, d'ouverture ou de libéralisation des échanges entre la Tunisie et l'UE, l'ALECA va se traduire, et nous allons le montrer à travers quelques exemples, par des pertes en matière d'emplois, ce qui évidemment a un effet sur le droit au travail consacré par la nouvelle constitution, mais aussi sur les revenus et donc sur le droit à un niveau de vie suffisant en Tunisie. Mais il y a aussi des effets sur l'environnement, sur la sécurité alimentaire, sur la souveraineté nationale quand il s'agit de secteurs stratégiques, etc.

Nous pouvons prendre deux exemples sensibles, celui de l'agriculture et des services, (voir ci-après les tableaux récapitulatifs qui résument les impacts à la fois au niveau macro économique et sectoriel, les impacts sur les droits économiques et sociaux, et les mesures d'accompagnement nécessaires.

2.1. L'agriculture

2.1.1. 1^{er} cas. Uniquement démantèlement tarifaire :

Les effets macro économiques et sectoriels.

On assistera à une baisse des recettes douanières et budgétaires. De plus, il y aura probablement une baisse des prix à l'importation des prix des produits agricoles. Mais il se produirait une augmentation de la production et de l'exportation de l'huile d'olive et des fruits et légumes.



Par contre, il y aura une dégradation de la balance commerciale des céréales en raison de la concurrence étrangère très forte.

2.2.2 Deuxième cas : baisse des subventions à l'exportation + démantèlement tarifaire :

Les effets macro économiques et sectoriels.

Ici, la balance commerciale (céréales + fruits et légumes) va se détériorer en raison de la concurrence étrangère très forte entraînant une baisse de la production locale (céréales + fruits et légumes). De fait, la question de la sécurité alimentaire est posée par l'effet de la dépendance accrue vis-à-vis des importations des produits alimentaires surtout de première nécessité avec une baisse des revenus des agriculteurs (céréales + fruits et légumes) et une déstabilisation du monde rural déjà très fragile à cause des politiques d'accompagnement.

Les effets macroéconomiques sociaux et sectoriels négatifs et les avantages attendus de l'accès plus facilité au marché de l'UE nécessitent d'abord un ajustement fiscal qui peut être compliqué à mettre en place en période de transition et de stress économique et financier.

Par ailleurs, la Tunisie doit préserver le secteur agricole de la concurrence des pays européens qui continuent à subventionner leurs exportations (PAC). Il faut continuer à instaurer les subventions à l'exportation (qui sont théoriquement justifiables pour soutenir la compétitivité du secteur à l'échelle internationale). Les mesures liées aux subventions à l'exportation devraient concerner les deux parties. Mais convient-il d'abord de savoir à quel point l'UE est prête à réviser sa Politique agricole commune. (PAC)

Par ailleurs, il s'agira aussi de mettre à niveau les conditions foncières (faciliter l'accès à la propriété) et les conditions financières (accès au crédit bancaire et aux instruments de microfinance) ;

De réviser le cadre et la réglementation du secteur agricole et de renforcer les compétences humaines et aussi d'améliorer le capital physique (équipements) ainsi que la qualité des produits agricoles et de procéder à une reconversion des petits et moyens agriculteurs tunisiens en préservant leurs revenus vers des activités exerçant moins de pression sur les sols et les ressources en eau.

Tableau récapitulatif : les impacts potentiels par secteur d'un ALECA sur les DES en Tunisie et les mesures d'accompagnement proposées

AGRICULTURE		
Impacts macroéconomiques	Impacts sur les DES	Mesures d'accompagnement
En cas de démantèlement tarifaire Baisse des recettes douanères et budgétaires.	→ Impact négatif sur les dépenses budgétaires prévues pour des objectifs de développement et de soutien aux DES.	Nécessite d'un ajustement fiscal qui peut être compliqué à mettre en place en période de transition et de stress économique et financier.
Baisse des prix à l'importation Baisse du niveau général des prix des produits agricoles.	→ Droit à un niveau de vie suffisant : amélioration du pouvoir d'achat.	
Amélioration de la balance commerciale : Très forte augmentation de la production et de l'exportation de l'huile d'olive. Amélioration de la balance commerciale des fruits et légumes.	→ Droit au travail décent et droit à des conditions de travail justes et favorables : Augmentation de l'emploi mais surtout non-qualifié.	Préserver le secteur agricole de la concurrence des pays européens qui continuent à subventionner leurs exportations. Continuer à instaurer les subventions à l'exportation (PAC) qui sont théoriquement justifiables pour soutenir la compétitivité du secteur à l'échelle internationale.
Forte dégradation de la balance commerciale des céréales.	→ Droit à l'alimentation: dépendance accrue vis-à-vis des importations des produits alimentaires de première nécessité.	Mettre à niveau les conditions foncières (faciliter l'accès à la propriété) et les conditions financières (accès au crédit bancaire et aux instruments de micro-finance) ; réviser le cadre et la réglementation du secteur agricole ; renforcer les compétences humaines ; améliorer le capital physique (équipements) ; améliorer la qualité des produits agricoles ;
Concurrence étrangère très forte : baisse de la production locale des céréales.	→ Droit à l'environnement: Moindre pression sur les sols jusqu'à lors utilisés dans la production céréalière → Meilleure préservation des sols.	Procéder à une reconversion des petits et moyens agriculteurs tunisiens en préservant leurs revenus vers des activités exerçant moins de pression sur les sols et les ressources en eau.
Augmentation de la production de fruits et légumes.	→ Droit à l'environnement: Pression sur les ressources en eau.	
En cas de baisse des subventions à l'exportation + démantèlement tarifaire : → Forte dégradation de la balance commerciale (céréales + fruits et légumes) → Concurrence étrangère très forte : baisse de la production locale (céréales + fruits et légumes).	→ Sécurité alimentaire: dépendance accrue vis-à-vis des importations des produits alimentaires de première nécessité. → Droit à un niveau de vie suffisant: baisse des revenus des agriculteurs (céréales + fruits et légumes). → Droit à l'environnement: Moindre pression sur les sols jusqu'à lors utilisés dans la production céréalière → Meilleure préservation des sols.	Les mesures liées aux barrières non-tarifaires notamment les subventions à l'exportation devraient concerner les deux parties. Mais convient-il d'abord de savoir à quel point l'UE est prête à réviser sa Politique Agricole Commune

2.2 Les services

En cas de démantèlement tarifaire et de convergence vers l'acquis communautaire (Élimination progressive des barrières non-tarifaires par la Tunisie Modes 1 et 3 (licences, autorisations, etc.) :

Les effets macro économiques et sectoriels.

Comme précédemment indiqué pour l'agriculture, il y aura une baisse des recettes budgétaires avec un impact négatif sur les dépenses budgétaires prévues pour des objectifs du développement. D'où aussi la nécessité d'un ajustement fiscal difficile.



Une dégradation de la balance commerciale dans les principaux secteurs de services excédentaires (Télécommunication, TIC, transport aérien) est attendue avec une perte des avantages comparatifs révélés par le commerce pour ces secteurs.

A l'inverse, ceci pourrait entraîner une baisse des prix à la consommation des services étrangers, avec un accès plus facile pour les fournisseurs étrangers.

Pour la libéralisation des services public et en raison de la concurrence étrangère et de l'ouverture au secteur privé, il faut préciser que les expériences mondiales montrent une probable atteinte au droit à la souveraineté nationale avec des risques de perte de contrôle sur les secteurs stratégiques et prioritaires pour le développement et poseront la question de l'accès pour tous aux services de base avec le risque d'aggraver l'iniquité et l'exclusion.

Services		
Coûts	Avantages	Politique d'accompagnement (Amortissement des coûts)
<p>→ Baisse des recettes budgétaires [Démantèlement tarifaire et convergence vers l'acquis communautaire (BNT (classes E, F et P))].</p> <p>→ Dégradation de la balance commerciale.</p> <p>→ Perte des avantages comparatifs réels.</p> <p>→ Libéralisation des services publics.</p>	<p>→ Baisse des prix à la consommation</p> <p>→ Amélioration du pouvoir d'achat</p>	<p>→ Nécessité d'un ajustement fiscal.</p> <p>→ Instaurer un programme de mise à niveau des secteurs même les secteurs les plus compétitifs [qui bénéficient jusqu'à présent de la protection (tarifaire et surtout non tarifaire) de l'État.]</p> <p>→ Maintenir d'une manière sélective quand nécessaire le contrôle de l'État sur les secteurs stratégiques (transport, télécommunications, services financiers).</p>

3- Au-delà de l’ALECA : Pour un partenariat politique global

Le processus de négociation étant amorcé, il est essentiel de tenir compte d’un certain nombre de principes, tels la différenciation, la sélectivité, la progressivité, mais aussi la coresponsabilité pour assumer les coûts de l’ajustement et mise à niveau.

La mise en œuvre de politiques de réformes au préalable et d’accompagnement par la suite s’imposent aux Tunisiens.

Ceci doit être précédé d’abord du côté de la Tunisie par l’exigence d’un consensus national préalable sur les objectifs à moyen et à long termes du développement en Tunisie, qui établit les priorités stratégiques parmi lesquelles le volet de la coopération régionale, et en particulier avec l’UE, devaient être fixés. Donc il est nécessaire de procéder à ce débat national pour définir les priorités et les choix stratégiques pour engager avec l’UE au préalable une évaluation partagée sur la politique européenne de voisinage.

Mais l’ALECA ne saurait être considéré comme une fin en soi mais probablement une composante d’un accord politique plus global pour un Partenariat stratégique de solidarité (PSS) entre l’UE et la Tunisie en tant que démocratie émergente.

Quels contours pour un tel PSS que la Tunisie est en droit de revendiquer auprès de son principal partenaire ?

Que doit, que peut faire l’UE pour répondre aux attentes et aux besoins des Tunisiens qui clament liberté, dignité et justice sociale depuis 2011 ?

Comment faire sortir les relations Tunisie-EU du paradigme prévalant jusqu’à maintenant ? Comment réorienter la nouvelle politique européenne de voisinage NPEV vers un PSS à même de répondre aux attentes de la Tunisie qui converge réellement, non sans difficultés, vers les valeurs européennes ?



Ce nouveau PSS, à dessiner ensemble, se doit de contribuer d'une manière significative aux principaux défis sécuritaires, politiques et socio économiques de la Tunisie en transition démocratique jusque-là réussie mais encore fragile, heurtée et menacée. L'Aleca est-elle une réponse appropriée ?

C'est à l'aune de l'engagement réel et effectif de l'UE pour aller bien au-delà d'une offre commerciale standard et comprendre ces défis que le partenariat stratégique peut avoir un sens.

De ce point de vue-là, et pour baliser quelque peu les contours d'un futur accord scellant un partenariat de solidarité, nous avançons deux pistes à creuser pour les deux partenaires.

La première, et je rejoins l'avis de nombre d'experts de l'autre côté de la Méditerranée (Ivan Martin, J-f Coustillière Erwan Lannon.....) pouvant se présenter comme un signe probant d'un début de changement de paradigme dans la politique européenne vis-à-vis de la Tunisie, qui consisterait en l'extension de la politique régionale européenne (les fonds structurels) ; ce qui suppose un changement d'approche de l'assistance de l'UE, passant d'une approche sectorielle par projet et basée sur l'appui budgétaire, vers une approche structurelle et territoriale. Ceci a été montré dans les régions moins développées de l'UE, où l'on a assisté, grâce à ces fonds, à une convergence réelle et réussie. N'est-il pas temps au moins d'ouvrir le débat, pour inclure aussi cette dimension dans des pays hors de l'Union européenne, convergeant de plus en plus vers l'UE ?

La deuxième piste concerne la mobilité des personnes. Il est inconcevable de ne pas revisiter les rapports avec l'UE sous cet angle. Le nouvel accord global dit de solidarité pourrait englober en matière de mobilité aussi la migration régulière. Jusqu'à maintenant, il n'y a point d'ouverture ou de possibilités supplémentaires de migration régulière, même temporaire, de main-d'œuvre de l'UE. Les Etats de l'UE qui s'engageraient dans ce partenariat de

solidarité pourraient exprimer concrètement leur authentique engagement avec la Tunisie par des mesures concrètes dans ce sens. Et l’ALECA devrait aussi, et concernant les services, introduire cette dimension. Donc il s’agit pour l’UE d’aller au-delà d’un accord commercial standard vers une politique de partenariat engagé adapté à la transition démocratique en Tunisie qui pourrait servir d’exemple dans le reste de la région.

Bibliographie

- Alfred Toviaz, “A deeper free trade area and its potential impact”, IEMED and Institute for Security Studies, 2010.
- Azzam Mahjoub et Zied Sâadaoui (2013), « Le processus Euromed : quelle place pour la société civile ? », AFTURD.
- Azzam Mahjoub (2010), « L’impact potentiel de la Zone de libre-échange euro-méditerranéenne dans les économies du Sud et de l’Est de la Méditerranée : un essai d’évaluation, in 10 Papers for Barcelona 2010, Novembre.
- Azzam Mahjoub (2010), « L’implantation de la zone de libre-échange : situation en 2010 et perspectives, in Europe-Méditerranée : quels enjeux pour 2010? », IEMED, Avril.
- Azzam Mahjoub et Hafedh Zâafran (1997), « La zone de libre-échange euro-méditerranéenne : défis économiques et impacts sociaux pour les PSEM », 1997.
- Bachta (M.-S.) et Ben Mimoune (A.) (2003), « Libéralisation des échanges, agriculture et environnement en Tunisie », CIHEAM, 2003.
- Banque mondiale, « Advancing Tunisia’s Global Integration Reforms, options in the context of deeper integration with the EU », juin, 2014.
- Ben Souida (2012), « Public investment strategy and public procurement efficiency », dans International Public Procurement Conference August 17-19, Seattle, Washington.
- CE, (2013), « Relations Tunisie-Union européenne : un partenariat privilégié, plan d’action 2013-2017 ».
- CE (2013), « Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage en Tunisie : progrès réalisés en 2013 et actions à mettre en œuvre »,



- Bruxelles, mars.
Commission économique pour l'Afrique (2013), « Facilitation des échanges dans une perspective africaine », novembre.
- Daniel Müller-Jentsch (2005), "Deeper Integration and Trade in Services in the Euro-Mediterranean Region: Southern Dimensions of the European Neighbourhood Policy", The World Bank/European Commission Programme on Private Participation in Mediterranean Infrastructure.
- Banque Africaine de Développement – BAD (2012), « Distorsions aux incitations et politique agricole en Tunisie : une première analyse », Note économique.
- Iana Dreyer (2012), "Trade Policy in the EU's Neighbourhood: Ways Forward for the Deep and Comprehensive Free Trade Agreements", Notre Europe.
- Institut Tunisien pour la Compétitivité et des Études Quantitatives – IEQ (2013)*, « État des lieux et calcul des Trade Restrictiveness Indexes (TRI) ».
- International Trade Center – ITC (2014), « Trade facilitation in Arab States: insights from the ITC business survey on NTM's », Discussion paper.
- Marie-Luise Rau (2014), "Conquering the EU market with new comprehensive trade agreements: Simulating DCFTAs between the EU and neighbor countries", Paper prepared for presentation at the EAAE 2014 Congress "Agri-Food and Rural Innovations for Healthier Societies".
- Roeline Knottnerus (2013), « The UE trade and investment agenda: quashing the aspirations of the Arab Spring », Seattle to Brussels Network.
- Richard (2006), « Le devenir de l'agriculture tunisienne face à la libéralisation des échanges », *Afrique contemporaine*, n° 219, p. 29-42.
- Stephenson et Hufbauer (2011), « Labor Mobility », in: *Chauffour, Jean-Pierre et Maur, Jean-Christophe (eds.): 'Preferential Trade Agreement Policies for Development – A Handbook'*, World Bank, Washington D.C.
- Vincent Caupin (2005), « Libre-échange euro-méditerranéen : premier bilan au Maroc et en Tunisie », Agence Française de Développement.

ENJEUX MAGHREB-EUROPE

LES GRANDS ENJEUX

Salah HANNACHI*

Résumé

Aujourd'hui, en cet âge de hypercommunication et d'information, du transport global et multimodal, de la convergence de modèles économiques, politiques, sociaux et culturels, en cet âge du village global, le concept de voisinage n'est pas uniquement géographique. Il y a une multitude de voisinages territoriaux et virtuels qui posent l'impératif de l'harmonisation et de la mise en cohérence des appartenances et des voisinages multiples.

Pour cela, l'ALECA doit être soutenu par une vision cadre territoriale, stratégique et à long terme du voisinage entre l'Europe et le Maghreb, UE+5, ou mieux encore du voisinage longitudinal euroafricain entre l'Europe et l'Afrique. Cette vision cadre doit servir un objectif majeur durable du voisinage, comme la compétitivité sur les marchés tiers et/ou la contribution conjointe à la résolution de défis globaux. La résolution d'un défi interne au voisinage euromaghrébin ou euroafricain est nécessaire mais insuffisante. Elle constitue non pas une fin en soi, mais un moyen pour le voisinage de sa compétitivité ou de sa contribution sur un espace tiers régional ou global.

L'ALECA doit introduire plus de flexibilité du degré d'intégration atténuant le choix «tout ou rien, in or out» comme dans le référendum «Brexit» auquel était

*. Ancien ambassadeur.



confronté le Royaume-Uni. Une approche 'blended' mixte de mécanismes institutionnels G2G, de gouvernement à gouvernement, comme les traités, et de mécanismes privés et civils comme les investissements directs privés par les multinationales européennes, et civils entre les acteurs de la société civile, introduirait une telle flexibilité. De plus, une telle approche augmenterait les ressources et les moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'intégration.

Le consensus historique extraordinaire réalisé par COP21 au Sommet de Paris en décembre 2015 et concrétisé par des plans nationaux de lutte contre le changement climatique soumis par près de 200 pays offre l'opportunité majeure d'un tel objectif pour l'espace UE+5 avec la flexibilité des investissements et des actions civiles. Il offre la possibilité de consolidation de la compétitivité de l'espace euromaghrébin dans la réduction des émissions à effet de serre par le transfert de technologies appropriées et par les investissements directs. Il offre aussi l'opportunité d'une contribution significative de cet espace au défi global de la lutte contre le changement climatique.

De même, en ce moment où les moyens publics et privés, financiers, économiques et techniques de l'Europe sont sursollicités, la triangulation avec les multinationales et les espaces tiers, comme l'Asie de l'Est, pourrait constituer un schéma Win-Win-Win, à l'exemple de la triangulation Japon-Mexique-USA pour les USA. Cette triangulation par les investissements directs japonais au Mexique a donné la compétitivité pour le Japon sur les marchés nord-américains, la croissance et l'emploi pour le Mexique et un voisin stable et prospère à haut pouvoir d'importation pour les USA.

L'ALECA actuel avec la Tunisie ne mentionne pas l'énergie. L'énergie doit figurer en bonne place dans l'ALECA. L'énergie représente une composante majeure dans les relations euromaghrébines. Elle représente une composante majeure dans plans (CPDN) de contribution à la lutte contre le changement climatique de tous les pays signataires de l'Accord de Paris relatif au Sommet de COP 21, accord unanimement salué comme un accord historique sans précédent.



De même, l'interconnexion Maghreb-Europe est une 'intégration énergétique'. Elle permet, par l'import-export de l'électricité, de mieux balancer le système énergétique euromaghrébin. Elle permet aussi d'optimiser les synergies et les complémentarités structurelles saisonnières et technologiques. Elle permet enfin d'améliorer le bilan carbone en remplaçant le transport et le commerce des énergies fossiles par le commerce et le transport de l'électricité.

Il y a une réticence vis-à-vis des accords avec l'UE et en particulier vis-à-vis de l'ALECA, surtout dans l'opinion publique. Cette réticence n'est pas uniquement le résultat rationnel d'un calcul économique ou d'une analyse coût-avantage économique ou stratégique. Elle est aussi culturelle. Il y a donc un impératif d'une dimension culturelle et d'une stratégie de marketing et d'acceptation de l'ALECA qui peut s'appuyer sur un patrimoine culturel et historique partagé important.

I- Les voisinages de l'Europe et du Maghreb

Il faut garder à l'esprit que l'Union européenne a plusieurs voisinages directs majeurs dont la Méditerranée, avec lesquels elle a conclu ou envisage de conclure un ALECA. Le Maghreb, qui se cherche encore, n'est qu'une sous-région du voisinage. Pour la négociation et la mise en vigueur de l'ALECA, standardisé pour préserver les «acquis communautaires», le Maghreb est en compétition pour l'attention stratégique et les moyens de l'UE avec les autres régions et sous-régions des autres voisinages européens.

Réciproquement, le Maghreb a de multiples voisinages non-européens. Avec l'Afrique, le monde arabe et le monde islamique, le Maghreb ressent un sentiment d'appartenance fort et entretient des relations importantes de dialogue et d'échange économiques et culturels. De même, le Maghreb est lié avec des acteurs géographiquement non voisins par les intérêts sécuritaires, économiques et culturels.

Quoi qu'en disent les analystes, quoi qu'en dise le Président Obama lui-même, la présence et les intérêts sécuritaires et industriels des USA en Europe, ses liens culturels profonds avec le Vieux Continent, les intérêts économiques et industriels de leurs multinationales en Afrique, en Europe, et au Moyen-Orient font qu'il est prématuré et exagéré de parler d'une éclipse des USA de la région eurafricaine, euratlantique ou moyenorientale. Le voisinage du Maghreb avec les USA, l'Amérique du Nord et l'hémisphère occidental continuera à être un voisinage stratégique.

De même, la globalisation et les technologies de transport et de communication ont créé au Maghreb des relations de voisinages virtuels avec de plus en plus d'acteurs asiatiques majeurs. Le Maghreb est par exemple proche de l'industrie automobile japonaise en Europe. Le résultat en est que des entreprises comme Yazaki ou Sumitomo, fabricants de composants automobiles, commencent à avoir une présence et des intérêts importants au Maroc et en Tunisie pour se rapprocher de leurs clients japonais en Europe et mieux les servir.

Enfin, l'Europe, le Maghreb et leurs voisinages respectifs sont rapprochés par des défis partagés avec le reste de la communauté internationale. Les défis de l'eau, de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture, de l'infrastructure, de la mobilité, de la sécurité, du terrorisme, etc. ont un caractère trans-souverain et transfrontalier qui rend incontournable l'action collective et rapproche ainsi tous les pays de la communauté internationale pour relever ces défis.

II- Impératif d'une vision cadre

Le défi pour l'Europe et pour le Maghreb est alors de mettre ces multiples appartenances et voisinages territoriaux et virtuels dans une vision cadre. Cette vision cadre doit être basée sur le territoire Maghreb+UE, et non



sur des secteurs ou des défis traités séparément. Il y a lieu de réfléchir à l'élargissement même de l'empreinte territoriale de ce voisinage à un espace Eurafrique, analogue à l'espace Eurasie, et à une intégration ou un partenariat eurafricains. Un tel élargissement donnerait un meilleur «pas de compas» pour l'analyse stratégique et la résolution des défis et les opportunités de la mobilité, du terrorisme, de la sécurité, de l'eau, de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture, de l'infrastructure, etc.

La vision cadre doit servir un objectif directeur majeur en cohérence avec des défis prioritaires pour les deux partenaires et visant à consolider leur position vis-à-vis les espaces tiers et/ou vis-à-vis les défis globaux. La résolution d'un défi interne à l'espace euromaghrébin ou eurafricain doit être un moyen, un objectif intermédiaire et non une fin en soi. L'objectif pourrait être la compétitivité sur les marchés dans les espaces tiers, ou une contribution conjointe significative à la résolution, non d'un défi interne au voisinage, mais d'un défi global, par exemple le changement climatique.

Enfin, cette vision globale mettrait à contribution les complémentarités structurelles entre les deux partenaires pour servir cet objectif.

Les défis prioritaires pour les deux partenaires pourraient être l'eau, l'énergie, l'environnement, l'agriculture et la biodiversité, l'infrastructure, l'immigration ou la mobilité et la sécurité.

Une liste illustrative des complémentarités structurelles comprendrait :

- 1- Complémentarité démographique entre une UE vieillissante et un Maghreb encore jeune,
- 2- Sociale entre le défi de la main-d'œuvre pour l'Europe et le défi de l'emploi pour le Maghreb,
- 3- Agricole entre la production de céréales en Europe et l'arboriculture au Maghreb,

- 4- Énergétique entre une forte demande en hiver et une capacité excédentaire en été pour l'Europe et l'inverse pour le Maghreb, quand on tient du potentiel d'énergie solaire,
- 5- Partenariat pour la lutte contre le changement climatique dans le voisinage et dans les pays tiers avec des technologies de réduction des émissions à effets de serre de l'Europe et compétences humaines du Maghreb. La Tunisie a une expérience de plus de 40 ans dans les politiques de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie, unique au Maghreb et en Afrique.

La vision cadre promouvra l'intégration de plusieurs approches. Une approche naturelle à l'intégration est de mobiliser par les traités G2G, gouvernement à gouvernement, les complémentarités structurelles entre l'UE et son voisinage maghrébin. Une autre approche est l'intégration par l'investissement privé et le partenariat entre les acteurs privés et civils pour compléter et accélérer l'intégration institutionnelle par les traités entre les gouvernements. Une autre approche encore est de réaliser l'intégration par des actions collectives, régionales et internationales pour faire face aux défis globaux tels que le réchauffement climatique.

III- La flexibilité de l'intégration par l'investissement

L'ALECA est offert aux pays voisins comme un choix binaire «oui ou non», «tout ou rien, à prendre ou à laisser tel quel», sans possibilité de retouche par les pays voisins qui n'ont pas participé à son élaboration. L'explication donnée par l'UE de cette démarche unilatérale est le souci de «préserver les acquis communautaires» de l'union. Le résultat est que l'ALECA n'est toujours pas bien compris, et par conséquent pas très accepté par l'opinion publique dans ces pays voisins. Le résultat est que les négociations entre l'UE et ses voisins portent sur la stratégie, le calendrier et les moyens de mise en vigueur qui tendent aussi à être des



solutions collectives standard «prêtes à porter» pour tous les pays, et au mieux ajustées aux régions. Le résultat aussi est que certains pays doivent faire des efforts qui demandent des moyens financiers énormes difficiles à mobiliser et des décisions, des adaptations ou des concessions sociales et/ou politiques difficiles à consentir. Le recours presque exclusif à l'approche essentiellement institutionnelle, et aux traités de Gouvernement à Gouvernement, G2G, est à la base de cette inflexibilité et de l'absence du choix de degré d'intégration. Ceci est d'ailleurs aussi le cas pour les pays membres de l'UE comme dans le référendum «Brexit» au Royaume-Uni qui n'offrait de choix qu'entre «rester ou sortir».

Les pays de l'ASEAN, l'Association of South East Asian Nations, qui sont relativement bien intégrés sur le plan économique, sont à l'autre bout du continuum. Ils ne sont pas intégrés par des traités du type européen. Ils sont plutôt liés par les échanges commerciaux et la circulation des investissements directs dans le cadre d'un paradigme économique «Le Vol des Oies Sauvages», préconisé et tiré à l'origine par le Japon, devenu depuis un paradigme régional multimoteur tiré par plusieurs pays en plus du Japon, tels que la Corée du Sud, Singapour, la Malaisie, la Chine, etc. Dans le schéma d'un vol d'oies sauvages, les grandes multinationales régionales jouent un rôle stratégique. Le principe directeur de ce paradigme ou vision cadre est de faire circuler les investissements directs dans le voisinage afin de (1) renforcer la compétitivité des entreprises et des produits de la région de l'Asie de l'Est sur les marchés tiers et (2) créer en ce faisant, par la croissance et l'emploi, un pouvoir d'achat et un grand marché sud-est asiatique. La vision a été en fait étendue à tout l'Est de l'Asie, Sud et Nord, incorporant ainsi la Chine et la Corée du Sud et Pacifique Sud, jusqu'à l'Australie et la Nouvelle Zélande, mais excluant pour le moment la Corée du Nord.

L'UE et le Maghreb pourraient promouvoir un «Blended model» où les traités et l'approche institutionnelle G2G sont complétés par des stratégies d'investissements privés des multinationales mais aussi des PME européennes



et autres, ayant un objectif stratégique et un principe directeur pour l'ensemble de l'espace euromaghrébin, UE+5.

IV- COP21, une opportunité majeure

COP21 au Sommet de Paris en décembre 2015 a créé un consensus historique sans précédent sur le risque du changement climatique et sur l'impératif et la possibilité d'y faire face par une action collective internationale. Presque 200 pays, y compris la Chine et les USA, ont présenté des plans contraignants décidés d'une manière souveraine, les CPDN, Contributions Prévues Décidées au Plan National, de réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) pour y faire face et contribuer à la lutte contre le Changement Climatique et le Réchauffement Global.

177 pays ont confirmé solennellement leurs engagements en signant l'accord de Paris le 22 avril 2016, au siège des Nations Unies à New York. L'Inde réticente au départ a décidé d'adhérer à ce consensus.

En ce faisant, COP21 a instauré une nouvelle culture de solidarité et de bonne volonté dans les relations internationales sur les questions de l'environnement. La conférence a aussi créé par la même occasion un nouvel environnement des affaires favorable aux échanges, aux transferts de technologie et à l'investissement dans les technologies de l'énergie, des ressources, de gestion et de recyclage des déchets, etc. Les pays, les entreprises, grandes, moyennes et petites peuvent dès lors rechercher et trouver d'importantes opportunités de coopération et d'affaires entre eux dans ce secteur. Ils trouveront grand intérêt à travailler avec le Maghreb et l'Afrique.

Les ministres de l'Environnement (MOE) des pays du G7 réunis à Toyama, au Japon, au mois de mai 2016 en réunion préparatoire pour le Sommet du G7 à Ise Shima au Japon, ont exprimé un soutien fort à COP21 et à l'Accord de Paris. Ils ont souligné l'importance d'une mise en vigueur rapide, équilibrée et universelle de l'Accord. Ils ont appelé



les pays du G7 et les autres pays industrialisés à faire montre de leadership et à adopter des politiques et des mécanismes de marché pour accélérer la mise en vigueur de l'Accord.

En particulier, les MOE du G7 ont suggéré fortement que les pays du G7 et d'autres pays adoptent des politiques de transfert aux pays en développement des technologies de réduction d'émissions. En contrepartie, les réductions d'émissions ainsi réalisées dans les pays en développement peuvent être portées au crédit des pays pourvoyeurs de technologie dans le cadre d'un mécanisme de crédit conjoint (Joint Credit Mechanism, JCM). Un tel mécanisme est à même de simplifier, d'accélérer et d'optimiser la mise en vigueur de l'agenda de COP21 pour les pays en développement, dont les pays du Maghreb. Il sera de plus un mécanisme de mise en relations de confiance entre les pays, d'intégration régionale et de développement durable.

COP 21 représente ainsi une opportunité majeure de construction de la confiance dans les relations internationales. COP 21 renouvelle la mission des Nations Unies et reconstruit sa crédibilité très largement entamée par l'impuissance à remplir sa mission originelle sécuritaire décidée au lendemain de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

COP 21 représente une opportunité diplomatique majeure pour tous les pays, dont la Tunisie. Les CPDN sont pour une grande part des plans d'actions, de mesures et d'institutions de maîtrise de l'énergie. La Tunisie pourrait contribuer d'une manière positive et significative à la réalisation efficace et collective des CPDN de COP21 par l'élaboration avec l'Europe d'une stratégie de coopération pour la maîtrise de l'énergie, d'échanges de bonnes pratiques, de construction ou de consolidation de capacités. Pour ce faire, la Tunisie mettrait à contribution son expérience de plus de 40 ans dans les énergies durables, son savoir-faire, ses institutions et son capital important de compétences actives ou en attente de mobilisation. L'Europe mettrait à contribution de son côté, comme l'a recommandé le G7 réuni au Japon en mai 2016, ses technologies de réduction d'émissions, l'encadrement technique et le financement nécessaire, etc.

V- L'Impératif de la triangulation avec l'Asie

«Brexit», le référendum sur la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne crée un environnement de très grande incertitude, de risque et d'instabilité pour l'UE, pour l'Irlande, pour l'Ecosse, et même pour le Royaume-Uni qui risque de se désintégrer par la tentation de sortie de l'Irlande et de l'Ecosse du Royaume. Ce scénario, quelle que soit sa probabilité, ne manquera pas d'occuper une bonne place dans les esprits, dans les débats et dans les jeux politiques suffisamment et pour longtemps, pour composer l'incertitude, le risque et l'instabilité. Pire, le Brexit pourrait casser le tabou de la sortie, et certains partis dans des pays comme la France, l'Italie, le Danemark, la Hollande, la Suède parlent d'imiter le Royaume-Uni et de militer pour un référendum sur la sortie de l'UE. Le Front National, le parti de Marine Le Pen, parle déjà d'un référendum «Frexit».

La sortie du Royaume-Uni de l'UE veut dire aussi l'amputation de l'UE d'un grand marché et d'une contribution majeure du Royaume au budget de l'UE. Il est attendu par exemple que la contribution de l'Allemagne augmenterait de près de 2.5 milliards d'euro. Ainsi le financement de l'ALECA sera encore plus problématique qu'il ne l'est déjà.

Cette sortie crée ainsi une incertitude majeure induite pour la situation économique et même pour la transition démocratique en Tunisie, en particulier pour le prochain forum sur l'investissement fin novembre 2016.

Ce scénario remet sur la table l'option asiatique pour la Tunisie, où se trouvent les excédents commerciaux et le concept triangulation Asie-Tunisie-UE par l'investissement.

C'est d'ailleurs toujours à ces excédents et à ces investissements que les USA, le G 20 même, la communauté internationale ont recouru pour passer les crises difficiles de 1997 et de 2007-2008. C'est à cette triangulation que les USA doivent avoir le paradigme sécuritaire et économique sur leur frontière sud avec l'Amérique Latine. La triangulation Japon-Mexique-USA a en effet créé la compétitivité pour



le Japon, la croissance et l'emploi pour le Mexique, et un voisin prospère, stable et à haut pouvoir d'importation pour les USA.

Il faut souligner que cette option ne trahit pas le partenariat Europe-Tunisie. Bien au contraire, une telle triangulation peut aider à mobiliser des moyens supplémentaires. Elle peut aider aussi à valoriser les complémentarités structurelles de l'Europe avec le Maghreb, corriger les faiblesses endémiques de l'économie européenne et la sortir de l'anémie et de la stagnation structurelle où l'enferme son vieillissement démographique.

La triangulation Asie-Tunisie-UE, comme la triangulation Amérique-Tunisie-UE, est un jeu qui, comme le jeu Win-Win-Win Japon-Mexique-USA, va dans le sens de l'histoire, dans le sens de la globalisation et dans le sens d'un nouveau «MAD», «Mutually Assured Development», remplaçant le vieux «MAD», «Mutually Assured Destruction».

VI- L'énergie

L'Europe est liée par le Maghreb par des échanges et des infrastructures énergétiques très importants. Elle est liée à l'Est par le Gazoduc Transmed liant la Tunisie et l'Italie et à l'Ouest par le câble électrique Transmaghreb liant le Maroc à l'Espagne à travers le détroit de Gibraltar. D'autres liaisons sont en réalisation ou en considération.

Cette infrastructure a été conçue à l'origine comme une infrastructure d'exportation de l'énergie du Maghreb vers l'Europe. Elle doit être aujourd'hui complétée par des interconnexions pour soutenir le nouveau paradigme énergétique euromaghrébin où l'échange de l'énergie est à double sens. Un échange à double sens de l'électricité peut aider en particulier à balancer le système électrique euromaghrébin. Il aidera à valoriser les complémentarités énergétiques structurelles saisonnières et technologiques entre une Europe éolienne et hydraulique ayant une forte demande en hiver et une capacité excédentaire en été et un

Maghreb fossile et solaire ayant un potentiel fort en hiver et un déficit de capacité en été.

Le réseau euromaghrébin doit être aussi efficace, intelligent et prêt à l'ère où le solaire fera aux hydrocarbures ce que les hydrocarbures ont fait au charbon et où l'on évoluera vers l'électricité comme une forme universelle dans le transport et la consommation finale de l'énergie.

Le réseau doit être enfin prêt à l'élargissement de l'emprunte énergétique à une échelle globale où l'électricité est la forme universelle de l'énergie et où le transport, comme celui de l'information, est possible à très longue distance.

VII- La culture

L'ALECA a un faible contenu culturel, du moins explicite. Pourtant le culturel, au sommet de la pyramide de motivation de Maslow, est la finalité ultime du développement. C'est aussi son fondement et son instrument le plus efficace. Le culturel aide également à donner un contenu local spécifique et constitue à ce titre une stratégie de différenciation, de niche et de compétitivité.

Enfin, le culturel aidera à surmonter les réticences. L'ALECA conçu unilatéralement et top down soulève des réticences qui doivent être surmontées. Un calcul rationnel coût-avantage économique et stratégique est à la source de cette réticence. Cependant la réticence est aussi culturelle. D'où l'impératif d'une campagne d'acceptation mutuelle des sociétés et des populations des deux régions comme préalable à tout projet de voisinage et d'intégration. Cette campagne peut puiser dans un riche patrimoine culturel et historique partagé entre le Maghreb et l'Union européenne.



LA COOPÉRATION MAGHREB- UNION EUROPÉENNE AVENIR ET IMPACT DE L’ALECA, LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Jomaâ BEN SALAH*

L’ accord “ALECA”, supposé être Complet et Approfondi, ne consacre au volet énergie qu’un intérêt très limité et plus que réduit : en effet, à ce stade d’avancement des négociations, les questions liées au volet de l’énergie sont résumées dans certains comptes-rendus comme suit : « Sur ce volet, les dispositions de l’ALECA invitent la Tunisie à mettre en place un cadre législatif régissant les énergies renouvelables en vue d’encourager les entreprises de l’UE d’investir dans ce secteur. L’apport attendu de l’ALECA vise principalement le commerce des énergies renouvelables ».¹

Pourtant le poids du volet Energie dans le dossier Coopération Maghreb-Union européenne était l’objet, depuis longtemps, d’une attention particulière ; le Processus de Barcelone, Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères, initié en novembre 1995, a marqué le point de départ du Partenariat Euro-méditerranéen démarrant la première politique globale de l’UE pour la région.

Les pays partenaires participant au Processus de Barcelone ont par la suite été inclus dans la Politique Européenne de Voisinage (PEV), élaborée en 2004 ; puis, une relance du Partenariat Euro-méditerranéen, a été donnée par le biais de, ce qui est supposé être un nouvel élan, l’UpM (Union pour la Méditerranée), lancée à Paris le 13 juillet 2008.

Dans le cadre de ce Processus de Barcelone s’est tenue, à Trieste du 7 au 9 juin 1996, la Conférence

*. Expert en énergie.



Ministérielle Euro-méditerranéenne sur l'énergie qui a regroupé les ministres de l'Énergie de la région, cet Euro-Mediterranean Energy Forum a été mandaté pour établir et implémenter un plan d'actions global pour le secteur de l'Énergie ; parmi les réalisations de ce Forum on peut signaler le plan MSP (Mediterranean Solar Plan) et aussi MEDREG (L'association des Autorités de Régulation de l'Énergie des pays du bassin Méditerranéen).

La création de l'OME (Observatoire Méditerranéen de l'Énergie), plate-forme rassemblant les sociétés du secteur de l'Énergie du bassin Méditerranéen, s'intègre également dans ce cadre par la mobilisation des experts des pays membres en groupe de réflexion de référence pour la promotion du dialogue énergétique et la coopération dans la région méditerranéenne. L'activité de l'OME s'articule, en effet, autour de l'organisation de conférences de haut niveau, des ateliers et des formations sur les différentes questions liées au secteur de l'énergie dans les pays méditerranéens.

Plus particulièrement pour l'Afrique du Nord, la coopération Euro-méditerranéenne a lancé le Programme IMME (Intégration du Marché Maghrébin de l'Électricité), pour l'intégration progressive des marchés de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie dans le marché de l'électricité de l'Union Européenne ; et c'est l'Algérie qui a été mandatée par le Maroc et la Tunisie pour assurer la gestion de ce projet en tant que chef de file. Cependant, lancé par le Protocole de Rome de 2003, ce projet IMME reste, à ce jour, sans résultat palpable.

Le processus de coopération Euro-Méditerranéen, bien que lancé il y a maintenant une vingtaine d'années, ne semble pas avoir débouché sur des résultats d'envergure, et il ya juste une année, en Mai 2015, l'UpM (Union pour la Méditerranée), a lancé pour le secteur de l'Énergie trois plateformes :

- Plateforme Gaz
- Plateforme Electricité, Marché Régional de l'Electri-



cité (plateforme de l'UpM MRE)

- Plateforme Energies renouvelables et efficacité Energétique, (plateforme de l'UpM EREE)

La première réunion de la plateforme gaz a d'ailleurs eu lieu en Mars dernier à Barcelone, la plateforme Euro-méditerranéenne de l'électricité a été lancée à Rabat en Octobre dernier et la plateforme EREE, se basera essentiellement sur l'outil déjà existant : MEDENER, l'Association Méditerranéenne des Agences Nationales pour l'Efficacité Energétique et le développement des Energies Renouvelables.

Le marché de l'Energie en Europe a connu durant les vingt dernières années un impressionnant bouleversement et une transformation globale de l'architecture du secteur de l'énergie ; Séparation des activités de Production, de Transport, de Distribution et de commercialisation, Privatisations des compagnies nationales et Accès des Tiers au Réseau (ATR) sont les principaux marqueurs de ces transformations.

Pour l'accompagnement de ces transformations, l'Europe, assez dépendante pour son approvisionnement en énergie, a cherché à impliquer son voisinage, et surtout la rive sud de la Méditerranée, dans sa politique d'ouverture du marché de l'énergie.

Dans le cadre de cette recherche d'harmonisation et d'implication du voisinage, les pays de la communauté avaient ratifié la charte de l'énergie en 1994 puis la communauté a poussé à l'évolution vers une charte internationale de l'énergie ratifiée en 2015.

Pour la Tunisie, la coopération avec l'Union Européenne en matière d'énergie se décline en différentes actions :

- Le PEE, Programme Environnement-Energie, traduit la volonté de la communauté à appuyer les efforts de la Tunisie dans la mise en place d'une stratégie de développement durable ; ce programme est



mené avec l'ANPE (Agence Nationale de Protection de l'Environnement) à travers notamment le FODEP (Le Fonds de Dépollution).

- Le PST, Plan Solaire Tunisien, développé dans le cadre du déploiement du MSP (Méditerranéen Solar Plan) a bénéficié de l'appui de la communauté à travers notamment la bonification de la ligne de crédit de l'AFD pour ce projet.
- Plus récemment, le Fonds de Transition Energétique (FTE) substitué au Fonds National de Maîtrise de l'énergie (FNME), et pouvant profiter de la contribution de la Communauté Européenne à travers le projet CES-MED «**Cleaner and Energy Saving - Mediterranean Cities**» qui vise à «Promouvoir les énergies renouvelables dans les villes méditerranéennes» dans sept pays de la rive sud de la méditerranée dont la Tunisie où cette action a été lancée en 2013.
- Le projet d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Europe, via l'Italie, dont les tractations sont toujours en cours, semble également bénéficier du soutien de la Communauté Européenne ; la réussite de l'expérience du gazoduc reliant l'Algérie à l'Europe via la Tunisie étant pour ce projet un facteur encourageant.

Les possibilités de coopération de la Tunisie avec la Communauté Européenne dans le secteur de l'énergie sont diverses et prometteuses mais, au stage actuel de l'avancement des négociations de l'accord ALECA, la préoccupation prépondérante de la Communauté Européenne, à côté de ses soucis d'approvisionnement, semble être l'intérêt de ses investisseurs dans le secteur et plus particulièrement dans les Energies Renouvelables ; réduit à ce chapitre, au vu des professionnels du secteur de l'énergie, l'accord n'est ni Complet ni Approfondi et il est manifestement asymétrique.



RAPPORT GÉNÉRAL DU COLLOQUE

Élaboré par

M. Ezzeddine ZAYANI

L'Association des études internationales (AEI) a organisé, en partenariat avec la Fondation Frederich Hebert Stiftung, un colloque international sous le thème «Enjeux méditerranéens : Maghreb-Union européenne» et ce les 5 et 6 mai 2016 à Tunis.

Les travaux de ce colloque ont abordé dans des séances plénières séparées les cinq sous-thèmes préalablement définis dans l'argumentaire.

La première journée du colloque a débattu, à travers quatre sessions, les enjeux historiques culturels, géopolitiques, humains, sécuritaires et économiques.

Quant à la deuxième journée, elle fut l'occasion de passer en revue la coopération Maghreb Union européenne (états des lieux, les insuffisances et les défis).

La table ronde a clôturé les travaux a été consacrée à une réflexion prospective sur l'avenir de la coopération entre le Maghreb et l'Union européenne.

Dans son allocution de bienvenue, M. Ezzeddine Kerkéni, président de l'Association des Etudes internationales a mis en exergue l'importance du thème choisi pour l'année 2016, en l'occurrence la coopération, les rapports et les échanges entre les deux rives de la Méditerranée et leurs perspectives dans un contexte mondial marqué par une instabilité politique, économique et sociale assez aiguë. Après avoir cité quelques exemples des soubresauts dans la région du Sud de la Méditerranée, le président de l'AEI a évoqué les obstacles qui freinent la coopération tels que le terrorisme rampant, les flux migratoires, la crise économique qui sévit dans



quelques pays européens... M. Kerkéni a également attiré l'attention sur les conséquences néfastes d'une éventuelle marginalisation de la région du Maghreb.

Le représentant résident de la Fondation Fréderich Hebert Tunisie, M. Henrik Meyer, a mis l'accent sur le rôle que joue la Fondation en Tunisie pour soutenir les initiatives visant à assurer une transition démocratique sereine et efficace. M. Meyer a également indiqué que l'Allemagne a déjà consenti un effort particulier pour aider la Tunisie post-révolutionnaire et continuera à consolider la transition démocratique. Le représentant résident de la Fondation Frederich Hebert Tunisie a rappelé l'assistance qu'avait accordée l'Allemagne à l'Espagne et au Portugal lors de leurs révolutions respectives, estimant que toute révolution nécessite un accompagnement adéquat pour atteindre ses objectifs.

M. Meyer a énuméré certains défis nés de la révolution de 2011. Défis parfois imposés de l'extérieur, telle la problématique sécuritaire qui se pose avec acuité, M. Henrik Meyer pense que l'Union européenne et toute la communauté internationale doivent déployer des efforts accrus en faveur de la Tunisie.

La représentante de la délégation de l'Union européenne en Tunisie, Mme Katarilina Leinonen, a axé son intervention sur les défis qui se dressent devant les pays du Maghreb, indiquant avec un certain regret que les pays du Maghreb représentent une des régions les moins intégrées au monde. Pour Mme Leinonen, les défis sont multiples et divers, d'ordre sécuritaire, économique et social. Elle a déploré l'absence de grandes stratégies pour le futur, telle une stratégie de l'eau. Elle a aussi appelé à une identification d'une coopération émulative, craignant des perspectives incertaines dans un monde en ébullition.

La représentante de la délégation de l'Union européenne a fait savoir que l'Union européenne a accordé durant les cinq dernières années une aide à la Tunisie s'élevant à 2,8 milliards d'euros pour accompagner les efforts du gouvernement tunisien à faire face aux exigences de la transition démocratique.



De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères, M. Tarak Ben Salem, directeur général Europe a souligné dans son intervention l'importance de dimension européenne dans la politique étrangère de la Tunisie. Passant en revue les différents axes de la coopération avec l'Union européenne, M. Ben Salem a mis en relief les aspects qui ont toujours caractérisé la coopération entre la Tunisie et l'Europe en vue de faire de l'espace euro-méditerranéen un havre de paix et de prospérité pour les peuples des deux rives.

1. La première session :

Sous la présidence de M. Boubaker Ben Fradj, secrétaire général de l'AEI, la première session intitulée « Enjeux géopolitiques, historiques et culturels » a donné l'occasion à M. Hatem Ben Salem, ancien ministre, directeur de l'Institut tunisien des Etudes stratégiques (ITES- Tunisie) et à Madame Mounira Chapoutot Remadi, universitaire historienne, de présenter le Maghreb et l'Union européenne respectivement sous un angle géopolitique et un autre historique et culturel. Pour le directeur de l'ITES, « l'Union du Maghreb Arabe est morte cliniquement » et ce, pour de nombreuses raisons endogènes et exogènes tels les rivalités entre les Etats membres, le peu d'enthousiasme à l'idée, pourtant originelle, de construire un espace commun, pressions sociales allant crescendo, etc. M. Hatem Ben Salem estime que « l'Europe est à la recherche d'elle-même », « c'est un espace qui évolue à plusieurs vitesses », a-t-il dit et d'ajouter: « Avec une Allemagne qui grandit et une France qui est en perte de vitesse ». Citant au passage quelques difficultés que rencontre actuellement l'Europe, l'intervenant n'a pas hésité à qualifier l'Europe de « géant aux pieds d'argile ».

Pour M. Ben Salem, le cadre géopolitique classique est en train de changer. Pour lui, l'Europe a du mal à se positionner à la mesure de ses moyens. Le directeur de l'ITES a corroboré ses dires par des exemples choisis où le régionalisme l'emporte sur l'approche internationale d'une Europe en quête d'une place prépondérante sur l'échiquier mondial. L'intervenant a

parlé de « refonte de l'espace euro-méditerranéen » car pour lui, « les acteurs ont changé ». M. Ben Salem a également développé ce qu'il appelle « l'isolationnisme américain » décelé dans la politique extérieure du président Obama, le rôle perturbateur de la Russie qui, selon lui, « revient en force dans la Méditerranée », la déliquescence du monde arabe et le rôle de plus en plus imposant de deux puissances régionales, incontournables, en l'occurrence la Turquie et l'Iran.

L'historienne Mme Mounira Chapoutot Remadi a focalisé son intervention sur tous les aspects qui avaient rapproché, à travers les temps, les deux rives de la Méditerranée, particulièrement le Maghreb et l'Europe du sud. « Le Maghreb n'était pas latin, mais était toujours en constant rapport avec l'Europe du sud, l'Espagne, l'Italie, etc. », disait Mme Chapoutot, qui, à travers plusieurs graphiques et illustrations, a démontré l'importance des courants d'échange entre les deux rives de la Méditerranée malgré les périodes d'instabilité qui avaient émaillé la région.

2. la deuxième session :

Sous le titre « Enjeux politiques et sécuritaires », la deuxième session, présidée par M. Ezzeddine Kerkéni, ancien ambassadeur, président de l'Association des Etudes internationales fut l'occasion d'écouter en premier lieu M. Ahmed Ounaïes, ancien ministre, ancien ambassadeur, qui a estimé lors de son intervention « Maghreb et Union européenne, une coopération essentielle ? » qu'un partenariat réel mérite un dialogue franc.

Après avoir passé en revue les relations Maghreb-Europe, particulièrement celles de ces dernières années, l'ancien ambassadeur a interpellé l'Europe sur ses choix politiques, notamment ceux en faveur des partis d'obédience islamiste au détriment des forces démocratiques. M. Ounaïes a attiré l'attention sur les risques de chaos qui planent sur quelques pays partenaires d'une Europe obnubilée par la sécurité de l'Etat d'Israël. Il a appelé l'Europe à prendre ses responsabilités pour endiguer les débordements des courants obscurantistes



rampant dans la rive sud de la Méditerranée.

Le deuxième intervenant, M. Mohamed Al Jarah, expert international libyen en sécurité, a analysé la situation prévalant actuellement en Libye, particulièrement l'existence de trois gouvernements, deux à Tripoli et un autre à Benghazi, se disputant une légitimité de façade, car selon lui les milices avaient étendu leur pouvoir sur une grande partie du territoire libyen.

M. Al Jarah, qui a minimisé le rôle que joue le gouvernement de l'entente nationale, a reproché à l'Union européenne d'avoir misé sur le gouvernement Sarraj cloîtré selon lui, dans une base militaire». et d'avoir ainsi mis tous ses œufs dans le même panier.

L'expert libyen a également critiqué le rôle « timide » joué par les pays voisins de la Libye tels la Tunisie dont la position vis-à-vis de la crise libyenne est « instable, voire erratique », selon M. Al Jarah, qui estime que c'est une grave erreur de la part de de la Tunisie de ne pas disposer de courroies de transmission avec le général Haftar. M. Al Jarah pense que la crise migratoire est plus grave que le terrorisme, surtout qu'il n'y a pas de contrôle réel sur les flux des migrants. Selon l'expert libyen, les russes sont déjà dans la partie Est de la Libye, ce qui expliquerait l'insistance des pays du Golfe en faveur d'une intervention militaire occidentale dans ce pays. Déplorant l'inexistante d'une unité au sein de l'armée libyenne, l'intervenant n'a pas dissimulé ses craintes quant à un éventuel embrasement de la situation en Libye, ce qui engendrerait une solution à la crise basée sur la division du pays en trois entités.

3. La troisième session :

La troisième session du colloque avait pour thème « les enjeux humains, migrations incontrôlées ». Sous la présidence de M. Salem Fourati, ancien ambassadeur et vice-président de l'AEI, deux orateurs ont pris respectivement la parole : l'universitaire M. Hassan Boubakri qui a traité la question des migrations dans les relations euro-maghrébines entre « hésitations et les défis » et Mme Riadh Zghal, universitaire,



qui a consacré, son intervention à la « coopération Maghreb-Union européenne dans une économie mondialisée tirée par la connaissance ».

Malgré la complexité de la question, M. Boubakri a présenté une analyse exhaustive prenant en compte les différents aspects de la problématique migratoire. Des frontières internes avec « Schengen », l'Europe est passée aux frontières extérieures selon M. Boubakri qui estime que les flux migratoires à destination de l'Europe ont engendré l'apparition de pôles différents en intensité et en importance dans l'espace européen. Pour cet expert des questions migratoires, celle-ci peut être considérée comme un investissement pour le futur. M. Boubakri incombe la recrudescence des flux migratoires incontrôlés au durcissement des conditions d'octroi du visa Schengen particulièrement par les mesures de 1986 et de 1993. M. Boubakri estime que la Libye est en passe de devenir une grande passoire de l'émigration clandestine désormais perçue comme un moyen de pression et de chantage par divers groupes prônant la violence et prenant le territoire libyen comme base pour le lancement de leurs activités.

Citant Francis Bacon qui disait : « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant », Mme Riadh Zghal a développé plusieurs points à caractère économique et démontré la désarticulation qui caractérise les échanges entre l'Europe, perçue comme un espace de prospérité et les pays du sud de la Méditerranée, demandeurs d'aide et d'assistance. Les spécificités économiques de l'Europe devraient être analysées en profondeur pour éviter l'amalgame et en savoir tirer profit. Mme Zghal a, par ailleurs, mis en garde contre la transplantation des modèles et insisté dans son intervention sur l'importance de l'économie de la connaissance et les niches d'innovation. Pour elle, la question cruciale à débattre demeure celle de savoir comment coopérer entre les deux parties. Elle a aussi rappelé que les européens ont payé un lot de souffrances pour améliorer leur situation et atteindre les performances actuelles.



- **La quatrième session :**

Présidée par Mme Riadh Zghal, la quatrième session du colloque a analysé « les enjeux économiques » à travers trois interventions, celles de MM. Farid Tounsi, Moncef Bâati et Mohamed Chérif Ben Mihoub.

Expert international, M. Farid Tounsi a fait part de sa riche expérience en tant que premier responsable lors de la mise en œuvre de l'Accord d'Agadir de libre-échange entre l'Europe et certains pays arabes. Dans son intervention, M. Farid Tounsi a appelé l'Union européenne à focaliser son aide destinée aux pays du Maghreb sur des domaines d'avenir tels le marketing, la paix sociale et la sécurité. Estimant que les PME contribuent grandement à la création des richesses et des emplois, l'intervenant a appelé à une meilleure utilisation des fonds pour la création des PME au Maghreb. Toutefois, M. Farid Tounsi estime indispensable l'accès des pays du Sud aux fonds structurels de l'Union européenne, moyen incontournable pour accéder aux outils du développement.

M. Moncef Bâati, ancien ambassadeur, a placé son intervention sous le titre « Renforcement du partenariat tuniso-européen, nécessité ou choix ? ». L'intervenant a appelé à une réforme profonde des structures économiques dans les pays du Maghreb pour pouvoir tirer profit et ne pas subir l'Association de libre échange complète et approfondie (ALECA). Enumérant quelques craintes relatives à la mise en œuvre de l'ALECA, M. Baati estime que les avantages que les pays tireront de l'ALECA dépasseront les servitudes.

L'universitaire algérien, M. Mohamed Chérif Belmihoub a axé son intervention sur « le Maghreb dans les enjeux économiques en Méditerranée. » Pour l'intervenant, l'Union du Maghreb arabe (U.M.A) est « une coquille vide ». Il estime que dans la région « tout est coincé ». Pour lui, « la rente pétrolière est en régression et les fissures sociales sont à craindre dans au moins deux pays maghrébins ». Pour M. Belmihoub, « le véritable défi c'est la construction de l'UMA ».

Deuxième jour du colloque

4. la cinquième session :

Présidée par M. Henrik Meyer, représentant résident de la Fondation Frederich Hebert en Tunisie, la cinquième session a eu pour thème « la coopération Maghreb-Union européenne : états des lieux, insuffisances et défis ». Dans son mot introductif, M. Meyer a mis en exergue les actions hautement bénéfiques qui peuvent être mises en œuvre en commun ainsi que les avantages que les deux partenaires, proches par l'histoire et la géographie, sont capables de tirer d'une coopération fructueuse et émulative.

Trois intervenants se sont succédé pour décrire l'état des lieux, rappeler les insuffisances ainsi que les défis qui se dressent de part et d'autre entravant le rapprochement entre les deux partenaires. M. Tahar Sioud, ancien ministre tunisien du Commerce, pense que l'accord de coopération entre la Tunisie et la communauté économique européenne CEE signé le 25 avril 1976 était plus avantageux que l'accord signé en 1995. M. Sioud a déploré le fait que pour l'Association de libre-échange complète et approfondie (ALECA) la partie européenne présente un document qui nécessite du côté tunisien beaucoup d'efforts, notamment au niveau de la réglementation, des codes, etc. M. Sioud estime que l'ALECA est une nouvelle formule de partenariat bénéfique, certes, mais qu'il faut négocier avec beaucoup d'attention.

M. Azzam Mahjoub, universitaire tunisien, a fait part de sa satisfaction pour la mobilisation de la société civile tunisienne durant la mise en branle du processus de négociation de l'ALECA. Pour M. Mahjoub, il faut penser à un partenariat stratégique et de solidarité avec l'Europe au-delà de l'ALECA. L'intervenant, qui n'a pas caché son scepticisme à propos de l'impact de l'ALECA sur quelques secteurs vitaux de l'économie tunisienne, a demandé la présentation d'un document propre à la Tunisie en vue d'une meilleure négociation. Pour M. Azzam Mahjoub, un accord avec l'Union européenne sur l'ALECA « peut être



bon ou mauvais, les coûts sont évidents, les avantages sont probables mais conditionnés ». Pour l'intervenant, « la partie tunisienne devra définir et préciser ce qu'elle attend de sa coopération avec l'Europe », car pour M. Azzam, l'ALECA est une composante d'un partenariat privilégié et stratégique. L'universitaire tunisien a estimé que les fonds stratégiques de l'Union européenne devront servir pour aider la Tunisie à mieux se préparer pour l'étape future.

Le chercheur portugais M. Alvaro Vasconcelos a plaidé, en tant que grand ami de la Tunisie, à ce que notre pays soit inscrit comme une priorité pour l'Europe qui doit consolider la démocratie récente en Tunisie. Pour M. Alvaro, l'ALECA n'est pas une fin en soi, d'autant plus qu'une zone de libre-échange sans un grand soutien économique risque d'avoir des retombées extrêmement négatives. Pour lui, l'Union européenne devrait identifier la Tunisie comme un Etat démocratique pouvant servir de modèle alternatif à la désintégration et à l'islamisme. Le chercheur portugais estime que l'Europe joue un rôle majeur au Maghreb mais pas au Moyen-Orient. L'intervenant, qui a mis en garde contre la montée de l'extrême droite en Europe, croit que l'Europe est entrée depuis un certain temps dans une période existentialiste.

Table ronde

La deuxième séance de la deuxième journée du colloque fut organisée sous forme d'une table ronde consacrée à « la coopération Maghreb et Union européenne : avenir et impact ». Les travaux furent conduits par M. Tahar Sioud, ancien ministre du Commerce, et la participation de trois intervenants, respectivement MM. Salah Hannachi, Erwan Lanon et Jomâa Ben Salah.

M. Salah Hannachi, ancien secrétaire d'Etat et ancien ambassadeur de Tunisie au Japon, a axé son intervention sur ce qu'il appelle « la fin de l'ordre structurel du pétrole ». L'orateur a mis en garde contre l'effondrement des prix du pétrole et les difficultés inéluctables que rencontreront un certain nombre de pays rentiers. Après avoir énuméré



quelques nouvelles sources d'énergie qui remplaceraient le pétrole dans un proche avenir, M. Hannachi estime que l'abandon du pétrole risque de devenir une source d'instabilité dont il faut tenir compte. L'ancien ambassadeur a attiré également l'attention sur la problématique du leadership dans le monde. Il estime que les multinationales influencent de plus en plus la conduite des relations internationales. M. Hannachi pense qu'il y a un retour progressif à la multipolarité, à la balance power et à la géo-économie. Pour lui, la Chine est une puissance de fait. De même, le consensus sur le changement climatique lors de la COP 21 à Paris signifie pour l'intervenant un certain succès de l'ONU qui maîtrise un dossier important et crucial pour les années à venir. Quant à l'Europe avec une Allemagne toujours au rendez-vous, M. Hannachi croit qu'elle peut jouer un rôle prépondérant dans la rive sud de la Méditerranée. Concernant le modèle à suivre, l'ancien ambassadeur conseille un retour à l'histoire qui avait favorisé, selon lui, un rapprochement entre les peuples des deux rives. La culture est aussi un fruit du développement qu'il faut savoir exploiter, conclut-il.

M. Erwan Lanon, du Collège de l'Europe, a mis en exergue dans son intervention les vicissitudes de la politique européenne de voisinage. Estimant que les priorités des deux partenaires changent du fait des évolutions internes et extérieures dans les deux espaces, il a appelé à un changement de la méthodologie et à une meilleure flexibilité dans les approches, car, dit-il, « l'Union européenne est beaucoup plus obnubilée par les composantes stabilités et sécurité que par l'équation de la prospérité chez les voisins ».

M. Lanon a appelé à étendre l'intérêt de l'Europe aux voisins des voisins également (Tchad, Mali, Niger etc.). De même, le facteur migratoire « est devenu un véritable défi pour l'Europe », « estime M. Lanon qui croit que l'UE va focaliser ses interventions futures sur la lutte contre l'immigration irrégulière ». Le professeur au collège de l'Europe a appelé à l'ouverture d'un dialogue euro-maghrébin avec les syndicats et suggéré un partenariat avec les jeunes. Tout en proposant l'idée d'une meilleure formation des Tunisiens aux règles européennes, M. Lanon s'est posé la question « de



savoir jusqu'où nous autres Tunisiens sommes prêts à nous intégrer?».

M. Jomâa Ben Saleh, spécialiste du secteur énergétique, estime, dans son intervention que le secteur énergétique « n'est pas un secteur prioritaire dans les négociations entre l'UE et le Maghreb ». Pour M. Ben Saleh, il y a « des appréhensions tunisiennes concernant l'approche énergétique européenne, des craintes sur l'avenir du gazoduc Algérie-Europe qui transite par la Tunisie, particulièrement en termes de fiscalité ». M. Jomâa Ben Saleh a indiqué que deux questions cruciales demeurent posées, à savoir l'exploitation de la conduite de gaz algérien, qui s'estompe fin 2019, pour les besoins propres de la Tunisie et l'interconnexion électrique entre l'UE et le Maghreb.

- Les débats

Les interventions des participants avaient porté essentiellement sur les difficultés propres à chacun des deux partenaires, l'Union européenne d'un côté et l'Union du Maghreb arabe de l'autre, ainsi que sur les termes d'une coopération vieille de plusieurs décennies et qui nécessite une mise à jour qui tienne compte des évolutions rapides dans la rive sud de la Méditerranée. Les participants ont appelé à une « conception maghrébine à propos des relations avec l'Union européenne, une évolution des concepts qui régissent cette coopération, une identification des besoins de la Tunisie avant son adhésion à l'ALECA, à une réanimation du Maghreb à l'aide des ONG, par une intégration du secteur privé d'abord, des efforts accrus en faveur du système éducatif ».

Recommandations :

A la fin de cette séance de synthèse, les participants ont émis les recommandations suivantes :

1) La nécessité de conférer à l'éducation une importance particulière et de l'inscrire en bonne place sur l'échelle des priorités maghrébines,



- 2) L'Union européenne ne doit pas tourner le dos à ses voisins du sud qui, historiquement, humainement, économiquement et culturellement avaient toujours eu des rapports et des relations plus ou moins étroits,
- 3) Un partenariat réel nécessite un dialogue franc et sincère entre les deux rives de la Méditerranée. De même, une évolution des concepts de part et d'autre s'impose,
- 4) L'Union européenne, qui fait face depuis un certain temps à une crise identitaire aiguë, à une crise existentialiste et commence à douter d'elle-même avec la sortie annoncée de la Grande-Bretagne, est invitée à réexaminer sa politique vis-à-vis des pays du Sud en vue de créer une aire d'échange, de concorde et de coopération émutatifs,
- 5) Les pays du Maghreb doivent revoir d'urgence leurs politiques et hâter la construction de leur union pour pouvoir tirer profit de leur coopération avec l'Union européenne,
- 6) Les problèmes migratoires, certes importants et évidents, ne doivent pas constituer une nouvelle pomme de discorde ou un alibi pour dresser de nouvelles barrières entre les deux rives de la Méditerranée,
- 7) L'Association de libre-échange complète et approfondie (ALECA) peut être perçue comme une nouvelle formule de partenariat bénéfique mais qu'il faut négocier avec beaucoup d'attention et avec une bonne mobilisation de la société civile,
- 8) Les fonds stratégiques de l'Union européenne doivent contribuer à la bonne préparation de la Tunisie aux étapes futures,
- 9) L'Union européenne doit identifier la Tunisie comme un Etat démocratique pouvant servir de modèle alternatif à la désintégration et à l'islamisme.

Clôture du colloque

M. Ezzeddine Kerkéni, président de l'Association des Etudes Internationales (AEI), a remercié les participants au colloque qui a atteint les objectifs qui lui avaient été assignés. Il a également fait part de sa satisfaction pour la qualité de l'assistance fournie par la Fondation Friedrich Ebert Stifund



(Tunisie) à l'A.E.I et pris rendez-vous avec cette dynamique fondation pour l'organisation du prochain colloque qui sera organisé par l'Association des Etudes Internationales.

Citant le ministre allemand du travail, M. Henrik Meyer représentant résident de la Fondation Friedrich Hebert en Tunisie, a déclaré, en guise de conclusion, que l'Allemagne a accordé l'année dernière une aide substantielle à la Tunisie de l'ordre de 1 milliard d'euros pour accompagner les efforts de la Tunisie dans différents domaines, sécuritaire, économique, etc. M. Meyer a également assuré les participants de la disposition de la Fondation à soutenir tout effort visant la consolidation de la démocratie en Tunisie.

ARTICLES HORS COLLOQUE

LA TUNISIE AU CŒUR DE LA TOURMENTE JIHADISTE

Boubaker BEN FRAJ¹

«Contribution au forum de L'IMRI. Casablanca 26-27 Mai 2016»

I- Le paradoxe

Au cours des cinq dernières années qui ont suivi la grande rupture politique de janvier 2011, le phénomène jihadiste en Tunisie - ou plutôt le jihadisme tunisien puisque son rayon d'action et son impact dépassent le cadre de nos frontières - est devenu une préoccupation majeure, une grande source d'inquiétude et une menace sérieuse qui plane tant sur la sécurité de la population ainsi que sur la stabilité de l'Etat.

A première vue, Il peut paraître paradoxal de voir le jihadisme réussir à s'implanter et à se propager si largement, dans un pays qui vient juste de respirer un souffle de liberté et de démocratie, après avoir vécu des dizaines d'années sous la coupe de l'autoritarisme.

Un pays dans lequel la transition s'opère de manière plutôt fluide, négociée et pacifique ; sans heurts ni tensions, ni affrontements entre les principaux acteurs de la nouvelle scène politique, au point de considérer la Tunisie sur ce point crucial, exemplaire comparée au tumulte des pays traversés par la tempête du dit le printemps arabe.

Surprenant aussi de voir le jihadisme dans ses formes les plus virulentes, essaimer aussi rapidement dans un petit pays connu pour être homogène sur le double plan culturel et confessionnel et qui ne présente ni disparités ethniques

*. Secrétaire Général de l'AEI.



ou linguistique, ni de clivages identitaires, ni de velléités particulières à caractère tribal, autonomiste ou séparatiste.

Plus encore, les Tunisiens sont communément connus pour être de tempérament paisible, ouvert et tolérant. Ils sont aussi parmi les précurseurs dans le monde arabo-musulman, à s'ouvrir sur la modernité et à s'en imprégner : les premiers à adopter depuis le XIX^e siècle déjà une constitution, à abolir l'esclavage, et après leur indépendance à émanciper la femme, à généraliser l'enseignement et à développer le secteur du tourisme.....

Comment se fait-il alors, qu'en dépit de tout cela, la Tunisie soit-elle rapidement devenue, non seulement un terrain de prédilection pour les activités terroristes, mais pire, l'un des principaux pays pourvoyeurs de jihadistes expatriés au monde ?

Qui sont-ils ces jihadistes tunisiens et qu'est-ce qu'ils représentent ?

Combien seraient-ils qui opèrent en Tunisie même ? Et combien sont ceux éparpillés ailleurs : en Syrie, en Libye, en Irak, en Afrique subsaharienne, en Europe et dans d'autres régions du monde ?

Si à l'heure actuelle, nul ne semble avoir à ces questions des réponses précises ou exhaustives, les sources crédibles s'accordent à estimer le nombre des jihadistes tunisiens actifs à plusieurs milliers : A l'extérieur du pays, ils seraient entre 4000 à 5000 en Syrie ou en Irak, entre 1000 et 1500 en Libye, quelques centaines dans d'autres pays et d'autres lieux.

A l'intérieur du pays, ils seraient entre 150 à 200 au plus, ceux qui sont retranchés dans le maquis montagnoux à proximité de la frontière algérienne et quelques milliers d'éléments plus ou moins dangereux, disséminés à travers toutes les régions du pays, constituant pour le jihad, des réservistes, des cellules en hibernation, des appuis et des sympathisants.



II- Les sources

Pour comprendre les causes de la recrudescence actuelle du jihadisme tunisien après la révolution, il n'est pas inutile de rappeler que la relation des Tunisiens avec le jihadisme n'est pas récente :

Il y a plus de trois décennies déjà, les premiers volontaires tunisiens rejoignaient l'Afghanistan lointain, pour prendre part au combat sacré contre l'occupation soviétique dans les rangs d'Al-Qaïda. Parmi ces engagés, on se limitera à mentionner que les cerveaux ainsi que les exécutants de l'assassinat du commandant Messaoud commis le 9 septembre 2001 dans les montagnes du Pandjchir, étaient tous tunisiens opérant à la solde d'Al-Qaïda au sein d'un groupe dénommé à l'époque «Groupe combattant tunisien» fondé en 2000 par Tarek Maaroufi(alias Abou Ismail) et Saifallah Ben Hassine (alias Abou Iyadh).

Et c'est encore pour le compte d'Al-Qaïda et de ses filiales, qu'on retrouve au début des années 1990, nombre de combattants tunisiens engagés dans les guerres en Bosnie, en Irak, dans les maquis d'Algérie, en Tchétchénie, et dans d'autres théâtres de conflits.

Quant à la Tunisie elle-même, elle fut depuis le milieu des années quatre vingts du siècle dernier et à plusieurs reprises, le théâtre d'actions jihadistes spectaculaires. On rappellera les attentats de 1987 perpétrés contre trois hôtels touristiques de la région Sousse-Monastir et l'attaque des locaux du RCD dans le quartier de Bab Souïka à Tunis qu'on met sur le compte de l'ex mouvement de la tendance islamique devenu ultérieurement le parti Ennahdha.

Plus tard, l'attentat suicide commis en 2002 pour le solde d'Al-Qaïda contre des touristes dans une synagogue dans l'île de Djerba, et quatre ans plus tard, l'attaque dite de Soliman, menées en mode maquis, dans la banlieue Sud de Tunis, par un groupe jihadistes rattaché à Al-Qaïda au pays du Maghreb islamique (AQMI).

Cependant, en dépit de la gravité de ces frappes et des dégâts qu'elles avaient occasionnés sur le moment, leur



éloignement chronologique et la fermeté de la réaction des autorités de l'époque, n'avaient pas créé une psychose chez les Tunisiens qui n'avaient pas senti jusque-là qu'ils étaient en face d'un danger systématique, généralisé ou imminent. De ce fait, la vigilance était plutôt relâchée, et même les forces de sécurité n'étaient pas en permanence sur le qui-vive.

Quant à l'armée, elle ne se voyait à l'époque d'autres missions -avec ses moyens humains et logistiques limités- que la protection des frontières du pays, de dangers extérieurs auxquels la Tunisie à l'époque n'était pas spécialement exposée.

Et même au cours des années où la guerre civile faisait rage en Algérie, les Tunisiens qui vivaient une sorte de tranquillité et de détente sur le plan sécuritaire, ne pouvaient pas s'imaginer facilement qu'un jour viendra où il leur faudra installer eux aussi pour se prémunir, des scanners dans les entrées des hôtels et des aéroports, des blindés, des barbelés et des sacs de sable autour des ambassades et des grands ministères et last but not least, des murs et des tranchées le long de leurs perméables frontières.

C'est le grand cataclysme politique que le pays vit depuis 14 janvier 2011 qui a brutalement mis fin à cet état d'assoupissement.

III- La rupture de 2011 et la déferlante islamiste

En provoquant l'effondrement ou l'ébranlement de plusieurs régimes arabes, l'onde de choc de la fracture historique qui a débuté avec la révolution de janvier 2011 en Tunisie, a profondément bouleversé les équilibres géopolitiques dans toute la région et a donné naissance à de nouveaux enjeux géostratégiques tant au Maghreb qu'au Proche Orient.

L'un des aspects qui nous semble majeurs de ce bouleversement, a été le retour en force sur le devant de la scène arabe de l'Islam politique avec toutes ses mouvances ses déclinaisons et ses variantes ; et à cette déferlante islamiste sans précédent, la Tunisie qui passait par profonde gestation postrévolutionnaire, a ouvert largement ses portes.



Ainsi, dès les premiers mois ayant suivi la chute de l'ancien régime 2011, on a assisté, non seulement au retour au pays de centaines de chefs et de militants islamistes toutes tendances confondues, qui étaient en l'exil volontaire ou forcée, mais aussi, au relâchement à la faveur d'une amnistie générale décrétée sous la pression de la rue et dans la confusion totale, de milliers d'autres, qui croupissaient dans les prisons du régime déchu, dont des centaines de figures irréductibles du jihadisme pur et dur.

1- Un Etat fragilisé

Au cours des courtés années qui ont vu se dérouler cette offensive islamiste multiforme, l'Etat totalement destabilisé par le choc révolutionnaire était fragilisé, vacillant. Ceux qui furent placés à ses commandes étaient idéologiquement et politiquement hétéroclites ; souvent surpris eux-mêmes par une prise de pouvoir soudaine, à laquelle ils n'étaient nullement préparés, ni initiés, puisque beaucoup d'entre eux vivaient hors du pays, et de ce fait déconnectés de ses réalités.

Dans le même temps, l'appareil sécuritaire du pays était largement désavoué, vilipendé et accusé d'avoir été le bras de repression de l'ancien régime. Le démantèlement systématique qui avait touché la plupart de ses rouages et de ses capacités opérationnelles s'était traduit entre autres, par la liquidation pure et simple des services de renseignements, la mise à la retraite forcée de la majorité des hauts cadres sécuritaires et la destruction d'une part importante de sa logistique et de ses moyens d'intervention.

Quant aux contrôles des frontières, ils étaient devenus si aléatoires au point de permettre un foisonnement sans précédent de tous les trafics et de la contrebande transfrontalière, qui va des produits courants, jusqu'aux armes, en passant par les clandestins, la drogue, les cigarettes l'argent et le carburant...

Dans le même temps, l'administration elle-même, et surtout ses pouvoirs territoriaux fut largement atteinte par la perte d'une grande partie de ses cadres et de ses moyens,



tandis que les mouvements revendicatifs se généralisaient et s'aiguisaient, tournant dans beaucoup de cas en sit-ins, émeutes, coupures de routes et sabotages économiques.

Profitant de cet état de profonde déliquescence de l'autorité de l'Etat, et bénéficiant d'appuis substantiels provenant de l'intérieur et surtout de l'extérieur, l'islam politique tunisien, libéré du cocon dans lequel il était astreint, semblait toutes tendances confondues, déterminé à accéder au pouvoir, et à prendre ainsi sa revanche sur l'histoire récente de la Tunisie, marquée par son exclusion sous les régimes successifs de Bourguiba et de Ben Ali.

Mais, quand bien même cet objectif de prise du pouvoir était partagé par toutes les mouvances de cet islamisme triomphant, ces mouvances ne se rejoignaient pas toujours quant aux voies qu'il fallait emprunter et les moyens et méthodes qu'il fallait utiliser pour parvenir à ce but ultime.

2- L'entrée en scène de Ansar Al- Charia'a

Ainsi, au moment où la principale composante de l'Islam politique tunisien, en l'occurrence le parti Ennahdha s'était attelée à asseoir sa prépondérance sur le terrain politique légal, des composantes plus radicales de l'islamisme tunisien ne cessaient d'exprimer leur refus catégorique du jeu électoral et de la notion même de démocratie, considérant que l'accomplissement de la révolution en pays d'islam n'a de sens que quand il aboutit -par la violence s'il le faut- à l'instauration de la charia en tant que «loi de Dieu» et du califat comme unique forme de gouvernement reconnue dans l'Islam.

Ansar Al-Charia'a fut de janvier 2011 jusqu'à son interdiction en Aout 2013, le porte-étendard le plus virulent et le plus visible de cet Islam salafiste radical.

Cette organisation de nature et de vocation foncièrement jihadistes, fut fondée en 2011 par le surnommé Abou Yadh (de son vrai nom Saifallah Ben Hassine). Activiste notoire, Abou Yadh était connu pour avoir été membre agissant à Al-Qaida, durant et après son séjour en



Afghanistan, et pour avoir fondé depuis 2000 avec Tarek Maaroufi, le «Groupe tunisien Combattant», précurseur des groupes jihadistes tunisiens rattachés à cette organisation.

Jusqu'à son interdiction et son inscription en Tunisie et par l'ONU sur la liste des organisations terroristes, le mouvement Ansar Al-Charia'a n'avait pas cessé de proclamer dans ses déclarations publiques, qu'il ne considérait pas encore la Tunisie comme étant terre de Jihad armé, mais plutôt un terrain de prédication et de propagande pour l'ordre de l'Islam.

Mais les faits ont rapidement prouvé que, Ansar Al-charia'a ne proclamait son renoncement au jihad armé, que pour gagner le temps de s'y préparer et pour mettre en œuvre son véritable plan de passage au stade de l'action violente et du jihad armé à commencer par :

- 1- La mainmise sur des centaines de mosquées à travers le pays. Chacune d'elle devenait ainsi un relais de propagande, d'endoctrinement et d'enrôlement de milliers de jeunes, et quand le besoin l'exige la mosquée conquise devenait un centre de Commandement une cachette d'arme et de munitions.
- 2- Un prosélytisme agressif dans tous les espaces publics (universités, écoles, souks, cafés et même dans les transports en commun) par le biais des tentes de prédication et recrutement tous azimut parmi les jeunes et les milieux sociaux présentant des dispositions pour rejoindre leurs troupes.
- 3- La mise en place d'un réseau dense et opaque d'associations relais, pourvues d'importants moyens financiers et logistiques. Ces associations agissaient en priorité dans les zones urbaines et rurales défavorisées en combinaient les actions en apparence caritatives, avec les campagnes de propagande auprès des populations de ces zones.
- 4- La constitution de véritables milices musclées, chargées sous les ordres d'emirs locaux, d'assurer la

mainmise de Ansar Al-Charia'a sur des quartiers et des localités, pour y assurer une soi-disant moralisation des lieux publics.

- 5- L'organisation d'expéditions punitives et d'intimidation contre des facultés, des salles de spectacles, des expositions artistiques, des bars et des hôtels, et last but not least dans des quartiers réservés.....
- 6- Tenue de grands rassemblements démonstratifs tels le grand meeting de Kairouan en 2012 qui avait réuni une dizaine de millions de leurs sympathisants.
- 7- Utilisation intensive des réseaux sociaux et de l'espace virtuel pour diffuser leurs mots d'ordre, repérer et drainer des sympathisants et des militants.
- 8- Etablissement d'une alliance organique avec les réseaux de contrebande et de trafic transfrontaliers, pour faciliter l'acheminement en Tunisie des hommes, de l'argent, des armes et des munitions dont Ansar Al-Charia'a avait besoin.
- 9- Participation intense aux campagnes de recrutement des jeunes tunisiens, pour le départ au jihad en Syrie et en Libye.

Ce n'est qu'après la mise en évidence de leur implication directe dans la manifestation violente organisée contre l'ambassade américaine en septembre 2012, et ultérieurement dans les assassinats des deux figures de la gauche tunisienne : Chokri Belaid le 6 février 2013 et Mohamed Brahmi le 25 juillet de la même année, que le gouvernement s'était décidé à interdire ce mouvement en le considérant comme organisation terroriste.

Réaction qui fut de l'avis de tous les observateur, trop tardive, pour pouvoir mettre fin à un jihadisme qui a pris tout son temps pour élargir sa base et pour étendre ses réseaux et ses tentacules. La suite des événements ne fera que le confirmer.

Pourquoi expliquer ce grand retard à agir ?



Beaucoup l'imputent et non sans raisons, à l'ambiguïté des rapports que le parti Ennahdha à l'époque au pouvoir, entretenait avec ce mouvement, ainsi qu'avec les mouvances salafistes et jihadistes dans leur totalité.

Ce parti les considérait-il encore à l'époque, comme étant des alliés potentiels et des partenaires juste assez remuants, de la famille élargie de l'islam politique, face à une large opposition laïque, qui se refusait à voir l'islamisme accéder à la direction du pays ?

Ce dont on est sûr, c'est que le laxisme, le laisser-faire, et la complaisance dans beaucoup de cas, qui avaient caractérisé l'attitude du gouvernement de la Troïka face à Ansar Al-Charia'a et d'autres tenants du jihadisme, a constitué le facteur interne qui a le plus favorisé l'implantation du jihadisme tunisien et dans son extension.

IV- Le jihadisme tunisien hors frontières et l'engrenage de DAECH

Il va sans dire que le jihadisme tunisien n'aurait jamais pu atteindre son extension, ni sa complexité, ni ses nocivités actuelles, sans le pourrissement extrême de la situation dans deux pays dans le sillage de ce qui est improprement appelé le Printemps arabe : la Libye et la Syrie. L'un des facteurs essentiels de ce pourrissement n'est autre que l'entrée en force dans le théâtre du complet de l'Etat Islamique -DAECH- qui a provoqué non seulement un retournement total de la configuration des conflits, mais aussi, un effet de multiplicateur de l'implications des Jihadistes tunisiens dans les différents théâtres dans lesquels il se déploie.

1- Jihadistes tunisiens dans le bourbier syrien :

Comment autant de Tunisiens étaient-ils partis si facilement mener le Jihad en Syrie ? Qui les avaient motivés et convaincus pour s'y rendre ?

Quels étaient les circuits d'enrôlement qui les avaient recrutés, entraînés et ceux qui avaient pris en charge le voyage et facilité l'accueil et le passage dans les pays de transit et notamment la Turquie et la Libye ?



A ces questions qui dérangent, les réponses ne sont jusqu'à présent, ni toujours claires, ni convaincantes. Néanmoins, ce qui relève de l'évidence, c'est que les jeunes tunisiens ne seraient pas partis si vite et en si grand nombre, mener le Jihad dans ce pays en guerre, s'il n'y avait pas eu, derrière ces départ, une grande machinerie d'envergure internationale qui avaient profité de la confusion régnant dans le pays et du déficit de vigilance de l'Etat, pour implanter ses ramifications, ses agents, son argent et ses complicités à l'intérieur d'un pays qui a perdu du jour au lendemain, ses anciens reflexes préventifs et ses moyens dissuasifs .

Les politiques et surtout ceux d'entre eux qui étaient au pouvoir à l'époque de la Troika en savent sûrement beaucoup sur cette énorme opération. Ils savent notamment que les grands commanditaires du départ des milliers de jeunes tunisiens en Syrie n'étaient pas étrangers aux services spéciaux des pays de la coalition qui voulaient en finir avec le régime syrien et leurs agents nationaux opérant pour leur compte.

A ce sujet, il y a encore beaucoup de non dits ; une sorte d'omerta si l'on peut dire. Et à défaut de révélations crédibles de la part des politiques, il revient à l'histoire de lever le voile et de dire la vérité sur cette immense supercherie, commise sur le compte de la jeunesse tunisienne, et du pays dans son ensemble.

2- Le chaos libyen et le jihadisme tunisien

Il n'est pas difficile de comprendre l'impact énorme des bouleversements qui se déroulent en Libye depuis la chute du régime de Kaddafi, sur la recrudescence du jihadisme tunisien.

Pays immense et complexe, menacé de désintégration, quasi abandonné sans Etat et sans gouvernement, dans lequel circule librement un arsenal estimé à 25 millions d'armes, la chaos Libyen a vite attiré vers ce pays tous les groupes jihadistes connus : Al-Qaïda, l'AQMI, l'Etat Islamique (DAECH), Ansar Al-Charia'a et d'autres factions non moins virulentes



Pays, avec lequel la Tunisie partage 500km de frontières poreuses et difficilement contrôlables, par où passent au quotidien et dans les deux sens, des milliers de personnes et tous les trafics imaginables allant de la pacotille , aux carburants, cigarettes, drogue, et à fortiori, des armes et des munitions.

Faut-il s'étonner alors de voir que la quasi-totalité des actes terroristes commis en Tunisie au cours de ces 5 dernières années, le furent par des individus, des groupes et des armes qui ont clandestinement transité par l'immense frontière qui relie la Tunisie à ce pays voisin ?

Le dernier acte en date et l'un des plus spectaculaires fut la tentative d'occupation en mars 2016, par les brigades de l'Etat Islamique de la ville frontalière de Ben Guerden. Un coup de poker qui fut avorté certes, grâce à l'intervention rapide et efficace de l'armée, des forces de sécurité et de la population ; mais qui confirme encore une fois, que la Tunisie ne sera pas à l'abri du danger jihadiste qui la menace encore de manière récurrente tant, que durera le chaos en Libye.

LA RUSSIE DANS LE TABLEAU STRATEGIQUE

Ahmed OUNAÏES*

L'intérêt porté à la Russie conduit à se poser deux questions. D'une part, la réalité russe d'aujourd'hui, les déséquilibres intérieurs, le harcèlement occidental et les promesses de l'alternative orientale, avec la Chine en mire. D'autre part, sa posture dans le tableau stratégique mondial qui, pour la première fois dans l'après-guerre, entre dans une phase indécise où tous les acteurs sont à la recherche d'un ordre minimal.

25 ans après l'implosion de l'empire soviétique et l'abandon du socle idéologique, la Russie s'affirme à nouveau comme un pôle de puissance. Pour un temps, l'ordre international post-soviétique semblait se fixer en un monopole où les Etats-Unis trônaient au sommet du système, la Russie gravitant alors autour de l'hyperpuissance américaine. Mais bientôt, la montée des émergents dicte de reconsidérer les facteurs de puissance et de réévaluer les équilibres internationaux où la Russie revient en force. La Russie ouverte au monde, membre de l'OMC, accepte la compétition et pose le problème de l'unipolarité. Dans un article publié en 2014, Sergueï Lavrov écrit que l'Occident "n'est plus le centre de l'économie globale et doit tenir compte du renforcement d'autres centres de puissance et d'influence". (*Kommersant*, 13 février 2014). Plus au fond, la Russie rejette l'occidentalisation du monde : le procès est global, il est poussé jusque dans l'éthique dans la mesure où, selon la Russie, l'Occident révisé les normes de la morale et de la spiritualité.

*. Ancien Ministre - Ancien Ambassadeur.



La première question – la réalité russe – nous conduit à distinguer trois grands thèmes : d’abord le contraste essentiel du monde russe, ensuite l’esquisse d’une nouvelle gouvernance, enfin une volonté de puissance.

A- Le contraste russe. L’unité de l’empire soviétique reposait sur deux facteurs : l’idéologie communiste et l’usage de la contrainte pour perpétuer l’ordre socialiste et l’unité impériale. Les velléités d’émancipation étaient réprimées par la force. Quarante-cinq ans après la Seconde Guerre Mondiale, ce système volait en éclats. Affranchie du dogme et de la contrainte, la Fédération de Russie se révèle dans son hétérogénéité et ses fractures. Tout en disposant d’atouts exceptionnels, elle accuse des déficits qui trahissent la persistance de déséquilibres profonds.

En fait, l’ère socialiste avait comblé une grande part des inégalités et de l’archaïsme analysés par Trotsky au début du siècle dernier en matière d’éducation, de santé de base et d’industrialisation, mais elle n’avait pu fonder ni un modèle de société acceptable ni une économie compétitive ; elle n’avait pu se hisser non plus aux normes politiques et technologiques qui forment aujourd’hui la modernité. Le potentiel russe est pourtant considérable :

- une superficie de 17.400.075 km² ;
- une population de 142 millions ;
- un nationalisme vibrant ;
- un standard scientifique élevé ;
- maîtrise de l’espace ;
- puissance nucléaire ;
- premier producteur mondial de gaz et 2^{ème} producteur de pétrole (après l’Arabie Saoudite) ;
- membre permanent du Conseil de sécurité.

Un trop-plein d’énergie, d’inexplicables blocages et de fulgurantes initiatives : tel est le paradoxe russe illustré par la double appartenance au G-8 et aux BRICS.



Le traumatisme de la décennie 1990 – les années Eltsine – a marqué les esprits. Il avait plongé le pays dans la pauvreté : chute brutale du niveau de vie, inflation à deux chiffres, évaporation de l'épargne, la crise d'août 1998 en étant le paroxysme. L'homme russe redevient pauvre ou menacé de pauvreté. L'Etat était alors pillé par des individualités jaillies du capitalisme sauvage. L'avènement de Vladimir Poutine, au tournant du siècle, illustre la promesse de redressement de l'Etat et de réformes structurelles, une épreuve de portée historique, s'agissant d'esquisser un modèle libéral totalement inédit dans le monde russe. Poutine répondait presque à l'appel angoissé lancé 15 ans plus tôt par Gorbatchev pour la nécessaire *perestroïka*. La Russie – présoviétique et post-soviétique – en appelle toujours à la nécessité de la restructuration et de la reconstruction.

B- La recherche d'une nouvelle gouvernance. Porté à la présidence en mars 2000, Poutine ne se pose pas le problème de la démocratie, mais le problème d'un Etat qui fonctionne. Il fait appel aux *siloviki* (responsables issus, comme lui-même, des institutions de sécurité) pour gérer les secteurs sensibles : la défense et la sécurité certes, mais aussi l'énergie, la communication, le transport. Il s'empresse de rétablir l'autorité fédérale sur les provinces, de réformer la fiscalité, de casser les prétentions de l'oligarchie formée sous Eltsine et d'affirmer la centralité de l'Etat. Il est soutenu dans cet effort par un élan très large de l'opinion. Dans son message à la Douma en mai 2003, il fixe trois objectifs majeurs : le doublement du Produit Intérieur Brut en 10 ans, la lutte contre la pauvreté (25% des Russes vivaient alors en-dessous du seuil de pauvreté) et la modernisation de l'outil militaire.

Concernant PIB, le pari de Poutine est pratiquement gagné. Les chiffres sur dix ans sont les suivants (je n'ai pas le PIB mais le Revenu National Brut qui équivaut au PNB + les flux nets de revenu primaire des non-résidents, exprimés en milliards \$) :



	RNB total en milliards \$	RNB/hab en \$
2003	374,4	8950
2013	3329,7	23200
2014	3609,7	24710

Jusqu'en septembre 2008, la Russie a connu une croissance économique soutenue de 7 à 8% par an qui a permis d'augmenter le pouvoir d'achat de 15% par an en moyenne. Profitant de cours du pétrole avantageux, la Russie a reconstitué ses réserves de change (les 3^{èmes} du monde) ainsi qu'un Fonds de stabilisation qui, en septembre 2008, atteint \$174 milliards, partagés en Fonds de réserve et Fonds de bien-être national. Les réserves de change, de surcroît, dépassent \$400 milliards. A partir de 2005, Poutine accélère le remboursement de la dette extérieure.

La crise générale de septembre 2008 a durement frappé la Russie, étroitement dépendante du prix des hydrocarbures et dont l'économie n'est pas assez diversifiée. Le prix du baril tombe en décembre 2008 à \$32. Le rouble perd le tiers de sa valeur, le chômage augmente de plus de 3 millions de personnes (3,2). Pour autant, les mesures anti-crise n'affectent pas les engagements de politique extérieure : la Russie accorde d'importants crédits à l'Islande, Cuba, Kirghizistan, Arménie, Belarus...

En 2014, la crise est surmontée : le Fonds de réserve est reconstitué (\$174 milliards) ainsi que les réserves de change (\$510 milliards) ; la balance commerciale est excédentaire (\$180 milliards) et la dette publique inférieure à 10% du PIB.

La stratégie de redressement repose sur quatre axes.

1- La pensée stratégique. Poutine, Premier ministre (9 août 1999), s'empresse de créer un **Centre d'Etudes Stratégiques**, « laboratoire d'idées » dit-il, qu'il inaugure le 23 décembre 1999, avec à sa tête Guerman Gref, brillant économiste. Ses travaux débouchent sur un programme de 400 pages intitulé "Stratégie de développement de la Fédération



de Russie jusqu'en l'an 2010" qui clarifie les grandes lignes des réformes intérieures et qui pose trois principes à la base de la croissance économique : redressement de l'ordre et de la sécurité, climat d'investissement et libertés économiques. Poutine président adopte cette stratégie et appelle Gref au ministère du Développement économique et du Commerce.

Le 28 juin 2000, Poutine signe un document intitulé "Conception de politique étrangère" présenté le 10 juillet par le MAE Igor Ivanov. Les trois axes essentiels du document sont la concentration des ressources sur les domaines d'importance vitale pour la Russie ; d'autre part la sécurité et la stabilité des Etats du voisinage, enfin la modernisation de l'armée.

2- La démocratie aménagée. Avec Eltsine, la Russie avait frôlé l'Etat d'anarchie. Poutine s'attache à l'option démocratique, mais il définit le régime actuel comme une *managed democracy* où les libertés publiques sont encadrées par l'autorité de l'Etat, la stabilisation du pays et la remise en ordre de la société. Si la fin des Soviets s'est traduite par la conquête de la liberté, le libre choix du vote, l'information non dispensée par le seul Kremlin, les doutes et les dérèglements de la décennie Eltsine justifient la nécessité d'un Etat fort, capable d'assurer la sécurité du citoyen et de forcer le respect de la Russie. C'est donc une démocratie où le poids de l'Etat est prépondérant et la stabilité de la direction politique dûment acceptée par les électeurs. Poutine s'en explique en affirmant la *spécificité russe* ; il se prévaut du libre choix, pour chaque pays, de son système et du rythme de son développement, c'est-à-dire de l'organisation politique correspondant le mieux à sa situation évolutive et à ses traditions.

Cette thèse exprime le **principe de centralité** : la Russie n'a pas à emprunter ni à imiter un modèle quelconque : son modèle est le produit de son propre génie. Son centre est en elle-même. Telle est également la thèse de la Chine.

3- Technologie et recherche. Du premier satellite Spoutnik (4 octobre 1957) à la station orbitale Soyouz

(21 avril 1967), la technologie russe occupe une position éminente, mais elle est coupée de la croissance économique. La modernisation de l'économie constitue un souci majeur pour les planificateurs, déjà du temps de Kossyguine.

Dès 2004, l'économie est dotée d'une solide assise scientifique et technologique. Suivant une autre étude de Gref "Conception du développement économique de la Russie jusqu'en 2020", la Russie doit devenir à cette échéance une puissance technologique mondiale de premier plan. La part des hautes technologies dans le PIB doit représenter dans cette projection 17 à 20% (10,5% en 2006), l'apport des secteurs innovants dans la croissance du PIB 2,5 à 3% par an (1,6% en 2006) et la part des produits innovants dans la production industrielle 25 à 35% (2,5% en 2005). 25 millions d'emplois devront être créés dans les hautes technologies ; la productivité du travail doit s'élever de 50%. A cet effet, le gouvernement s'attaque à trois faiblesses : le financement de la Recherche et d'éveloppement, le renouvellement des cadres et la refonte institutionnelle.

La Russie compte, tous secteurs confondus, 3.622 établissements de recherche. Les effectifs ont diminué de plus du tiers en dix ans (de 1995 à 2006), la fuite des cerveaux ayant touché particulièrement ce secteur. Les effectifs passent de 1.210.500 dont 610.000 chercheurs à 807.000 dont 389.000 chercheurs. En 2005, la dépense pour la recherche est doublée, les salaires sont augmentés et les cadres rajeunis. Le budget public reste la principale source de financement, la contribution des entreprises étant limitée à 30%.

Les trois institutions traditionnelles – Académie des Sciences, Universités et Armée – fonctionnaient séparément. Dans la nouvelle stratégie, de nouvelles structures interfèrent pour les décloisonner : centres technologiques d'innovation, parcs technologiques, zones économiques spéciales ainsi qu'un fonds de capital-risque. 12 méga-projets sont lancés dans divers domaines qui intègrent des cycles complets d'innovation, de la conception à la commercialisation. Parallèlement, des concentrations sont décidées dans les



universités et les industries, avec la création de leaders nationaux dans les secteurs d'excellence traditionnels : le militaire, le spatial, l'aéronautique et le nucléaire. Enfin, la création en 2007 de l'agence étatique chargée de promouvoir les nanotechnologies, Rosnanotech, dotée d'un budget exceptionnel de \$5,3 milliards (130 milliards de roubles) et qui ne devra rendre compte qu'au président directement.

Comment rattraper le retard dans l'automobile et l'aviation civile ? La Russie opte pour l'ouverture à la coopération internationale. Elle pratique les prises de participation par des groupes russes (achat de 5% d'EADS) et contribue à des programmes internationaux dans le cadre de l'Europe et des N.U. La faiblesse technologique et la défaillance du secteur privé sont flagrantes. Seule la volonté de l'Etat peut combler le fossé afin de hisser le pays au rang d'une puissance compétitive sur le plan mondial.

4- Dans le secteur de l'énergie, la Russie hérite d'une infrastructure vieillie mais qui fonctionne. C'est dans ce secteur que se déploie un dynamisme porteur d'une volonté de dépassement. La stratégie de Poutine se développe dans quatre directions : le contrôle d'Etat ; l'accès aux ressources ; la modernisation et la sécurisation des voies d'exportation et une présence accrue dans les sociétés énergétiques européennes.

D'abord, **le contrôle d'Etat**. En décembre 1995, le Premier ministre Tchernomyrdine s'était vu contraint de privatiser des parts du patrimoine minier de l'Etat pour pouvoir constituer le budget ; il cède à des acquéreurs privés préalablement sélectionnés des actions dans diverses entreprises pétrolières et gazières contre des contributions au budget. Les transactions, réalisées dans l'urgence, sont conclues au détriment de l'Etat, même si la qualité des équipements d'extraction et de transport des entreprises était médiocre. En 1998, au moment où il allait privatiser Rosneft, le fleuron des entreprises pétrolières, il est remplacé par un autre Premier ministre : Rosneft est épargné. Les acquéreurs, qualifiés d'oligarques, forment un lobby qui étend son emprise sur les médias et sur la douma et qui entraîne les



gouvernements successifs dans des politiques ruineuses pour les intérêts à long terme de la Russie.

L'avènement de Poutine se traduit par une cascade de mesures qui, en quatre ans, restaurent l'autorité de l'Etat et lui redonnent la haute main sur le secteur vital des hydrocarbures. Les méthodes utilisées à cet effet sont comprises et soutenues par le Parlement et par l'opinion. Les oligarques Vladimir Goussinski, puis Boris Berezovski, mis en cause par la justice le 16 juin 2000, sont contraints à l'exil ; Mikhaïl Khodorkovski arrêté le 25 octobre 2003 est condamné en septembre 2005 à huit ans de prison pour fraude fiscale et corruption ; Roman Abramovitch, voulant éviter le sort de Khodorkovski, cède à Gazprom 75% de sa compagnie pétrolière Sibneft.

En quatre ans, le tandem **Rosneft** et **Gazprom** domine le champ russe et conquiert une place prépondérante dans la politique énergétique mondiale.

Gazprom est le premier exportateur mondial de gaz. Coté à la Bourse de Londres en janvier 2006, il a presque doublé de valeur à la suite de la crise avec l'Ukraine. Dans son capital, l'Etat russe détient 50 % plus une action, les investisseurs internationaux détiennent environ 20 %, le reste étant réparti entre des détenteurs russes et étrangers. En 2009, Gazprom réalise un chiffre d'affaires de \$115,25 milliards pour un bénéfice de \$24,33 milliards, le plus important au monde.

En juillet 2006, **Rosneft** (pétrole) réalise une introduction en bourse en plaçant 15 % de son capital sur le *Russian Trading System* (RTS) et le *London Stock Exchange*. Le résultat est une valorisation de Rosneft de \$79,8 milliards. Rosneft est aujourd'hui la troisième entreprise mondiale.

Ces sociétés réalisent des investissements gigantesques pour optimiser et sécuriser l'extraction et pour étendre les oléoducs et les gazoducs en tant que réseaux à majorité russe. Le vieillissement des systèmes déjà installés pour l'accès au



marché européen et les contentieux avec les pays de transit (Ukraine, Pologne et Belarus) forcent le contournement de ces pays par le Nord et par le Sud. La volonté affirmée de l'UE de diversifier ses approvisionnements et de nouer avec d'autres fournisseurs, par-delà la Russie, anime une effervescence chez les pays exportateurs (Caspienne, Moyen-Orient et Golfe), ainsi qu'une intense diplomatie turque pour se poser en hub énergétique aux portes du marché européen.

Dans ce contexte, la Russie déploie une capacité d'anticipation, une fermeté et une cohérence diplomatiques qui témoignent d'une stratégie transcendant le champ énergétique : nous réalisons l'affirmation d'une stratégie globale de puissance.

C- La stratégie globale repose sur quatre piliers :

- Avec l'étranger proche, fonder un ensemble régional intégré et sécurisé ;
- Tirer parti de la complémentarité indéniable avec l'UE ;
- Etablir avec la Chine un noyau de puissance de portée mondiale ;
- Moderniser l'armée : la Russie sera non seulement respectée, mais crainte.

I- L'étranger proche.

Avec l'Ukraine et le Belarus d'une part, les pays asiatiques de l'ex-Union soviétique d'autre part, la Russie concède des tarifs préférentiels sur le pétrole et le gaz, en contrepartie d'un partenariat économique et stratégique institutionnel. Alors que l'Ukraine a fini par rompre, les autres pays du voisinage proche se prêtent à une coopération régionale institutionnalisée : Union Eurasiatique, Traité de sécurité collective, etc. Le CPC, Caspian Pipeline Consortium, en est un bon exemple : **l'oléoduc CPC est mis en service le 27 novembre 2002** entre Tengiz (Kazakh) et Novorossiisk sur la mer Noire.



L'Ukraine est un cas type de la difficile normalisation post-soviétique.

- Pays frontière, lui-même divisé entre deux mondes ;
- Elle n'a pas accompli la transition démocratique que les autres pays d'Europe de l'Est ont mis vingt ans à accomplir plus ou moins efficacement ;
- Relai des réseaux Droujba et Bratelsvta, vecteurs du pétrole et du gaz vers l'UE ;
- En 1996, l'Ukraine lance l'initiative GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldavie) qui a pris aussi le nom d'Organisation de la démocratie et du développement et qui met en question le lien avec la Russie dans les domaines sensibles : défense et sécurité, échanges économiques et énergie ; en 1999, le GUAM attire l'Ouzbékistan qui finit en 2005 par rompre pour renouer avec le système défensif animé par la Russie en adhérant à l'OTSC, l'Organisation du traité de sécurité collective, entrée en vigueur en septembre 2003 ;
- L'Ukraine est le dernier rempart de la Russie contre l'expansion de l'OTAN.

Ces données interfèrent dans le fond et la forme des crises qui secouent l'Ukraine et qui la dépassent parce que l'enjeu porte au-delà, sur les équilibres européens et sur le statut ultime de la Russie.

Lors des crises avec l'Ukraine, la politique russe est constamment guidée par le souci de préserver les rapports avec l'UE, sans épargner les dirigeants ukrainiens quand ils se déroberent au lien historique et stratégique avec la Russie. Relativement aux crises gazières, la Russie applique le prix mondial à l'UE et s'efforce de maintenir un tarif préférentiel pour l'Ukraine, tout en dénonçant le trafic connu qui consiste, pour l'Administration ukrainienne, à inscrire des volumes de consommation gonflés dans le but de percevoir elle-même l'écart de prix appliqué aux clients UE. La Russie exige alors plus ou moins sévèrement le règlement des factures gazières. La récupération fulgurante de la Crimée,



épilogue de la crise de 2014, témoigne de la parfaite maîtrise du dossier ukrainien.

Avec l'**Arménie**, l'offre russe a abouti : en contrepartie de concessions sur le prix du pétrole et du gaz, l'Arménie cède à Gazprom 75% de la société arménienne de distribution de gaz, ainsi qu'une partie du gazoduc en construction Arménie-Iran. Elle renonce également à souscrire l'Accord d'Association avec Bruxelles et à adhérer plutôt, en octobre 2014, à l'Union Eurasiatique animée par la Russie.

II- Avec l'Europe, deux points d'appui se distinguent : l'axe orthodoxe (Grèce, Serbie et Bulgarie) ; et au sein de l'UE, l'Allemagne et l'Italie. Ces axes offrent le champ d'expansion le plus propice dans le domaine énergétique. Quatre projets majeurs illustrent l'offensive russe :

1-Blue Stream. Conçu en 1997, le gazoduc Blue Stream relie la Russie à la Turquie en passant sous la mer Noire. Réalisé par Gazprom et ENI (Italie), il entre en service en février 2003 avec une capacité de 16 milliards m³/an.

Un projet de doublement et d'extension (**Blue Stream II**) a animé une intense diplomatie entre les deux pays, avec de multiples interférences liées aux projets concurrents en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. La première version (2005) était de doubler la conduite (32 milliards m³/an) et de la prolonger jusqu'au port turc de Ceyhan, dans le but de desservir le Moyen-Orient et, d'autre part, de devancer le projet de gazoduc européen Nabucco en construisant une conduite traversant la Bulgarie, la Serbie et la Hongrie jusqu'en Autriche. La seconde version (2009) était de prolonger le pipe jusqu'à la Méditerranée et de desservir Chypre, la Syrie, le Liban et Israël. A ce stade, Blue Stream II est suspendu.

2- Nord Stream. Le 8 septembre 2005, le président Poutine et le chancelier Schröder signent à Berlin un accord sur la construction d'un gazoduc sous la Mer Baltique permettant de relier directement la Russie à l'Allemagne. Basé sur un consortium contrôlé par Gazprom à 51 % et par



les compagnies allemandes BASF et E.On à 49 %, et présidé par Gerhard Schröder, Nord Stream devait fournir 27,5 milliards m³/an, le quart de la consommation annuelle de l'Allemagne en 2006. Les travaux, commencés en décembre 2005, sont achevés en mai 2011. **Le 6 septembre 2011, Nord Stream est mis en service.**

Son tracé contourne la Pologne et les Pays Baltes, aussi a-t-il suscité des critiques dans ces pays. Un ministre polonais l'a comparé au pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Nord Stream heurte surtout l'Ukraine par laquelle transite 80% du gaz russe destiné à l'Europe – le quart de la consommation européenne. Le doublement de la conduite, en discussion, pourrait élever la capacité à 55 milliards m³/an. Il pourrait être complété par des extensions vers la péninsule scandinave, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Le contrat d'actionnariat pour le doublement de la conduite – **Nord Stream II** – est signé lors du Forum économique oriental qui s'est tenu à Vladivostok en septembre 2015. Gazprom détiendra le bloc majoritaire, les compagnies allemandes E. On et Wintershall, l'autrichienne OMV et la compagnie anglo-néerlandaise Shell auront 10% chacune, et la française Engie - 9%. S'il est réalisé, l'Allemagne deviendra le principal pays de transit du gaz russe en Europe, ce qui assure des entrées d'argent stables aux compagnies de transit allemandes et tchèques au détriment des pays du Sud (Bulgarie, Hongrie, Grèce et Italie) pénalisés par l'annulation de South Stream.

3- Deux projets de gazoducs, South Stream et Nabucco, ont opposé la Russie à l'Union européenne au cours des dix dernières années. Le match nul enregistré à ce jour ne signifie nullement une fin de partie. La relance des projets conduira à une configuration radicalement différente du marché énergétique.

South Stream : le 23 juin 2007 à Rome, l'ENI et Gazprom signent un accord pour former un consortium en vue de construire à travers la mer Noire un gazoduc reliant la côte russe à la Bulgarie puis remontant vers la Serbie, la



Hongrie et l'Autriche, avec une bretelle vers la Grèce et l'Italie. En 2010, EDF (France) se joint au consortium. En décembre 2008, les présidents serbe et russe, Boris Tadić et Dmitri Medvedev, signent l'accord sur la construction du gazoduc. Le 7 décembre 2012, Gazprom lance symboliquement, en présence du président Poutine, les travaux de construction de **South Stream**.

Nabucco : le 13 juillet 2009, cinq pays européens – Turquie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie et Autriche – signent à Ankara, en présence de Jose Manuel Barroso, président de la Commission européenne, un accord intergouvernemental pour la construction d'un gazoduc destiné à acheminer vers l'Europe de l'Ouest le gaz provenant de Transcaucasie et du Moyen-Orient, à travers la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche. L'UE et les Etats-Unis soutiennent le projet Nabucco (du nom de l'entreprise autrichienne qui le gère) qui permet de diversifier l'approvisionnement énergétique de l'Europe.

Le 1^{er} décembre 2014, en pleine crise de Crimée, Vladimir Poutine annonce dans une conférence de presse à Ankara l'abandon du projet South Stream, en déclarant que l'UE y fait obstacle. En fait, l'argument opposé au projet renvoie au Code européen en vigueur qui pose que le transporteur du gaz ne doit pas être en même temps le fournisseur ; ainsi la Commission européenne rejette-t-elle la demande d'exception formulée par la Russie au profit de Gazprom. Poutine met donc un terme aux négociations qui traînent depuis plus de quatre ans, où les pays membres concernés – Italie, Grèce, Bulgarie et Hongrie – n'ont guère réussi à peser sur la décision. Or Nabucco n'avance pas davantage parce que les fournisseurs de gaz asiatiques (Azerbaïdjan, Turkménistan et Iran) se déroberont à tout engagement. A ce stade, South Stream et Nabucco sont suspendus.

4- Turkish Stream. Un autre gazoduc, proposé en décembre 2014 en remplacement de South Stream, devait relier la côte russe de la mer Noire à la partie européenne de la Turquie et poursuivre en direction du Sud de l'Europe,

offrant un nouveau potentiel d'approvisionnement à travers la Grèce et l'Italie. Ce projet est abandonné l'année suivante au lendemain de la crise de l'avion russe Sukhoy abattu par la Turquie le 24 novembre 2015.

Dans ce tableau, **la Syrie, l'Iran et l'Irak** signent le 25 juillet 2012 un accord pour la construction d'un gazoduc (baptisé *islamique*) concurrent du projet de gazoduc (dit *arabe*) formé par l'Arabie Saoudite, Qatar et l'Égypte. Les blocs d'alliances sont clairs : le clivage reproduit le tableau stratégique du Moyen-Orient et éclaire la profondeur des deux camps. La Turquie qui a tenté de jouer sur les deux tableaux a fini par décrocher, en rompant avec la Russie dans des conditions dramatiques le 24 novembre 2015.

III- La dimension eurasiatique

Autre réponse aux sanctions occidentales contre la Russie – décidées par les États-Unis le 28 avril et par l'UE le 12 mai 2014 – comme suite à la crise de Crimée, la Russie hâtait les négociations avec la Chine, qui traînaient depuis dix ans, pour conclure une série de contrats gigantesques. Les négociations sont couronnées par la signature de 40 contrats, le 21 mai, à l'issue de la visite officielle de Vladimir Poutine à Beijing. Les accords portent sur l'énergie, l'industrie, la chimie, le transport, etc. Quant au gaz, deux contrats, 21 mai et 9 novembre, portent globalement sur 68 milliards m³ par an pendant 30 ans. Deux gazoducs seront construits, l'un (Sila Sibiri), partant du champ oriental sibérien, l'autre (Altaï) partant du gisement de Sibérie occidentale. Leur mise en service, à partir de 2018, fera de la Chine le premier client de la Russie, avant l'Allemagne. L'un des contrats souscrits en mai 2014 porte également sur la vente à la Chine de systèmes aériens S-400 et de chasseurs multifonctions SU-35. En novembre, les deux pays annoncent l'élargissement en Méditerranée des manœuvres navales conjointes, inaugurées en 2010 en mer du Japon et dans le Pacifique. Ces mesures sont autant d'éléments du grand jeu qui se déploie lentement mais sûrement par les deux géants du communisme d'hier.



La dimension eurasiatique de la Russie, dans le contexte post-soviétique, prend une autre portée. Trois groupements illustrent ce volet.

* D'abord, **l'Organisation du Traité de Sécurité Collective (OTSC)**, organisation à vocation politico-militaire regroupant 6 pays : la Russie, la Biélorussie, l'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. A l'origine, le Traité de Sécurité Collective (Traité de Tachkent) est signé le 15 mai 1992 par six États de la CEI sur onze (Russie, Kazakhstan, Arménie, Tadjikistan, Kirghizistan et Ouzbékistan). Trois États s'y joignent, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Biélorussie. Le Traité entre en vigueur le 20 avril 1994.

Le 2 avril 1999, six pays signataires du TSC signent le protocole renouvelant le traité pour une autre période de cinq ans. A cette date, trois membres s'en détachent : l'Azerbaïdjan (membre de 1992 à 1999, puis membre du GUAM) ; la Géorgie (membre de 1993 à 1999, puis membre du GUAM) et l'Ouzbékistan (membre depuis 1992, puis membre du GUAM en 1999).

Le 7 octobre 2002 à Chisinau (Moldavie), à l'occasion de la session appelée à réformer la CEI, les pays membres du TSC signent une Charte qui crée l'**OTSC. L'Organisation entre en vigueur le 18 septembre 2003.** En 2013, la Serbie est admise comme **État observateur.** L'Ouzbékistan, membre fondateur du TSC puis membre du GUAM de 1999 à 2005, devenait membre de l'OTSC de 2006 à 2012. L'OTSC est en fait le bras armé de l'Union économique eurasiatique.

* **L'Union économique eurasiatique (UEEA)**, fondée par le traité d'Astana le 29 mai 2014, comprend à ce jour cinq pays : la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan ; l'Arménie y adhère le 9 octobre et le Kirghizistan le 23 décembre, tandis que le Tadjikistan, la même année, exprime la volonté d'y adhérer à son tour. Approuvée par les parlements respectifs, l'Union entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015. L'Union fait suite à la Communauté économique eurasiatique qui regroupait cinq pays : Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan et

Tadjikistan et qui est dissoute le 10 octobre 2014. L'Arménie rejoint les cinq pays pour former la nouvelle Union.

A défaut de conserver l'Ukraine, le président russe a en revanche réussi à attirer l'Arménie qui devait, comme l'Ukraine, signer un Accord d'association avec l'UE mais qui décide, à la surprise générale, de signer le 9 octobre 2014 l'accord d'adhésion à l'Union eurasiatique. Là encore, la signature du Traité d'Astana fin mai 2014 répond à sa manière aux sanctions contre la Russie décidées 15 jours auparavant dans le sillage de la crise de Crimée.

* Enfin, l'**Organisation de coopération de Shanghai**, créée les 14 et 15 juin 2001, elle comprend la Russie, la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. Rappelons que le 16 juillet 2001, la Russie et la Chine se liaient par un Traité d'amitié pour vingt ans. Le sommet de l'OCS organisé par la Russie à Oufa (8-9 juillet 2015) admet l'Inde et le Pakistan comme membres de plein droit. Le Belarus, la Mongolie, l'Iran et l'Afghanistan ont un statut d'observateur, statut refusé aux États-Unis et au Japon.

Le groupement est né en 1996 sous le nom des Cinq de Shanghai, avec pour but de promouvoir la coopération économique et de régler les problèmes des frontières héritées de l'époque soviétique. Avec l'adhésion de l'Ouzbékistan en 2001, l'OCS est formalisée par un Traité, elle installe son siège permanent à Beijing et, en 2002, se donne une Charte et une « Structure antiterroriste régionale » basée à Tachkent. L'OCS organise périodiquement des manœuvres et des exercices militaires à grande échelle dans le but d'intégrer les systèmes militaires des Etats membres.

Une place à part revient aux **BRICS**, une superstructure qui se donne pour objectif de restructurer l'ordre mondial. Formés en 2006, les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) –qui deviendront BRICS en avril 2011 avec l'inclusion de l'Afrique du Sud – tiennent leur premier Sommet en 2009 à Ekaterinbourg en Russie. Au sommet de Fortaleza au Brésil, en juillet 2014, ils créent une Banque



de développement et un Fonds de réserve dotés chacun de \$100 milliards. Le sommet suivant se tient en Russie (Oufa, 8-9 juillet 2015) conjointement avec l'OCS de Shanghai et en associant l'Inde, le Pakistan et l'Iran.

L'exclusion de la Russie du G-8 renforce l'identité politique des BRICS qui condamnent le principe des sanctions, qui s'abstiennent aux NU dans la Résolution de mars 2014 sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine et qui édifient fermement un système alternatif d'échange et de paiement défiant la centralité occidentale. Ils s'attachent à accroître les échanges (Accords gaziers Russie-Chine, contrats militaires Russie-Inde) et les communications (liaison ferroviaire Beijing-Téhéran) et à créer des mécanismes indépendants (Fonds de réserve monétaire ; Banque d'investissement et d'infrastructure inaugurée le 16 janvier 2016).

Du reste, l'Occident continue de signifier aux BRICS une étonnante distanciation : le Traité transatlantique pour le commerce et les investissements, en cours de négociation entre l'UE et les Etats-Unis, et le Traité de libre échange transpacifique signé le 5 octobre 2015 (entre 12 pays de part et d'autre du Pacifique, incluant les Etats-Unis) sont élaborés à l'écart des BRICS qui constituent pourtant les marchés les plus vastes du monde. L'intervention de l'OTAN en Libye (mars-octobre 2011) en a évincé spécialement la Russie et la Chine. Sans doute doit-on établir un lien entre un tel acte d'hostilité et les exercices navals conjoints organisés pour la première fois en Méditerranée par les marines russe et chinoise en mai 2015.

Les groupements politiques et les initiatives consécutives, animées notamment par la Russie et la Chine, sont en voie de restructurer l'ordre mondial. Le moment post-soviétique semble relancer sur de nouvelles bases la philosophie de Bandung. Tout en gagnant les pays d'Amérique et d'Europe, la revendication d'un ordre mondial plus juste et équilibré est toujours actuelle. Tandis que le Japon, victime de l'arme nucléaire, poursuit avec l'Occident un procès de connivence, les nations victimes d'autres

horreurs de l'histoire – domination et exploitation – et qui ont conduit les révolutions du XXe siècle, se reconnaissent et s'estiment en devoir de poursuivre la lutte inachevée contre la prépondérance de l'Occident. La Russie post-soviétique sollicite ce camp qui, en 1955, avait assumé le procès de rupture avec l'Occident au nom des valeurs qui lui sont toujours refusées.

IV- La modernisation de l'armée

La modernisation de l'armée est l'un des trois objectifs stratégiques proclamés par le président Poutine dans son message à la Douma en mai 2003. L'effort porte en premier sur les forces nucléaires : effort discret, rien n'ayant filtré pendant cinq ans. La guerre de Géorgie en août 2008, aisément remportée par la Russie certes, révèle néanmoins des forces conventionnelles lourdes et des équipements peu évolués. C'était la première sortie de l'ancienne Armée Rouge.

Un plan décennal de modernisation des armées, annoncé en 2009, est avalisé en décembre 2010. En vertu de ce plan, les forces terrestres seraient modernisées à 70% vers l'an 2020. Les effectifs, augmentés de 25% entre 2011 et 2014, atteignent déjà 850.000 personnes. Jusqu'en 2020, la Russie doit construire huit sous-marins nucléaires équipés de missiles intercontinentaux d'une portée de 8000 km, 600 avions, 1000 hélicoptères, 100 navires et 56 systèmes de missiles sol-air S-400. Les acquisitions à l'étranger portent sur : drones, blindés légers, armes de précision et porte-hélicoptères (les deux navires *Mistral* commandés en France sont des porte-hélicoptères ; le contrat était annulé en 2014 comme suite à la crise de Crimée).

La deuxième sortie de l'armée russe, en septembre 2015 sur le front syrien, était une surprise stratégique. Voici 4 points significatifs :

* En l'espace de quatre jours, l'aviation russe tire contre l'Etat islamique 101 missiles de croisière. Par ailleurs, depuis la Caspienne et la Méditerranée, la flotte russe tire 18



missiles de croisière du type Kalibr, détruisant des cibles à une distance de 1.500 km. Les Kalibr survolent l'Iran et l'Irak à seulement 100 mètres d'altitude et à une vitesse supérieure à celle des drones américains ;

* La Russie déploie à la base de Lattaquié le système de défense S-400 constitué d'un radar à balayage électronique pour surveiller le ciel et d'une batterie de missiles pouvant suivre et abattre des cibles – avions et missiles – sur un rayon de 400 km. Cette portée inclut une large part des espaces aériens turc et israélien ;

* La Russie installe dans les bases syriennes le système S-300 permettant de neutraliser la suprématie aérienne israélienne actuelle. Le même système S-300, objet d'un contrat avec l'Iran, est en cours de livraison ;

* Le bombardier Sukhoi-24, mis en service en 1974, est désormais doté d'un système de brouillage de radars qui a paralysé en avril 2014 le système de contrôle de missiles du destroyer américain Donald Cook en mer Noire. Le chasseur Sukhoi T-50 sera équipé d'un radar encore plus moderne.

Les sources russes commentent abondamment **l'opération aéronavale** en Syrie, signifiant que l'enjeu va plus loin que l'issue du conflit syrien. Des détails sont ainsi fournis sur la modernisation de l'armée russe. En voici deux exemples.

* La puissance de l'aviation russe s'explique notamment par le système baptisé **SVP-24**, incorporé à bord, et qui calcule constamment la position de l'avion et de la cible, en se servant des données du système de navigation satellitaire russe GLONASS, concurrent du GPS américain, pour conférer aux bombes une précision de 3 à 5 m à partir de 5.000 m d'altitude. Le calcul prend en compte la pression, l'humidité, la vitesse, l'altitude, la vitesse du vent, la vitesse de l'avion, l'angle d'attaque, etc. La bombe, lâchée à point automatiquement, frappe la cible inmanquablement ;

* Les nouveaux systèmes russes permettent de bloquer l'accès d'un ennemi technologiquement supérieur

à des installations d'importance stratégique, notamment les systèmes de défense aérienne et de défense antimissile. En cas de conflit, la Russie pourrait créer des zones inaccessibles aux forces de l'OTAN. Ainsi, le complexe russe baptisé *Bastion* est capable de couler les navires de l'Alliance peu après leur passage du Bosphore. A la date du 1^{er} février, le déni d'accès s'étend de l'Arctique au Levant, incluant la Méditerranée orientale.

Mais il y a plus : Israël, les Etats-Unis et l'OTAN réagissent. Israël insiste pour que le système S-400 reste sous contrôle russe après la fin de l'intervention en cours. D'autre part, le commandement des forces américaines en Europe tire la leçon que le projet de système anti missile préconisé initialement en Pologne et en Tchéquie et dirigé contre une éventuelle attaque iranienne est neutralisable par les nouveaux systèmes russes. Les Etats-Unis raniment la base aéronavale de Keflavik en Islande (qui avait été fermée en 2006) et déploient un escadron d'avions-chasseurs F-15C à la base d'Incirlik (Turquie). Enfin, le Secrétaire général de l'OTAN attire l'attention des Etats membres (5 novembre 2011) sur « l'augmentation des capacités russes de déni d'accès dans la mer Baltique, la mer Noire et maintenant dans la mer Méditerranée ».

Pour conclure

* Constatons le changement de paradigme. La Russie met fin à la suprématie aérienne absolue des Occidentaux au Moyen-Orient. Pour la 1^{ère} fois, **la parité stratégique** s'affirme sur ce théâtre. La Russie a choisi le Machrek pour lancer le défi, précisément parce que le Machrek est soumis depuis cent ans à la suprématie occidentale et qu'il a subi le plus grand nombre de conflits armés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, sans jamais connaître ni l'équilibre ni la paix. L'alliance de l'Iran et de la Syrie avec la Russie, qui confère à l'intervention russe une légitimité incontestable, dénonce l'échec des alliances bancales nouées par les pays arabes avec l'Occident. Ce fait nouveau change la donne dans la région.



* Les successeurs de Gorbatchev ont loyalement tenté de répondre au double appel de réaliser la *perestroïka* – ils la poursuivent – et d'édifier la *maison commune européenne* – là, ils ont échoué. Cet échec renvoie la Russie à une nouvelle stratégie de puissance. L'alliance renouvelée avec la Chine donne un sens plus profond à la révolution communiste : la portée de cette révolution était-elle essentiellement idéologique ? Sa finalité réelle n'était-elle pas plutôt la révolution de l'ordre mondial, dont nous observons précisément la deuxième séquence ? Peut-être vivons-nous, avec d'autres atouts, un néo-Bandung.

Dans la recherche d'un nouvel ordre mondial, la Russie pose une empreinte décisive.

LA ROMANISATION DU MAGHREB ORIENTAL ET L'HISTORIOGRAPHIE

*Ammar MAHJoubi**

I) Le canevas historique

Vers le milieu du III^e millénaire, lorsque prend fin la période humide du Néolithique, l'Afrique du Nord s'est trouvée dans une position, quasi insulaire ; ne communiquant plus aisément avec l'Est que par l'étroit couloir tripolitain, elle était séparée de l'ensemble du continent africain par un désert. Mais cette rupture de l'ancienne unité continentale a été compensée par des rapports inaugurés à cette époque aux deux ailes du Maghreb avec le sud de la péninsule ibérique à l'Ouest et, à l'Est, avec Malte, la Sicile, la Sardaigne et le Sud de l'Italie. Des relations maritimes nouvelles remplacent ainsi les anciennes liaisons continentales. Et l'obsidienne présente dans les strates de la protohistoire témoigne de la fréquence des liens avec les îles volcaniques.

Dès la fin du II^e millénaire commence aussi la fréquentation des côtes du Maghreb oriental par les navigateurs phéniciens. La fondation d'Utique, vers 1100 av. J.-C., est suivie de celle de Carthage en 814 avant le Christ, date traditionnelle dont se rapproche la chronologie archéologique. L'Etat carthaginois ne tarde pas à s'imposer territorialement en étendant son hinterland au V^e s. av. J.-C. jusqu'à *Hecatompylos* à l'Ouest, l'actuelle Tébessa ; en mer, il finit par contrôler la navigation et dominer le commerce

*. Professeur émérite.



maritime dans le bassin occidental de la Méditerranée. Son empire maritime s'étend des comptoirs espagnols à l'Ouest, jusqu'à la Sicile à l'Est, avec les îles Baléares, la Corse, Malte et la Sardaigne.

En Sicile, Carthage occupe la moitié occidentale de l'île. Des guerres incessantes aux V^e et IV^e siècles avant le Christ l'opposent aux Grecs qui s'étaient installés dans la moitié orientale. A ce conflit succède celui qui va opposer Carthage à l'impérialisme romain. De 264 à 146 av. J.-C., trois guerres successives appelées « puniques » par les Romains (*Poeni* est la désignation des Carthaginois par les Romains) ont pour enjeu principal la domination de la Méditerranée occidentale. Malgré les faits d'armes de l'épopée hannibalienne, ces guerres se terminent par la destruction de Carthage. Destruction qui est dans la logique de l'impérialisme romain et peut-être dans celle de tout impérialisme : la logique de pousser jusqu'au bout l'avantage conféré par la puissance, d'abattre toute limite à la domination, d'éliminer tout ennemi déclaré ou potentiel. De nos jours, au Proche-Orient, n'avons-nous pas vécu pareille expérience ?

A la fin du IV^e siècle avant le Christ se constituent au Maghreb des royaumes indigènes : celui des Numides massyles à l'Ouest de la Tunisie, avec un débordement sur le Constantinois ; et celui des Numides masaessyles, qui occupe à peu près l'ensemble de l'Algérie. Un peu plus tard se constitue, au Maroc, le royaume des Maures. Au II^es. av. J.-C., Massinissan, roi des Massyles et allié de Rome, élimine Syphax roi des Masaessyles et associé à Carthage. Au cours de ces deux derniers siècles avant le Christ, la fortune des royaumes indigènes dépendra constamment de leurs alliances, de la protection de l'une ou de l'autre des deux puissances ; par la suite, à cette protection de Rome ou de Carthage succédera celle de l'une ou de l'autre des factions de la République romaine.

Au II^e siècle avant l'ère chrétienne, Massinissan, puis son fils Micipsan, unifient le royaume numide qui s'étend alors de l'Ouest tunisien jusqu'à la frontière marocaine.



Tout comme les cités du territoire carthaginois, celles du pays numide participent alors pleinement à la civilisation hellénistique, une civilisation qui réalise la synthèse de l'Orient ancien et de la Grèce, et tisse des liens culturels et artistiques évolués entre les rives de la Méditerranée. La destruction de Carthage, du reste, n'entraîne pas celle de sa civilisation. Persistent ainsi, dans la première province romaine d'Afrique, créée en 146 av. J.-C., tout un ensemble de cultures, de croyances, de techniques et de courants artistiques, dont l'arrière-fond est sémitique et dont les apports méditerranéens sont égyptiens, grecs et hellénistiques. Persistent aussi, dans les cités de la province comme dans celles du royaume numide les institutions municipales carthaginoises, tandis que le punique, langue de culture, continue à coexister avec le libyque vernaculaire ; malgré la propagation du latin, ces deux langues perdurent dans les confins tuniso-algériens jusqu'à la fin de l'époque romaine.

L'établissement de la domination romaine et son expansion vers l'Ouest et le Sud se heurtent à une résistance armée, dont nous ne connaissons que les épisodes les plus saillants. Les deux conflits les plus marquants portés à notre connaissance sont ponctués par la guerre de Jugurtha, menée par le petit-fils de Massinissan entre 111 et 105 avant le Christ ; et la guerre de Tacfarinas. Ce soulèvement général des tribus de la province d'Afrique contre la domination romaine se transforme en une véritable guerre qui se prolonge pendant sept années, de 17 à 24 après le Christ, sous le règne de l'empereur Tibère.

La province d'Afrique créée en 146 av. J.-C. au Nord-Est du territoire actuel de la Tunisie est agrandie un siècle plus tard par Jules César, qui élimine le royaume numide de Juba. Désormais, la province déborde le territoire tunisien à l'Ouest, englobant *Hippone* (Annaba) et *Calama* (Guelma) et incluant au Sud-Est tout le littoral, avec les trois grandes cités de la Tripolitaine, *Sabratha*, *Oea* (Tripoli) et *Lepcis Magna* (Lebda). Après l'élimination des royaumes indigènes, Rome occupe l'ensemble du Maghreb qui est divisé en quatre provinces : l'Afrique proconsulaire à l'Est, la Numidie, qui

correspond à peu près au Constantinois, la Maurétanie Césarienne, qui est limitée à l'Ouest par la Maurétanie Tingitane. Celle-ci n'englobe que le Nord et le centre du Maroc.

Carthage, ressuscitée par Jules César et son fils adoptif Octave Auguste, qui y installe une colonie romaine, redevient une capitale florissante ; et la province d'Afrique ne tarde pas à devenir la plus importante et la plus riche des provinces romaines du Maghreb. L'instauration de la paix, le développement économique et l'enrichissement des formations sociales dominantes expliquent l'extension de l'urbanisation. On dénombre alors plus de deux cents cités romano-africaines, qui se serrent sur le littoral et surtout, au Nord, dans les vallées de l'Oued Mejerda et de l'Oued Miliane ainsi que dans les vallées de leurs affluents.

Le nombre et l'étendue des réalisations architecturales sont impressionnants. Temples de type gréco-romain ou de tradition préromaine, monuments des eaux, avec thermes, aqueducs et fontaines, bâtiments des jeux, des théâtres aux amphithéâtres et aux cirques, portiques, arcs de triomphe et autres réalisations de l'ordonnance monumentale et de l'architecture domestique parsèment encore, de nos jours, le sol des territoires tunisien et algérien. L'essor urbain est supporté, essentiellement, par la prospérité agricole ; sans oublier pour autant le rôle du commerce maritime, ni celui des industries de transformation de la production agricole et pastorale. Appréciables sont aussi les grandes industries de l'époque, celles du *garum* ou de la pourpre ; et encore plus important est le rôle de la grande industrie de la céramique, dont les produits fournissent non seulement la vaisselle commune ou luxueuse, mais subviennent également aux besoins de l'éclairage et de l'emballage des liquides et des grains.

C'est à sa population propre que le pays est redevable de ce développement amorcé déjà à l'époque de Carthage et des rois numides. Certes, des colonies constituées surtout de vétérans des légions romaines ont été installés à Carthage et sur les côtes, dans les vallées fertiles et aux



confins occidentaux. Mais le nombre des colons, romains ou italiens, est limité : on a ainsi évalué à 15000 le nombre des Italiens installés par Auguste, et si on ajoute à ce chiffre quelques milliers de Romains et d'Italiens des colonies ultérieures et des migrants installés de leur propre initiative, on ne dépasse guère 20000 à 25000 personnes à l'époque de la colonisation la plus intense.

Il faut surtout remarquer que la clairvoyance de la politique impériale a d'abord accordé la citoyenneté romaine aux notables, aux propriétaires et à l'ensemble des catégories sociales dominantes qui administrent et régissent les cités. Dès lors, les Romano-Africains ont bénéficié d'un statut juridique évolué dans le cadre de leurs cités qui ont accédé, institutionnellement et juridiquement, au rang des cités de la péninsule italienne. Devenus citoyens romains, les Africains ont souvent adopté aussi un mode de vie qui a parachevé leur romanisation. L'enseignement, la propagation de la langue et des humanités latines ont fini par intégrer totalement les élites, et par créer dans la société romano-africaine le sentiment d'appartenance à la romanité. La promulgation en 212 par Caracalla, deuxième empereur de la dynastie des Sévères, de la constitution antonine, généralisa la citoyenneté romaine aux hommes libres du monde romain, et apporta une sanction légale et un couronnement à deux siècles de mesures d'intégration en faveur des formations sociales prépondérantes.

Cette politique de romanisation et d'intégration des moyens et petits propriétaires terriens, qui régissent les cités, va de pair avec leur ascension sociale. Si bien que vers la fin du II^e siècle les hauts fonctionnaires et les grands officiers d'origine africaine, classés dans l'ordre équestre, deuxième ordre nobiliaire de l'Empire, se comptent par milliers. Au début du III^e siècle, ils constituent 30 % des effectifs connus, avec un pourcentage égal à celui des Italiens et des Orientaux favorisés également à l'époque sévérienne.

A partir du règne d'Hadrien, au début du II^e siècle, les petits-fils des notables municipaux accèdent nombreux à l'ordre sénatorial, le premier ordre nobiliaire de Rome.



Ils occupent ainsi les plus hautes fonctions civiles, exercent les hauts commandements militaires de l'Etat impérial, contribuent enfin au renouvellement du Sénat romain. Vers la fin du siècle, le nombre des Africains de rang sénatorial atteint la centaine ; et dès 80 après J.-C. un notable africain originaire de *Cirta* (la ville actuelle de Constantine) accède au consulat. En 193, Septime Sévère, originaire de la grande cité punique romanisée de *Lepcis Magna* (l'actuelle Lebda en Tripolitaine) est le légat des légions du Danube. Il dispute le gouvernement de l'Empire à Clodius Albinus originaire d'*Hadrumetum* (Sousse) et légat de Bretagne (l'Angleterre actuelle). Septime Sévère l'emporte et le "parti" des Africains parvient à évincer la dynastie des Antonins, originaire de Bétique, en Espagne méridionale, pour la supplanter par la dynastie africaine des Sévères.

Le développement culturel et artistique n'est pas en reste. La diffusion du latin est due surtout à l'enseignement. Dans les cités comme dans les petites bourgades le "*litterator*" apprend aux écoliers à lire, écrire et compter ; et souvent sans quitter la cité natale, le grammairien leur apprend et explique les textes classiques, tout en enseignant les règles grammaticales. Si bien que fréquemment des vers de Virgile se glissent au milieu des épitaphes versifiées, dont l'épigraphie africaine donne maints exemples. C'est à Carthage et dans les grandes cités que cet enseignement est achevé par le rhéteur. Le plus important est de développer chez l'étudiant la technique de l'éloquence, prisée et indispensable dans la vie publique. Mais l'érudition des rhéteurs réputés se doit de briller dans tous les domaines, aussi bien la littérature et la philosophie que l'Histoire et les sciences.

La vie publique exige aussi une bonne connaissance du droit. A la tête de la cité, le *duumvir* juge les procès ; si bien que doté d'une bonne formation juridique, l'étudiant africain s'écarte souvent des humanités pour choisir l'étude du droit. Ce qui a fini par conférer à la province une solide réputation de "terre nourricière des avocats". Il n'est donc guère étonnant de constater qu'Hadrien ait confié la rédaction d'un texte aussi important que l'Edit Perpétuel à Salvius Iulianus, un Africain originaire d'*Hadrumetum*.



A Carthage cependant, parvenue au rang des grands centres culturels de l'Orient, la tradition humaniste renoue avec des courants culturels apparus dès l'époque punique ; les maîtres inculquent alors à leurs élèves les enseignements du néoplatonisme et du mysticisme. Tandis que d'autres maîtres d'origine africaine s'illustrent à Rome, à l'instar de Florus, auquel Domitien refuse injustement le prix de poésie aux Jeux Capitolins et Fronton, auquel on confie la charge de précepteur des futurs empereurs Lucius Verus et Marc Aurèle. Mais l'écrivain, qui marque nettement l'école de Carthage, est incontestablement Apulée, dont le talent littéraire s'épanouit surtout dans ses "Métamorphoses". Ce roman picaresque compte parmi les rares livres latins qui se lisent encore avec plaisir.

La littérature chrétienne d'expression latine, de son côté, ne tarde pas à s'imposer. Avantagé par sa bonne formation de rhéteur, son érudition et sa familiarité avec le droit, Tertullien défend le christianisme avec une ardente sincérité. Sa nature fougueuse et passionnée a fini certes par l'opposer à la politique de l'Eglise, mais celle-ci, indulgente, ne lui a pas tenu rigueur de son extrémisme. A l'évidence cependant, c'est Augustin qui, incontestablement, est le grand penseur de l'Afrique antique. Augustin dont l'œuvre et la personnalité ont fait briller d'un dernier éclat la culture romano-africaine et légué à l'Occident chrétien l'héritage de la pensée antique.

Dans le domaine des arts, enfin, il suffit de visiter les musées du Bardo, de Sousse et d'El Jem pour apprécier la richesse des décors architecturaux et des sculptures et, surtout, pour admirer la profusion exceptionnelle et la splendeur des pavements de mosaïque.

II) Discussions et débats

Pendant longtemps, l'historiographie du Maghreb antique ne suscita que peu d'intérêt et les pionniers ne firent que peu d'émules. Mais vers la fin du siècle dernier, nombreux furent les travaux qui ont cherché à cerner la



nature de la romanisation, à évaluer le poids de Rome et de sa civilisation sur l'histoire du Maghreb ; d'autant qu'à l'époque de la colonisation, on avait souvent fait de l'époque romaine une période quasi idyllique dans l'histoire de l'Afrique du Nord, avant l'occupation française. Historiens, archéologues, hommes politiques et militaires français n'ont pas tari d'éloges pour exalter l'œuvre romaine, pour y voir les prémices de l'œuvre à laquelle la France, héritière légitime de Rome, devait s'atteler. René Cagnat, l'épigraphiste le plus célèbre de l'époque, dédia, au début du siècle dernier, son étude de l'armée romaine d'Afrique à l'armée française; et dès les premières années de l'occupation nombre d'officiers et de sous-officiers se muèrent en archéologues. Rien d'étonnant, dès lors, de lire cette envolée de Gaston Boissier, au congrès des sociétés savantes de 1891, lorsqu'il s'exclama : «Les indigènes nous appellent *Roumis* ; ils nous regardent comme les descendants et les héritiers de ceux qui ont si longtemps gouverné et dont ils gardent confusément le souvenir. Acceptons l'héritage, Messieurs; nous y trouverons notre profit... Nous venons continuer une grande œuvre de civilisation interrompue pendant des siècles. Nous reprenons possession d'un ancien domaine et ces vieux monuments, devant lesquels l'Arabe ne passe pas sans un sentiment de respect et de frayeur, sont précisément nos titres de propriété».

Les congrès des sociétés savantes réunissaient en France les chercheurs dispersés dans les trois pays du Maghreb. G. Boissier donnait ainsi un sens à leur tâche et faisait du respect et de la crainte un mode normal de relation avec l'indigène. C'était à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, à l'apogée de l'époque coloniale. Mais vers le milieu des années 60 du siècle dernier, après la rupture historique de la Seconde Guerre mondiale, des recherches et des débats n'ont pas tardé à porter un regard tout à fait différent sur la romanisation du Maghreb. Dès 1969, M. Sahli publia un livre intitulé "*Décoloniser l'Histoire*" ; et cinq années plus tard, A. Laroui écrivit son "*Histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*". Puis en 1976, M. Benabou, avec "*La résistance africaine à la romanisation*" présenta le



premier ouvrage d'ensemble de cette approche nouvelle de la question¹. En 2003 enfin, Y. Modéran, avec son travail sur "*Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècles)*" renouvela complètement la lecture des rapports entre Rome et la romanité tardive de la province.

Précédant ces synthèses, des remarques, des interventions dans des congrès et des colloques, des articles avaient insisté sur les limites de l'approche archéologique comme sur les pièges du discours des textes anciens. On avait ainsi remarqué que dans beaucoup de sites, des fouilles, des déblaiements avaient été menés par des amateurs : militaires au début du siècle, relayés par des "contrôleurs civils" et des fonctionnaires de l'administration coloniale.

L'objectif était essentiellement de révéler les grands monuments publics qui émergeaient des ruines, en particulier autour des *fora* ; et lorsqu'il s'agissait des demeures privées, c'était surtout pour extraire les mosaïques les plus remarquables qui les paraient. Il est vrai que d'innombrables vestiges monumentaux suscitaient la curiosité, restes de temples, de thermes, de théâtres... qu'on voulait dégager des remblais qui les encombraient. Isolés, séparés de leur zone urbaine, ces vestiges ainsi mis au jour ne permettent plus aujourd'hui de comprendre ni la configuration du secteur urbain, ni l'ensemble de la géographie urbaine, ni les articulations et les rapports sociaux entre les quartiers.

Ces monuments ont été, par ailleurs, entièrement vidés des couches de remblais qui les couvraient, témoins de leurs transformations et étapes successives de leur histoire. «L'Afrique à découvrir se devait d'être celle de Tacite et de Septime Sévère», avait déploré P.-A. Février². Les autres tranches du passé n'étaient pas jugées dignes d'être conservées, ni même observées et étudiées. Ce n'est que dans

-
1. N. Duval écrivit à ce propos : «Dans ce domaine, on va d'un extrême à l'autre en fonction de la politique moderne : à l'image idyllique que donnait Cagnat au temps de la colonisation on passe, en cette époque de décolonisation, à l'exaltation de la résistance à l'étranger».
 2. Février (P.-A.), *Approches du Maghreb romain*, I, p. 74.



les réserves du site de *Cuicul* (Jemila), et dans les rapports de fouilles de Dougga qu'on avait pu noter la présence des vaisselles vernissées recueillies dans les remblais, vaisselles qui témoignaient de l'histoire de ces cités après Rome, depuis les siècles du Moyen Âge. Les fouilleurs n'avaient guère hésité à effacer ces vestiges, quitte à conclure, parfois, à la destruction brutale de la cité, ou à son abandon à la fin de l'Antiquité.

Si les étapes postérieures à l'époque romaine avaient été ainsi arrachées, on n'avait pas non plus cherché à reconnaître ce qui avait pu exister sous les niveaux de cette période. Les phases les plus anciennes de l'histoire urbaine ont été de la sorte négligées, sinon ignorées et déniées. A *Belalis Maior* (Henchir el-Faouar, près de Bèjà), comme sans doute ailleurs, dans les sites de l'ouest et du centre tunisien, les sondages¹ effectués sous les niveaux de l'époque romaine ont révélé des pavements similaires à tous égards à ceux qui couvraient les sols puniques des maisons de Kerkouane. La céramique à vernis noir, caractéristique distinctive des niveaux de l'époque punico-numide, était partout présente ; ce qui démontre, s'il en était encore besoin, la vitalité de la vie urbaine à l'époque de Carthage et des rois numides, ainsi que le processus et les progrès de l'urbanisation bien avant la conquête romaine.

Les données fournies par l'épigraphie latine, d'autre part, ont été généralement acceptées sans précautions. De même qu'à notre époque, les inscriptions commémoratives ou autres peuvent parfois modifier ou travestir la réalité, les textes épigraphiques aussi pouvaient contenir autant d'omissions sinon de contrevérités qu'un texte littéraire. A cet égard, F. Jacques avait montré que toutes les mentions d'évergésies ne devraient pas être prises à la lettre, car des dons promis pourraient bien avoir été vainement attendus². Souvent, aussi la langue officielle de l'épigraphie, les titulatures et le formulaire des dédicaces n'étaient pas

-
1. Mahjoubi (A.), *Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir el-Faouar (la cité des Belalitani Maiores)*, p. 46-70.
 2. Repris par Février (P.-A.), *op. cit.*, p. 79.



considérés par les chercheurs comme les signes d'un pouvoir et la manifestation d'une idéologie, en même temps qu'un souci de diffusion de la propagande particulière au régime. L'image idyllique que ces inscriptions donnaient de la prospérité des cités et du dynamisme harmonieux de la société concordait si bien, au regard des archéologues, avec les monuments publics spectaculaires et les belles mosaïques que révélaient les fouilles !

Cette critique des sources formulée notamment par P.-A. Février s'est conjuguée, à dater du dernier tiers du siècle dernier et en raison peut-être de la décolonisation, avec une mise en cause des lectures et des conclusions de l'historiographie et des écrits de l'époque coloniale. Tant il est vrai que même avec le souci constant de détachement et d'objectivité, le présent n'est jamais totalement absent du discours de l'historien. On a donc repris après les indépendances et point par point, l'ensemble du déroulement historique, du niveau des sources à celui des interprétations. Force est alors de constater qu'à l'époque de la colonisation on a souvent fait l'histoire de Rome au Maghreb, plutôt que l'histoire du Maghreb sous la domination romaine. A cause sans doute d'une lecture littérale des sources textuelles, depuis l'annalistique romaine des contemporains de Tite-Live jusqu'à la Johannide de Corripe et en raison, aussi, d'une prédisposition souvent constatée à l'eurocentrisme.

A titre d'exemple, P. A. Février a pu interroger la relation, par Tacite, de la guerre de Tacfarinas. Et constater que l'historien romain s'intéressait à la situation politique plutôt qu'au théâtre de la guerre, aux questions qui agitaient le Sénat romain et aux manigances qui présidaient à la désignation des consuls nommés à la tête des légions pour la conduite de la guerre¹.

Au niveau de l'interprétation, commençons par l'économie. On a constamment souligné, sources textuelles et archéologiques à l'appui, la richesse agricole de la province d'Afrique. Mais on n'a guère insisté sur l'interdiction faite

1. P.-A. Février (P.-A.), *op. cit.*, p. 80-82.

aux Africains par Domitien, dès la fin du I^{er} siècle, de cultiver la vigne et l'olivier, prospères à l'époque de Carthage et des rois numides, afin de réserver les marchés lucratifs du vin et de l'huile à l'Italie. Ce qui avait provoqué, sans doute, la disparition de nombre d'agriculteurs, naguère florissants, en particulier dans la *Chora* de Carthage et dans les campagnes des cités puniques de la côte sahélienne. Ce n'est qu'après la ruine de l'économie italienne que l'interdiction fut levée, et ce n'est qu'au II^e siècle, sous Hadrien, que la culture de l'olivier fut encouragée.

En insistant, par ailleurs, sur la richesse céréalière, on n'a guère relevé les conséquences graves de l'obligation faite à la province - depuis les débuts de l'occupation en 146 av. J.-C. jusqu'à la fin de l'époque romaine - d'assurer pour une large part le ravitaillement en blé de la capitale impériale. Que la récolte fut bonne, moyenne ou désastreuse, en raison des aléas du climat méditerranéen, l'Afrique devait fournir à la plèbe romaine, qui avait compté peut-être jusqu'à un million d'âmes, le plus gros de ses vivres ; car aux céréales, on avait très tôt ajouté des prestations d'huile et de viande séchée. Et lorsque l'Égypte fut chargée, sous le Bas-Empire, du ravitaillement de Constantinople, l'Afrique seule fut obligée de couvrir les besoins de Rome. Bon an, mal an, en condamnant, au besoin, la population indigène à la famine, les cargaisons devaient acheminer les quantités de blé fixées par le pouvoir romain vers les docks d'Ostie, l'avant-port de Rome.

Passée pratiquement sous silence, une autre mesure importante impliquée par la politique de colonisation, au cours des premiers siècles de l'époque romaine, n'a été brièvement notée, à ma connaissance, que par P.-A. Février. Depuis l'intervention de César en Afrique, en 46 av. J.-C., jusqu'à 100 après le Christ, sous Trajan, nombre de vétérans de l'armée romaine avaient été possessionnés dans la province. On avait choisi, pour les lotir, les régions les plus fertiles du pays, celles des vallées des Oueds Méjerda et Miliane et de leurs affluents. Mais nul ne s'est soucié, parmi les chercheurs, du sort réservé aux anciens propriétaires de



ces terroirs, ainsi dépossédés. Aucune indication n'est fournie par les sources, hormis le maintien d'une *civitas* indigène à côté des *pagi* de vétérans romains ou italiens dans la *pertica* de la colonie romaine installée à Carthage. Avait-on laissé une partie de ces terres fertiles à quelques notables de la *civitas*, après avoir confisqué l'essentiel au profit des colons ? On en est réduit à des conjectures.

Par ailleurs, c'est sans doute le nombre considérable de sites archéologiques, qui parsèment surtout le nord du pays, qui a gratifié l'époque romaine de l'ensemble de l'activité urbanistique. Nombre d'historiens ont pu écrire, comme P. Romanelli en 1959 dans sa "*Storia delle province romane dell'Africa*" que le règne d'Auguste au I^{er} siècle a constitué le point de départ de l'urbanisation de l'Afrique et de son développement social ; et on a même allégué, en reproduisant littéralement certaines affirmations glanées dans les sources, qu'avant l'intervention de Rome les populations indigènes formaient des tribus errantes, dépourvues de villes. Pourtant, on disposait alors de plusieurs indications qui auraient dû interdire de mettre au seul crédit de Rome l'urbanisation et le progrès social.

Dans le territoire carthaginois comme dans celui des rois numides, nombreux sont les textes qui mentionnent l'existence d'innombrables agglomérations rurales. Dans certaines régions, elles formaient un réseau particulièrement dense. Textes qui s'échelonnent de l'expédition d'Agathocle, à la fin du IV^e siècle av. J.-C., jusqu'à la guerre d'Afrique de César au milieu du I^{er} siècle avant le Christ. Le tyran de Syracuse, lit-on, avait enlevé 200 cités, y compris *Hadrumetum*, après avoir débarqué au sud du Cap Bon¹. De même, le Grec Polybe avait noté la présence de plusieurs agglomérations dans la moyenne vallée de l'Oued Méjerda². Et dans le récit de l'historien latin Salluste, qui fut chargé par César du gouvernement de l'*Africa Nova*, implantée sur le territoire du roi numide Juba I^{er}, on dénombre la multitude de bourgs agricoles autour de la riche cité de *Vaga*, aujourd'hui

1. Diodore, XX, 17, 6 et Justin, XXII, 6, 12.

2. Polybe, XIV, 9, 4 et Tite-Live, XXX, 9, 2.



Béja¹. César lui-même, dans la relation de son expédition africaine, avait désigné par leur toponyme les nombreuses petites villes du Sahel, entre lesquelles il se déplaçait². Le Grec Appien, enfin, dénombrait à son tour cinquante villes autour de *Zama Regia*, la grande résidence des rois numides au centre du pays, dans la région de Macthar³.

De son côté, l'exploration archéologique menée depuis la fin des années soixante du siècle dernier n'a cessé de corroborer les indications des sources textuelles. Une inscription latine publiée en 1963 ajoutait seulement 14 cités aux 50 agglomérations dénombrées par Appien autour de Macthar, à l'époque préromaine, y portant à 64 le nombre des cités à l'apogée de la période romaine⁴. Et depuis cette date, les prospections et les fouilles archéologiques n'ont cessé de livrer des documents nouveaux, qui ont permis de découvrir ou d'identifier de nouvelles cités. Pour la plupart, leurs toponymes d'origine libyque, ainsi que les sondages effectués parfois sous les niveaux romains⁵, ont montré qu'elles existaient déjà à l'époque numido-punique. Le noyau essentiel de l'activité urbanistique avait donc, sans doute, été accompli avant l'intervention de Rome.

Pour ce qui relève de la question sociale, on sait que la propriété agricole constituait dans l'Antiquité la principale source de richesse. Or six sénateurs, selon Plin⁶, accaparaient au début de l'empire et avant les confiscations de Néron la moitié des terres de la province. Après leur dépossession, les grands domaines qui s'étendaient sur des milliers d'hectares dans les régions les plus fertiles, furent partagés entre l'empereur et les grandes familles sénatoriales. Jusqu'à la veille de l'occupation vandale au V^e siècle, nombre de sénateurs possédaient encore des domaines immenses, comme le montre la vente, à cette date, des biens de sainte

1. Salluste, *Bellum Jugurthinum*, LXIX, 3.
2. *Bellum Africum*, XII-XIX.
3. Appien, *Lib.*, 69.
4. Picard (G.), Mahjoubi (A.), Beshouch (A.), «Pagus Tuscae et Gunzuzi», *CRAI*, 1963, p. 124-130.
5. Cf. plus haut les sondages effectués à *Belalis Maior*.
6. Pline, *Hist. Nat.*, XVIII, 6, 35.



Mélanie, qui appartenait à la grande famille aristocratique des *Valerii* et s'était convertie à l'ascétisme¹. Et alors qu'ils tiraient l'essentiel de leur richesse fabuleuse des provinces, celle d'Afrique en particulier, les sénateurs avaient été mis sous Trajan dans l'obligation d'investir le plus gros de leur fortune en Italie. Comme le note Ph. Leveau : «La prospérité africaine est d'abord celle des grands propriétaires de la ville de Rome, dont l'Afrique constitue le grenier de blé, au même titre que le sud de la Russie a pu être, à l'époque tsariste, le grenier à blé de l'Europe occidentale, mais là s'arrête la comparaison car il n'y a pas d'appropriation»².

A la tête des cités, cependant, on a déjà noté la présence d'une catégorie sociale plus ou moins étoffée et plus ou moins aisée, selon l'importance de ses propriétés agricoles et selon la taille de la ville ou même de la simple bourgade ; et on a constaté qu'elle constituait ce qu'on a tenu pour une véritable "bourgeoisie municipale". Totale­ment intégrée dans l'empire, elle s'estimait totalement romaine, et quelques-uns de ses représentants étaient promus aux plus hautes destinées. Elle constituait de la sorte l'ossature et le support de la romanité. Or un nombre important de ces cités préexistait, faut-il le rappeler, à l'époque romaine ; elles étaient déjà dirigées par une catégorie sociale aisée et cultivée et étaient également régies par des institutions municipales inspirées des constitutions puniques. Culture et institutions qui s'étaient maintenues vivaces, ainsi que la langue punique, dans beaucoup de cités, bien après la destruction de Carthage. A l'instar de *Mactaris*³, nombre d'autres villes de la province conservaient leurs vieilles constitutions, puniques ou mixtes, numido-puniques, avec notamment l'élection de suffètes.

1. Cf. Claude Lepelley, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, I, 1979, p. 320 et n. 86, p. 321.

2. Ph. Leveau, «La situation coloniale de l'Afrique romaine», *Annales ESC*, 1, janv.-février 1978, p. 31.

3. Cf. Picard (G.-Ch.), *Civitas mactaritana, Karthago*, 8, 1957 et «Une survivance du droit punique en Afrique romaine : les cités suffétales», *I diritti locali nelle province romane* (Acad. Naz. dei Lincei, quad. 194), Rome, 1974, p. 125-133.

Si bien qu'il est permis de s'interroger sur l'émergence de cette catégorie sociale agissante, qui administrait les cités, et de se demander si elle n'était pas abusivement portée au seul crédit de l'époque romaine. Certes, cette formation sociale a été sans doute étoffée de façon considérable, et son essor a été conforté à la faveur de la *pax romana*, durant l'époque antonino-sévérienne. Mais ce développement social n'a été, peut-être, que l'aboutissement d'un processus d'épanouissement endogène de la cité et de ses classes dirigeantes, processus manifestement amorcé à l'époque numido-punique. Cette époque longtemps méconnue qui avait préparé l'éclosion des élites provinciales et ménagé leur intégration aux classes sociales dirigeantes qui, à l'époque romaine, avaient dominé le monde méditerranéen.



“THE WAY FORWARD FOR THE COOPERATION WITH MEDITERRANEAN PARTNERS: A VIEW FROM THE SOUTH”

Mohamed LESSIR*

«Contribution aux travaux de la mediterranean academy of diplomatic studies (MEDAC) de l’université de Malte»

Had it not been for Malta’s insistence and the memorable diplomatic brinkmanship of the late P.M. Don Mintoff, the Mediterranean chapter of the Helsinki Final Act, would have probably not been incorporated in a document meant essentially for East-West relations.

For in the early seventies of the last century, at the time of the cold war, there was hardly any talk about Mediterranean Security Challenges.

Those who were privy to the consultations in preparation of the conference and all along the Helsinki process would now look back in admiration of the wise and diplomatic action displayed by the Maltese representatives.

The Mediterranean chapter states in its provisions that:

“(…) Security in Europe is to be considered in the broader context of world security and is closely linked with security in the Mediterranean area as a whole and that accordingly the process of improving security should not be confined to Europe but should extend to other parts of the world, and in particular to the Mediterranean area.”

Equally, the Participating States “declare their intention of maintaining and amplifying the contacts and

*. Former Ambassador of Tunisia and Chairman of “Cercle Diplomatique”.



dialogue as initiated by the CSCE with the non-participating Mediterranean States to include all the States of the Mediterranean, with the purpose of contributing to peace, reducing armed forces in the region and widening the scope of cooperation, ends in which all share a common interest, as well as with the purpose of defining further common objectives.”

Also, the participating states “would seek, in the framework of their multilateral efforts, to encourage progress and appropriate initiatives and to proceed to an exchange of views on the attainment of the above purpose.”

Though mute when it comes to the human dimension, this chapter lays the ground for cooperation in two main fields: security and development, which over the years did not witness a real breakthrough. Indeed, neither security nor development have materialized south of the Mediterranean. This calls for an overall assessment of the process in order to improve it. In my view, no single party bears alone the blame and all have a share of responsibility in generating such insecurity and tension in the whole region. The way forward for the cooperation with the MPCs is not only a matter of improving the chapter on Mediterranean Partnership or consolidating the structures of dialogue, it entails a fundamental change in the perception of the Mediterranean region so as to upgrade its importance for the security and stability of Europe. Only then, could we progress on the way to a more fruitful cooperation based on interdependence and a common vision of security and development.

1- Overview of the current state of the OSCE Mediterranean dialogue

Over the years, the Mediterranean Partners for Cooperation have taken part increasingly in the OSCE activities and we can say that they are now associated to a multi faceted dialogue encompassing a whole range of issues of great importance to them.



a- The political dialogue:

MPCs have access to the official documents of the Organization and are invited to its main meetings and functions including the summits and the survey conferences organized in preparation of the Summits.

They also attend the meetings at ministerial level such as the yearly meetings of the Ministerial Council.

They are equally entitled to attend the Permanent Council sessions and the meetings of the Forum for Security Cooperation; these two decision-making structures convene every week in Vienna.

Another feature, albeit symbolic, of the dialogue with MPC's is the seating of these partners with the participating States at the head table since 2007, in recognition of their contribution to the OSCE dialogue.

Furthermore, a decision was taken in 2010 at the Ministerial Council meeting of Athens to invite MPCs to contribute on a case-by-case approach to the Corfu process relating to European Security.

High-level meetings are also regularly organized between the partners for cooperation and the OSCE Troika, the Secretary General and the Parliamentary Assembly of OSCE on the sideline of its Ministerial Council.

Participation of MPCs in the OSCE dialogue allows them to speak before the decision-making bodies of the Organization and to share information with the participating States about developments in their respective countries and in their region.

b- Themes of the dialogue:

Mention should be made in particular of the recurrence of themes such as the fight against Terrorism, the Security of boundaries, the Security sector reform, Good Governance and fight against Corruption, Management of Water Resources, environmental Security, human Trafficking, Migration, Tolerance and Non-discrimination.

Exchange of information and the use of the OSCE tool box are all the more important that the Southern Mediterranean region is in the throngs of dramatic events, following the “Arab Spring” upheavals.

c- Framework of the dialogue:

The annual OSCE Mediterranean Conference is undoubtedly the main forum for Cooperation with the Mediterranean Partners and should be hosted normally by one of the countries involved in this partnership, which is not always the case at present for obvious political reasons.

The Conference offers a unique opportunity for an exchange of experiences and views on security in the OSCE region and in the partner States. This event also allows for high-level bilateral meetings and for civil Society activities on the sideline of the Conference.

Also featuring as a high moment of the dialogue, are the visits conducted by the OSCE Chairman in Office (CiO) or its Secretary General.

Another forum to maintain dialogue with MPCs at the level of Ambassadors is the Informal Mediterranean Contact Group, a subsidiary body of the Permanent Council created in 1994, which meets in Vienna about six times a year.

Daily contact between Participating States and Mediterranean Partners takes place in Vienna at the level of Contact points of the delegations on both sides.

d- Practical activities:

The dialogue going on at the political level is complemented by OSCE expertise rendered available to Mediterranean Partners in a number of fields. Experts of the Organization could upon request exchange good practices with the partners and give them the benefit of OSCE experience in the realm of its activities. Observers from Mediterranean partners could join O.D.I.H.R¹ Missions to

1. The Office for Democratic Institutions and Human Rights.



observe elections. The partners can also designate members of their missions to take part in field operations or pay visits to such operations.

Furthermore, representatives from partner States including public officials, students, Civil Society people, can request to meet with OSCE experts in order to seek or exchange information, or to inquire about the prospects of cooperation and to take part to training sessions tailored to their specific needs.

Also, in the framework of confidence building measures, the OSCE encourages its partners to take part in the exchange of military and security information and other relevant activities. It equally offers to organize for the benefit of Mediterranean partners visits to military installations in the OSCE region.

This overview is not exhaustive but it shows, nonetheless, that there are opportunities for the Mediterranean partners to benefit from, if we can move beyond the traditionally Euro-centric format of the dialogue.

To achieve this, we need to improve the perception that the European neighbors have of the Mediterranean space, which in turn will lead to upgrading the cooperation.

2. The perception of the Mediterranean:

We should recall that the Mediterranean as a water space has undergone a complete transformation in the perception of nations since the Second World War. It has evolved from an imperial transportation and communication route linking East and West and North and South, to a peripheral theater in the Cold War, to one of the most dangerous regions in the world today.

Because of a long era of neglect, foreign domination and fragmentation in this space, there was no real case to talk about a Mediterranean region.

Dealing with the theme of “regionality” in his piece on “Global independence versus regional



interdependence”, Reynolds M. Salerno underlines that “... Regionality has existed less in terms of the relationships between the different parts of the Mediterranean, or even in the subjective perception of most Mediterranean nations, than in the reckoning of such external competing world powers as were capable of treating it as a single geo-strategic entity. Consequently, and ironically, what has best defined the Mediterranean region in terms of international relations is not the complementarity of its component parts but, on the contrary, its being the converging point of global conflicts, with all the regional divisiveness that entailed. With one such outstanding global conflict, the Cold War terminated, it certainly does appear that disparity and adversity in the Mediterranean may have reached a critical level.”

Though some of us may not share this opinion, the dramatic events that unfolded in the last 15 years and further back, amply prove the negative perception attached to the Mediterranean.

In the MENA region, authoritarianism, poor governance, bad human rights records, lack of reforms ... may have weighed heavily in the scales, but external factors ranging from intervention by global and regional powers to strategic interests and economic dominance by the mightiest, cannot be absolved either.

In the first half of the 1990s, among other initiatives, Western Security Organizations and strategists hurried to address themselves to the problems that might threaten European Security from the Mediterranean and decided that the upsurge of violent religious extremism was one such problem to face and the West was ultimately proven right on this. However, some theoreticians took advantage of this threat with a prominent religious tag to make the world believe that there is a deep fracture between North and South in the Mediterranean. The attacks of 09/11, the invasion of Iraq, the events in Libya and Syria may well suggest that indeed there has been a fracture as extremism is expanding and the threat that was peripheral is now turning global.



Why this phenomenon came about and how it developed so rapidly to become a world threat, was the subject of an OSCE Security Days Conference on violent extremism and radicalization leading to terrorism organized in Vienna on May 20, 2015. The various speakers tried to shed light on the root causes of this phenomenon and came up with a number of causes that went from historical and religious conflicts to ethnic differences and socio-economic injustice.

A number of writers, North and South of the Mediterranean, took up the subject with a view to understanding this phenomenon. One such writer is Richard Whelan who published a book in 2005 under the title of “Al-Qaedaism, the threat to Islam, the threat to the World”; in what he calls a “tree of response to Al-Qaedaism” he suggests four actions, two of them urgent to consider and two of them, long term. The latter put forward the necessity to “deal with the negative impact / aspects of globalization” and to “help Islam succeed, to eliminate rage versus others and the assumption that the West is anti-Islam”.

Whelan is of the opinion that “the West needs to turn globalization from a threat into a hope to those in the developing world who currently view it as a Western plot to destroy their culture and seize their resources.”

He also thinks that in the longer term “the world needs to focus on those who support in varying degrees the objectives or actions of al-Qaedaists, particularly in countries that are currently going through significant economic / political dislocation. According to him, “al-Qaedaism is attempting to hijack Islam; the rest of the world needs to help the majority of Muslims resist this hijacking, restore their good name and attain a brighter future...”

A prerequisite to embarking on such a task is to change the West’s perception of the Mediterranean region so as to integrate the concerns of its countries in its own strategies. Some northern-European countries ordinarily show little interest in the Euro-Mediterranean dialogue because they estimate that the so-called threat from the South

is far from their borders. The developments in the Middle East following the exacerbation of old conflicts and the flare-up of new ones, the overspill in Europe (hundreds of thousands of migrants and displaced people) and the shared threat of the Foreign Terrorist Fighters problem all demonstrate the growing interdependence and the commonality of broad security risks between the two sides.

Therefore, we can conclude that:

- Europe is equally targeted by violent extremism; that indifference to the woes of the Southern Mediterranean or underestimation of their impact in the medium and long terms on the Global security of the whole region, could be very costly in terms of instability and loss to the economy;
- That OSCE should launch a multifaceted action at home to improve the perception of the Mediterranean region;
- A similar action could be engaged to inform the Southern public opinion about the contribution of OSCE to stability in Europe and to consequently change the negative perception of the Organization as guardian of “fortress Europe”.

A better perception of the other will undoubtedly take long to materialize but it will facilitate the integration of the southern Mediterranean into a more balanced vision of global security.

There are, however, more immediate concerns for the partnership with the MPCs. These countries are supposed to act as a group, to cooperate and harmonize their positions within the Organization. The absence of such cooperation does have an impact on the group performance and further complicates the process of reform that might be envisaged in the future to improve the work of the structures.

3. Ideas for a future course of action

One way of proceeding to improve the partnership would be to tackle the political problem, which prevents the partners from acting as a group.



While the Organization is not the proper forum to address the Israeli- Palestinian problem, it is entitled, nonetheless, to address the question of partnership of the Palestinian Authority.

a- The Palestinian application for partnership and its relevance for confidence building in the Middle East

It is largely accepted that the ongoing Israeli-Palestinian conflict is a barrier to an integrated regional security and development policy in the Southern Mediterranean. Few will contest the fact that at the level of the partnership with OSCE, this reality strongly affects the work of the Mediterranean partners as a group. It is also common knowledge that the OSCE is not mandated to seek a solution to this chronic problem. However, its contribution to this process would be in the realm of confidence building, both between the parties to the conflict and between the Palestinians and the OSCE. As a matter of fact, confidence building is one of the ambitious objectives set by the section on the Mediterranean in the Helsinki Final Act and contributing to it would pave the way for a final solution to the problem. The OSCE cannot ignore any further the request of the Palestinians to join the MPCs group. Not only do they answer, in general, the informal criteria set by the Organization but also, as a player and a party directly involved in the most intractable conflict in the world, they deserve to be associated to questions pertaining to the security of the region.

The last few years have witnessed a series of developments embodied in the admission of Palestine as a full member of UNESCO and a non-member State in the United Nations. The Palestinian flag was raised on the building of the World Organization in an official ceremony at the opening of the ongoing session of the UNGA.

Furthermore, Palestine was admitted recently as a member of the International Criminal Court. The Palestinian request to become a partner, already introduced in 2004 and renewed in 2008, could possibly be reviewed in the

light of these developments. Notwithstanding the consensus rule and the opinion aired by a number of participating States that such an application, if accepted, would bring in a controversial matter that might block the dialogue, the enlargement of the group of partners to the Palestinians would be seen as a confidence booster and an endeavor to lessen tensions in the Middle East.

Furthermore, it would balance the relationship of the OSCE with two partners whose opinions on Security and cooperation in the Middle East should equally be taken into consideration.

When the Helsinki Conference was launched in the late 1960s, Europe was divided in two military blocks and the Cold War was at its peak. The whole world lived in fear of being destroyed by a nuclear war. And yet, the Participating States managed, after a long and laborious process to reach consensus based on a set of principles highlighted in the Final Act. Three of the ten principles contained in the Declaration guiding the relations between Participating States underline respect of Human rights, self-determination of peoples and fulfillment in good faith of obligations under International law.

Would it not be worthwhile to apply these principles to the Palestinian case and finally remove a major barrier to an integrated regional security and development policy?

b- The enlargement of the group of MPCs and the necessity to set up formal criteria for partnership

As of now, only Libya and the Palestinian Authority have introduced a request for partnership on the basis of informal criteria developed by an equally informal working group in 2001. Spelling out clearly the conditions to join the MPCs group would make the process more predictable and transparent. In particular, elaborating on the criteria of “close relation with the OSCE” and “the sharing of OSCE’s principles” would be essential for future candidates to know as the partnership could probably extend further south of the Mediterranean at a later stage.



Enlargement of the group of MPCs would be indicative of the will of the OSCE to reach out to adjacent sub regions and to integrate them in its regional security and development policy. However, there are a few risks in this if the criteria are not spelled out clearly. The present composition of the group is not homogeneous as mentioned above, and expanding it to other countries in the region does not exclude the possibility of more rifts following the so-called “Arab Spring” movement inaugurated in Tunisia and the ushering of a process of democratic transition in a limited number of countries. At best, this development is looked at with circumspection in some parts of the Arab world, if not openly countered because of the values it brings to the scene.

Opening up channels of cooperation with a regional organization such as the League of Arab States would certainly allow the OSCE to reach out to other countries in the region albeit indirectly. The dialogue, however, will be limited to matters enjoying the consensus of all the members and will not go the full length desired by some states. That is why the Democratic transition in Tunisia needs the support of the OSCE at a time when the forces countering it, both inside the country and at the regional level, are gaining momentum. Its success would pave the way to similar experiences in the Arab world and promote further South the values of democracy, Human rights and good governance.

Its failure would confirm what the Tunisian Scholar Hamadi Redissi described as “*L’exception Islamique*” in his book bearing the same title published in 2005. A deteriorating economic situation could be a strong factor in delaying the transition or even aborting it; it is believed now that the violence pervading the MENA region is not motivated by the sole ideological factor but also by the socio-economic frustrations of the younger generations who find themselves with no future prospects.

c. The collective / individual approach of the partnership:

Pending a breakthrough in the Israeli-Palestinian conflict and the advent of more democratic reforms on the Arab scene, the MPCs will unfortunately continue to sidetrack the collective action approach encouraged by the OSCE and promote instead individual agreements and actions with the Organization.

This is regrettable as other partnerships (Euro-Atlantic and Asian) work more in harmony between their members and use their input collectively to promote their interests.

Individual requests for cooperation by the MPCs are diverse and do not forcibly reflect a common ground or a unified outlook. They are occasional and irregular and do not fully take advantage of the toolbox available in the Organization. One way of breaking this pattern is to borrow from the European Union's Neighborhood Policy Action Plan procedure, whereby the partners are entitled to negotiate with the European Commission a set of actions and projects extending on a number of years (usually five years). This approach would introduce more regularity in the work of the partners and allow more time for harnessing the financial resources needed to cover the costs. This idea seems to be largely accepted in the Group and some of the partners including Tunisia have introduced requests in this framework.

d. Reforming the structures of the dialogue

The Mediterranean chapter purports to achieve a number of objectives ranging from building confidence to promoting security and stability. These objectives called for the creation of structures, which did not figure in the Mediterranean Chapter. Thus, an informal Contact group and an annual Mediterranean conference were created for the MPCs who also were allowed access to the deliberations of the participating States in the Permanent Council, the Forum for Security Cooperation and other fora. Furthermore,



they are invited to take part in the Operational aspects of cooperation by participating in election observation or seconding staff. They also take part in specialized events and prospects, which are workshops on particular issues of interest to them.

These structures and mechanisms, though important to maintain the ongoing dialogue between the participating States and the Mediterranean Partners, have not been up to the expectations of the latter who often express their dissatisfaction with the way they function:

- The Contact group, which is an informal, subsidiary body of the Permanent Council (P.C.), does not allow access of the MPCs to decision making in the Organization. It is presided over by a participating State and uses a formalized agenda, which used to lack input from the MPCs. However, since the adoption in 2011 of the Vilnius (Miniserial Council) decision on cooperation with the OSCE Partners, things have changed gradually. It is noteworthy that during the past couple of years, the chairmanships of the Group have encouraged a more proactive contribution of the MPCs who have been closely involved in the coordination of the Group’s meetings, the choice of the themes and concerns to be tackled and the selection of experts and panelists from their respective capitals.

What is requested by the partners is to share responsibilities so as to allow them some ownership of the process. They are particularly sensitive to the low level of attendance and representation from the participating States.

Suggestions to improve this structure range from exploring the possibility for MPCs to chair or co-chair the Group to be empowered with some decision-making whenever possible, to create working groups under the aegis of the Contact group and particularly to be assured that a regular follow up would take place by participating States and Mediterranean partners alike through linkages with the permanent Council.

- The annual Conferences

They, in turn, suffer from similar situations and need to be reviewed for a better follow up with a view to achieving an action-oriented cooperation with MPCs upon their request.

- Access to the deliberations of the Participating States

The MPCs take part, as observers, in the deliberations of the Permanent Council and the Forum for Security Cooperation and in the meetings of the Ministerial Council and in the Summits and other annual events. They have the right to speak but not to participate in decision-making. This may be right, considering the difficult process of decision-making in the OSCE and the difference in status between PS and MPCs but granting the latter some limited powers in matters directly linked to the Mediterranean dialogue and of particular relevance to them, would further strengthen the partnership.

e- New opportunities for partners in a process of democratic transition

Tunisia has benefited from the expertise of the Office for Democratic Institutions and Human Rights (O.D.I.H.R) in the framework of the decision of the Permanent Council (1998) to allow MPCs to participate on a case-by-case basis in O.D.I.H.R election monitoring and supervision operations among other relevant activities. I must pay tribute to the Office for its practical support following the events of 2011 in Tunisia in particular for pursuing a number of projects at the request of my country whose impact on the democratic transition was very positive.

Opportunities in the realm of activities of O.D.I.H.R are open to the MPCs and would contribute to a better awareness of the comprehensive approach of the O.S.C.E.

Uneven interest by the Partners in such activities as made available should not discourage the Office. One way of raising awareness among MPCs about the mission



of the Office would be to incorporate this dimension of the OSCE work in the individual Action Plans if they came to be adopted.

f- The problem of funding

The OSCE has no regular budget for projects and specialized events related to MPCs. Although the OSCE has created a “Partnership Fund”, the needed funds will have to be raised through extra budgetary voluntary contributions which are not readily available and may therefore cause delays and a lack of continuity in implementation.

Apart from the possibility of OSCE earmarking a small budget on a yearly basis for these projects, and the voluntary contributions of PS and MPCs, there is an obvious need for decentralization as well as for partnerships with regional Organizations and the civil Society, which could assist in generating the needed resources.

Interest for the Mediterranean issues is certainly shared by many organizations, the most prominent of which are the European Union, NATO and the Council of Europe; and even though some of them conduct their own Mediterranean dialogue or partnership and may not be willing to pool efforts and resources, there might be room for cooperation and sponsorship.

CONCLUSION

The vision voiced in the December 2010 Astana Summit for a new Security architecture in the OSCE zone would have little chance to be achieved in the absence of a clearly spelled out political will recognizing not only the close linkage between the security of the neighboring regions and the OSCE’s own security but also the critical need to integrate a negotiated concept of the Mediterranean dimension of security within the aforementioned new architecture. It goes without saying that the MPCs have to be involved closely in the negotiation process of that concept.

This would constitute a significant contribution on the occasion of the Helsinki + 40 celebration.

A better perception of the Mediterranean space, more solidarity and interaction with its nations, engaging resolutely the conflicts in the region on the basis of International law and the principles highlighted in the relevant UN resolutions and in the Helsinki Final Act, would contribute greatly to removing the political and cultural barriers to an integrated regional security and development policy.



دراسات دولية

عدد 130-131
جوان 2016

المؤسس: الرّشيد إدريس

المدير المسؤول
عزالدين القرقني

رئيس التحرير
بوبكر بن فرج

مجلة تصدر عن جمعية الدراسات الدولية

دراسات دولية

مجلة تصدر كل ثلاثة أشهر

عدد 130-131

جوان 2016

الهيئة المديرة لجمعية دراسات دولية

رئيس :	عز الدين قرقي
نائب رئيس :	سالم الفوراتي
كاتب عام :	بويكر بن فرج
كاتب عام مساعد :	عبد الحميد بوحوالة
أمين مال :	عدنان دامرجي
أمين مال مساعد :	خالد بوزقندة
عضو :	رياض زغل
عضو :	منذر مامي
عضو :	هادي بن نصر
عضو :	منصف بعتي
عضو :	محمد العويطي

سعر المجلة : 10 دنانير

العنوان البريدي : ص، ب، 156 تونس البلفيدير 1012

البريد الالكتروني : aei@topnet.tn

الموقع الالكتروني : www.aei-tn.org

عنوان المقر : عمارة بابل، مدرج ب، الطابق الأول، مونيليزير، تونس

الهاتف : 71 901 683 (216)

الفاكس : 71 906 793 (216)

الإشتراك السنوي : (الإرسال إلى الخارج بالطائرة)

* تونس : 40 دينار تونسي

* أوروبا : 70 أورو أو ما يعادلها

* بقية البلدان العربية بما في ذلك المغرب العربي : 70 دولار أمريكي أو ما يعادلها

* الولايات المتحدة الأمريكية وآسيا : 100 دولار أمريكي أو ما يعادلها.

المقالات الممضاة لا يتحمل مسؤوليتها إلا أصحابها

تصميم : توفيق الساسي / طبع : السانباكت

تم طبع هذا العدد بمساهمة منظمة فريديش إيبيرت

© جمعية دراسات دولية

تونس - جوان 2016

ردم عدد 03308758

محتوى القسم العربي

□ محمد ابراهيم الحسايري

الحرب على اليمن : نظرة على الأحداث والعقابيل 5

□ محمد العويتي

الحرب الأهلية في سوريا واعادة رسم خارطة المنطقة 29



الحرب على اليمن :

نظرة على الأحداث والعقابيل

محمد ابراهيم الحسايري*

تتناول هذه المقالة موضوعا أعتقد أنه كان محل الكثير من التجاهل وأعني بذلك الحرب التي يشنّها منذ أكثر من سنة تحالف عربي بقيادة المملكة العربية السعودية على اليمن .

وقبل الدخول في صلب الموضوع، أرى من المفيد أن أبدي ملاحظتين لغويتين تتعلقان بعنوان المقالة .

الملاحظة الأولى تتعلق باختيار عبارة « الحرب على اليمن»، وهي عبارة تختلف اختلافا كبيرا عن عبارة «الحرب في اليمن» وهي الأكثر تداولاً في وسائل الاعلام وعند الكثير من المحللين والمراقبين .

والفرق بين العبارتين أن الأولى تؤكّد على الطابع الخارجي لهذه الحرب بينما تحاول العبارة الثانية أن توحى بأن الحرب داخلية وأنها تدور بين أطراف يمنية، وإن كان ذلك بمساعدة خارجية لأحد هذه الأطراف .

أمّا الملاحظة الثانية فهي تتعلق بكلمة «عقابيل» وهي جمع لكلمة «عقبول» التي تعني بقية العلة أو بقية العداوة .

واعتقادي أن هذه الكلمة وإن لم تكن مستعملة في قاموسنا الحديث فهي أحسن ما يترجم كلمة séquelle وخير تعبير عن التداعيات المتوقعة من الحرب على اليمن .

*. سفير سابق.



هذه المقالة في الأصل محاضرة قدمتها في جمعية « بشري الخير » عشية يوم الجمعة 29 أفريل 2016، وعلى هذا الأساس فإن الوقائع التي تناولها بالقراءة والتحليل تقف عند هذا التاريخ. ولنأت الآن الى صلب الموضوع:

إن من تابع مجريات الزيارة التي قام بها العاهل السعودي الملك سلمان عبد العزيز من 07 الى 11 أفريل 2016 إلى مصر لا بد أنه لاحظ أنها تزامنت مع دخول وقف إطلاق النار في اليمن في العاشر من نفس الشهر.

وربما كان الأهم من المبالغ الضخمة التي أعلنت الرياض خلال الزيارة أنها ستقدمها للقاهرة في شكل مساعدات أو استثمارات، هو الإعلان عن مشروع الجسر الذي ستم إقامته بين المملكة العربية السعودية وبين مصر عبر البحر الأحمر.

فما معنى التزامن بين الزيارة وبين وقف اطلاق النار في اليمن من ناحية ؟ وما معنى الإعلان خلالها عن مشروع الجسر من ناحية أخرى ؟

سأرجى الاجابة على هذين السؤالين إلى خاتمة هذه المقالة، أي إلى ما بعد الحديث عن الحرب على اليمن التي أعتقد أنها تمر الآن وبعد أكثر من سنة من بدئها بمنعرج هام نتيجة لدخول وقف إطلاق النار الذي تم التوصل إليه بمساع مكثفة من المبعوث الأممي إلى اليمن، اسماعيل ولد الشيخ أحمد، حيز التنفيذ.

وبالرغم من أن هذا الوقف ليس الأول من نوعه، فإنه، كما يرى الملاحظون، أكثر قابلية للاستمرار وللتحول الى إيقاف نهائي للحرب خاصة اذا استطاعت الاطراف اليمنية التي شرعت يوم 17 أفريل 2016، بالكويت، في التفاوض المباشر فيما بينها أن تتوصل الى اتفاق على ذلك ...

وفي هذا الاطار تجدر الإشارة إلى أن الأمين العام للأمم المتحدة بان كي مون أعلن أنه تلقى موافقة الرئيس عبد ربه منصور هادي على الهدنة، وحصل على «ضمانات» من الحوثيين وحزب الرئيس السابق علي عبد الله صالح «باحترام الهدنة بشكل كامل». وقال إنه «يتطلع قدماً نحو التزام كل أطراف النزاع في اليمن بالهدنة الإنسانية غير المشروطة التي ستتواصل حتى نهاية شهر رمضان»، كما شدد على أنه من «الملحّ أن تصل المساعدات إلى كل المحتاجين في اليمن من دون معوقات خلال هذه الهدنة». وأكد على ضرورة وصول المساعدات إلى «كل مناطق اليمن بما في ذلك عن طريق المرفأء البحرية والجوية» مذكراً «كل الأطراف في النزاع بالتزاماتها بموجب القانون الدولي الإنساني حماية المدنيين».

وأعرب بان كي مون عن امتنانه لجهود مبعوثه الخاص إلى اليمن الذي يعمل مع كل الأطراف اليمنية «لاتخاذ إجراءات بناء الثقة سعياً إلى وقف دائم لإطلاق النار وتطوير آلية لانسحاب القوات وإطلاق السجناء السياسيين واستئناف عملية سياسية شاملة تتوافق مع قرار مجلس الأمن 2216»، وقال إن هذه الإجراءات ستكون «جزءاً من اتفاق أشمل سيتطلب المزيد من المشاورات».

ودعا بان كي مون كل أطراف النزاع الى التعاون الكامل ودعم مبعوثه الخاص إلى اليمن مشدداً على أن «الحل الوحيد القابل لوقف النزاع في اليمن يكون من خلال حوار ومفاوضات سياسية شاملة وسلمية».

وما يمكن استخلاصه مما قاله الأمين العام للأمم المتحدة هو أن وقف إطلاق النار هذه المرة أكثر قابلية للاستمرار لعدة أسباب لعل أهمها:

1 / أنه يأتي بعد أكثر من سنة من العمليات العسكرية التي انطلقت تحت عنوان «عاصفة الحزم» غير أنها لم تكن تمتلك من مقومات العصف والحزم إلا الاسم...

ويبدو أن طرفي النزاع الأساسيين، أي الحوثيون والسعوديون باتا بعد أن طال الحرب أكثر مما توقعاه مستعدّين لإنهاء القتال، وإيجاد مخرج متفق عليه من حرب لم تحقق لكليهما الاهداف التي كان يسعى الي تحقيقها.

وقد جاء تبادل الأسرى بينهما كتمهيد لوقف إطلاق النار، وكمؤشر على رغبتهما في التفاوض حول هدنة انسانية على الحدود اليمنية السعودية.

وبدوره مهّد الرئيس عبد ربه منصور هادي للمرحلة الجديدة بجملة من القرارات التي جاءت بأبرز خصوم الحوثيين والرئيس السابق علي عبد الله صالح إلى موقع متقدّم في الحكم، (إقالة نائب الرئيس رئيس الوزراء خالد بحاح وتعيين خصم الحوثيين الفريق الركن علي محسن الأحمر نائباً للرئيس وتعيين أحمد عبيد بن دغر القيادي السابق في حزب الرئيس علي عبد الله صالح رئيساً لمجلس الوزراء)، وذلك عقب ساعات على تأكيد وليّ العهد السعودي الأمير محمد بن سلمان قرب انتهاء الحرب في اليمن.

2 / أنه جاء نتيجة لضغوط يعتقد أن القوى الغربية قامت في طيّ الكتمان بممارستها على الرياض بعد أن تكررت «الأخطاء» الفادحة التي ارتكبتها قوات التحالف ضد المدنيين اليمنيين.

3 / أن الدول الغربية ما فتئت تنتقد المملكة العربية السعودية ودول الخليج بأنها انشغلت بالحرب على اليمن عن المشاركة الفعّالة في التحالف الدولي ضد «الدولة الاسلامية في

العراق والشام»، وقد تحدث أكثر من مسؤول أمريكي عن ذلك علانية، كما دعا كاتب الدولة الأمريكي إلى وقف كامل لإطلاق النار، حتى تتمكن الدول الخليجية من الإسهام بفعالية في الحرب على الدولة الاسلامية.

غير أن احتمال فشل المفاوضات يبقى قائما، فتواصل المعارك بين الأطراف اليمنية من ناحية أولى وتهميش الحوثيين لحليفهم على عبد الله صالح في المفاوضات الممهّدة لإقرار وقف إطلاق النار من ناحية ثانية، قد يعرقلان أي اتفاق يتم التوصل إليه في المستقبل، مع الملاحظة أن التحويرات التي أدخلها الرئيس عبد ربه منصور هادي على الحكومة أضعفت معسكره حيث أن خالد بحاح ندد بما أسماه انقلابا وتعسفا في استعمال السلطة وعرقلة لعمل الحكومة.

ومما يؤكد هذا الاحتمال أن المتحدث باسم قوات التحالف، العميد الركن أحمد عسيري، أكد أن خيار الحسم العسكري في اليمن يبقى الأبرز على طاولة قيادة قوات التحالف في حال فشل المباحثات وأن على المتمردين الحوثيين وحليفهم صالح «إظهار التزامهم الكامل» بالقرارات الدولية ذات الصلة خلال محادثات السلام اليمنية القادمة والاعتراف بحكومة الرئيس عبد ربه منصور هادي وكذلك تسليمها السلاح الثقيل.

وفي انتظار ما ستسفر عنه مفاوضات الكويت من نتائج، فإن إلقاء نظرة على وقائع هذه الحرب وعلى حصيلتها الأولية من شأنه أن يساعدنا على توقع عقابيلها أو ما سيكون لها من تداعيات على المستقبل.

ولقد سبق لي أن سمّيت الحرب على اليمن التي بدأت في 25 مارس 2015 بـ «الحرب المنسية» لأنها ظلت كما اسلفت القول محل تجاهل شبه كلي عربيا ودوليا على امتداد أكثر من سنة.

وللتذكير، فعندما بدأت المملكة العربية السعودية والتحالف الذي أنشأته للغرض حربها على اليمن قوبلت «عاصفة الحزم» بالصمت من مختلف الأطراف العربية والاسلامية والدولية إلا بعض الاستثناءات القليلة.

فلقد انقسمت الدول العربية والاسلامية بين دول انضمت إلى التحالف وبين دول مؤيدة للحرب وبين دول صامتة لا تريد أو تخشى الإصداغ برأيها فيها...

وقد غابت حتى المواقف الكلامية أو المبدئية، وبدا أن كافة الدول العربية والاسلامية رضخت للإرادة السعودية الخليجية.

أما بالنسبة إلى المنظمات فإننا نلاحظ أن جامعة الدول العربية التي كان يتولى أمانتها العامة مصري (د. نبيل العربي) كما جرت العادة ويوجد مقرها في القاهرة والقاهرة جزء من التحالف لم يكن بإمكانها إلا أن تبارك الحرب التي بدأت قبل التمام القمة العربية بشرم الشيخ، بل إنها سارعت بعد القمة إلى العمل على إنشاء القوة العربية التي دعت المملكة إلى انشائها ربما استعدادا لحروب قادمة.

أما منظمة التعاون الاسلامي التي يتولى أمانتها العامة سعودي (إياد بن أمين مدني) ويوجد مقرها في جدة، فإنها لم تكن تملك إلا أن تبارك الحرب.

وأما أم المنظمات أي منظمة الأمم المتحدة فإنها بحكم التحالف السعودي الأمريكي لم يكن بإمكانها إلا ان تغض الطرف عن الحرب ثم عن مجرياتها وعن المآسي التي نجمت عنها.

وأما على الصعيد غير الرسمي فإن ثورات ما يسمى بـ «الربيع العربي» لم تحفز الشعوب والمجتمعات المدنية والنخب المثقفة العربية في زمن الانترنت وشبكات التواصل الاجتماعي على التعبير عن رفضها للحرب وعن تنديدها بها.

وربما يكون أحد أهم مبررات هذا الصمت وهي عديدة أن «عاصفة الحزم» ليست التدخل الأول أو الوحيد من نوعه في اليمن، فلقد كان هذا البلد باستمرار عبر مختلف أحقاب تاريخه القديم والحديث والمعاصر عرضة لتدخلات عديدة ومختلفة المدى. ولكي لا نغرق في استعراض هذه التدخلات فإننا سنكتفي بالإشارة إلى أن اليمن كان في الستينات من القرن الماضي مسرحاً لصراع مصري سعودي هو في الحقيقة انعكاس للصراع بين المعسكرين الشرقي والغربي على الصعيد الدولي.

ثم ان اليمن الذي هبّت عليه سنة 2011 رياح ما سُمّي بـ «الربيع العربي» عاش ثورة شبيهة في منطلقاتها وأسبابها ببقية الثورات العربية، غير أن مسار هذه الثورة اختلف عن مسارات بقية الثورات العربية، حيث جرى منذ الوهلة الأولى العمل على احتوائها حتى لا تمتدّ تأثيراتها إلى بلدان الجوار التي حاولت بكل ما أوتيت من قوة أن تضع حداً للحراك الثوري اليمني بواسطة تسوية سياسية عاجلة وملفقة، تم بموجبه إبعاد الرئيس علي عبد الله صالح من الحكم لكن مع تمكينه من حصانة تمنع من محاسبته ومع الإبقاء على نظامه وتعيين نائبه عبد ربه منصور هادي رئيساً للبلاد...

وهذا ما يفسر ولو جزئياً عودة الحراك الثوري بعد توقّفه لفترة وجيزة.

أمّا عن أسباب هذه التدخلات السياسية والعسكرية في اليمن فهي متعدّدة، ولعل من أهمها أنّ اليمن، بالإضافة إلى أنه يتمتع بموقع استراتيجي، يعتبر حالة شاذة على الصعيد السياسي والاقتصادي في شبه الجزيرة العربية.

وهو حالة شاذة على الصعيد السياسي لأنه النظام الجمهوري الوحيد في المنطقة.

وهو حالة شاذة على الصعيد الاقتصادي لأنه أفقر بلدانها، رغم انه كان يمكن أن يكون أفضل حالا لو تمكن من استغلال موارده، ولم يحرم من ذلك بصورة متعمدة.

ولأنه حالة شاذة في المنطقة فقد تم اقصاؤه من مجلس التعاون لدول الخليج العربية وهو ما عمق الفوارق بينه وبين بقية البلدان الخليجية.

وفي هذا السياق تجدر الملاحظة ان وزير الخارجية اليمني رياض ياسين كشف في 01 افريل 2015، أي أياما قليلة بعد بدء الحرب على بلاده، عن اعتزام الرئيس عبد ربه منصور هادي التقدم رسميا بطلب انضمام اليمن للمجلس.

وقد جاءت الثورة في اليمن لتزيد الطين بلة، فهي جعلت المخاوف من عدواه تتنامي خاصة وأن بعض أعراض «الربيع العربي» ظهرت على مملكة البحرين، وبدرجة أقل على سلطنة عمان.

وهكذا فإن التدخل السعودي كما يرى المحللون جاء، بالإضافة إلى بعض الأسباب الاقتصادية، نتيجة لما اعتبرته الرياض تهديدا لأنها الجيو-سياسي ولاستقرارها، ونتيجة لتخوفها من انتقال الصراع الطائفي إلى داخل حدودها.

على أن هذا التدخل مختلف عن التدخلات السعودية السابقة في اليمن فهو اكتسى شكلا جديدا حيث أنه تم بالاعتماد على تحالف ضم عشر دول، كما إنه جاء تحت عنوان جديد هو الوقوف في وجه التمدد الإيراني...

وما يستخلص مما تقدّم هو أن التدخلات المتكررة في اليمن تمت تحت عناوين مختلفة، ورغم أن تركيبة السكان هي هي فإنه لم يسبق للدول المتدخلة تبرير تدخلاتها بالعامل الديني المذهبي.

إن مسألة مكافحة الإرهاب الذي يتجسم في وجود القاعدة في اليمن ومسألة الصراع المذهبي بين السنة والشيعة، وهما

المبرّان المعلنان للتدخل الجديد في اليمن، لم يكونا مطروحين في المراحل والتدخلات السابقة.

ومعنى ذلك أن الصراع ليس في الحقيقة إلا سياسيا وليس دينيا، كما يراد الإيهام بذلك.

وبعبارة أخرى فإن «عاصفة الحزم» هي حلقة من حلقات العلاقة الملتبسة القديمة بين اليمن وبين المملكة العربية السعودية غير أنها هذه المرة اكتست أبعادا أوسع وأكثر تعدّدا حيث أنها عن طريق التحالف الذي تم تكوينه أصبحت ذات بعد يمني سعودي، وبعد يمني خليجي، وبعد يمني عربي، وبعد يمني اسلامي.

وهذه الأبعاد لها أهمية كبيرة لأنها تشكل تشعبات غير محدودة في المكان والزمان، ذلك أنه لو قدر للحرب أن تتوقف للتوّ فإنه من الصعب تقدير مدى ارتداداتها وامتداداتها الزمانية والمكانية... لا سيّما وأن الحرب ألحقت باليمن أضرارا فادحة وأصابت شعبه بجراح عميقة لن تندمل بسرعة ولا بسهولة.

وفي هذا السياق تجدر الملاحظة أنه بالرغم من التعقيم على ما يجري في اليمن فإن المعطيات الواردة عن خسائر الحرب وعن الأزمة الانسانية التي يكابدها اليمنيون تفيد بما يلي:

وفقا لتقديرات منظمة الأمم المتحدة أدّت الحرب إلى سقوط 6300 قتيل و36000 جريح نصفهم من المدنيين.

تؤكد إحصائيات اليونسيف أن 20.4 مليون يمني يواجهون مشاكل كبيرة في تأمين مياه الشرب والخدمات الصحية الضرورية.

يؤكد تقرير لمنظمة «او كسفام OXFAM» أن 25000 يمني إضافي يعانون كل يوم من صعوبات كبيرة في توفير الغذاء.

يؤكد تقرير لمنظمة الأمم المتحدة للأغذية والزراعة أن أكثر من 14 مليون يمني يواجهون خطر انعدام الأمن الغذائي.

مأساوي، وهو لم يحقق للمملكة إلا قسما صغيرا من أهدافها، أما بالنسبة إلى الأمير الطائش محمد بن سلمان بن عبد العزيز نجل الملك ووزير الدفاع الذي أراد أن يجعل من هذا التدخل رمزا لسياسة خارجية أكثر هجومية فإنّ الفشل كان ذريعا .

وتضيف الجريدة أنّ الحرب بينت عدم نجاعة القوات الجوية السعودية التي تعددت أخطاؤها الفادحة ولم تنجح في دحر أعدائها، وليس أدل على ذلك من أن الحدود وهي الرهان الأكبر بالنسبة إلى الرياض تظل عرضة لتسرب المتمردين .

ثمّ إنّ تتالي الأخطاء أدّى إلى مذابح حقيقية، فحسب منظمة الأمم المتحدة فان المسؤولية عن مقتل ستين بالمائة من 3300 مدني تعود إلى ضربات التحالف، وقد كان الخطأ الأخير يوم 15 مارس 2016 حيث شنت طائرات التحالف غارة على سوق في «مصطبة» في شمال غرب اليمن أدت إلى مقتل 119 يمني أغلبهم من غير المسلحين .

وفي هذا السياق تجدر الملاحظة أن الامريكيين يحاولون التماس الأعذار لعدم دقة الطيارين السعوديين بأنهم يحلقون عاليا حتى لا تصيبهم صواريخ المتمردين، غير أن بعض المحللين والخبراء يرون في ذلك مجرد مناورة امريكية إذ أن أخطاء الطيارين ربما كانت مقبولة في البداية لقلة التدريبات أما بعد ما يربو على 50000 طلعة فلم يعد ذلك مبررا .

واذا كان الطيارون السعوديون قادرين على تدمير جسر صغير عرضه بضعة أمتار من علو شاهق، فكيف يكون قصف مستشفى خطأ؟ ...

وربما يكون هناك تفسير آخر وهو أن المعلومات المتوفرة لقيادة الجيش ليست كافية لأنها لم تقم بنشر أي قوات على الأرض، والدليل على ذلك أن الإمارات قامت بسحب قواتها بعد

أن اصاب صاروخ أربعين عنصرا من هذه القوات في محافظة مأرب في سبتمبر 2015. وفي أواسط شهر ديسمبر أدى هجوم بالستي في منطقة باب المندب إلى مقتل عدة عشرات من قوات التحالف من بينهم ضابط في القوات الخاصة السعودية.

ودوما حسب جريدة «لوموند» فإن هناك 28000 جريح منهم 5700 مدني، وهناك 2.5 مليون يمني أي ما يعادل 10 بالمائة من السكان فرّوا من مساكنهم، وقد تم تدمير مئات المنازل الخاصة وعشرات المدارس والمصانع والمستشفيات، وبالنظر إلى الحصار المضروب على اليمن وإلى صعوبة التنقل فيه فإن 10 من 22 محافظة تجد نفسها على حافة المجاعة.

وتلخص الجريدة نتائج الحرب فيما جاء على لسان أحد الدبلوماسيين الغربيين الذي قال «إنها حرب عبثية حقًا... فاليمن الذي كان فقيرا جدا والذي كان يعاني من صعوبات هائلة هو اليوم أفقر وهو يواجه الآن كارثة انسانية وميليشيات جهادية تنبت في كل مكان».

وفي المقابل لا بد من الاشارة إلى أننا لا نملك اية معلومات دقيقة عن خسائر دول التحالف وخاصة المملكة العربية السعودية في الحرب، لكننا نلاحظ أن بعض التقديرات تذهب إلى أن تكلفة العملية العسكرية التي تشنها قوات التحالف العربي بقيادة المملكة بلغت خلال الأسابيع الثلاثة الأولى أكثر من عشرين مليار دولار، وتكفل المملكة ودول الخليج بتغطية تكاليف العملية وتحمل أعبائها الخاصة بالتجهيزات والسلاح والطائرات والوقود...

ثم إن لمشاركة الدول في التحالف العربي كلفة إضافية، فمصر مثلا لا تتحمل أية أعباء مالية، بل هي تستفيد من الحرب حيث أنها تلقت 14.9 مليار دولار قبل مؤتمر شرم الشيخ لدعم وتنمية الاقتصاد المصري و13 مليار بعده، وذلك بالرغم من أنها تبرر مشاركتها في الحرب بحماية قناة السويس من أي مخاطر،



وتؤكد أن هذه المشاركة تتم أساسا من خلال السفن والصاعقة البحرية لتأمين خليج عدن ومضيق باب المندب لكن هناك احتمالا للمشاركة بقوات برية تتولى السعودية الإنفاق عليها .

والامر المؤكد أن الاقتصاد السعودي تأثر بالحرب لا سيما وأن ذلك تزامن مع انهيار أسعار البترول وهو ما أدى إلى تخفيض ميزانية البلاد وكذلك حتى إلى الاقتراض .

أما عن الخسائر البشرية وفي المعدات فلا توجد أي ارقام .

وإذا كان من المؤكد أن فداحة هذه الخسائر ساهمت في الدفع إلى وقف إطلاق النار، فإن العامل الحاسم الذي أدى إليه هو تواتر إرهابات صحوة ضمائر بعض الأطراف والمنظمات الدولية أمام الأوضاع المساوية التي ما فتئ الشعب اليمني يعيشها منذ بداية الحرب، وأمام الانتهاكات الصارخة والقتل المتعمد للمدنيين وتدمير اليمن كدولة، وقد تجلّت هذه الإرهابات في :

مطالبة الأمين العام للأمم المتحدة بان كي مون بإجراء تحقيق فوري في «الوقائع» التي تضمنها التقرير الذي أصدرته وتطرت فيه الى الهجمات الواسعة والمنظمة التي يشنها الطيران السعودي والاماراتي على المدنيين في اليمن والتي تستخدم، حسب ما وثقته بعض المؤسسات الأمية القنابل العنقودية المحرمة دوليا (140000 قنبلة عنقودية محرمة دوليا اسقطتها طائرات التحالف السعودي على الأراضي اليمنية لغاية شهر مارس 2016) في المناطق الآهلة بالسكان بشكل كثيف وهو ما وضع بان كي مون والبيت الأبيض في موقف محرج دوليا .

قيام الدول الأعضاء الـ15 في مجلس الأمن خلال شهر مارس 2016 ببحث مشروع قرار حول الوضع الإنساني في اليمن يركز خصوصا على «استهداف المؤسسات الطبية» من قبل المتحاربين، كما يدعو إلى وقف لإطلاق النار في اليمن .

وقد برر السفير الأنغولي إسماعيل غاسبر مارتينز الذي يرأس مجلس الأمن في شهر مارس بأن الدول الأعضاء «اعتبرت أن الوضع الإنساني في اليمن خطير جدا وطلبت من أطراف النزاع احترام القانون الإنساني الدولي».

وكان رد المملكة العربية السعودية يوم الجمعة 2016/03/04 على لسان سفيرها لدى الأمم المتحدة عبد الله المعلمي بالقول: «لا نعتقد أن مثل هذا القرار ضروري في هذه المرحلة».

بالتزامن مع ذلك أصدر البرلمان الأوروبي بيانا دعاه فيه دول الاتحاد الأوروبي إلى عدم بيع السلاح إلى «الأطراف المتنازعة في اليمن» والمقصود بذلك طبعاً الدول الخليجية وعلى رأسها المملكة العربية السعودية.

على أن هذه الصحوة لا يمكن أن تتأكد إلا اذا تمت ترجمتها إلى واقع ملموس واجراءات عملية على غرار:

إيقاف مفعول القرار الذي فرض الحصار البحري والجوي والبري على اليمن وأعطى التحالف حق تقرير ما يدخل الى اليمن ولن، وما يخرج منه وإلى أين، ومن يسمح له ومن لا يسمح له بالعودة اليه.

رفع الغطاء السياسي والقانوني الذي أُعطيَ للتحالف لشن الحرب على اليمن، ومحاصرة شعبه.

تسيير قوافل من المساعدات الغذائية والطبية إلى اليمن. محاسبة كل من ارتكب جرائم حرب وجرائم ضد الإنسانية في اليمن.

التوقف عن مدّ دول التحالف بالصواريخ والقنابل الحارقة والعنقودية وبكل أنواع الأسلحة التي تسهم في إطالة أمد الحرب وفي المزيد من الخراب وقتل الانسان في اليمن وتدمير آثار حضارته التي يتجاوز عمرها أكثر من ألفي عام.

وحين نأتي إلى تشعبات الحرب على اليمن وعقابيلها المتوقعة فإننا نلاحظ بداية أن المملكة العربية السعودية تورطت مثلما كان ذلك منتظرا منذ اللحظة الأولى في هذه الحرب، حيث يرى الخبراء بالشؤون اليمنية أن القضاء على الحوثيين ليس بالأمر الممكن لا خلال أسبوع أو شهر أو سنة، ومعنى ذلك أنهم كانوا يتوقعون أن يطول أمد الحرب وربما أن تنقلب على المملكة العربية السعودية وحلفائها خاصة وإن جماعة الحوثيين قريبة من الأراضي السعودية، وهي تتوفر على أسلحة ثقيلة، ثم إن المملكة تعاني أصلا من شرخ في تركيبها السكانية بين المكون الشيعي والمكون السني وهذا الأمر ينطبق على مختلف بلدان الخليج المشاركة في التحالف وإن بدرجات متفاوتة.

إلى جانب ذلك يجب أن نلاحظ أن الحرب السعودية جعلت الكثير من اليمنيين الذين يعارضون جماعة الحوثيين يقفون إلى جانبها وضد التدخل السعودي السافر في بلادهم.

هذا على الصعيد السعودي الخليجي أما على الصعيد العربي فإننا نشير أولا إلى أن تشكيل تحالف «عاصفة الحزم» يؤشر إلى بدء مرحلة جديدة في إدارة صراعات المنطقة، كما يؤشر إلى أن الولايات المتحدة كما يقول جيمس بيكر وزير الخارجية الأسبق ليس لديها القدرة على أن تكون شرطي العالم، وأن تتولى إطفاء الحرائق في سوريا وفي اليمن وأن تواجه «داعش» في العراق، وبوكو حرام في نيجيريا ولا يمكنها أن تكون في كل مكان...»

والواضح أن الولايات المتحدة التي استخلصت الدروس اللازمة من احتلال العراق هي التي شجعت على تكوين هذا التحالف وهي التي تدعمه بوسائل مختلفة، وفي هذا الإطار يقول جيمس بيكر إنه كان طلب من الحلفاء العرب، خلال حرب الخليج الأولى، «تأسيس قوات برية مشتركة للتصدي لإيران في حال قامت بمحاولة غزوهم والدفاع عن بلدانهم بانتظار وصول الدعم الأمريكي» وهو

على هذا الاساس يشيد بالتحركات العسكرية العربية وبالتحالف الذي عقده والذي ينبغي أن تكون له قوات برية .

ومن خلال كلام جيمس بيكر يمكن أن نفهم أن أمريكا التي لديها حسب تعبيره ما يكفي من الدماء الأمريكية على رمال الشرق الأوسط ستمتنع مستقبلا عن إرسال قوات أمريكية إلى المنطقة، لكنها ستدعم حلفاءها العرب بالجوّ والمعلومات الاستخبارية على أن يقوموا هم بإرسال القوات البرية لقتال «داعش» وتدميرها . ومعنى هذا كلّهُ أن التدخّل في اليمن ستكون له تداعياته المستقبلية على مجمل المنطقة العربية حيث أن الولايات المتحدة والغرب بعد تجربة العراق لم يعودا يريدان التدخل في المنطقة ميدانيا ويفضّلان أن تقوم بلدان المنطقة بإدارة أزماتها وصراعاتها على أن تشرف أمريكا على كل شيء من موقع فضائي جوي سماوي إما بالمساعدة العسكرية عن طريق الطائرات بدون طيار أو عن طريق رسم خرائط الطريق بواسطة الأقمار الصناعية للذين يريدون الوصول إلى أهداف معينة .

ويبدو أن انشغال المملكة العربية السعودية ودول الخليج بالحرب على اليمن وعدم مشاركتها بفعالية في الحرب على «الدولة الاسلامية في العراق والشام» ألقيا بظلالهما على العلاقات مع الولايات المتحدة وهو ما تجلّى مؤخرا في تصريحات الرئيس أوباما إلى مجلة «ذي أتلنتيك» «The Atlantic» ...

ففي هذه التصريحات التي جاءت تحت عنوان «The Obama Doctrine» عبّر الرئيس أوباما عن غضبه من العقيدة السياسية الخارجية التي تجبره على معاملة المملكة العربية السعودية كدولة حليفة لبلاده، وأكد أن الحروب والفوضى في الشرق الأوسط لن تنتهي، إلا إذا تمكنت المملكة وإيران من التعايش معا والتوصل إلى سبيل لتحقيق نوع من السلام بينهما .

وهذا المتغيّر على صعيد العلاقات الأمريكية الخليجية يقودنا إلى تشعّب خطير على الصعيد العربي وهذا التشعّب هو محاولة تشكيل القوة العربية المشتركة .

إن هذه القوّة التي اتخذت القمة العربية في شرم الشيخ قرارا بتشكيلها من المفترض أن تضطلع بمهمّتين : المهمة الأولى هي الحفاظ على الشرعية والتدخل في الدول العربية، والمهمّة الثانية هي الدفاع عن الدول العربية إزاء الأخطار الخارجية .

واستنادا إلى السابقة اليمنية يصبح من السهل على القوة أن تتدخّل في أي مكان من البلاد العربية وحتى بدون قرار من جامعة الدول العربية التي كرست التدخل في اليمن بدل أن تسمح به .

والجدير بالملاحظة أن الحديث عن هذا الجيش خفّت خلال الأشهر الأخيرة غير أنه طفا على السطح من جديد بمناسبة الزيارة التي قام بها الملك سلمان الى مصر مطلع هذا الشهر .

وبالنظر إلى التأخّر الحاصل في تشكيل هذه القوة بادرت الرياض في شهر ديسمبر الماضي إلى تشكيل تحالف أوسع من التحالف العربي وهو التحالف الاسلامي الذي ضمّ عند الإعلان عن ميلاده 34 دولة من بينها تونس .

وقد كان هذا التحالف الجديد الذي يبدو أن عموده الفقري حلف ثنائي بين الرياض وأنقرة يعتزم التدخل برّيا في سوريا غير أن الظروف الدولية والاتفاق الروسي الأمريكي على إيجاد مخرج للأزمة السورية حال دون هذا التدخل .

وفي هذا الإطار تجدر الإشارة إلى أن جريدة « الأخبار » اللبنانية نشرت في 23 فيفري 2016 وثيقة مسرّبة هي عبارة عن رسالة وجهتها هيئة استخبارات وأمن القوات المسلحة السعودية التابعة لهيئة الأركان العامة إلى الأمير محمد بن نايف بن عبد العزيز، ولي العهد السعودي نائب رئيس مجلس الوزراء ووزير الداخلية، وقد

جاء فيها أن خبراء القوات المسلحة يفيدون أن عمليات «عاصفة الحزم» لم تحقق أهدافها بسبب تقصير القوات البرية ولذلك وبالنظر إلى الأوضاع المعقدة في المنطقة فإن إرسال قوات إلى سوريا سيؤدي إلى زعزعة استقرار الأمن القومي السعودي وستترتب عليها نتائج خطيرة للغاية.

ويبدو أن إصرار المملكة العربية السعودية على إنشاء القوة العربية المشتركة إلى جانب التحالف الاسلامي ضد الإرهاب لم يأت من فراغ بل إنه ينبع في نظري من تخوفها من انزلاق المنطقة نحو حرب إقليمية جديدة بين العرب وبين إيران.

وهذا الاحتمال وارد وقد حذر منه العديد من كبار المسؤولين الدوليين ومنهم وزير الخارجية الروسي الذي نبه إلى احتمال تطوّر الصراع في اليمن وفي بلدان عربية أخرى مثل العراق وسوريا ولبنان إلى حرب بين العرب وإيران، وبين السنة والشيعة.

ولعل حرص المملكة العربية السعودية ودول الخليج على تصنيف حزب الله اللبناني كمنظمة إرهابية دليل إضافي على أن الاشتباك العربي الفارسي والسني الشيعي وارد بل ربما يجري العمل على الإعداد التدريجي لحدوثه، وهو ما يتجلى في تبني القمة الاسلامية الثالثة عشر المنعقدة في اسطنبول منتصف شهر أفريل 2016 لنفس التصنيف الذي نراه جائرا وظالما في حق حزب مقاوم لاسرائيل.

إنّ هذا التصنيف يعدّ في نظري من أهم التداعيات على الصعيد العربي، والمؤسف أنه أُعلن عنه في مرحلة أولى في تونس في البيان الصادر عن وزراء الداخلية العرب المجتمعين يوم الأربعاء 02 مارس 2016 في دورة مجلسهم الثالثة والثلاثين، ثم جاء القرار الذي أصدره وزراء الشؤون الخارجية في اجتماعهم بالقاهرة يوم الجمعة 10 مارس 2016 ليكرّسه بموافقة متخاذلة أو متواطئة من العديد من الدول العربية.

على أن ارتدادات الحرب على اليمن لن تقتصر على منطقة الخليج أو المشرق العربي بل إنها ستمتد إلى المنطقة المغاربية، وسيكون لها تأثير سلبي في علاقات البلدان المغاربية ببعضها البعض .

فمثلا هو معروف شارك المغرب في «عاصفة الحزم» .

والمغرب الذي دُعِيَ سنة 2011 مع هبوب رياح «الثورات العربية» إلى الانضمام إلى مجلس التعاون لدول الخليج العربية، والذي عقد عاهله قبل أسبوع بالتحديد قمة مع قادة الدول الخليجية يَخْشَى أن ينأى بنفسه عن اتحاد المغرب العربي خاصة في ظل إعادة تحريك ملف الصحراء الغربية على إثر الزيارة التي قام بها الأمين العام للأمم المتحدة إلى مخيّمات الصحراويين .

أما موريتانيا التي تستعد لاحتضان القمة العربية القادمة بدلا من المغرب وبدعم من الرياض فقد أعلنت عن مساندتها للعاصفة خلال الزيارة المفاجئة التي قام بها الرئيس الموريتاني محمد ولد عبد العزيز إلى الرياض .

ولئن لم تنضم إلى التحالف عسكريا، فإن ما كان منتظرا منها هو أن تقوم بدور ما في تنسيق موقف افريقي داعم لـ«عاصفة الحزم» .

أما الجزائر فقد أعلنت عن دعمها للحل السلمي في ضوء مخرجات الحوار الوطني والمبادرة الخليجية للمصالحة بين فرقاء اليمن .

وفي هذا الاطار أكد وزير خارجيتها رمضان لعامرة أن بلاده ترفض العملية العسكرية ولن تشارك فيها، مضيفا في تصريحات صحفية على هامش القمة العربية بشرم الشيخ أن الجزائر «تعتبر الحوثيين طرفا أساسيا في المعادلة السياسية اليمنية»، وهي تشدد على ضرورة إجراء حوار سياسيّ، وترى أن الجميع «سيضطرون إلى العودة إلى الحوار، لأن الحوار ضروري» .

وانطلاقاً من هذا الموقف، طلب الرئيس الإيراني حسن روحاني رسمياً من الرئيس بو تفليقة التوسط لدى دول مجلس التعاون من أجل وقف «عاصفة الحزم».

ولعل ما يدعو إلى التحوّف هو أن يتم تطبيق السابقة اليمنية على ليبيا، خاصّة وأنه سبق لمصر أن قامت بضربها في وقت سابق ردّاً على مقتل عدد من مواطنيها غير أن دعوة مماثلة لدعوة الرئيس اليمني عبد ربّه هادي منصور يمكن أن تكون مبرراً لشرعنة التدخّل في ليبيا.

وتجدر الملاحظة أنّ عبد الله الثاني رئيس الحكومة الليبية انذاك كان حذراً عند بدء عملية «عاصفة الحزم» من استمرار المجتمع الدولي في غضّ النظر عن تغوّل التيار الاسلامي السياسي في بلاده ودعا إلى التعامل مع الملف الليبي بنفس المقاييس التي تم التعامل بها مع الأزمة اليمنية.

وقال إنه استبشر خيراً بما يجري في اليمن ذلك أن «ما حدث في اليمن هو صورة طبق الأصل لما يجري في ليبيا فجماعة الحوثيين في اليمن تقابلها في ليبيا ميليشيات فجر ليبيا» وتابع أن «جماعة الحوثيين تحظى بدعم من بعض الدول التي لا تخفي أطماعها في المنطقة مثل إيران، تماماً مثل ميليشيات فجر ليبيا التي تحظى هي الأخرى بدعم بعض الأطراف الطامعة في ليبيا منها تركيا».

ولم يتردّد عبد الله الثاني في الإشارة إلى أن «تغوّل تيار الاسلام السياسي المتطرّف وتعنّته يتّمان بدعم من أطراف دولية معروفة وهي تريد تفتيت ليبيا ونهب ثرواتها منها على وجه الخصوص تركيا وقطر».

وقال «إنّ ليبيا دولة قائمة قبل أن يُفكّر القطريون في إقامة دولة لهم لذا أدعوهم إلى أن لا يزايدوا علينا بجميع المعايير». أما بالنسبة إلى تركيا فقد قال إنه «إذا كان لرئيسها أردوغان أوهام

باستعادة عظمة الإمبراطورية العثمانية فلن يكون ذلك على حساب الشعب الليبي وسيثبت التاريخ أن ما قامت به تركيا وقطر في ليبيا هو عار يسجل على جباه الأتراك والقطريين» .

وبعد فقد قال ضابط سام سعودي عن الحرب في اليمن «إن سنّ الحرب شيء وتحقيق الاستقرار في بلاد ما شيء آخر، إن ذلك لا يتحقق في يوم واحد... إنّه ليس مباراة في كرة القدم» .

ومعنى ذلك أنه حتى إذا نجحت المفاوضات الجارية في الكويت، وانتهت العمليات العسكرية الكبرى في اليمن، فإنّ طريق السلام تبقى طويلة وشاقة .

واعتقادي في نهاية المطاف أن المملكة العربية السعودية خسرت الحرب وخسرت اليمن، وهذا ما يمكن استنتاجه من التسوية التي يبدو أن المفاوضات الجارية في الكويت في طريق التوصل إليها .

ويتجلى ذلك خاصة في أن المملكة التي دخلت الحرب وهي تريد تحقيق نصر عسكري مطلق على الحوثيين وحلفائهم المواليين للرئيس اليمني السابق علي عبد الله صالح وتمكين القوات الموالية للرئيس عبد ربّه منصور هادي من السيطرة على البلاد بأكملها، اضطرت في نهاية الأمر إلى الاكتفاء بمحاولة تقليص مساحة الأراضي الواقعة تحت سيطرتهم .

ثم إن بعض القوى اليمنية التي استعانت المملكة بها في محاربة الحوثيين وحلفائهم مختلفة التوجهات والأهداف، وهي ذات طموحات سياسية قد تتضارب مع أهداف الرياض ومصالحها، وهو ما من شأنه أن يزيد الأوضاع تعقيدا خاصة في جنوب اليمن .

وربما أمكن القول ان أخطر ما حققته الحرب على اليمن هو هذا الكم الهائل من الحقد الذي راكمته هي من ناحية ومن ناحية أخرى الأدوار التي لعبتها الرياض والدول الخليجية في تعقيد

الأزمة في سوريا، وقبل ذلك في انهيار العراق، وهو ما يرشح المنطقة لسنوات طويلة من العواصف القوية التي يمكن أن تثيرها سياسات انتقامية وأعمال ثأرية قد لا تستطيع الرياض الوقوف في وجهها بمفردها، وهذا ما قد يفسّر تعدّد التحالفات الثنائية ومتعدّدة الأطراف التي عملت على عقدها في الآونة الأخيرة.

وهنا بالتحديد يكمن الجواب على السؤالين الذي بدأت بهما هذه الورقة.

فتزامن زيارة الملك سلمان إلى مصر مع إعلان وقف إطلاق النار في اليمن والإعلان خلال الزيارة عن إقامة الجسر بين المملكة ومصر إنما يدلان على أن التحالف السعودي المصري يكتسي أبعادا استراتيجية واضحة، فهما يريدان بهذا التحالف أن يصونا أمنهما، وربما يدلان أيضا على أن احتمال تطوّر الخلاف العربي الفارسي والسني الشيعي إلى نزاع مسلح أمر وارد، ذلك أن الإصرار على إنشاء القوّة العربية المشتركة يؤشر إلى أنهما يستعدّان لهذا الاحتمال، ولقد أثبتت التجربة أن الجيوش إنما تنشأ وتجهّز من أجل الحروب دفاعية كانت أو هجومية...

ومن الضروري التشديد هنا على أن للجسر المزمع انشاؤه أهمية استراتيجية فهو، كما يرى بعض المراقبين، يمكن مصر، في حالة تعرض المملكة العربية السعودية لخطر ما، من رد الفعل والتحرك بسرعة لمساعدتها على مواجهته.

وقد بيّن التدخل السعودي في مملكة البحرين أنه لم يكن ليتم بالسهولة والسرعة اللتين تمّ بهما بدون الجسر الذي يربط بين البلدين.

ويبقى في الختام أن أعرج بعجالة على الموقف التونسي من الحرب على اليمن ومن مجمل الاحداث الجارية على الساحة العربية.

وفي هذا الإطار أريد أن أؤكد على أمرين اثنين، أولهما أن تونس بحاجة إلى متابعة المتغيرات في العالم العربي عن كثب لما يمكن ان يكون لها من تأثيرات عليها وعلى محيطها المباشر، وثانيهما أنها بحاجة إلى التشبث باستقلالية رؤيتها للأمر حتى لا تكون مواقفها من الأحداث أتباعية أو من نوع المواقف التي تحدث عنها أبو العلاء المعري حين قال:

تلوا باطلا وجلوا صارما... وقالوا صدقنا فقلنا نعم

الحرب الاهلية في سوريا واعادة رسم خارطة المنطقة

محمد العويتي*

I - توطئة عامة

مع التسليم بخصوصية كل بلد، فان الحالة السورية تبدو من التعقيد والاشكال الى حد يصعب معه قراءة تطوراتها وتفاعلاتها دون الإشارة الى خلفياتها والى كل أسبابها وأبعادها. معنى هذا الكلام بعبارات أدق يمكن استجلاءه على مستويات ثلاثة هي على التوالي:

1 - طبيعة النظام

رسمياً، يسوق النظام السوري لعلمانية دستوريا وأيديولوجيا. عملياً، ارتبط النظام بشتى صنوف التحالفات الاستراتيجية مع دول واحزاب لا تخفي طابعها الديني او الطائفي. (إيران وحزب الله على سبيل المثال) وتعامل مع جميع التنظيمات الدينية المتطرفة.

رسمياً، يروج النظام لمواقف معينة كثوابت في سياسته الخارجية كمقاومته لإسرائيل وممانعته للسياسة الغربية في المنطقة. عملياً، لم تتردد سوريا في الانضمام الى قوات التحالف الدولي

*. سفير سابق.



ضد العراق عام 1991 وتعاونت مع أغلب أجهزة المخابرات الغربية بما فيها الأمريكية في عديد القضايا والملفات الإقليمية ذات الصلة بالتنظيمات الدينية المتطرفة على اختلاف مرجعياتها وتصنيفاتها كما بالتنظيمات المعارضة الناشطة في المنطقة (حزب العمال الكردستاني مثلا او بعض المعارضات العربية) فضلا عن كونه منع أو امتنع عن تحريك جبهة الجولان منذ مطلع عام 1974 .

رسميا، يشدد النظام السوري على توجهاته وقناعاته البعثية و العروبية والاشتراكية (الغاء تأشيرة الدخول لكافة الجنسيات العربية – إقرار الخيار الاشتراكي – تبني القضية الفلسطينية والسماح للفلسطينيين المقيمين بسوريا بحق التملك والتوظيف بالدوائر الرسمية السورية أسوة بالسوريين) . عمليا، شاغب وحارب النظام السوري الفلسطينيين في أكثر من موقع وأكثر من مناسبة وآثر الوقوف مع إيران في حربها مع العراق 1980-1988 .

رسميا، يروج النظام لمفهوم العروبة انتماءا وتوجها لتجاوز تمايزات المجتمع السوري باعتباره تشكيلا طائفيا ودينيا متعددا. عمليا، ميز الطائفة العلوية وتقرب من الاقلية المسيحية واستبعد الطائفة الدرزية (أعلى نسبة من الشتات السوري من ذوي الأصول الدرزية ولاحق الأقلية الكردية وقسم الطائفة السنية (فسح المجال للميسورين منها وهمش معدميا) .

رسميا، يقدم النظام السوري نفسه كحامل لواء الطبقات الكادحة والفقيرة والفلاحين. عمليا، فسح المجال واسعا امام راس المال خاصة منذ سنة 2000 توازيا مع التفكيك التدريجي لمنظومة شبكة الامان المتمثلة في دعم المواد والمنتجات والخدمات الاجتماعية الأساسية .

رسميا، حزب البعث العربي الاشتراكي يتولى منذ تسلمه السلطة سنة 1963 قيادة البلاد على راس جبهة وطنية تضم عددا من الاحزاب الدائرة في فلكه. عمليا، استعاض النظام تدريجيا

عن هذا الهيكل بجهاز الحرس الجمهوري (نخبة الجيش السوري) وبعدهد من أجهزة الاستخبارات ائتمنت عليهم جميعا عائلة الأسد والطائفة العلوية .

وبإيجاز شديد، اعتمد النظام السوري ثنائية الشيء ونقيضه كثابت أساسي في أدائه السياسي داخليا وخارجيا .

2 - التركيبة السكانية والمجتمعية في سوريا .

عقائديا :

أغلبية سنية بتفريعات مذهبية يصعب حصرها .
أقليات مسيحية متعددة (9 كنائس معترف بها رسميا)
إضافة الى الأقليتين الكردية والدرزية .

مجتمعيًا وجغرافيا :

منطقة البادية شمال شرقي سوريا الى تخوم درعا حيث تتواجد عديد القبائل السنية العربية تمتد جذور بعضها الى شمال السعودية (قبائل شمر) .

منطقة حوران والجولان موطن الأقلية الدرزية .

دمشق وحمص وحماه وحلب وهي قلب وعصب سوريا قديما وحدثا تتوزع بينها الأغلبية السنية وأقليات مسيحية وأرمنية .

جبل الأكراد شمال سوريا .

جبال الساحل السوري (اللاذقية طرطوس بانياس) حيث تتواجد الأقلية العلوية .

هذه التركيبة الفسيفسائية للمجتمع السوري وان اعتبرت أحيانا ميزة من حيث اثناء المخزون الثقافي والحضاري لسوريا فقد بدت أحيانا أخرى عنوان تمايزات واضحة حدّت من قدرته على الانسجام والوئام. يظهر ذلك جليا بالخصوص على مستوى العلاقات الاجتماعية (من النادر جدا حصول زيجات مختلطة) وعلى المستوى الاقتصادي.

إضافة الى التقسيم الجغرافي والسكاني المشار اليه آنفا من الشائع أن تقسم المدينة الواحدة، دمشق على سبيل المثال، حسب الطائفة أو الأقلية الحي المسيحي الحي الأرمني أو الكردي أو العلوي. ولهذه الأسباب مجتمعة آثرت أيديولوجية البعث القفز عن كل هذه التمايزات واستعاضت عنها بالعروبة رداءا لحجبها وتجاوز اشكالياتها.

3 - القوى الإقليمية.

من سوء الطالع ربما أن سوريا بموقعها الجغرافي المعروف مطوقة بدول لا تحفي طموحاتها الإقليمية (إيران، تركيا، إسرائيل) وأخرى تحتفظ ازاءها بثارات وحساسيات سياسية وتاريخية معروفة. هذه الدول ومعها الدول العظمى المتنافسة على المنطقة لن تتوانى كما يتوقع عن اغتنام أي فرصة للتلاعب والتباري في الساحة السورية.

جملة هذه المعطيات والاعتبارات كانت هي السائدة في المشهد السوري حال انطلاق ما سمي بموجة الربيع العربي التي وصلت تباشيرها الأولى الى سوريا منتصف شهر فيفري 2011.

II- كيف تقبلت سوريا موجة الثورات العربية

نشير بداية الى أن الوضع السوري على الصورة التي سبق عرضها كان يشكل حالة ثورية كامنة في انتظار تجمع اسباب انطلاقها رغم سياسة القبضة الحديدية التي عرف بها النظام السوري. ذلك أنه والى جانب القواسم والعوامل التي يشترك فيها مع باقي الانظمة العربية فان تداعي الاوضاع الاجتماعية والاقتصادية للأغلبية الساحقة من طبقات الشعب السوري واستئثار عدد من العائلات المتنفذة بمقدرات الاقتصاد السوري شكلت عوامل اضافية مؤكدة.

يضاف الى ما سبق:

تزايد مشاعر الغبن والسخط لدى ابناء الطائفة السنية، وهي الاكبر عددا والاكثر اعتبارا عادة وذلك بسبب ازاحتها الممنهجة من مراكز القرار والتأثير.

تفكيك منظومة الدعم التي طالما شكلت شبكة امان النظام كما سبق وأشرنا سيما بعد تحرير اسعار المحروقات في ماي 2008.

استفحال ظاهرة الفساد صلب دواليب الدولة وتسلب الاجهزة الامنية.

قمع حركة ربيع دمشق 2002 التي كان يمكن ان تشكل متنفسا لتخفيف وطأة الاحتقان.

نضيف ثانيا ان الدوائر الرسمية السورية ابدت تجاهلا تاما ازاء مجريات الثورة التونسية. الا انها أظهرت ارتياحا ملحوظا ازاء الثورة المصرية وانزعاجا واضحا حال امتدادها لليبيا حيث أوفدت عددا من طياري سلاح الجو السوري الى طرابلس لمعاوضة القذافي في محاولته اخماد الثورة في بلاده وارتباكا وانشغالا واضحين حين لاحت تباشيرها في دمشق (حادثة سوق الحريقة فيفري 2011

التي جددت بين دورية امنية سورية وأحد المواطنين لما كان بصدد ركن سيارته بالمكان حيث هرع وزير الداخلية نفسه الى موقع الحادثة سعيا منه لاحتوائها).

III- كيف واجه النظام أولى وقائع الثورة السورية

ارتباك ، فأخطاء فعنف فاحتراب منفلت

حادثة سوق الحريقة وترديد شعار « الشعب السوري ما بينذل » ودعوات نشطاء الحراك السوري عبر وسائل ومواقع التواصل الاجتماعي للتظاهر ما فتئت أن تناسلت وتعددت حتى جاءت حادثة صبية احدى مدارس مدينة درعا (كتب الصبية شعارات مناهضة للنظام على جدران المدرسة منها: الشعب يريد إسقاط النظام) التي أساء ممثل الأمن السياسي بالمنطقة معالجتها وهو بالمناسبة أحد أقرباء الرئيس بشار بمبادرته إيقاف الصبية وتحويلهم الى مقرات الأجهزة الأمنية بدمشق حيث تم تعنيفهم واهانة أولياءهم الذين راجعوا المعني بالأمر لإطلاق سراحهم. رافق ذلك من الطرف المقابل تنظيم مسيرات تأييد للرئيس بشار رافعة شعار: الاسد إلى الأبد أو: الاسد أو لا أحد.

المتابعون للشأن السوري اعتبروا الحادثة بمثابة شهادة ميلاد الثورة السورية. انحلت عقدة الألسن وتعالق الأصوات في مسيرات أسبوعية في البداية سرعان ما أصبحت يومية منادية بالحرية وإرساء أسس الدولة المدنية. زادت جرأة نشطاء المعارضة السورية وتنازلت مبادرات وجهاء المناطق والأئمة وعلماء الدين داعين الرئيس بشار الذي استقبل العديد منهم إلى احتواء الموقف باتخاذ الإجراءات اللازمة في حق المتجاوزين صلب الأجهزة الامنية. الا ان الرد لم يكن غالبا بحجم التجاوزات ولا بمستوى التحولات الجارية. فاستاء

الشارع وساءت الاوضاع ميدانيا وبدأت اعداد الضحايا تتزايد ولاحق في ثانيا ذلك اولى تجليات العسكرة المتدرجة للثورة السورية وبادر النظام بدوره بمحاصرة المساجد والجامعات وتعنيف وايقاف مرتاديه بما في ذلك أئمتها وعلماؤها. وبذلك بدأت الثورة السورية مسار الصدام العنيف والمواجهة الفاصلة. بدأ ذلك تحديداً أواخر أبريل 2011 حين هاجم الجيش السوري محافظة درعا. وتوازي مع ذلك، لم يكن لسلسلة الاجراءات التي اتخذت رسمياً لإيقاف لهيب الثورة أثر يذكر كإقرار زيادات في الأجور والرواتب وتخفيض بعض الأداءات و الرسوم وقرار تعديل الدستور خاصة الغاء الفصل 8 منه المتعلق بزيادة حزب البعث في قيادة الدولة والمجتمع والغاء حالة الطوارئ المعلنة منذ 1963 وغيرها من الخطوات الشبيهة اندثرت امام حرارة التطورات الميدانية المتصاعدة وتجذرت تبعاً لذلك مواقف الفريقين المتقابلين.

IV- خيار المواجهة الشاملة والفاصلة

صقور النظام : شقيق الرئيس بشار، ماهر، قائد قوات الحرس الجمهوري، نخبة الجيش السوري وآصف شوكت، صهره، رئيس احد أعتى الأجهزة الاستخبارية (اغتيال في جويلية 2013) ونظرائه في باقي الأجهزة الأمنية علي مملوك وجامع جامع ورستم غزالة وجميل حسن وكبار ضباط الجيش من ذوي الأصول العلوية وبعض رجال الأعمال المتنفذين، رامي مخلوف بشكل خاص، ابن خال الرئيس بشار، بثينة شعبان، مستشارة الرئيس بشار، رأوا في تعميم سابقة حماة المعروفة، (أقرها والده ونفذها عمه، رفعت الأسد سنة 1982)، الحل الامثل لوقف ديناميكية هذه العاصفة المباغثة. بعض الاصوات المعتدلة، لعل أبرزها فاروق الشرع وثلة من رموز ربيع دمشق أمحوا ولو على استحياء الى ضرورة مراجعة

كافة معايير وادوات منظومة الحكم التي ترهلت وتوحشت وأذنت الاحداث بضرورة تعديلها قبل ان ينهار السقف على الجميع .

تداعيات وتفاعلات ما سبقت الاشارة اليه افرزت فريقين متباينين: منتدى اصدقاء الشعب السوري الذي انعقدت اولى اجتماعاته بتونس في فيفري 2012 ومجموعة دول البريكس المساندة للنظام. تلت ذلك انقسامات العشائر وانشاقات بعض العسكريين والديبلوماسيين وكبار المسؤولين، (رئيس الوزراء آنذاك رياض حجاب، هرب الى الأردن) . وانزاح بذلك دور حزب البعث الريادي في الدولة والمجتمع وكذلك أدوار مجلس الشعب السوري والمنظمات الوطنية، الفلاحين والطلبة والشباب وغرف التجارة والصناعة .

V- تقييمات خاطئة وتداعيات خطيرة ونتائج مدمرة

انحسر الجميع في أتون هذه الحرب المروعة في تقييمات وتقديرات ثبت اليوم أنها كانت جميعها بعيدة تماما عن الواقع وعن المعقول . النظام أخطأ لأنه :

ظل حبيس قناعات وأساليب تجاوزتها التطورات الدولية : انهيار منظومة المعسكر الاشتراكي وانهيار جدار برلين وانهيار النظام العربي في ثنانيا الغزو العراقي للكويت واكتساح ظاهرتي العولمة وشبكات التواصل الاجتماعي للساحة الدولية .

ظن أن الحل الأمني والعسكري كفيلا كما جرت العادة بإخمد ما اعتبره انتفاضة جديدة عابرة كما سبق وحدث ابان احداث حماه أو تمرد الطائفة الكردية أو اهتزازات وازمات الساحة اللبنانية .

استهان، وهو المعروف عادة بحذره الشديد وبحساباته الدقيقة، بالدور الأجنبي (المال الخليجي والدعم التركي والغربي)

لانتفاضة اكتسحت كامل الاراضي السورية وشملت جل الطوائف والاقليات بشكل غير مسبوق وكذلك تداعيات موجة ما سمي بالربيع العربي . واستهان ايضا بتراكم ثارات المملكة العربية السعودية حياله بسبب اغتيال رفيق الحريري، رئيس الوزراء اللبناني الأسبق، وبسبب ملاسبات حرب جويلية 2006 بين حزب الله واسرائيل .

قدم القليل من التنازلات في توقيت تأخر كثيرا عما أوامت به النذر الاولى للحراك السوري ابان ربيع دمشق .

المعارضة أخطأت بدورها لأنها :

عجزت عن توحيد صفوفها وتجاوز تمايزاتها لبلورة رؤية محددة وموحدة لمستقبل سوريا المنشود .

بالغت ربما في استنقاص قدرة النظام على الصمود سيما وهي تعلم كما يفترض مدى جدية حلفاءه والتزامهم بدعته الى النهاية لاعتبارات عقائدية أو سياسية (ايران والعراق وحزب الله) أو جيواستراتيجية (دول البريكس الساعية الى كسر طوق الأحادية الأمريكية) .

اخترقت من قبل التنظيمات الدينية والاكثر تشددا بشكل خاص (داعش وجبهة النصرة) .

أساءت تقدير البعد الطائفي في صراعها مع النظام الذي نجح الى حد ما في تحييد المسيحيين والدروز مثلا (لاحظ الثورة لم تشمل الى حد الان جبل العرب) وشق صفوف الأكراد والدور المصلحي إن جاز التعبير في اصطفاة أبناء الطائفة الواحدة أحيانا (معاضدة طبقة اغلب الميسورين ورجال الاعمال وكبار التجار السنة للنظام) .

حفاظا على امتيازاتهم التي جاءت بها سياسة الانفتاح التي اعتمدها بشار بعد استلامه للسلطة سنة 2000 .

وأخطأ النظام والمعارضة عندما غفلا عن وعي أو عن غير وعي عن خطورة الدور الخفي لإسرائيل ولبعض الاطراف الاقليمية والدولية في إعادة رسم الخارطة الجغرافية السياسية للمنطقة تجسيدا لأطروحة بناء الشرق الاوسط الجديد أو الكبير.

VI - نتائج كارثية غير مسبوقة

نحو خمس سنوات مرت اليوم على اندلاع الشرارة الاولى لهذه الحرب العنيفة في سوريا دون ان يلوح في الأفق ما يؤشر لاحتمال وقفها في المدى المنظور. تشظت سوريا بسببها وتآكلت وتناثرت وأصغر لحمتها بشكل بات من الصعب معه إعادة رتقها أو تركيبها على الصورة التي كانت عليها. وإذا كان بالإمكان ربما إعادة انشاء بنيتها التحتية وترميم منشآتها وطرقها وجسورها، شرط توفر المال اللازم طبعاً، فان استعادة أسباب تعايش طوائفها واقلياتها وجسر الهوة الحاصلة بينها قد تطول كثيراً وقد لا تحصل أصلاً.

وفى انتظار تبلور ذلك، فان جرذا سريعاً لحصيلة هذه الحرب المدمرة والمروعة يثير الصداق ويصيب بالذهول. الاوساط والمراجع الموثوقة من قبل المتابعين لها توافقت حتى الان على تقديرها كالآتي:

أكثر من 260 ألف قتيل ومثلهم من المفقودين ونحو مليون مصاباً ومشوهاً.

حوالي 4 مليون مهجر وضعفهم من النازحين.

حوالي 400 مليار دولار خسائر اقتصادية بما يمثل 7 اضعاف حجم الناتج المحلي الاجمالي السوري لسنة 2010.

ارتفاع نسبة الفقر الى 82.5% في المائة منهم 30 في المائة في حالة فقر مدقع.



انخفاض نسبة التمدرس الى النصف .
انخفاض معدل الامل في الحياة بما لا يقل عن 20 سنة
مقارنة بمعدل سنة 2010 .
تدمير أكثر من 80% في المائة من البنية التحتية في البلاد .

VII- آفاق انتهاء هذا الكابوس

هول وفضاعة هذه الخسائر وتداعياتها الخطيرة المرتقبة في المدى المنظور والبعيد لم تقنع الى حد الان كما يبدو أطراف الحرب بضرورة وقفها ومنع امتدادها لباقي دول المنطقة . على العكس من ذلك، فقد تناسلت هذه المواجهة وفرخت بالتقاطع حيناً وبالتعارض أحيانا حروبا جانبية او فرعية نورد منها بالخصوص :

حرب المعارضة السورية المعتدلة ضد الجهاديين المتشددين
داعش وجبهة النصرة .

حرب داعش ضد النظام وحرب داعش ضد الاكراد وحرب
داعش ضد جبهة النصرة .

حرب داعش والنصرة والمعارضة المعتدلة ضد حزب الله
والميليشيات الشيعية الاجنبية التي تم استقدامها من دول
الجوار (إيران والعراق وافغانستان واليمن) .

حرب جبهة النصرة ضد جيش سوريا الحر .

حرب داعش ضد بعض العشائر السورية في جنوب شرق
البلاد .

والواقع ان الساحة السورية استجمعت بهذا المزيج من
العنف الطائفي والسياسي وبحجم التيارات الدينية المتشددة

المشاركة في الحرب وكذلك تواصل انسياب التدفقات المالية الخليجية وتدفق شحنات الاسلحة من كل حذب وصبوب اضافة الى تدخلات القوى الدولية والاقليمية كل العوامل المساعدة على رفع منسوب العنف والاقتتال .

ويمكن بالاستناد مرة اخرى الى جل المهتمين بالشأن السوري رسم خارطة التقسيم الجغرافي لتواجد أطراف الصراع الدائر في الوقت الحالي بالشكل التالي :

النظام يسيطر اجمالا على حوالي 30% من مساحة سوريا تمثل مدن طرطوس والسويداء واللاذقية بالكامل ونصف مدينة حلب وجل ريفها وحمص والعاصمة دمشق دون ريفها وحماه دون ريفها .

تنظيم الدولة داعش يسيطر على محافظة الرقة وجل محافظة دير الزور واجزاء من محافظتي تدمر وحمص .

الجيش السوري الحر والفصائل المتحالفة معه جبهة النصرة يسيطرون على ادلب والجزء الاكبر من محافظة درعا

ويواصل الجميع تنازع السيطرة على ما تبقى من الاراضي السورية .

وبهذا الشكل أصبحت سوريا، حتى خريف سنة 2015 تاريخ دخول روسيا مباشرة في هذه الحرب، التي كانت لاعبا مهما في المنطقة موضع تهافت اقليمي ودولي ومسرحا لتصفية حسابات وخلافات اقليمية يدفع الشعب السوري كامل تكاليف اعبائها . وسوريا التي كانت بلدا مستقبلا للاجئين العرب والاجانب تعتبر اليوم بلدا مصدرا للاجئين وهو بحالة احتضار بعد قتل وتشريد نصف سكانه وتدمير معظم بنيته التحتية والعديد من معالمه ومآثره التاريخية دون ان يلوح في الافق كما سبق واشرنا ما يؤشر الى قرب انتهاء هذه

المأساة . جري كل هذا وسط صمت وتجاهل دوليين مخجلين كما نوه الى ذلك الامين العام للأمم المتحدة مطلع السنة الماضية .

فالغرب الذي اعتقد بداية ان سقوط نظام الرئيس بشار مسألة وقت لا غير عاد ليراجع توقعاته بعد ان تم اقحام العامل الديني المتشدد والطائفي والبعد الدولي في هذا الصراع مكتفيا بمتابعة مجرياته دون اهتمام كبير حتى طفى تنظيم الدولة الاسلامية على الساحة فاضطر الى اعادة وصل الجسور معه بشكل او بآخر، (زيارة البرلمانين الفرنسيين الى دمشق أواخر فيفري 2015) وتصريح وزير الخارجية الأمريكي جون كيري اواخر مارس 2015 من أنه لا مناص من التفاوض مع النظام السوري في النهاية .

وإيران وهي في أوج مدها اقليميا بعد أن هيمنت على العراق ولبنان وربما اليمن تبدو على استعداد تام لتحمل أعباء تثبيت الرئيس الاسد في السلطة أيا كانت الاستحقاقات المادية والعسكرية المستوجبة استكمالاً منها كما يبدو لبناء ما روج له بمحور الهلال الشيعي . ألم يعلن أحد كبار مراجعها السياسية مؤخراً ان بلاده مدت حدودها الى البحر الابيض المتوسط . أما تركيا فهي تسعى للتوقي من تبعات هذا المحور الشيعي وكذلك من احتمالات انسلاخ اقليم كردستان السوري عن السلطة المركزية أسوة بما حدث في العراق . ألم يدعو الرئيس التركي رجب طيب أردوغان منذ اواخر شهر مارس 2015 إيران وروسيا لاحقا لسحب قواتهما من العراق وسوريا؟

المملكة العربية السعودية ومعها الاردن وباقي دول مجلس التعاون الخليجي على غرار تركيا فهي تسعى الى منع استكمال بناء المحور الشيعي خشية منها أن تستفرد إيران بموقع القوة المهنية على المنطقة او ان يقترب تنظيم الدولة الاسلامية من حدودها .

اسرائيل التي التزمت الصمت وآثرت العمل في الخفاء تستمرىء بالتأكيد حرب اجهاد خصمها الرئيسي في المنطقة وهي

ليست في عجلة من أمرها لاستبدال الرئيس بشار طالما لم تتأكد من هوية ونوايا خليفته المحتمل .

روسيا تستميت لاستبقاء الأسد لتحقيق جملة من الأهداف :
أولها الإبقاء على موطئ حضورها الوحيد بالبحر الأبيض المتوسط ميناء طرطوس .

ثانيها الحؤول دون وصول نظام ديني متشدد الى الحكم في دمشق يكون عوناً وموثلاً للتيارات الدينية المتشددة في جمهوريات آسيا الوسطى .

ثالثهما الاحتفاظ بالنظام السوري كعملة مقايضة في مشابقتها مع الغرب بشأن بعض القضايا الدولية كأكرانيا .

الصين ليست بعيدة تماماً عن هذه الرؤية خاصة وهي تواجه بيعة ثورية متزايدة في منطقة كسانغ يانغ المسلمة إضافة لسعيها استجماع أدوات إدارة منافستها المتزايدة مع الولايات المتحدة الأمريكية .

VIII - تحولات مفصلية

حتى الثلاثين من سبتمبر 2015، تاريخ بدء الغارات الجوية الروسية على المعارضة السورية، ظلت الحرب الأهلية في سوريا حرباً طائفية بالأساس بدأت نذر انتهاءها لصالح تنظيمات الإسلام السني تلوح في الأفق رغم انخراط حزب الله أولاً وإيران لاحقاً ولفيف من شيعة المنطقة ميدانياً الى جانب الرئيس بشار الأسد .

في هذه الأثناء:

استكملت إيران اتفاقها النووي مع الدول الست (الدول دائمة العضوية بمجلس الأمن وألمانيا) الذي قايضت بموجبه تخليها عن صنع القنبلة النووية مؤقتا مقابل رفع الحصار الاقتصادي عنها والافراج عن أرصدها المالية في البنوك الغربية (أكثر من 100 مليار دولار).

– تمددت داعش داخل الأراضي السورية حتى وصلت الى تخوم حمص ودمشق بعد سيطرتها على تدمر والرقه ودير الزور.

– اكتسحت سيول اللاجئين السوريين الحدود الأوروبية بشكل أيقظ معه قلق وانزعاج الرأي العام الأوروبي.

– هزت العاصمة الفرنسية يوم 13 نوفمبر 2015 عمليات إرهابية داعشية غير مسبوقه أودت بحياة أكثر من 130 ضحية إضافة الى مئات المصابين.

جملة هذه التطورات حدثت بالدول الفاعلة على الساحة الدولية الى إعادة ترتيب أولويات وآليات معالجة الملف السوري حيث توافقت على:

تصعيد تنظيم داعش الى مرتبة العدو رقم واحد الواجب القضاء عليه. يلاحظ أن هذا هو الهدف الوحيد الذي يحظى الآن بأجماع كافة أطراف الصراع في سوريا المحلية منها والأجنبية.

تشريك كافة حساسيات الساحة السورية باستثناء داعش وجبهة النصرة في رسم مستقبل سوريا من حيث شكل النظام السياسي والاقتصادي والاجتماعي.

الا أنها اختلفت بشأن مستقبل الرئيس بشار الأسد حيث ارتأت كل من روسيا وإيران أن هذه مسألة تهم السوريين لا غير في حين

أصرت السعودية وتركيا على اعتباره منتهي الصلوحية وعلى ضرورة ازاحتها وجوبا من المشهد السوري في حين أرجأت فرنسا وبريطانيا وأمريكا إلى حد ما موعد ابعاده إلى ما بعد التخلص من داعش .

كذلك تباينت مواقف الداعمين للرئيس بشار والمناوؤون له بشأن صيغة الفترة الانتقالية للتسوية المأمولة التي تديرها وجوبا حكومة انتقالية بكامل الصلاحيات التنفيذية حسب المعارضة السورية والرياض وأنقرة مقابل حكومة وحدة وطنية كما تدعو لذلك روسيا وإيران .

بهذه الرؤى والتصورات افتتحت النسخة الثالثة لمفاوضات جينيف يوم 26 جانفي 2016 استجابة لقرار مجلس الأمن رقم 2254 لتنفيذ توصيات جينيف 1 وجينيف 2 مبدئيا . واستتباعا لذلك أو انسجاما مع هذه المواقف صعد حلفاء بشار مساعدتهم له ميدانيا وقلصت أمريكا وحلفاءها في المنطقة امداداتها لمناوئيه فافتقرت بذلك السبل مرة أخرى بالمتفاوضين كما كان متوقعا قبل أن يلتقوا أصلا . ورحلت تبعا لذلك مفاوضات جينيف إلى يوم 25 فيفري 2016 . فالرئيس بشار بات يؤثر بعد استعداده لزاما المبادرة ميدانيا بفضل مدد حلفاءه الحل العسكري ومناوؤوه فضلوا الامتناع عن التفاوض وهم في أسوأ حالات التراجع والانكفاء .

IX- استنتاجات واحتمالات أولية

استقراء مجمل ما وقعت الإشارة إليه آنفا يجيز الاعتقاد :
أن اتفاقية سايكس بيكو الموقعة سنة 1916 التي تم بموجبها رسم خرائط دول المنطقة قد انتهت وأفلت . فالعراق سلخ منه إقليم كردستان ومن غير المستبعد أن ينأى المثلث السني فيه بنفسه (بغداد والرمادي وتكريت) عن الحكم الشيعي .

أن خارطة سوريا قد يعاد رسمها وفق احتمال تحالف أقليتها ضد الأغلبية السنية باستثناء كردستان .

أن العراق وسوريا باعتبارهما دولتين حديثتين لم تتجذر فيهما مشاعر الولاء للوطن حيث بقيت الروابط القبلية والعشائرية والطائفية هي الملاذ الآمن للتركيبة السكانية والمجتمعية فيهما .

أن سوريا البعث قد أفلت وآن زوالها .

أن وقف الحرب الدائرة لم يعد قرارا سوريا بعد أن تم الزج به في بورصة المزايدات السياسية الاقليمية والدولية وربطه بمجموعة من الملفات والقضايا المعلقة في المنطقة .

أن الحل العسكري بات مستبعدا اعتبارا لتوازن القوى واستبعاد الحل السياسي طالما استمر الجميع في اجراء الاستعداد لتوفير المدد اللازم لمنع استئثار هذا الطرف أو ذاك بهذا الموقع المتميز .

ان الحاجة تدعو الان الى اعادة ترتيب اولويات هذه الصراعات سيما بعد ان أربكت تمددات داعش الأخيرة كل الاطراف بحيث تتركز الجهود اولا على تحجيم هذا التنظيم كما سبق وأشرنا ثم السعي لاحقا للتوافق على تشكيل ائتلاف يستجيب لانتظارات وتطلعات كل الاطراف المعنية .

توازيا مع كل ما سبق فان المنحى الجديد الذي اتخذه المشهد السوري يسمح بالاعتقاد :

أن الأطراف المعنية بالشأن السوري استنفرت مؤيديها وحددت مناوئيتها بحيث بات الجميع يلعب على المكشوف وهو ما زاد في تعقيد المسألة السورية . فالمملكة العربية السعودية لها معارضتها وأتباعها وكذلك فعلت روسيا وللنظام السوري معارضته ولكل من إيران وتركيا وأمريكا وفرنسا وبريطانيا رؤى متباينة في كيفية معالجة الملف السوري .

